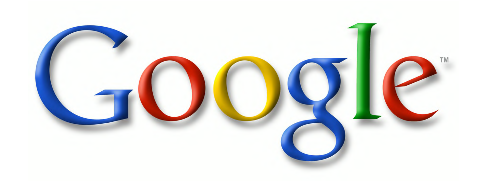
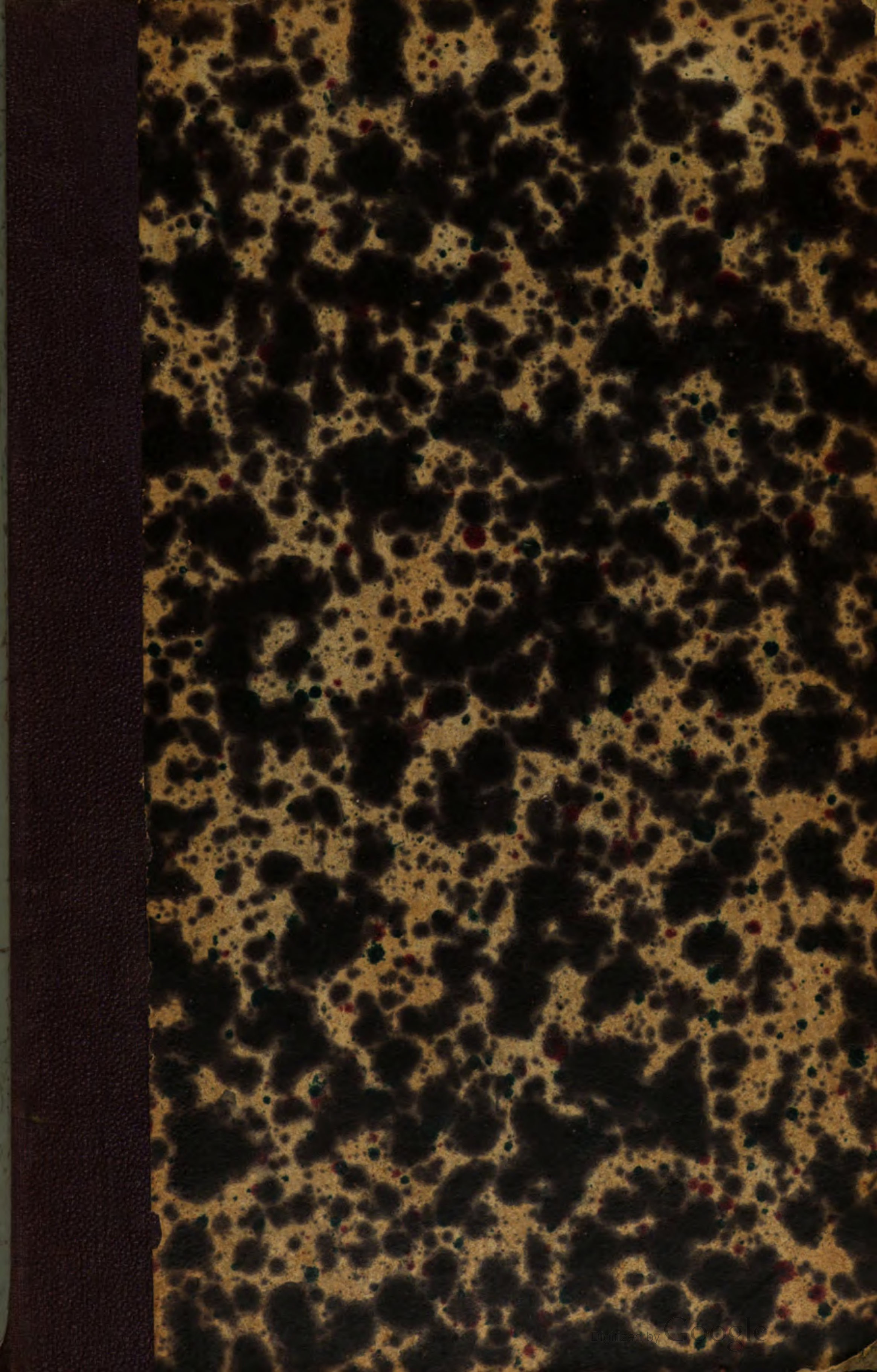

Google




VE
RI
TAS
CHRISTO ET ECCLESIAE
From the Fund given by
Francis Cabot Lowell
A.B. 1876, Fellow of Harvard College 1895-1911,
and Cornelia Prime Lowell, his wife,
to supplement his
Collection of Books
relating to
JOAN OF ARC
HARVARD COLLEGE LIBRARY

L'INVESTIGATEUR,

JOURNAL

DE L'INSTITUT HISTORIQUE.

IMPRIMERIE DE BEAU, A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

L'INVESTIGATEUR,

JOURNAL

DE L'INSTITUT HISTORIQUE.

L'INSTITUT HISTORIQUE
A ÉTÉ FONDÉ LE 24 DÉCEMBRE 1833
ET CONSTITUÉ LE 6 AVRIL 1834.

TOME X. — II[e] SÉRIE.

DIX-SEPTIÈME ANNÉE.

PARIS,
A L'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT HISTORIQUE,
RUE SAINT-GUILLAUME, 9 (FAUBOURG SAINT-GERMAIN).
1850

L'INVESTIGATEUR.

TOMMASO GUIDI, dit MASACCIO,

Né en 1402, mort en 1443.

ÉCOLE ITALIENNE.

École florentine. — Voici venir un de ces hommes qui font époque dans l'histoire de l'art, le premier, selon Stendall, peut-être ici trop partial, qui passe du mérite historique au mérite réel. Tommaso Guidi naquit à *S. Giovanni di val d'Arno,* à 18 milles de Florence, en 1402, comme le prouve authentiquement Baldinucci, et non en 1401, comme prétend Lanzi; il était fils de ser Giovanni di Mone (*di Simone*), qui bien que notaire aimait aussi à cultiver la peinture, et petit-fils de Simone, de l'illustre famille des Guidi della Scheggia dont les membres ont joué un rôle important dans la république florentine. Le nom de *Tommaso*, réduit selon l'usage italien à celui de *Maso*, fut à son tour changé en celui de *Masaccio* sous lequel seul cet artiste est connu. Cet *augmentatif de mépris* ne doit point être pris pour une satire contre son caractère, car il était bon et serviable, mais bien pour le témoignage de ses bizarreries. Complétement indifférent à tout ce qui était en dehors de l'art, il ne pouvait se résoudre à s'occuper de la moindre affaire, et se serait presque laissé mourir de faim plutôt que de demander de l'argent à ses débiteurs.

Il est probable que Masaccio reçut de son père les premières notions de l'art, puisqu'on conserve encore dans l'église de S. Giovanni di val d'Arno, et dans la maison où il naquit, quelques essais qui datent de sa première jeunesse (1). Il se forma ensuite sur les ouvrages des sculpteurs Ghiberti et Donatello, et cultiva même leur art pendant quelque temps. On lui attribue un crucifix sculpté en bois, placé au-dessus de la porte de la sacristie de Sainte-Marie-Nouvelle de Florence. Brunelleschi lui montra la perspective dont Masaccio sembla plus tard prendre plaisir à affronter les plus grandes difficultés. Nul doute aussi que pendant le temps qu'il passa à Rome, il n'ait étudié l'antique, et reçu les conseils de

(1) Dans une note à l'édition de Vasari, de 1791, le P. Guillaume della Valle dit en parlant de ces peintures : « Parmi elles est une vieille femme qui file, laquelle me fit une telle impression par le naturel de son expression qu'après douze ans, il me semble encore la voir. »

Gentile da Fabriano, et de Vittore Pisanello (1). Pour la peinture, il fut l'élève favori de Masolino da Panicale (2).

Presque tous les premiers ouvrages de Masaccio sont perdus, et nous ne les connaissons que par la description qu'en a donnée Vasari. Ainsi, nous ignorons le sort d'un tableau du *Christ guérissant un possédé*, d'une *Annonciation* dont il avait enrichi l'église Saint-Nicolas de Florence. Nous ne sommes pas plus heureux pour plusieurs de ses fresques; le *saint Yvon de Bretagne* de la *Badia*, la *Trinité de Sainte-Marie-Nouvelle*, la *Vierge avec sainte Catherine et saint Julien*, et la *Nativité de Jésus-Christ* de Sainte-Marie-Majeure de Florence, n'ont laissé aucune trace, non plus que *la Vierge et plusieurs saints* qu'il avait peints pour l'église *del Carmine* de Pise (3), et *une femme et un homme nus*, de grandeur naturelle, qu'il fit à son retour à Florence. Ce fut après avoir exécuté ces divers travaux, qu'entraîné par l'amour de son art, Masaccio se décida à partir pour Rome. On pense que ce voyage eut lieu sous le pontificat de Martin V, c'est-à-dire avant 1431. Pendant son séjour dans la capitale du monde chrétien, Masaccio fut chargé par le cardinal titulaire (4), de décorer la chapelle de *la Passion*, dans la curieuse et primitive église de Saint-Clément (5).

(1) MAFFEI. *Verona illustrata.* T. III, p. 277.

(2) Masolino da Panicale, né en 1378, mort vers 1415, fut un homme moins célèbre encore par son talent que pour avoir été le maître du Masaccio. Il étudia d'abord la sculpture sous Lorenzo Ghiberti, mais il abandonna bientôt cet art pour se livrer tout entier à la peinture, nouvelle carrière dans laquelle il fut guidé par Gherardo Starnina. Les plus beaux titres de gloire de Masolino existent encore à Florence, à l'église del Carmine, dans la chapelle Saint-Pierre des Brancacci. Ces fresques représentent plusieurs traits de la vie du prince des apôtres, *la Vocation à l'apostolat, la Tempête, le Reniement.* et la *Tentation d'Adam et Ève.* Une grande figure de *saint Pierre*, peinte sur un pilier, a été détruite en 1675, lors de la construction de la somptueuse chapelle de Saint-Andrea Corsini. Le faire de Masolino est sec, mais son style est large, grandiose, animé; son coloris est harmonieux, son dessin plein de vigueur; enfin il paraît être le premier peintre qui se soit appliqué à l'étude du clair-obscur, cette partie de l'art si essentielle et si difficile. C'est par une erreur évidente que Vasari place en 1440 la mort de Masolino; nous savons d'une manière positive que les peintures *del Carmine* furent exécutées en 1415, et que la mort l'empêcha de les terminer; le Masaccio fut chargé de leur achèvement. Il vaut donc mieux en croire Baldinucci, qui le fait mourir vers 1415. Nous savons d'ailleurs qu'il mourut jeune, ne fût-ce que par la mauvaise épitaphe que nous a conservée Vasari:

Hunc puerum rapuit mors improba, sed tamen omnes
Pingendo senes vicerat ille priùs.

Cette qualification de *puer*, appliquée à un homme de 37 ans, est déjà bien assez ridicule; qu'eût-ce été si Masolino fût mort à 62 ans?

(3) On conserve, dans la sacristie de cette même église, une *Madone sur un trône entre saint Jean et saint Pierre*, ouvrage grandiose et caractéristique qui est attribué à Masaccio ou à son élève Filippo Lippi.

(4) Dans la liste des cardinaux de cette époque, on en trouve quatre qui furent titulaires de saint Clément, mais tout annonce que celui dont il est question ici fut Gabriele Condulmero, vénitien, qui plus tard fut pape sous le nom d'Eugène IV.

(5) Les fresques de Masaccio, à Saint-Clément, ont été publiées à Rome, in-f° in pl°, en 1809, sous ce titre: *Le pitture di Masaccio esistenti in Roma nella basilica di San Clemente, colle teste lucidate del sig. Carlo Labruzzi, e pubblicate da Giovanni dall' armi.* Les sujets en-

Masaccio y représenta le *Crucifiement de Jésus-Christ*, et divers traits de la *vie de sainte Catherine d'Alexandrie*. La *Décollation de la Sainte*, et surtout *le Déluge d'Alexandrie*, conservent encore les traces de l'ancien style ; mais dans son plus beau temps, la peinture a produit peu de chefs-d'œuvre comparables à *la Dispute* et au *Supplice des roues* (1).

tiers sont gravés au simple trait, et de petite proportion, et toutes les têtes séparément en grand en manière de crayon. L'ensemble de l'intérieur de la chapelle a été plus récemment gravé au trait par Ferrari et Fontana.

(1) Le fond de la chapelle est occupé par le *Crucifiement*, composition considérable, dans laquelle on admire surtout le groupe de la Vierge soutenue par les saintes femmes, et la figure de la Madeleine embrassant le pied de la croix. La partie supérieure de cette fresque est très-endommagée par le temps.

Les parois latérales sont partagées en deux rangées de peintures. Sur la muraille de gauche sont cinq sujets dont les trois premiers forment la rangée supérieure.

1° *La dispute de sainte Catherine avec les docteurs païens devant l'empereur.* Dans le fond, par une fenêtre ouverte, on aperçoit une seconde scène, la *Sainte exhortant ces mêmes docteurs, qui, convertis par elle, sont jetés dans les flammes par ordre de l'empereur.* On croit que cet empereur est Maxence ou Maximinus Daza. Dans cette fresque, comme dans toutes les autres, Masaccio a couvert ses personnages des costumes de son temps. Cette peinture, ainsi que je l'ai dit, est digne non-seulement du plus beau temps de Masaccio, mais encore des plus beaux temps de la peinture.

2° Les mêmes éloges peuvent être donnés à la fresque voisine, *sainte Catherine exposée au supplice des roues.* La Sainte est placée entre deux roues dentelées qui doivent la déchirer, mais un ange descendant du ciel brise les instruments de torture, dont les éclats blessent et renversent plusieurs des bourreaux. Il est impossible de rendre avec plus de force et de vérité le contraste de l'effroi des bourreaux, et du calme de la sainte. L'empereur, reconnaissable au costume qu'on lui a déjà vu dans *la dispute*, est placé à un balcon et témoigne son étonnement à la vue du miracle.

3° Dans *la décollation de la sainte*, Masaccio a suivi plus servilement les errements des anciens maîtres, ses prédécesseurs. La pose de la sainte agenouillée est impossible ; le bourreau est placé sur un plan beaucoup trop éloigné pour pouvoir l'atteindre ; enfin, rien de plus primitif que la rangée de soldats qui assistent au supplice, cachés presque entièrement par leurs énormes boucliers. La tête du bourreau a été martelée en signe de haine par quelque dévot trop zélé. Dans le fond du tableau sont deux autres petites scènes, *un ange emportant au ciel l'âme de la Sainte*, sous la forme d'un enfant, et la *Mise au tombeau de sainte Catherine sur le sommet du Sinaï.*

Les deux sujets supérieurs sont la *Sainte devant les idoles*, et la *Sainte après sa mort.* La paroi de droite, qui a surtout souffert, ne présente que trois sujets, dont deux à la rangée inférieure :

1° *La mort d'un Saint inconnu ;* le bas en est détruit ;

2° *Le déluge d'Alexandrie.* On ne peut douter que cette fresque ne représente le châtiment envoyé par Dieu à Alexandrie, après que l'empereur Maxence y eut fait massacrer plusieurs centaines de chrétiens. Le peuple effrayé leur donna la sépulture, et le fléau cessa. Cependant Catherine demandait au Ciel de partager avec eux la gloire du martyre, et elle se mit à prêcher par la fenêtre de sa maison. Masaccio l'a représentée ainsi ; la maison est supportée par des arcades, sous lesquelles sont des monceaux de cadavres ; au fond sont plusieurs cavaliers contemplant avec effroi cette scène de désolation. Cette fresque, plus qu'aucune autre des peintures de Saint-Clément, conserve des traces de style gothique.

La peinture supérieure, partagée par une fenêtre, représente *la Sainte guérissant un enfant à la prière de sa mère.*

Chacun des quatre compartiments de la voûte renferme *un docteur et un évangéliste*, qui ont presque seuls échappé aux outrages des restaurations. A l'intérieur du grand arc, qui forme

Ces fresques maladroitement et trop souvent restaurées ont perdu une grande partie de leur mérite original; cependant plusieurs têtes qui ont été moins retouchées suffisent encore pour donner la mesure du talent de l'artiste. Les docteurs et les évangélistes de la voûte sont intacts, et conservent encore vierge la touche originale du maître (1).

Plusieurs tableaux en détrempe que Masaccio fit à la même époque, se sont égarés ou ont été détruits au milieu des bouleversements de Rome; au xvi° siècle, il en existait cependant encore un à Sainte-Marie-Majeure, dans une petite chapelle près la sacristie; il représentait le pape Martin V, accompagné de l'empereur Sigismond II et de plusieurs saints, traçant avec une pioche le plan de l'église. « Un jour, dit Vasari, Michel-Ange donna en ma présence les plus grands éloges à ces figures qui, disait-il, devaient être vivantes au temps de leur auteur. »

Masaccio quitta Rome vers 1434, pour retourner dans sa patrie, où venait de rentrer son protecteur Cosme I; lorsqu'il revint à Florence, son maître était mort, laissant inachevée la chapelle des Brancacci dans l'église *del Carmine;* Masaccio fut chargé de la terminer. Avant d'y mettre la main, et comme pour prouver d'avance ce dont il était capable, il commença par peindre dans un autre endroit de la même église un *saint Paul* qui a été détruit en même temps que le *saint Pierre* de Masolino. A cette époque, l'église *del Carmine* ayant été consacrée, Masaccio représenta cette cérémonie à la terre verte, au-dessus de la porte qui conduit au couvent. Nous devons d'autant plus regretter la perte de cette fresque qui a également disparu, que Masaccio y avait introduit les portraits de divers personnages illustres de son temps, entre autres ceux de Brunelleschi et de Masolino da Panicale. Enfin, il attaqua cette chapelle qui devait devenir son plus beau titre à l'immortalité. Les sujets qu'il peignit sont, à l'exception de la *Punition d'Adam et Ève*, tirés de la *vie de saint Pierre* (2). Plu-

l'entrée de la chapelle, sont peintes les têtes des douze Apôtres; enfin au-dessus, dans les tympans, est une *Annonciation* où *Marie* se montre réellement pleine de grâces.

(1) C'est à tort que quelques auteurs accusent Baldinucci d'avoir attribué à Giotto les peintures de Saint-Clément; cet historien dit qu'elles sont de Masaccio, mais qu'un certain Giulio Mancini en fait honneur à Giotto, dans un *Traité de peinture resté manuscrit.*

(2) Raphaël ne dédaigna pas de reproduire presque entièrement, dans *ses loges, l'Adam et Ève chassés du Paradis terrestre;* il eut seulement soin de corriger le dessin de la jambe droite d'Adam, laquelle n'était point irréprochable; quant à l'expression, il était impossible de rendre avec plus de perfection les nuances de la honte et du repentir.

Saint Pierre baptisant la foule est surtout célèbre par la fameuse figure du *trembleur;* c'est un homme qui vient de quitter ses vêtements, et qui grelotte de froid avec tant de vérité qu'on ne peut le regarder sans frissonner.

Dans *saint Pierre et saint Jean, guérissant deux infirmes par l'interposition de leur ombre,* on vante l'expression profonde de foi, d'admiration et de reconnaissance des deux estropiés.

Rien de plus noble que le Christ de la *Vocation de saint Pierre.*

Deux fresques sont consacrées à la *Captivité de saint Pierre :* la première nous le présente visité dans sa prison par saint Paul; dans l'autre, on le voit délivré par un ange resplendissant de lumière.

La grande et belle fresque de la *mort de saint Pierre,* offre un sujet double : à droite, on

sieurs de ces peintures avaient été commencées par Masolino, et furent terminées par Masaccio. Les deux principales fresques, la *Mort de saint Pierre*, et la *Résurrection d'un Enfant* sont celles où il développa surtout ces qualités sublimes qui lui ont assuré une place au premier rang parmi les artistes du xve siècle. Il n'avait pas encore terminé la dernière qui fut achevée plus tard par Filippino Lippi, quand une mort impitoyable vint l'enlever en 1443, âgé seulement de 41 ans.

Masaccio, comme tant d'autres jeunes gens de cœur et de génie, mourut empoisonné... Par qui? C'est ce que l'Histoire ne nous a point révélé; mais c'est sans doute à la jalousie qu'il faut attribuer cet exécrable forfait. A cette époque, Florence, la ville des Gibelins, ne voyait que trop souvent le stylet et le poison à l'ordre du jour, quand il s'agissait de se débarasser d'un rival en gloire ou en amour.

Quand Brunelleschi apprit la mort de Masaccio : C'est, s'écria-t-il, la plus grande perte que l'art ait pu faire.

Peu célèbre pendant sa vie, Masaccio fut enterré sans honneurs dans l'église *del Carmine* (1). Plus tard, les poëtes s'exercèrent à l'envi à lui composer des épitaphes; la meilleure est d'Annibal Caro :

> Pinsi e la mia pittura al ver fù pari;
> L'atteggiai, l'avvivai, le diedi il moto,
> Le diedi affetto; insegni il Buonarotto
> A tutti gli altri, e da me solo impari.

Des deux derniers vers, il ne faudrait pas conclure avec M. Roger de Beauvoir (2), que Masaccio ait été le maître de Michel-Ange, né seulement en 1474 ; Masaccio a été le maître de Michel-Ange comme il l'a été de tous

voit Néron condamnant à mort saint Pierre et saint Paul. A aucune époque, aucun pinceau n'eût rendu avec une vérité plus frappante l'emportement du tyran, tout en conservant à ses traits la dignité empreinte sur les médailles antiques, le noble courage des martyrs, la triste et sombre obéissance du préteur chargé d'exécuter le jugement inique. A gauche, nous assistons au crucifiement de saint Pierre; nous y trouvons d'admirables études de nu dans le saint et ses bourreaux; les spectateurs du drame sont couverts de draperies que plus tard Andrea del Sarto n'eût pas désavouées. L'événement ne saurait être représenté avec plus de clarté; rien d'inutile, rien d'oublié de ce qui pouvait être nécessaire à l'action; les groupes sont motivés, enchaînés, distribués sans nuire à l'intérêt du fait principal. Le coloris bien ménagé dans ses dégradations, et plus moelleux qu'il n'avait été jusqu'alors, répond au mérite des autres parties de l'ouvrage. Nous ne donnerons pas les mêmes éloges à l'architecture qui forme le fond du tableau; si la perspective est exacte, la composition est au moins singulière, pour ne pas dire impossible.

L'autre grande fresque est également double : à droite on voit *saint Pierre assis sur la chaire épiscopale*, honoré par les religieux du couvent *del Carmine;* à gauche, l'*Apôtre, accompagné de saint Paul, ressuscite un jeune homme* en présence d'une nombreuse assemblée. Parmi les miracles opérés par les Apôtres, et cités dans leurs actes, il n'est nullement question de la résurrection d'un jeune homme par saint Pierre et saint Paul; Masaccio aura tiré ce fait de quelque ancien légendaire complétement oublié aujourd'hui. Les figures de la chapelle des Brancacci sont deux tiers de nature. Ces fresques ont été gravées par Carlo Lasinio.

(1) Le buste de Masaccio par le célèbre sculpteur moderne Carlo Finelli, est placé dans la protomothèque du Capitole.

(2) Italie pittoresque. Musées.



les grands peintres de la fin du xv[e] siècle et du commencement du xvi[e], qui ne cessèrent d'étudier ses fresques à l'église *del Carmine*, devenue le rendez-vous de tous ceux qui, dans les progrès que ce peintre avait fait faire à l'imitation, voyaient les pas nouveaux qu'elle était encore appelée à faire (1). Un seul peintre, Filippo Lippi, fut réellement élève de Masaccio, dont il saisit le faire avec une telle perfection, qu'il est souvent fort difficile de distinguer les ouvrages du maître de ceux de l'élève.

« Raphaël lui-même, dit Vasari, nous a montré et l'estime qu'il avait pour ces peintures, et le parti qu'il en avait tiré.... Son *Adam et Ève*, des loges du Vatican, et l'ange qui tient l'épée flamboyante sont plus que de simples souvenirs du même sujet traité par Masaccio. »

Raphaël copiant Masaccio ! N'est-ce pas là le plus beau tribut payé à son génie ? C'est une sorte de réparation que le destin a accordée à Masaccio et à la postérité, que d'avoir sauvé les admirables chefs-d'œuvre *del Carmine* du terrible incendie qui dévora l'église entière en 1771, et n'épargna que la seule chapelle des Brancacci.

Toutes les qualités qui constituent le grand peintre se retrouvent dans Masaccio. Mengs le place au premier rang parmi ceux qui tracèrent à l'art une route nouvelle, et dit que la vue de ses œuvres et de celles du Frate donna à Raphaël les premières idées de l'art du clair-obscur, que jusque là il avait complétement ignoré. Le premier, il sut, qu'on me pardonne cette expression d'atelier en faveur de son énergie, il sut *camper* d'aplomb ses figures, qui chez ses prédécesseurs posaient presque toujours sur la pointe des pieds. Ses raccourcis sont admirables, ses poses variées ; les nus que les anciens maîtres évitaient le plus possible d'attaquer, sont traités avec une vérité et un art infini. Certaines têtes, telles que celles de sainte Catherine, de la *dispute* de saint Clément, montrent que, né cent ans plus tard, Masaccio eût été un rival redoutable pour Raphaël lui-même. Il fut encore le premier à donner aux draperies des plis amples et majestueux, à en bannir ces détails mesquins qu'on y prodiguait avant lui ; il avait su joindre à une entente parfaite de la perspective et au style simple et naïf de son siècle plus de pensée, plus d'expression, plus de variété d'ajustements, plus de vigueur de ton; son coloris est riche, vrai, harmonieux et plein de relief.

« Masaccio, dit Borghini, est celui à qui doivent avoir obligation tous les peintres qui sont venus et qui viendront après lui ; le premier il a ouvert la voie vers la bonne et moderne manière de peindre, et détruit une grande partie des imperfections et des difficultés de l'art ; il fut le premier qui donna de la beauté aux attitudes, de la noblesse, du relief et de la grâce aux figures, enfin il traita les raccourcis mieux qu'aucun de ses devanciers. »

(1) Cellini rapporte avoir appris de Torrigiani, que Michel-Ange et lui allant, dès leur enfance, dessiner dans la chapelle del Carmine, Michel-Ange avait coutume de se moquer des autres travailleurs ; mais que lui, Torrigiani, moins endurant, avait appliqué sur son visage le coup de poing dont il garda toute sa vie la cicatrice. Benv. Cellini, *Vita*. I, 31.

« Il n'a pas moins peint l'âme que le corps de ses personnages, a dit Raphaël Mengs. » Enfin, pour résumer en un seul mot tous les éloges dont fut digne le grand homme, disons avec Vasari, que tout ce qu'on avait fait avant lui était peint, que tout ce qu'il a fait est vrai et animé comme la nature même (1).

RENSEIGNEMENTS.

Les ouvrages de Masaccio sont en très-petit nombre. Le Musée du Louvre n'en possède aucun. La grande galerie de Florence ne nous offre que son *portrait* peint à fresque sur une tuile. Nous ne trouvons rien de ce maître à la galerie Pitti, et à celle de l'Académie des Beaux-Arts il n'en existe qu'un seul, mais de premier ordre, *la Vierge, l'Enfant, sainte Anne et un chœur d'Anges*, tableau que Masaccio avait fait pour l'église Saint-Ambroise. D'Agincourt a publié un tableau sur bois qui, à la fin du siècle dernier, faisait partie de la collection de M. Curti Lepri, à Rome, un des *Miracles de saint Zénon ressuscitant un enfant*.

La Pinacothèque de Munich renferme une *Tête de moine*, peinte à fresque, un *saint Antoine de Padoue convertissant un hérétique*, et le *portrait* du peintre vêtu de la barrette rouge des Florentins, comme Dante et Pétrarque, tableau peint sur bois à la détrempe.

Outre les deux grands recueils des chapelles Saint-Clément et del Carmine, une suite de fac-simile de dessins de Masaccio, a été gravée par N. Strixner.

NOTICE

SUR JEAN-FRANÇOIS CELLIER, AVOCAT AU PARLEMENT, BAILLY DE L'EGLISE DE PARIS.

La commune de Lageri, près Ville-en-Tardenois, petit village qui dispute à Châtillon la gloire d'avoir donné naissance au pape Urbain II, possédait au XVIIe siècle une fabrique de draps ancienne et renommée, qui fut la source de la fortune de la famille Cellier.

Gilles Cellier eut trois fils ; le dernier, Robert, quitta Lageri et vint s'établir à Paris, à l'époque où le règne de Louis XIV, sous le ministère de Colbert, commençait à briller de son plus grand éclat. Il épousa, en 1665, Bonne Pol-

(1) Masaccio eut un frère nommé Giovanni, qui exerça également la peinture, mais dont les œuvres ne sont point parvenues jusqu'à nous. BALDINUCCI. Decen. IV, p. 1.



let, filleule de la présidente Barillon; elle ne possédait que mille livres, mais la famille Barillon ajouta cinq mille livres à la dot. Robert Cellier exerça l'état de tapissier dans la rue Sainte-Aveye; cette profession, favorisée par le luxe dont la magnificence de la cour propageait le goût dans la capitale, lui réussit tellement, qu'en 1692 il acheta, moyennant 48,000 livres, une charge de contrôleur des rentes de la ville de Paris.

Robert Cellier transmit sa charge à l'un de ses enfants, François Cellier; celui-ci épousa Louise Hutreau, fille d'un riche brasseur de la rue Saint-Victor, qui, en mourant, en 1736, lui laissa toute sa fortune, à la charge de legs aux pauvres malades de sa paroisse, aux Enfants-Trouvés, à l'hôpital des Petites-Maisons, et à quelques ordres religieux. Du mariage de François Cellier avec Louise Hutreau naquirent trois filles et deux fils; ceux-ci furent élevés chez les Jésuites au collége de Clermont, devenu le collége de Louis-le-Grand, où ils furent les condisciples de Voltaire; mais, bien différents de ce philosophe incrédule, ils conservèrent toujours les sentiments pieux qu'ils avaient puisés dans une éducation chrétienne.

L'un d'eux, Jean-François Cellier, qui fait l'objet de la présente Notice, né à Paris vers 1705, embrassa la carrière du barreau ; il se livra avec ardeur à l'étude, aussi fut-il un des avocats consultants les plus occupés de la capitale. Les minutes de ses Mémoires ont été conservées ; ils sont écrits avec une simplicité, une clarté et une force de logique remarquables ; ils nous attestent sa grande érudition et la solidité de son jugement : aucun détail oisif, rien pour l'effet, pas un mot qui ne soit essentiel à la discussion et qui ne tende à la solution. Ils nous montrent en même temps que la clientèle la plus distinguée par la science et la fortune affluait à son cabinet.

Il est consulté relativement aux droits de l'évêché de Beauvais sur la terre de Roufflers, et de l'évêché d'Angoulême sur celle de Larochefoucault ; sur l'interprétation des contrats de mariage du duc de Villeroy et du prince de Soubise, sur le contrat d'échange de la seigneurie d'Amboise entre le roi et le duc de Choiseul ; sur les dots des filles du maréchal de Biron, sur l'usufruit cédé par le duc de Mazarin au duc de la Meilleraie son fils sur la liquidation de la succession de la duchesse de Lesdiguières, sur le retrait lignager exercé par le duc d'Aremberg, et dans une foule d'affaires contentieuses d'un grand intérêt.

Il est même quelquefois constitué l'arbitre des parties ; c'est ainsi qu'un arrêt du conseil de 1756 le désigne avec les sieurs Dains, Tenniers et Labrousse, comme commissaires du roi à l'effet de régler les droits de la succession du marquis de Gamache ; qu'un autre arrêt le commet avec M. de Lamonnoye pour vider les différents de la famille de Barbette au sujet d'une donation d'Alexandre Duguery en faveur de sa petite-nièce. C'est à lui que la famille du marquis de Rothelin s'en rapporte pour liquider la communauté qui avait existé entre le marquis et sa femme.

La confiance que M. Cellier inspirait par son savoir et par la rectitude de

son jugement, n'était pas limitée au ressort dans lequel il exerçait sa profession, car le 28 avril 1767 deux avocats, les sieurs Gros et Lateux, lui écrivirent de Boulogne-sur-Mer que, chargés du blanc-seing de M. de Montbrun et de sa sœur pour terminer à l'amiable d'anciennes contestations qui les divisaient, ils le priaient de prendre communication du projet de réglement qu'ils avaient dressé, de se prononcer sur les points résolus par eux, afin que les parties ne les fatigassent pas de leurs plaintes ; car, disait la lettre, « c'est un frère et une sœur qui sont brouillés depuis plusieurs années et qui sont fort entiers dans leurs prétentions. » Les avocats de Boulogne terminaient ainsi : « Quant aux autres questions, nous vous prions de les examiner avec la plus grande attention, parce que votre avis doit avoir la force d'un arrêt et nous servir de loi pour remplir les blancs-seings qui nous ont été confiés. Votre mérite nous assure d'avance de la justesse des décisions que vous nous donnerez. » Des témoignages de confiance comme ceux-là valent mieux que des éloges.

Les nombreuses occupations de M. Cellier et le soin qu'il apportait à ses travaux ne lui permettaient pas toujours de donner aux parties qui le consultaient une solution aussi prompte qu'ils l'eussent désiré, témoin cette présidente Le Mairat de Saint-Maurice, que nous présumons, il est vrai, avoir été une plaideuse non moins importune que spirituelle, et qui s'exprimait ainsi dans une lettre du 10 avril 1774 : « J'ai eu l'honneur de vous écrire, Monsieur, plusieurs lettres et je n'ai reçu aucune réponse; j'ai été à Paris pour vous voir et je ne vous ai point vu; j'ai demandé avec instance une audience et je ne l'ai point obtenue. Voici encore une lettre; serai-je plus heureuse? Après tous les petits évènements ci-dessus, la question n'est pas trop déplacée et la réponse fort nécessaire; car enfin, Monsieur, il s'agit de me dire si vous voulez être mon juge ou non. Je commence à croire que vous ne vous en souciez point, et je vous avoue que j'en suis fâchée, car je ne connais pas un plus honnête homme que vous. Vous pouvez croire à un hommage rendu par une femme aussi parfaitement mécontente qu'il soit possible de l'être, et qui, si elle avait eu l'honneur de vous voir, ne se serait point amusée à caresser son juge, mais bien à lui demander raison d'un bel et bon déni de justice, auquel elle n'entend plus rien. Si vous vous fâchez, tant mieux : c'est précisément mon intention ; je serais bien aise de voir quel effet produira sur vous cette nouvelle situation de votre âme, si l'indignation ne vous engagerait pas à lancer un jugement. Encore un coup, Monsieur, jugez-moi; la position actuelle des affaires l'exige. J'en appelle à votre probité; je dirai plus, aux sentiments de religion dont vous vous faites gloire de suivre les maximes. Vous voyez que je prends mon sérieux. Une réponse, je vous en conjure, ou bien j'entendrai votre silence. Alors je vous prierai de me rendre mes engagements, et j'irai tout bonnement en justice réglée. C'est mon dernier mot. Ainsi, croyez-moi, une réponse sous huitaine, ou votre silence me paraîtra l'acte du mépris le plus décidé. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante, Saint-

Maurice-Le-Mairat. — *P.-S.* Mon adresse, car la réponse doit être immanquable, à madame la présidente Le Mairat, au château de Bruyère-le-Châtel, près Arpajon, à Arpajon. » — Il s'agissait de la mouvance du fief du colombier de Guisserai, relevant de la terre de Bruyère ; l'épître fut lue et exaucée, car Mme Le Mairat obtint un avis motivé en vingt-deux pages, qui lui donnait raison sur un point et tort sur un autre.

La campagne même n'était pas toujours un refuge assuré contre les instances des plaideuses jalouses d'exposer elles-mêmes leurs prétentions et leurs moyens au jurisconsulte Cellier. Il avait été prié de donner son opinion sur le retrait d'une terre que le marquis d'Asfeld voulait faire exercer par sa femme, en lui faisant souscrire une contre-lettre. La marquise d'Asfeld, après lui avoir témoigné ses inquiétudes, ajoute : « J'ai demandé quelque temps pour me consulter, si vous voulez néanmoins avoir la complaisance de m'indiquer un jour où je pourrias ne pas vous être importune, je me rendrais à votre campagne pour vous exposer l'état des choses, prendre un petit mot d'avis de vous, qui fera ma loi pour terminer. Je vous aurai une obligation infinie d'avoir cette complaisance, parce qu'il m'est bien difficile de faire des détails de cette nature par écrit.

» De plus, vous voyez que me voilà plaideuse dans toutes les règles, et c'est un aussi grand plaisir pour une plaideuse de voir son avocat que pour une dévote de voir son directeur. Il est pourtant vrai que je n'ai pas besoin d'être ni l'une ni l'autre pour avoir une satisfaction infinie à vous renouveler les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc. »

La campagne dont on vient de parler est une propriété appelée La Corbie, située à l'extrémité d'un faubourg de la petite ville de Daumartin ; elle fut achetée par M. Cellier pour y passer ses vacances près de son frère, curé prieur de Long-Périer, homme très-pieux et très-instruit, qui a laissé un commentaire manuscrit de la Bible. La Corbie avait été un rendez-vous de chasse du maréchal de Saxe ; on y voyait une statue qui avait servi au maréchal de point de mire pour s'exercer au tir. La tradition populaire ajoute qu'un de ses passe-temps consistait à faire attacher des enfants aux ailes d'un moulin à vent qui touche à la propriété, et de les voir ainsi tourner. On présume que ces goûts ne furent pas ceux du jurisconsulte laborieux qui lui succédait dans cette retraite paisible. M. Cellier y fit bâtir une assez vaste habitation pour y recevoir sa famille et ses amis. La situation en était heureuse et la vue admirable, car des fenêtres on aperçoit dans le lointain le soleil se lever sur la forêt de Compiègne et dorer les ruines de cette tour de Montepiloy, qui fut témoin de la valeur de Jeanne d'Arc ; plus près, les clochers de Senlis, les jardins d'Ermenonville, les flèches en pierres sculptées d'Eve et de Montagny, et le joli portail en style de la renaissance de l'église d'Othis, consacrée par Rose, cet évêque qui présida la procession de la Ligue.

Les relations de M. Cellier au barreau existaient particulièrement avec messieurs de Lambon, de Lamonnoye, Montrot d'Outremont, Aubry, Gerbier, Le-

gouvé, Lherminier, Armand, Cochet, Durand et Guéeau de Reverseau ; ces trois derniers furent ses camarades de conférence ; une liaison plus intime l'attachait à M. de Reverseau qui, un jour, en lui adressant de la campagne la note du travail à préparer, lui écrivait : « Voici, mon très-cher, la matière de nos conférences ; tu y trouveras de quoi t'exercer pour une partie de tes vacances. La tâche que je me suis donnée est à peine commencée ; il est bien difficile d'allier les soins d'un maître de maison avec les occupations du cabinet ; je ferai de mon mieux cependant pour en tirer parti. Nous avons perdu en Beauce notre ami Cochet, qui partit d'ici samedi dernier ; il s'est donné tout l'exercice que peut prendre le chasseur le plus obstiné ; ce n'était pas cependant le succès qui l'animait, car il a fait plus de peur que de mal à notre gibier ; il faut avouer qu'il se défend bien dans ce pays-ci, qui est couvert de bois impossibles à pénétrer. Je serais bien charmé, mon cher, que tu viennes quelque jour juger par toi-même de la disposition des lieux. Tu ne peux pas me faire un plus grand plaisir que de faire cette partie dès cette année avec quelqu'un de nos amis communs. Fais-moi part, je te prie, mon cher, de tes amusements et regarde-moi comme un de ceux qui te sont le plus attachés et qui t'aiment le plus véritablement. Guéeau de Reverseau. » — Je me suis plu à copier cette lettre, parce qu'elle montre la véritable confraternité qui régnait au barreau, et par quelles distractions les avocats cherchaient pendant les vacances ce repos qui prépare à de nouveaux travaux, sans jamais perdre de vue les devoirs de leur profession ; car la note des matières à préparer pour les conférences nous montre combien leurs études étaient sérieuses et variées ; elles ne se bornaient pas au droit romain, elles embrassaient toutes les parties du droit et elles avaient entre autres avantages celui de donner aux avocats l'occasion de se consulter dans des affaires délicates, ainsi qu'en témoigne une lettre de M. de Trudaine, du 12 février 1738, à M. Cellier : « Il me tombe sous les mains, Monsieur, lui écrivait-il, une affaire qui peut mériter attention, parce qu'il s'agira apparemment de décider si les engagistes par avancement peuvent déguerpir les portions de domaine dont ils se sont rendus adjudicataires aux enchères. Vous me ferez un sensible plaisir d'examiner et l'affaire et la question, après quoi nous pourrons consulter la conférence. Vous connaissez tous les sentiments avec lesquels je suis, etc., Trudaine. »

M. Cellier n'avait négligé ni l'étude si indispensable et si laborieuse des coutumes, ni celle non moins variée des ordonnances et arrêts ; ses consultations et les manuscrits nombreux qu'il a laissés sont pleins de cette érudition qui révèle en lui la science universelle du droit. Nous signalerons parmi les ouvrages qu'il avait composés, mais que sa modestie ne lui permit pas de publier, un traité in-folio des successions, — un traité in-folio des domaines. Malheureusement ce grand ouvrage, qui paraît avoir été une des principales préoccupations de sa vie, est resté très-imparfait ; un certain nombre seulement de chapitres ont été remis au net, d'autres sont restés à l'état de brouillon, pour

d'autres il n'existe que des documents recueillis avec soin ; parmi eux nous remarquons la copie des rapports faits par M. l'intendant Phelippeaux pour l'éducation du Dauphin sur la généralité de Paris, rapports qui contiennent un exposé très-complet de l'organisation administrative, ecclésiastique et judiciaire, ainsi que l'état des produits de toute nature de cette généralité.

Le troisième ouvrage de M. Cellier, ouvrage qui n'est pas sans rapport avec le précédent, est un traité in-folio du pouvoir souverain touchant les choses ecclésiastiques ; il est écrit sous l'inspiration de l'esprit parlementaire de cette époque, dans les principes d'un gallicanisme très-prononcé. Après avoir énoncé qu'on doit se soumettre à l'autorité du prince, non-seulement par nécessité, mais encore par conscience, parce qu'il tient dans son royaume la place de Dieu même, il ajoute : « Il y a néanmoins des occasions où un sujet sert son prince d'une manière bien efficace en refusant de lui obéir ; la fermeté et le courage dont il faut payer en ces circonstances délicates est le tribunal le plus noble et en même temps le plus utile qu'on puisse fournir à l'État. On doit surtout cette espèce de dévouement au maintien de nos précieuses libertés et de toutes les lois fondamentales de l'État. Le magistrat y est d'autant plus autorisé que, quoique choisi par le prince, il est officier de l'État et que le prince lui-même ne peut entamer tous ces droits et ces priviléges qui forment l'intégrité de sa couronne. » En citant ce passage, j'ai voulu faire remarquer que, même au temps de la plus grande puissance de nos rois, le Parlement plaçait les lois fondamentales au-dessus de cette souveraine autorité, et se regardait lui-même comme le contrepoids nécessaire du pouvoir temporel, soit qu'il fût exercé par le prince, soit qu'il le fût par l'Église.

Je ne dois pas ranger parmi les ouvrages de M. Cellier, un projet d'édit sur les greffes des hypothèques, en quatre-vingt-trois articles. Néanmoins sa coopération dans ce travail en fait une des œuvres capitales de sa carrière de légiste. Voici ce que lui écrivait à ce sujet, le 22 septembre 1762, M. Trudaine : « J'ai l'honneur de vous envoyer, Monsieur, une copie du projet d'édit concernant les greffes des hypothèques, tel qu'il a été rédigé d'après nos dernières conférences; M. le contrôleur général, qui ne perd point cet objet de vue, vous prie de vouloir bien vous en occuper ces vacances, afin que nous soyons en état de conférer de nouveau après la Saint-Martin. Peut-être les réflexions nouvelles que nous avons tous faites nous mettront-elles en état de donner la dernière main à un projet beau en lui-même, mais dont nous ne saurions trop nous occuper pour parer aux inconvénients qui peuvent en résulter. » Ce projet, destiné à assurer la publicité des hypothèques, paraît avoir été abandonné par les mêmes considérations qui, sous Louis XIV, avaient déterminé en 1674 à révoquer l'édit du mois de mars 1673, qui avait déjà tenté d'établir cette publicité. La lettre de M. Trudaine à M. Cellier montre combien on jugeait alors difficile l'application de ce système.

Nous citerons ensuite, parmi les manuscrits de M. Cellier, un Traité des fiefs,

un Exposé des institutions du droit français, un Commentaire de l'ordonnance de 1667 qui offre un tableau abrégé des juridictions et de l'organisation judiciaire à cette époque; un Traité des droits du souverain sur les rivières et leur police, travail qui, sans doute, devait servir à son grand ouvrage sur le domaine; un Traité des effets des actes passés à l'étranger; un Traité de la communauté, un autre de la complainte et de la prescription. La plupart de ces petits traités, quoique conçus avec méthode et témoignant d'une érudition peu commune, nous paraissent avoir été plutôt des études ou analyses que des ouvrages destinés par leur auteur à la publicité, nous dirons la même chose de deux volumes d'arrêts recueillis sur diverses matières.

L'avocat Cellier abandonna de bonne heure la plaidoirie pour se livrer à la consultation. Ce n'est pas qu'il n'ait pu réussir à se faire écouter avec fruit : une exposition claire, une discussion brève et solide sont toujours appréciées. Quoique naturellement froid, il n'a cependant pas manqué de mouvements éloquents ; je pourrais en citer pour exemple sa plaidoirie pour le sieur Lemmonier, lieutenant-général de la ville d'Angoulême, poursuivant l'interdiction de la dame de Rouffiac, sa belle-mère.

M. Cellier habitait, dans la rue de la Verrerie, une maison en face les coches de Strasbourg; mais ayant été nommé bailly de l'église de Paris, il vint demeurer dans le cloître. Ses attributions étaient de juger en premier ressort les causes civiles, criminelles et de police, dans toute l'étendue du cloître, et celles relatives aux censives de messieurs du chapitre ; il exerça plusieurs années ces honorables fonctions. Lors de sa dernière maladie, qui fut longue et douloureuse, l'archevêque, Mgr de Beaumont, qui lui témoignait une véritable affection, lui envoyait sa voiture pour lui procurer le seul exercice que son état de souffrance lui permettait encore de prendre. Il mourut à 72 ans, en 1777. Comme plusieurs savants passionnés pour la retraite et l'étude, il ne se maria point et eut pour héritières sa sœur et sa nièce. Il laissait une belle fortune, huit mille livres de revenu en divers placements et rentes ; cinq maisons dans Paris, deux loges au marché Saint-Laurent et sa maison de campagne de La Corbie ; cette dernière propriété était la seule qui ne lui vint pas de sa famille et qui fût le fruit de son propre travail ; il est vrai qu'il y avait dépensé des sommes assez considérables ; puis alors les consultations n'étaient pas rémunérées comme elles le sont aujourd'hui. Le 13 mai 1755, son clerc Meraud donne quittance à M. le marquis de Versailliers de 216 livres, tant pour messieurs les consultants que pour la mise au net du mémoire fait pour madame la marquise de Bellacueil sur l'interprétation de différents baux. Le mémoire a 36 pages de la main de M. Cellier, d'une écriture assez fine.

Je termine cette Notice par quelques passages d'une lettre qu'un des confrères de M. Cellier écrivait, le 4 novembre 1777, après la mort de ce jurisconsulte, à M. l'avocat général Séguier : « Ses réponses étaient en général précises et laconiques, on y reconnaissait le style de la loi, et leur sagesse leur en attribuait

l'autorité; il joignait à l'esprit de conciliation, qui prévient les procès, les ressources de la science et du raisonnement pour les défendre. Tout le monde a connu les qualités éminentes qui attiraient en foule chez ce jurisconsulte les clients les plus distingués par leur rang et par leur naissance. Mais on ne sait peut-être pas assez que, bornant ses désirs à remplir le plus dignement les pénibles devoirs de son état, il n'aspira point à d'autres avantages qu'à celui de servir utilement la société. La modestie était le fond de son caractère; jamais homme fut moins empressé à se produire, il ne dut sa haute réputation qu'à son mérite. » Et plus loin : « Toute sa vie a été, si je puis m'exprimer ainsi, un excellent traité de philosophie pratique; elle prenait sa source dans une piété solide et éclairée, dont les sentiments l'ont soutenu dans ses travaux et lui ont offert la plus précieuse des consolations dans la longue maladie qui a terminé sa carrière.

A. Carra de Vaux, *membre de la 3e classe.*

REVUE D'OUVRAGES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

DICTIONNAIRE GÉNÉRAL ITALIEN-FRANÇAIS DE BUTTURA,

Entièrement refait sur un nouveau plan, et augmenté de plus du double,

Par M. A. RENZI (1).

Un préjugé qu'on ne s'avoue pas, mais qui n'en est pas moins général, fait regarder la composition d'un *Dictionnaire* comme une spéculation, et il est rare qu'on donne à son auteur d'autre mérite que celui du dévouement et de la patience. Quelque commune que soit cette injustice, il se trouve néanmoins de hommes sérieux et capables, qui se montrent moins ingrats et plus équitables, qui savent apprécier ce qu'un bon Dictionnaire a coûté de temps, de recherches, de discernement, ce qu'il suppose d'érudition, de tact, de littérature et même de connaissances dans les sciences et les arts.

Un bon Dictionnaire non-seulement est un moyen et un instrument de progrès, mais il est un progrès lui-même et une phase dans l'histoire des lettres.

« S'il est vrai, par exemple, comme l'a dit Jules César, que le choix des expres-» sions est la source de l'éloquence, et que l'homme de goût doit éviter comme » un écueil toutes celles qui sont ou inconnues ou inusitées; » dans un pareil choix un bon Dictionnaire n'est-il pas un guide absolument nécessaire. Je ne prétends point faire ici l'histoire ou l'apologie des lexiques; il faudrait pour l'une remonter plus haut qu'on ne croit communément, et j'aurais à citer Térence, Varron, Verrius Flaccus, précepteur des petits-fils d'Auguste, et ce serait une œuvre superflue. Il est encore bien moins nécessaire, et à mon article et à ceux à

(1) Un gros vol. in-8° de 1279 pages à trois colonnes. Paris, librairie européenne de Baudry, 1850.

qui j'ai l'honneur de parler, de faire l'éloge des Dictionnaires, nous savons tous en reconnaître la valeur.

Un des meilleurs livres de ce genre, Messieurs, est, sans contredit, celui dont j'ai à vous parler aujourd'hui, le *Dictionnaire général Italien-Français de Buttura, entièrement refait sur un nouveau plan, et augmenté de plus du double pour la partie italienne d'après les dernières éditions des grands dictionnaires de* L'ACADÉMIE DELLA CRUSCA, *d'Alberti, Cardinali, Manuzzi, de Padoue, de Livourne, de Vérone, et surtout d'après le* VOCABULARIO UNIVERSALE *publié récemment à Naples en 7 volumes in-folio, par Tramater, etc.; et pour toute la partie française d'après la dernière édition du Dictionnaire de l'Académie française et de son complément et les Dictionnaires de Laveaux, Boiste et autres.*

Dans une savante préface, M. Renzi présente d'abord comme un tableau synoptique de la langue et de la littérature italiennes, de leur développement en général et de leur état actuel en France. C'était une transition à la nomenclature ou plutôt à une simple indication des ouvrages qui en ont été les principaux éléments, c'est-à-dire des Dictionnaires les plus connus et les plus remarquables tels que ceux d'Alberti et de Buttura. Je suis presque surpris de ne voir ici, ni mention des in-folio de Gilles Ménage (1) et d'Octave Ferrarius (2), ni le nom de ces écrivains laborieux dans la *Table explicative des auteurs cités*; mais M. de Renzi n'avait pas absolument besoin de recourir à des commentateurs quand il prenait pour le guider dans son entreprise, ainsi qu'il s'exprime, et les six volumes in-folio du Dictionnaire de la société *della Crusca*, fruit de quarante années de travail, et qu'on prétend avoir servi de modèle à celui de l'Académie française, et surtout le grand Dictionnaire moderne édité à Naples par Tramater.

Pour faire apprécier un ouvrage qui se refuse à l'analyse, le moyen le plus court et le plus sûr est d'en faire connaître le contenu et les dispositions. C'est ce qu'on doit faire surtout lorsqu'il s'agit d'un Dictionnaire, et voici d'abord, entre autres améliorations et augmentations ce que contient le Vocabulaire de M. Renzi : 1° Plus de trente-neuf mille mots littéraires et usuels indiqués par des signes particuliers; 2° Cinq cents mots des classiques et particulièrement du Dante, qu'aucun Dictionnaire n'a donnés jusqu'ici ; 3° Les termes de sciences, d'arts, de chemins de fer, de bateaux à vapeur, etc., usités de nos jours et presqu'entièrement omis par tous les lexicographes; 4° Les participes, les augmentatifs, diminutifs et superlatifs ; 5° Le genre de tous les substantifs; 6° Les terminaisons irrégulières des substantifs et des adjectifs des langues italienne et française; 7° La conjugaison des verbes irréguliers ; 8° Quinze mille exemples, avec citations des auteurs; 9° Les locutions proverbiales communes aux deux langues; 10° Les termes de géographie à leur place respective et alphabétique dans le volume;

(1) *Le Origini della lingua italiana, compilate da Egidio Menagio, colla giunta de' modi di dire Italiani, raccolti e dichiarati dal medesimo.* In Genova, Chouet, 1685, in-fol.

(2) *Octavii Ferrarii Origines linguæ italicæ.* Patavii, Frambottus, 1676, in-folio.

11° La suppression de tous les renvois ; 12° enfin l'accentuation de tous les mots italiens, et non-seulement l'accentuation, mais aussi après chaque mot une parenthèse qui en donne la prononciation épelée.

Voici l'ordre suivi dans la rédaction des articles : on trouve d'abord le sens propre, puis le sens figuré et métaphorique, suivis chacun d'exemples justificatifs, ensuite les locutions spéciales et les idiotismes ; enfin les acceptions qui sont consacrées à quelques usages particuliers. Ainsi à l'adjectif *manesco*, qui ne peut se traduire directement en français, je trouve successivement le sens propre qui est tout ce qui concerne l'action de la main, puis les sens étendus qui me disent : *prompt* ou *léger de la main*, — *Adroit de ses mains*,— *Qui est à la portée de la main, ou sous la main.* Ainsi au mot *lupo* je trouve d'abord la traduction littérale, puis les diverses acceptions du mot loup, nombreuses en italien comme en français, j'y vois que dans le sens figuré l'Arioste a dit :

E chiaman Lupi di più ingorde brame
Da' boschi oltramontani a divorarne.

J'y vois ensuite l'expression proverbiale : *a carne di lupo zanne di cane*, traduite non pas littéralement *à chair de loup*, *dents de chien*, mais ce proverbe correspondant en français : *Telle viande, tel couteau*, et le reste de l'article, qui ne comprend pas moins de vingt-quatre lignes est rempli par des citations propres aux acceptions variées.

Un avantage inappréciable et nouveau, c'est la conjugaison de tous les temps irréguliers des verbes, que l'auteur met au nombre de deux mille cinquante-neuf.

Le lecteur n'éprouvera point l'ennui des renvois, ils sont supprimés ; ce qui n'est pas moins précieux pour les commençants et pour tout le monde, il trouvera indiquée la formation du pluriel avec toutes les irrégularités, la forme du masculin et du féminin au singulier et au pluriel, etc.

J'aurais bien quelques petites observations à faire à l'auteur et d'abord sur la préface, qui se trouve en tête de son volume, non pas positivement sur une certaine couleur qu'il a trouvé l'occasion de lui donner, mais sur l'excès de modestie qu'il y a professé ; il s'excuse de ce qu'il va nous dire en protestant qu'il ne veut point faire incursion dans le domaine de la littérature : or je puis assurer sans adulation, et tous ses lecteurs seront de mon avis, que cette préface est un savant et intéressant morceau de littérature. Il donne une liste des principaux verbes qui n'ont point de correspondants en français, et cette liste est très-nombreuse surtout à certaines lettres ; or il met de ce nombre, par exemple, le verbe *quintuplicare*, que dans le cours de son Dictionnaire il traduit lui-même par le mot quintupler, etc. J'aurais bien une observation plus sérieuse, et ce serait presque un reproche. Tout le monde sait l'inconvénient que présentaient les anciens rudiments et grammaires latines, qui donnaient aux jeunes écoliers les règles en latin, et semblaient partir d'un faux supposé. Les écoles de Port-Royal contribuèrent largement à chasser cette mauvaise routine. Or, l'auteur du se

vant Dictionnaire paraît présenter un peu le même inconvénient. Son livre a un titre français, une préface française, est fait pour les Français qui veulent apprendre ou enseigner la langue italienne, et pourtant il ne donne ses explications que dans cette langue que ses lecteurs ne connaissent pas tous. Ainsi je prends par hasard le mot *Mandrillo*, et je ne le vois suivi que de ces mots; *Scimmia della specie de' quadrumani, della costa d'Oro della Guinea*, puis du seul mot français : *mandrill*. Or, il me faut chercher ailleurs pour savoir que ce mot *mandrill* technique et propre à une espèce, appartient au genre général des singes. Je verrais aussi à demander si le mot *passionale*, par exemple, est bien traduit par *Martyrologe*, et s'il est bien synonyme de *Martirologio* et s'il ne signifierait pas plutôt le volume qui contient le récit et le chant des quatre passions. Néanmoins je ne ferais ces questions qu'avec précaution et timidité, car l'auteur peut avoir eu des raisons qui me sont inconnues.

Si Buttura voyait aujourd'hui ce Dictionnaire paré de son nom et en première ligne, il s'accorderait avec moi pour donner à M. Renzi une autre qualification que celle d'éditeur. En effet, un ouvrage qui a complété la partie littéraire et introduit la partie scientifique, entièrement omise par son prédécesseur, qui a plus donné que les sept volumes du nouveau Dictionnaire de Naples, qui enfin a enrichi son dictionnaire de 38,902 mots, peut à juste titre en être appelé l'auteur. C'est après six années d'un travail assidu et consciencieux que notre savant collègue présente son livre au public ; le public et un succès mérité sauront lui répondre et lui faire l'accueil qu'il mértie.

BADICHE, *membre de la 3e classe,*

BULLETIN DES LOIS CIVILES ECCLÉSIASTIQUES,

Journal encyclopédique du Droit et de la jurisprudence en matière religieuse et du Contentieux des cultes, publié en 1849, sous la direction de M. de Champeaux (Tome Ier pour l'année 1849).

La législation actuelle sur les cultes se compose d'un assez grand nombre de lois, décrets, ordonnances, arrêtés et réglements promulgués depuis la Révolution de 1789 sous les influences diverses, et quelquefois opposées, des gouvernements qui se sont si fréquemment succédé en France. On ne peut en bien comprendre l'esprit qu'après en avoir étudié l'histoire. Considérée dans son ensemble, cette législation est incomplète et incohérente; nul ne conteste la nécessité d'une révision générale; c'est surtout dans les détails de la pratique qu'on a souvent l'occasion de remarquer combien la rédaction de ses dispositions est défectueuse.

Dans cet état de choses, il importe essentiellement de faire connaître les décisions des autorités et les règles de la jurisprudence qui ont pour objet de fixer le sens et de diriger l'application des lois civiles ecclésiastiques; tel est le but utile que s'est proposé M. de Champeaux en commençant la publication du

Bulletin ou du journal dont les douze premiers numéros forment le tome 1er correspondant à l'année 1849. Mais, nous devons le dire, ce n'est pas lui qui a eu, le premier, cette louable pensée. Déjà, en 1834, avait paru le *journal des conseils de fabriques et du contentieux des cultes* sous l'habile direction de M. Ariste Boué. Les événements de 1848 ayant retardé pendant quelques mois l'impression des livraisons de cet excellent recueil, M. de Champeaux a voulu combler un vide regrettable, mais qui n'était qu'apparent, le journal des conseils de fabriques a repris postérieurement le cours de ses publications. Nous possédons maintenant deux revues de jurisprudence sur les matières ecclésiastiques, et les amis de la science ne peuvent que s'en féliciter.

Le tome premier du Bulletin de M. de Champeaux, dont je dois vous rendre compte, n'est pas susceptible d'une analyse méthodique comme les ouvrages ordinaires. C'est une collection d'articles divers, de consultations, de rapports, de circulaires, de discussions et de lois. L'esprit, qui a présidé à la rédaction de ce recueil, m'a paru sage et modéré. Les questions sont généralement résolues d'une manière lucide et juste, et presque toujours conforme aux décisions du ministre chargé des cultes. M. de Champeaux a pensé avec raison que le plus sûr moyen d'éclairer les membres des établissements religieux, de leur épargner des difficultés et souvent des dépenses au-dessus de leurs ressources, était de les diriger dans la voie tracée par l'administration supérieure.

Je fais des vœux pour que ce laborieux jurisconsulte poursuive son entreprise avec persévérance. S'il m'était permis de lui donner un conseil, je l'engagerais à s'abstenir désormais de traiter les questions qui touchent à la politique ou aux matières de foi; ce sont là les deux principaux écueils que sa prudence doit éviter.

M. de Berty, *Membre de la 2e classe de l'Institut historique.*

LETTRE INÉDITE DE MONTAIGNE,

Accompagnée de quelques recherches à son sujet, suivie de plusieurs fac-simile *et de l'indication d'un grand nombre de soustractions et mutilations qu'a subies, depuis un certain nombre d'années, le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale* (1), par notre collègue, M. Jubinal.

Cet écrit contient, comme son titre l'indique, deux objets distincts. Le premier consiste dans la découverte que M. Jubinal a faite d'une lettre importante et curieuse de l'illustre auteur des *Essais*, qui se trouvait enfouie parmi les manuscrits de la Bibliothèque nationale, et qui était inédite.

Après avoir présenté des détails intéressants sur celles des lettres de Montaigne déjà connues qui avaient éveillé l'attention des collectionneurs et sur diverses autres lettres de personnages célèbres, parmi lesquelles il s'en trouve

(1) 1 vol. in-8°, à Paris, chez Didron, place Saint-André-des-Arts, n° 30.

plusieurs de perdues ou d'égarées, M. Jubinal donne la copie imprimée de cette lettre dont le *fac-simile* se trouve à la fin du volume.

La lettre dont il s'agit ajoute encore, s'il est possible, à la haute idée que nous avions non-seulement de l'esprit à la fois si profond et si perspicace de Montaigne, mais aussi de l'élévation de ses sentiments. Adressée à Henri IV, et datée du 18 janvier 1590, alors qu'il luttait encore contre les chefs de la Ligue qui lui disputaient le trône, on voit que Montaigne n'avait pas attendu le moment du triomphe pour apprécier ce grand prince et pour reconnaître que c'était sur lui que reposait tout espoir de salut pour notre pays. Nous voudrions la reproduire ici tout entière, mais elle est longue, et d'ailleurs nous désirons qu'on la lise dans le livre où se trouvent, avec son *fac-simile*, toutes les circonstances et les considérations qui s'y rapportent.

Nous nous bornerons donc à en citer deux passages :

« A conduire tels affaires que ceus vous avés en mains, il se faut servir de voies non communes. Si s'est-il toujours veu qu'on les conquestes par leur grandeur et difficulté ne se pouvoint bonemant parfaire par armes et par force. Elles ont ésté parfaictes par clémance et magnificence, excellans leurres à attirer les homes spécialement vers le juste et légitime parti.... Un grand conquérant du temp passé se vante d'avoir doné autant d'occasion à ses ennemis subjuguez de l'eimer qu'à ses amis. Et icy nous sentons desia quelqu'effaict de bon prognostique de l'impression que recoivent vos villes desvoiées par la comparaison de leur rude tretement à celluy des villes qui sont sous vostre obéissance. Désirant à vostre Maiesté une félicité plus présente et moins hasardeuse et qu'elle soit plustost cherie que creinte de ses peuples et tenant son bien necessairement ataché au leur, je réjouis que ce mesme avancement qu'elle faict vers la victoire l'avance aussi vers des conditions de paix plus faciles.....

» Je reçois à grâce singulière qu'ell'aie deigné me faire sentir qu'elle prandéroit à gré de me voir personne si inutille mais siene plus par affection encore que par devoir. Ell'a très-louablement rangé ses formes externes à la hauteur de sa nouvelle fortune, mais la débonaireté et facilité de ses humeurs internes elle faict autant louablement de ne les changer. »

Dans la seconde partie du volume se trouvent des détails très-circonstanciés sur un nombre malheureusement considérable de mutilations et d'enlèvements de pièces précieuses, parmi lesquelles on compte des lettres autographes de personnages célèbres, qui existaient à la Bibliothèque nationale et qui ont disparu des dossiers ou volumes où elles étaient déposées.

Parmi ces soustractions déplorables, nous nous bornerons à citer un fait qu'il est difficile d'expliquer : trente-cinq feuillets avaient été arrachés dans l'un des plus anciens manuscrits grecs que possède la Bibliothèque, manuscrit qui porte le nº 107. Ces trente-cinq feuillets, qui étaient passés en Angleterre, ont été rendus généreusement par lord Harley, ainsi qu'on l'a constaté depuis leur

réintégration, et cependant ils ont disparu de nouveau. M. Jubinal ne les a pas trouvés dans le manuscrit, et on n'a pu lui dire ce qu'ils étaient devenus !

Evidemment, il y a des mesures à prendre pour empêcher que de pareilles mutilations de nos richesses littéraires puissent avoir lieu dorénavant, et il est urgent de s'en occuper. Il nous semble que toutes les pièces manuscrites de quelque importance, qui sont déposées à la Bibliothèque nationale, devraient être timbrées sur toutes les pages avec une encre ou autre substance indélébile, de manière que ces feuilles soient facilement reconnues pour appartenir à la Bibliothèque et pour être une propriété nationale. ALIX.

CORRESPONDANCE.

Nous reproduisons avec empressement dans notre Journal la lettre que M. Carlier, Préfet de Police, vient d'écrire à notre Président, ainsi que la circulaire qu'il adresse aux membres de notre compagnie. L'Institut historique approuve l'excellente idée qu'a eue M. le Préfet de Police de fonder une bibliothèque des Prisons. Nous espérons que nos collègues voudront bien le seconder par l'envoi direct des livres dont ils pourront disposer pour concourir à cette œuvre philanthropique.

CABINET DU PRÉFET DE POLICE. Paris, le 9 janvier 1850.

A Monsieur le Président de la Société de l'Institut historique de France.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT.

J'ai pensé que vous voudriez bien faire connaître à Messieurs les Membres de la société de l'Institut historique de France, le projet que j'ai formé de créer une bibliothèque pour les Prisons de la Seine, et que vous seriez assez bienveillant pour patronner auprès de MM. vos collègues cette œuvre de moralisation.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous prier, M. le Président de vouloir bien remettre à MM. les Membres de votre société les exemplaires ci-joints que je leur adresse.

Veuillez agréer, M. le Président, l'hommage de ma haute considération.

Le Préfet de Police, P. CARLIER.

Paris, ce 7 janvier 1850.

BIBLIOTHÈQUE DES PRISONS.

A Messieurs les Auteurs, Éditeurs, Imprimeurs, Libraires et Bibliophiles.

MESSIEURS,

Une des améliorations les plus importantes à introduire dans le régime des Prisons est, sans aucun doute, d'y propager une instruction saine et assurée par

de bonnes lectures. Il ne suffit pas d'écarter des yeux des prisonniers les journaux anarchiques et les mauvais livres qui ne trouveraient que trop facilement des sympathies dans les maisons de détention, j'ai déjà pourvu à ce danger, et il a cessé; il faut aussi que l'esprit des détenus soit occupé; il faut soutenir leur moral; il faut les réconcilier avec les principes sur lesquels sont fondées la famille et la société.

Tous les gens de bien m'aideront dans cette bonne œuvre dont la pensée appartient à Monsieur le Président de la République.

Après avoir consulté Monsieur le Ministre de l'Intérieur, qui a voulu prendre aussi sa part dans cette œuvre de moralisation, et le Conseil général de la Seine, qui, dans sa dernière séance, a émis un vœu favorable, j'ai décidé qu'une Bibliothèque centrale sera établie au chef-lieu de la Préfecture de Police, d'où seront envoyés successivement, dans les diverses Prisons, à la demande des directeurs, un certain nombre de ses volumes.

Mais le Budget municipal ne m'offrant aucun crédit applicable à cette dépense, c'est à la munificence des auteurs, des éditeurs, des imprimeurs, des libraires et des possesseurs de bibliothèques que je suis obligé de m'adresser pour composer le premier fonds d'établissement; je recourrai aussi à Monsieur le Ministre de l'Instruction publique pour obtenir quelques-uns des doubles ou triples exemplaires des bons ouvrages que possèdent les bibliothèques nationales. Enfin j'ose compter sur les dons volontaires des bibliophiles qui voudront concourir à un acte de vraie et saine philanthropie, à la moralisation des hommes, dont la société se sépare pour quelque temps, en les livrant à des méditations que la lecture et l'étude rendront plus fructueuses pour eux.

C'est donc avec confiance, Messieurs, que je m'adresse à vous qui avez contribué à la publication de tant d'excellents ouvrages, en vous invitant à donner l'exemple, par une contribution quelconque de livres publiés sous vos auspices. Encouragez à cette œuvre Messieurs vos confrères, vos clients, vos souscripteurs; aidez à son succès par votre intervention autant que par votre participation.

Le but que je me propose vous explique assez quelle est la nature des ouvrages dont cette Bibliothèque devra se composer. Sous le rapport moral et littéraire, je m'en rapporte à votre bon choix; sous le rapport matériel, les éditions et les reliures les plus simples sont ce qu'il y a de préférable.

Veuillez bien, Messieurs, me faire connaître que vous êtes dans l'intention d'offrir des livres pour l'établissement de la Bibliothèque des Prisons, et je m'empresserai de les faire prendre à votre domicile, ou, si vous le préférez, ayez l'obligeance de les faire porter aux Archives de ma Préfecture.

Recevez, d'avance, Messieurs, l'expression de ma reconnaissance pour le concours que vous prêterez ainsi à une mesure dont j'attends les résultats les plus favorables pour les prisonniers et pour la société dans le sein de laquelle ils doivent rentrer successivement. L'honneur du bien qui en résultera vous revien-

dra tout entier, et je serai heureux de pouvoir signaler vos noms à la gratitude publique.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Préfet de Police, P. Carlier.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES DES CLASSES DE L'INSTITUT HISTORIQUE.

Avril, mai, juillet, novembre et décembre 1849.

Les nombreux mémoires que le congrès nous a fournis, et qui ont pris place dans le journal, nous ont obligé de renvoyer au numéro du mois de janvier l'insertion des extraits des procès-verbaux des séances des classes assemblées pendant les mois ci-dessus.

⁂ La première classe (*histoire générale, histoire de France*) s'est assemblée les mercredi 4 avril, 2 mai, 4 juillet, 7 novembre et 5 décembre 1849. Les procès-verbaux de toutes les séances ont été lus et adoptés. Dans les trois premières séances d'avril, mai et juillet, la classe a reçu plusieurs ouvrages, parmi lesquels on remarque les mémoires de l'académie nationale de Metz, plusieurs numéros du bulletin de la société de géographie, contenant des publications intéressantes sur des nouvelles découvertes, trois brochures de M. Noël, de Nancy, etc. La classe s'est occupée des travaux du congrès et particulièrement du mémoire de M. Barbier, intitulé : *Deux procès au XVIe siècle*, de trois mémoires de MM. Lassime, Halin et Me Maury, sur les caractères qui distinguent l'école historique moderne de l'école ancienne. La lecture de ces mémoires a été suivie d'une discussion fort intéressante. M. Cellier du Fayel a demandé de traiter au congrès cette question : *Quelle importance doit-on accorder aux études biographiques?* La classe renvoie la question à l'examen de la commission du congrès. Dans sa séance du 7 novembre, présidée par M. de Montaigu, la classe reçoit plusieurs ouvrages : une lettre de M. Bona, membre correspondant, professeur à l'université de Turin, par laquelle il lui fait hommage du premier numéro du journal de la société d'instruction et d'éducation, dont il est le fondateur; MM. Béroud (le père Joseph) et Renzi proposent à la classe, comme membre correspondant, M. l'abbé Lucat de Torgnon, vicaire à Châtillon, vallée d'Aoste, Piémont. M. le président nomme une commission pour vérifier les titres du candidat; elle est composée de MM. Rozière, Pelier de la Croix et Renzi. M. Jules Barbier vient lire ensuite, au nom de la commission, un rapport sur la candidature de M. Hahn. Ce rapport étant favorable au candidat, on passe au scrutin et M. Hahn est admis en qualité de membre correspondant, sauf la sanction de l'assemblée générale. M. Achille Jubinal donne lecture à la classe d'une lettre de Michel Montaigne, et lui fait connaître les circonstances qui ont concouru à la découverte de cet autographe

précieux. M. le président remercie M. Jubinal de cette intéressante communication. M. Alix lit son rapport sur l'histoire du consulat et de l'empire, par M. Thiers; ce rapport est renvoyé au comité du journal. Dans la séance du 5 décembre, la classe a pris connaissance des livres qu'on lui a offerts et a entendu la lecture d'une lettre de M. Hahn qui la remercie de l'avoir admis à faire partie de l'Institut historique. Elle a procédé, d'après ses statuts, au renouvellement de son bureau pour l'année 1850. Sont élus : président, M. de Montaigu; vice-président, M. Huillard Brehollles; vice-président adjoint, M. Buchet de Cublize ; secrétaire, M. Rozière; secrétaire adjoint, M. Pelier de la Croix. Sur le rapport favorable de la commission, la classe admet, dans la même séance, M. Lucat, de Châtillon, vallée d'Aoste, Piémont, comme membre correspondant.

⁂ La deuxième classe (*histoire des langues et des littératures*) s'est assemblée es mercredi, 11 avril, 9 mai, 11 juillet, 14 novembre et 12 décembre 1849. Les procès-verbaux des séances précédentes ont été lus et adoptés. La classe a reçu, dans les trois premières séances, des livres dont les titres ont été publiés dans le bulletin bibliographique de notre journal et la demande de deux candidats, MM. Lassime et Wolowski, qui désirent faire partie de l'Institut historique. M. le président a nommé deux commissions composées de MM. Auger, Alix et Le Peletier d'Aunay pour vérifier les titres du premier candidat; de MM. Jubinal, Alix et Renzi, pour vérifier ceux du second. La classe s'occupe des mémoires qu'on doit lire au congrès. Dans la séance du 14 novembre, on entend la lecture des rapports des commissions susnommées, qui sont favorables aux candidats : on passe au scrutin secret, et, successivement, MM. Lassime et Wolowski sont admis à faire partie de l'Institut historique, sauf l'approbation de l'assemblée générale. M. Alix donne lecture d'un rapport sur les mémoires de plusieurs sociétés savantes et notamment de ceux de l'académie de Lille. Ce rapport est renvoyé au comité du journal. Dans la séance du 12 décembre, la classe a renouvelé, d'après les statuts, son bureau pour 1850. Sont élus : président, M. Jules Barbier; vice-président, M. Delsart; vice-président adjoint, M. Alix; secrétaire, M. Fontaine; secrétaire adjoint, M. Moreau, de Dammartin. M. Delsart vient lire à cette séance le résumé du congrès, fait par M. Auger, et sténographié par lui. M. Marcellin a présenté à la classe quelques observations sur la question relative à la suprématie de l'Europe, qu'on a traitée dans le dernier congrès.

⁂ La troisième classe (*histoire des sciences physiques, mathématiques et sociales*) s'est assemblée les mercredi 18 avril, 16 mai, 18 juillet, 21 novembre et 19 décembre 1849. Les procès-verbaux des séances sont lus et adoptés. Dans la séance du 18 avril, des livres ont été offerts dont les titres ont été mentionnés dans le bulletin bibliographique du journal. M. Bernard Jullien est venu lire à la même séance une note contre l'introduction du quart de ton dans la musique moderne; M. Badiche a lu un mémoire sur le Petit-Maine et sa franchise. Ce mémoire a été renvoyé au comité du journal. Dans les séances suivantes, des mois de mai et juillet, la classe s'est occupée des travaux pour le congrès, et notamment des questions

relatives à la suprématie qu'exerce l'Europe sur le reste du globe; de l'origine des princes de la troisième race. La lecture de ces mémoires, faite à la classe par leurs auteurs, MM. Auger et Masson, a été suivie par une discussion pleine d'intérêt. Dans sa séance du 21 novembre, la classe a reçu plusieurs ouvrages : une lettre de notre honorable collègue, M. l'abbé Simil, renfermant une dissertation de quatre pages sur l'origine et l'influence du nom pris en lui-même et abstraction faite de toute autre considération ou circonstance. Cette dissertation a été rédigée sous l'influence d'une prévision du résultat du scrutin du 10 décembre. Après avoir donné lecture de la dissertation de M. Simil, une discussion s'engage entre plusieurs membres de la classe sur le sujet traité par l'auteur. Dans la séance du 19 décembre, la classe a reçu plusieurs ouvrages dont on a fait mention dans le journal. M. Bernard Jullien se plaint, par une lettre adressée à M. le président et administrateur, de la suspension des séances pendant longtemps et donne sa démission. M. Renzi donne à la classe des explications sur le sujet dont il s'agit; il a fait connaître à M. Bernard Jullien, par la lettre de réponse qu'il lui a adressée, et dont il donne lecture, que la mesure de la suspension des séances pendant trois mois de vacances, a été prise par l'assemblée générale du mois de juillet, à laquelle M. Jullien n'assistait pas. M. Renzi ajoute que, d'après ces observations, on pourrait regarder la démission de M. Jullien comme non avenue. La classe, satisfaite des explications données par M. Renzi, passe au renouvellement de son bureau pour l'année 1850. Sont élus : président, M. N. de Berty; vice-président, M. Carra de Vaux; vice-président adjoint, M. l'abbé Denys; secrétaire, M. l'abbé Laroque; secrétaire-adjoint, M. de Champeaux.

*** La quatrième classe (*histoire des beaux-arts*) s'est assemblée les mercredi 25 avril, 23 mai, 25 juillet, 28 novembre et 26 décembre 1849. Plusieurs mémoires, préparés pour ce congrès, ont occupé la classe pendant les trois premières séances. M. Frissard a lu d'abord son travail sur le goût en architecture. Le maestro Catrufo a envoyé de Londres un mémoire sur les phases de l'art musical depuis Palestrino jusqu'à Rossini. M. Marcellin a présenté la biographie de Louis, architecte du Palais-National et du théâtre de Bordeaux. La lecture de ces trois mémoires a intéressé vivement les membres de la classe. M. Galimard, qui devait lire son mémoire sur l'histoire de la peinture en France, depuis Poussin jusqu'à David, prévient ses honorables collègues que l'état de sa santé ne lui a pas permis d'achever son travail. M. Georges Bonnefons se présente comme candidat à la classe dans la séance du 28 novembre, présidée par M. Foyatier. Une commission est nommée par le président pour vérifier les titres du candidat; elle se compose de MM. Galimard, Breton et Foyatier. Dans sa dernière séance du 26 décembre, la classe, d'après le rapport favorable de la commission, admet, au scrutin secret, M. Bonnefons, homme de lettres, comme membre résidant, sauf la sanction de l'assemblée générale. On procède au renouvellement du bureau de 1850. Sont élus : président, M. Frissard; vice-président, M. Le Breton; vice-président adjoint, M. Foyatier; secrétaire, M. Marcellin; secrétaire-adjoint, M. Jumelin.

M. Breton lit à la classe un mémoire intéressant sur le peintre italien Tommaso Gardi, dit *Masaccio*. Ce mémoire est renvoyé au comité du journal.

⁂ L'assemblée générale (*les quatre classes réunies*) s'est assemblée les vendredi 27 avril, 25 mai, 27 juillet, 30 novembre et 28 décembre 1849. Les procès-verbaux des séances ont été toujours lus et adoptés : la liste des livres offerts à l'Institut historique a été publiée dans le journal et les auteurs remerciés par l'assemblée. La mort de notre collègue, M. Borelli, de l'académie des sciences de Naples, est annoncée par sa femme. L'assemblée regrette la perte d'un savant distingué ; elle charge M. Renzi de rédiger sa biographie. M. Masson vient lire, dans les deux premières séances, les annales de la législation et un travail sur les ouvrages de l'Académie de Bruxelles. La lecture de cet ouvrage est suivie d'une discussion à laquelle prennent part MM. Carra de Vaux, Marcellin, Renzi, Auger, Jubinal, Frissard et de Berty. L'esprit qui a dominé dans la rédaction des Annales, ainsi que la forme donnée au travail sur les mémoires de l'Académie, ne sont pas approuvés par l'assemblée. Deux rapports sont lus dans la séance du 27 juillet, l'un par M. Carra de Vaux sur l'ouvrage de M. Borgnana, de Rome, intitulé : *De stylo lapidario*, et l'autre par M. Renzi, sur l'exploitation de la mer Morte, par le lieutenant américain *Lynch*. Ces deux rapports ont été renvoyés au comité du journal et imprimés. Plusieurs membres proposent, dans la séance du 27 juillet, l'ajournement des séances des classes, à cause de l'absence de nos collègues, effrayés par le choléra. L'assemblée décide que l'Institut historique reprendra ses travaux au mois de novembre. Dans la séance du 30 de ce mois, on donne lecture de deux lettres à l'assemblée, dont l'une de notre collègue, M. Reinhard, chargé d'affaires de la France en Suisse; l'autre de M. le ministre des travaux publics, qui accorde à l'Institut historique l'ancienne chambre des pairs pour y tenir le congrès. Notre honorable collègue, M. de Santarem, offre à la société son ouvrage intitulé: *Histoire de la Cartographie*. L'académie des sciences de Naples envoie plusieurs numéros du compte rendu de ses séances. M. l'abbé Auger est chargé de faire les rapports sur les deux ouvrages. M. Hahn, reçu candidat à la première classe, MM. Wolowski et Lassime, reçus à la deuxième classe, sont admis définitivement à faire partie de l'Institut historique. M. Jubinal, secrétaire général, donne lecture à l'assemblée de la préface du *Dictionnaire général italien-français*, de M. Renzi; cette lecture est écoutée avec intérêt; des remercîments sont adressés à l'auteur. M. l'abbé Auger communique à l'assemblée une notice sur la collection de tableaux, gravures, médailles, etc., formée par M. Neylier, par ordre chronologique. Dans sa séance du 28 décembre, l'assemblée générale reçoit plusieurs ouvrages, parmi lesquels on remarque les *Lusiades* de Camoëns, traduites par M. Ragon. M. Auger est nommé rapporteur. M. l'abbé Lucat, reçu à la première classe comme correspondant, et M. Bonnefons, reçu à la quatrième classe en qualité de membre résidant, sont admis définitivement à faire partie de l'Institut historique. L'assemblée générale passe ensuite, d'après ses statuts, au renouvellement du grand bureau de l'Institut

historique pour 1850. Sortent de l'urne les noms suivants : M. le marquis de Pastoret, président; M. l'abbé Auger, vice-président; M. le comte Le Peletier d'Aunay, vice-président adjoint; M. Gauthier la Chapelle est réélu secrétaire-adjoint. La séance est levée à 10 heures. R.

CHRONIQUE.

NOUVELLES PUBLICATIONS HISTORIQUES.

— Le goût pour les monuments du moyen âge, qui s'est répandu et qui se propage partout, a dû naturellement appeler l'attention des savants et des érudits sur l'histoire de ces époques, qui a été jusqu'à nous si obscure, qui a été si souvent falsifiée. Les Allemands nous ont donné l'exemple et les histoires d'Innocent III, de Grégoire VII et même des papes en général, composée par des protestants qui rendent justice aux services de ces grands hommes, ont excité le zèle de quelques-uns de nos compatriotes, tellement que nous avons maintenant en français une assez nombreuse collection d'ouvrages relatifs aux personnages et aux événements qui sont venus après la décadence de l'empire romain. J'ai cru convenable d'en donner une idée à l'Institut historique.

M. *Frantin* aîné a publié en huit volumes in-8° les *Annales du moyen âge*, qu'il a fait suivre de l'*Histoire de Louis-le-Pieux et de son siècle*. M. le comte *des Rioux de Messimi* a écrit l'*Histoire de l'esprit des peuples de l'Europe*, depuis Clovis jusqu'à Charlemagne, et nous devons à M. *Boulland* un ouvrage du même genre, l'*Histoire des transformations morales et religieuses des peuples*.

M. de *Saint-Chéron* a composé l'*Histoire du Pontificat de S. Léon-le-Grand et de son siècle*, le bénédictin dom *Pitra*, celle de *S. Léger et de l'église de France au* VIIe *siècle*. M. l'abbé *Axinger* a traduit de l'allemand de C. F. *Hock*, l'*Histoire du pape Sylvestre* II *et de son siècle*, auquel enfin la France, sa patrie, va ériger une statue.

L'*Histoire de l'abbaye de Cluny*, par M. *Lorain*, doyen de la Faculté de droit de Dijon, se lie également aux événements politiques et littéraires d'une longue suite de siècles.

D'autres trésors nous arrivent d'Italie. Tandis qu'à Anvers les Jésuites continuent les cinquante-trois in-folio des Bollandistes, voilà qu'à Ancône et à Naples on imprime le XXIe et le XXIIe volume des *Annales franciscaines*, et que l'auteur, le P. *Malchiorri*, termine le XXIIIe et en commence d'autres. Il est jeune, il est fort, il est savant. Qu'il continue.

— La galerie assyrienne du musée vient de s'accroître tout récemment. M. *Lottin de Laval* a cédé au Gouvernement la collection qu'il avait rapportée

d'Asie et qui est composée de 154 bas-reliefs, figures ou inscriptions provenant de Persépolis, de Ninive et autres villes voisines. Mais ce qui est surtout remarquable, c'est le *cylindre assyrien* trouvé à Opis, qui est entièrement couvert d'une inscription en caractères cunéiformes de plus de cinq cents lignes, et, en outre, un fragment de basalte noir qui offre un *sujet astronomique*. Ainsi, nous aurons, pour la linguistique et l'histoire d'Assyrie, ce que la *pierre de Rosette*, à Londres, et le *Zodiaque de Dendérah* à Paris, nous ont donné pour l'Egypte.

On annonce de plus des découverte du même genre faites nouvellement à Ninive par le major *Layard*, qui les envoie en Angleterre.

— Notre honorable collègue, M. Gauthier Stirum, après avoir fait connaître à l'Institut historique, par sa lettre du 1er mars 1849 (voir le nº 172 de *l'Investigateur*), les découvertes archéologiques qu'il venait de faire, on nous adresse sur le même sujet le résultat des fouilles qu'on a faites depuis, notamment de deux vases.

Ces vases, dit-il, diffèrent des premiers par la forme et la nature de la terre qui les compose; plus deux bagues en cuivre, des fibules, des lames de cimeterres, de poignards, de couteaux et un certain nombre de médailles plus ou moins frustes, à l'exception de deux que le temps a respectées; l'une d'Auguste, ayant à son revers l'autel de Lyon entre deux victoires, à l'ex. *Rom. et Aug.*, et l'autre de Vespasien, au revers *Securit. pub. tr. p.* xx. *imp.*; au-dessous, *S. C.*

Il est facheux que l'on n'ait pas su apprécier plus tôt, dans le pays, le mérite de tous ces objets et que des recherches n'aient pas été pratiquées comme on le fait aujourd'hui, on n'aurait pas à regretter la perte de tant de choses précieuses dont les débris de toute nature couvrent le sol.

J'ai découvert, et je possède un coin en acier à l'effigie de Charles V, qui a dû servir à frapper les monnaies de cet empereur.

J'ai également acquis deux ciseaux romains en bronze d'une conservation vraiment remarquable et une belle épingle de cheveux, en cuivre doré. Ces trois derniers objets m'ont été cédés par un dragueur de Seurre qui les a extraits avec ses graviers, du lit de la Saône.

— Il existe à Paris une collection qui mériterait d'être plus connue, celle d'un ancien magistrat, M. de Naylies. Habitant la province à l'époque de la terreur, il put recueillir et sauver de la destruction un assez grand nombre d'objets d'art qui sont devenus le noyau de son cabinet. Depuis cette époque l'infatigable collecteur a réuni les tableaux par centaines, les gravures et les dessins par milliers, il y a joint des sculptures, des antiquités de toutes sortes. Voulant donner à ses richesses une destination véritablement utile, il s'est efforcé de les classer dans un ordre chronologique qui en fît une sorte d'histoire par les monuments eux-mêmes, ou au moins par les dessins et gravures qui les représentent. Malheureuse-

ment un local trop exigu s'oppose à l'entier accomplissement de son œuvre, et beaucoup d'objets précieux sont, en quelque sorte, enfouis et perdus pour l'amateur. Cette collection n'en est pas moins digne de toute l'attention des artistes, des archéologues et des historiens, et nous nous faisons un véritable plaisir de la signaler à leur curiosité et à leur investigation.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

De la décadence de la France, par M. Raudot, membre de l'Assemblée législative, 3e édition.

Giornale arcadico (Journal de l'Arcadie de Rome, sciences, lettres et arts), 3 vol. in-8°.

Dictionnaire général Italien-Français, par M. *Renzi*, gr. vol. in-8° de 1300 pages, librairie Européenne de M. Baudry : prix 13 fr. 50 c.

Morale conjugale et style épistolaire des Femmes ; appréciation des lettres de madame la duchesse de Praslin, par N. H. Cellier du Fayel ; 1850.

Coutumes d'Amiens, par M. Boutor, de la Société des Antiquaires de Picardie ; vol. in-4°.

Bulletin de la société libre d'émulation de Rouen, 2 vol. in-8°.

Revue des beaux-arts, *Tribune des artistes*, par Félix Pigeory. Mars 1850.

Bulletin de la société de géographie. Novembre et décembre 1849. Janvier, février et mars 1850.

Mémoires de la société des sciences, *de l'agriculture et des arts de Lille*. Vol. in-8° 1849.

Mémoires de la société d'émulation d'Abbeville. Années 1844, 45, 46, 47 et 1848. Vol. in-8°.

Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique. Nouvelle série, 3e et 4e livraison. Octobre 1849, février 1850. 2 vol. in-8°.

Bulletin de l'Athénée du Beauvaisis. Second semestre 1849. Vol. in-8°.

Observations générales sur les monuments de l'ancienne Assyrie, par M. l'abbé Croizet. Broch.

Revue des beaux-arts, par M, Pigeory. Livraisons d'avril.

Bulletin spécial de l'institutrice, par M. Lévi. Février et mars 1850.

Mémoires de la société des sciences, *lettres et arts de Nancy*.

Annales de la société d'agriculture et des sciences du Puy.

L'Album, journal de Rome, par M. le Chevalier d'Angelio.

L'Athénéum, journal de Londres.

Le Semeur, journal de Paris, paraissant tous les mercredi.

A. RENZI,
Administrateur.

ACHILLE JUBINAL,
Secrétaire général.



MÉMOIRE

LU AU CONGRÈS DE 1849, SUR CETTE QUESTION :

« Quelles furent les phases de l'art musical depuis Palestrina jusqu'à Rossini ? »

L'origine de la musique moderne date de l'ère chrétienne. Les chrétiens chantèrent de bonne heure les psaumes et les hymnes qu'ils purent se procurer : on sait que saint Paul en fit entendre dans sa prison. En l'an 312 de l'ère chrétientienne, après la défaite de Maxentius, la religion chrétienne s'établit dans l'empire romain ; mais comme les chrétiens étaient persécutés, ils se cachaient dans des souterrains pour se livrer à la prière. En 313, Constantin fit bâtir des églises, et en 384, sous le règne de Théodose, le chant ambrosien fut introduit à Milan. Dans les premières années du ve siècle, l'Italie fut envahie par les Barbares, Rome, prise par Alaric, fut livrée au pillage. Au milieu d'un pareil bouleversement, la musique sacrée dut rester stationnaire : aussi le chant ambrosien régna-t-il dans l'Église pendant deux cent quinze années. Grégoire-le-Grand, élevé sur le trône pontifical en 590, s'empressa de relever la musique en donnant au chant ecclésiastique une nouvelle constitution qui fut adoptée dans toutes les églises de la chrétienté et qui est encore en usage aujourd'hui sous le nom de *chant grégorien*. En 880 parut Hubaldo qui introduisit une méthode de diaphonie ou d'harmonie qui consistait à employer à deux voix, des progressions de quartes et de quintes, et à se servir des intervalles de seconde majeure et de tierce mineure ainsi que de l'unisson : c'est à lui que sont dues les premières notions de l'harmonie. En 1022 parut Guido d'Arezzo : cet homme de génie substitua aux lettres de l'alphabet, admises par saint Grégoire, six syllabes de l'hymne de saint Jean composées par Paul Diacunus.

Plus tard il donna le diagramme de six hexacordes : *Molle; Naturale; Durum;* il continua la méthode de diaphonie d'Hubaldo à laquelle il donna le titre de *Diaphonia et organi jura.*

Franco de Cologne fut le premier qui s'occupa, en 1066, de la mesure scolastique : il publia, pour la cathédrale de Liége, un ouvrage intitulé *Ars cantûs mensurabilis* qui se trouve dans la bibliothèque d'Oxfort (842). Cet ouvrage est divisé en six chapitres : le premier fixe le sens des mots employés par l'auteur ; le deuxième traite de la figure des notes et de leur valeur ; le troisième contient les ligatures ; le quatrième parle des signes de silence qui correspondent aux diverses figures des notes ; le cinquième fait connaître les intervalles consonnants et dissonants et le sixième traite de l'*organum* et d'autres combinaisons. La bibliothèque nationale

de Paris, possède sous les nos 65 et 66 (fonds du Cange) et 2736 (fonds de la Vallière), deux manuscrits d'un certain Adam de le Hale, surnommé le *Bossu* d'Arras: ce sont des compositions écrites vers la fin du XIIIe siècle, ou au commencement du XIVe; elles sont à trois parties, et leur forme s'éloigne de celle de la diaphonie ecclésiastique qui procédait par notes égales, sans rythme et qui n'avait qu'une harmonie grossière et incorrecte, tandis que les phrases de la musique de le Hale sont rythmées, renferment un mélange de tierces et de sixtes, et ont un mouvement contraire. Cette musique a servi d'intermédiaire entre la diaphonie et les compositions d'ensemble plus régulier et d'un ordre plus relevé. Le Hale composa, en 1285, pour la cour de Naples, alors française, un opéra comique dont le titre est: *Le jeu de Robin et de Marion.* Le laps de cinq cent vingt années écoulées entre la diaphonie d'Hubaldo et les compositions d'Adam le Hale, atteste la lenteur des progrès de l'harmonie.

En 1240, le bénédictin Walter Odigton publia en Angleterre, sous le titre de *Speculatio de musicá*, un ouvrage dans lequel il traite des intervalles mineurs et majeurs, de la division de la gamme, des proportions harmoniques, des accords dissonants, de la division du monocorde et de plusieurs autres points qui contribuèrent à grossir le bagage harmonique. Trente-quatre ans après, Marchetti de Padoue fit paraître à Venise deux ouvrages : le *Lucidorium artis musica plana* et la *Musica mensurabilis.* C'est Marchetti qui, dans ces deux traités, a parlé le premier du *Diezis* accidentel, du contrepoint chromatique, de la préparation et de la résolution des accords dissonants, ainsi que des harmoniques et du tempérament. A partir de cette époque, les fautes les plus grossières disparurent et l'harmonie fit de véritables progrès.

Francesco Laudinio, né aveugle, est, de tous les compositeurs du XVe siècle, celui dont les compositions ont le plus de douceur et produisent le plus d'effet: les maîtres s'efforçaient d'améliorer l'art d'écrire, et leurs œuvres n'offraient plus ces fautes si fréquentes des temps de le Hale.

Les compositeurs du XVe siècle, Guillaume Duffay, Binchois et leurs successeurs Hoberecht, Kenheim et Busnois donnèrent à l'harmonie des formes plus douces et plus régulières, tandis que, de leur côté, les auteurs didactiques commencèrent à classer les faits et à fonder une théorie simple et analogue aux productions de l'époque. Des accords consonnants de tierce et de sixte produisaient, avec quelques prolongations, des dissonances de secondes et de septièmes, et les règles de la composition ne dépassaient pas le nombre de huit. Toutefois les compositeurs dont nous venons de parler, ainsi que l'Anglais J. Dunstable, ne s'en tinrent pas là; ils inventèrent les canons qui, à leur tour, donnèrent naissance à la fugue et à diverses compositions artificieuses : ce fut une révolution complète dans l'art.

Au milieu du XVe siècle, la musique faillit être proscrite des églises et remplacée par le chant grégorien; cette disgrâce tient à plusieurs causes. La principale est que la musique de cette époque étant continuellement fuguée, remplie d'imi-

tations et de combinaisons disparates, présentait d'insurmontables difficultés d'exécution. C'est de ce temps que datent les modes, les temps, les prolations, les émiolies, les proportions, les perfections, les imperfections, les énigmes et les nœuds. Les compositions étaient toujours à quatre, cinq, six, sept et même huit parties; les paroles se contrariaient, se confondaient sans cesse et finissaient par ne présenter aucun sens. Les compositeurs se permettaient, en outre, d'ajouter aux textes latins des paroles françaises ou italiennes, profanes et quelquefois obscènes; et les organistes, de leur côté, pour obtenir des succès auprès de la multitude, recherchaient des motifs d'airs connus et mondains. Cet état de choses dura jusqu'au xvi$_{e}$ siècle.

Ce fut alors que parut Pierre-Louis de Palestrina : ses compositions le firent remarquer, et, en 1551, il fut nommé maître de chapelle de la chapelle Giulia dans la basilique du Vatican.

En 1554, à l'âge de trente ans, il publia son premier ouvrage composé de quatre messes à quatre voix et dédié au pape Jules III. Ce pontife, pour récompenser Palestrina de la dédicace qu'il venait de lui faire, le nomma chanteur de la chapelle pontificale : les chapelains se réunirent pour s'opposer à cette nomination qui fut maintenue par le pape, mais que le chapitre des chanteurs de la chapelle vit toujours de mauvais œil.

Pour témoigner au saint Père sa reconnnaissance, Palestrina composa un livre de madrigaux à quatre voix qu'il se disposait à lui dédier lorsque le pape mourut en 1555 : il eut alors l'idée de dédier son recueil à Marcel II, successeur de Jules III; mais ce nouveau pape étant mort après vingt-trois jours de pontificat, le livre de Palestrina ne fut offert à personne. Cet ouvrage, écrit d'une manière claire, gracieuse et expressive, obtint un grand succès; le style en est tout-à-fait neuf et ne rappelle aucune des productions des prédécesseurs et des contemporains de l'auteur.

Jean-Pierre Caraffa, de l'ordre des Théatins, ayant été élevé au pontificat et ayant appris qu'au mépris des réglements, plusieurs chanteurs de la chapelle apostolique étaient mariés, déclara que cet abus ne serait plus toléré et rendit, à ce sujet, *motu proprio*, une décision dont les termes pleins de dureté affligèrent Palestrina, qui se trouvait exilé de la chapelle, au point qu'il en tomba malade.

Deux mois après, la place de maître de chapelle de St-Jean de Latran lui fut offerte : il fut installé dans cette basilique le 1er octobre 1555, et y resta cinq ans, quatre mois et quelques jours. C'est là qu'il composa les *Lamentations de Jérémie*, le *Magnificat* et les *Improperii* qui l'élevèrent au premier rang des compositeurs qui surent unir la profondeur de la science à l'expression parfaite des paroles. L'espoir d'améliorer son sort et celui de sa famille décida Palestrina à quitter St-Jean de Latran pour entrer à Ste-Marie-Majeure. Il occupa ce nouveau poste pendant dix ans, du 1er mars 1561 au 31 mars 1571, après lesquelles il alla reprendre au Vatican son ancienne place, devenue vacante par la mort de Jean Animuccia.

Palestrina qui, depuis son expulsion du Vatican, n'avait publié aucune de ses œuvres, reprit son premier titre de *Maestro di Cappella della Basilica Vaticana* et fit paraître plusieurs de ses compositions qui étaient déjà connues. Loin de l'imiter, les contemporains cherchèrent le succès dans des extravagances incompatibles avec la nature du chant ecclésiastique.

A cette époque, sous le règne de Pie IV, une commission fut chargée de faire exécuter un décret du concile de Trente, relatif à la musique sacrée. Les cardinaux Vitellozzi et Borromée, membres de cette commission, s'adjoignirent huit membres nommés par le chapitre des Chapelains chanteurs(1), et, dès leur première réunion, ils s'accordèrent sur les points suivants : 1° que l'on ne chanterait plus à l'avenir les messes et les motets dans lesquels existait la confusion de paroles que nous avons signalée ; 2° que les messes composées sur des motifs de chansons profanes seraient bannies pour toujours ; 3° que l'on n'admettrait plus de paroles composées par des particuliers, mais que l'on s'en tiendrait aux textes adoptés par l'Église. Un quatrième point fut discuté ; on demanda s'il était possible que, dans un chant figuré, les paroles fussent clairement et constamment entendues. Les cardinaux désiraient qu'il en fût ainsi ; les chanteurs soutenaient que cela était impossible en raison des fugues et des imitations qui forment le caractère principal de la musique sacrée et dont on ne pourrait la dépouiller sans la dénaturer complétement. Les cardinaux citaient à l'appui de leur opinion, le *Te Deum* de Constanzo Testa, les *Improperii* et la messe sur la gamme de Palestrina. A cela les chanteurs répondaient que les œuvres citées n'étaient que des pièces de peu d'étendue, mais que, dans des morceaux d'une certaine longueur, la clarté que l'on désirait obtenir dans les dispositions des paroles serait impraticable. On décida, pour trancher la difficulté, que Palestrina serait invité à composer une messe d'après les intentions manifestées par la commission. Il fut convenu que si ces intentions pouvaient être remplies, il ne serait fait aucune innovation, et que si, au contraire, elles ne le pouvaient pas, on prendrait une résolution. Ce fut alors que Palestrina, plein d'enthousiasme et d'inspiration, écrivit trois messes à six voix qui furent exécutées chez le cardinal Vitellozzi. On loua les deux premières, mais la troisième fut regardée comme le prodige de l'esprit humain, et les exécutants eux-mêmes ne purent s'empêcher de témoigner toute l'admiration qu'ils éprouvaient pour cette conquête du génie. Il fut arrêté qu'aucun changement ne serait apporté à la musique d'église, mais qu'à l'avenir on n'exécuterait plus que des compositions dignes du lieu saint, dont les trois messes de Palestrina offraient un si excellent modèle. C'est alors que ce compositeur reçut le surnom de *Prince de la Musique* : sa réputation s'accroissait chaque jour, et le cardinal Pacecco lui fit entendre que Philippe II, roi d'Espagne, accepterait avec plaisir la dédicace de quelqu'un de ses ouvrages, et notamment de la messe qui venait de sauver la musique d'église. Palestrina réunit aussitôt six messes :

(1) Ces chapelains étaient tout à la fois compositeurs et chanteurs.

rois à quatre voix, deux à cinq et une à six voix, qu'il désigna sous le nom de *Missa papæ Marcelli*, parce qu'il avait eu l'intention de la dédier au pape Marcel et en avait été empêché par la mort de ce pontife. Palestrina, après avoir illustré son siècle par son savoir, son goût, sa fécondité et son génie, mourut à la fin de janvier 1594, à l'âge de quatre-vingts ans. Ce grand homme était élève du célèbre Godimal, franc-comtois, qui avait fondé à Rome une école de musique, d'où sortirent plusieurs maîtres célèbres, notamment Jean Animuccia, Stefano Bettini (*il fornarino*), Alexandre Merlo (*della viola*) et Jean-Marie Nanini.

Un an après la mort de Palestrina, Claude de Monteverde introduisit dans la musique la septième dominante, la neuvième dominante majeure et mineure, ainsi que la septième sensible pratiquée sans préparation. Ces innovations harmoniques soulevèrent les artistes qui accusèrent Claude de Monteverde d'anéantir les progrès de la science harmonique. Claude se défendit tant bien que mal, mais, enfin, les passions se calmèrent; le public applaudit à des innovations qui augmentaient ses jouissancces et les nouvelles dissonances, admises dans les écoles, furent adoptées. C'est ainsi que, sans s'en douter, Monteverde nous donna la tonalité sur laquelle repose toute la musique moderne.

En 1609, Viadana, maître de chapelle de la cathédrale de Mantoue, inventa la basse continue. L'influence qu'eut cette découverte sur les développements et les les progrès de l'art musical est immmense. Viadana exposa les principes de la basse continue dans une instruction écrite en latin, en italien et en allemand qu'il plaça à la tête d'un recueil de motets de sa composition. Les maîtres italiens virent, dans la découverte de Viadana, que l'art d'accompagner est un moyen de développer par l'étude du clavier le sentiment de l'harmonie chez leurs élèves. Ils réduisirent à un petit nombre de règles les préceptes de cette science préparatoire et l'on crut qu'il ne restait rien à faire pour le perfectionnement d'un art tout pratique.

Carissimi naquit à Venise en 1582 : la grande considération dont il jouissait le fit nommer maître de la chapelle pontificale et directeur du collége allemand de Rome, en 1649, cinquante-cinq ans après la mort de Palestrina. C'est à ce grand homme que l'on doit l'introduction des accompagnements d'orchestre dans la musique d'église ; c'est lui qui perfectionna le récitatif, inventé depuis peu par Péri et Monteverde, et c'est le premier compositeur qui ait écrit des cantates. Ses chants étaient gracieux ; on y remarque une expression vraie et spirituelle : son style, moins sévère que le style romain, était soutenu par une harmonie simple et pure. Cette harmonie, perfectionnée par ses élèves Bassani, Buononcini et Casti, conduisit peu à peu l'art à la hauteur à laquelle il est parvenu au XVIIIe siècle. Carissimi a été d'une fécondité remarquable : il a écrit un grand nombre de messes, de motets, de cantates et d'oratorios. C'est lui qui donna à l'oratorio, qu'il avait mis à la mode, une forme régulière et ce genre de composition attirait beaucoup de monde dans les églises. Il imagina de joindre les accompagnements de viole et les basses de viole à la musique sacrée, car, au commencement du XVIIe siècle,

le violon n'était pas d'un usage habituel en Italie et le violoncelle n'existait pas. La célèbre *plainte des damnés*, à trois voix, avec accompagnement d'orgue et de deux violes, et l'oratorio de *Jephté* eurent un grand succès.

Carissimi avait assisté à la naissance de l'opéra. Il avait douze ans, lorsque Jules Caccini et Jacques Péri firent représenter leur *Dafne* (1594), premier ouvrage régulier de ce genre, et il était dans sa vingt-cinquième année lorsque Monteverde fit paraître son *Orfeo* (1607), dans lequel on retrouve et ses innovations harmoniques et le style dans lequel furent écrits tous les opéras italiens de la première moitié du XVIIe siècle. On peut dire que la musique de Carissimi a été le type du génie moderne que ses élèves répandirent dans toute l'Europe.

Cavalli et Ciccognini composèrent ensemble, en 1649, un opéra intitulé *Jason*. C'est de cet ouvrage que date l'introduction des *airs* dans l'opéra, mais ces *airs*, dénués de formes régulières et de développement, ne produisaient qu'un effet très-monotone.

En 1663, Cotti composa un opéra intitulé la *Dorcé* dans lequel il introduisit des morceaux destinés à faire briller le talent des chanteurs. Jean-Baptiste Bassani commença à perfectionner les formes du chant dramatique : ses opéras de *Falaride* (représenté à Venise en 1684) et *d'Alarico re de' Goti* (joué à Ferrare l'année suivante), renferment d'heureux essais en ce genre. Caldara, maître de chapelle de la cathédrale de Mantoue, imita le style de Bassani dans un opéra intitulé *Argina* joué à Venise en 1689.

L'école napolitaine semblait alors attendre, dans le silence, la venue d'un homme de génie qui, rompant avec la routine, se frayât une route nouvelle et fit faire à l'art de rapides progrès. Cet homme, qui parut avec l'éclat d'un météore lumineux, est Alexandre Scarlatti, compositeur de musique sacrée et de musique de théâtre, aussi neuf que fécond. Il donna, en 1693, un opéra intitulé *Laodicea et Berenice* dans lequel il traça une nouvelle route à la musique dramatique. Cet ouvrage est le premier pas fait dans la voie de la vérité d'expression. Jusque là les accompagnements avaient suivi les voix d'une manière lourde et monotone, et le chant lui-même, empreint d'une teinte uniforme, provoquait l'ennui. Scarlatti donna plus de vivacité à l'instrumentation et substitua aux formes syllabiques du chant une liberté de vocalisation inconnue avant lui. On lui doit la première idée des airs à deux reprises. Ces diverses inventions obtinrent le plus grand succès ; elles furent adoptées par tous les compositeurs italiens, notamment par Jean Buononcini et Ariosti ; on s'empressa d'imiter le genre de Scarlatti qui fit oublier tout ce qui avait été écrit avant lui et devint de plus en plus populaire par les dix-huit opéras qu'il écrivit à Naples, indépendamment des deux cents messes qu'il composa. Il fonda une école d'où sortirent deux grands musiciens, Domenico Scarlatti, son fils, et Gizzi. Ce dernier brilla par la délicatesse et par la grâce, tandis que le premier fut simple et majestueux comme son père ; il possédait surtout, dans la composition dramatique, l'art d'exprimer, avec autant de justesse que de flexibilité et de grâce, toutes les affections et tous les

sentiments de l'âme. Il s'opéra alors une révolution si complète dans la musique dramatique que l'on fut convaincu que l'art avait atteint sa plus haute perfection, mais il était nécessaire qu'une révolution eût lieu pour la partie instrumentale, comme Scarlatti en avait fait une pour le chant. Cette révolution fut déterminée par l'apparition des ouvrages de Corelli et notamment de son œuvre cinquième. Les compositions de Corelli étaient élégantes, vives, dramatiques ; il sépara entièrement la musique instrumentale de la musique vocale.

A cette époque l'opéra n'existait point encore en Allemagne. Opitz, il est vrai, avait traduit de l'italien la *Dafne* de Rinucini, le même ouvrage qu'avait écrit Caccini en 1594, et Henri Shutz en avait composé la musique, en 1627, pour l'électeur de Saxe; mais cet essai n'avait pas eu d'imitateurs et Keiser fut le premier qui fonda le théâtre lyrique allemand par son opéra de *Bazilius* et sa pastorale *Ismène*, en 1692. Ce grand artiste écrivit cent seize opéras qui servirent dans la suite de modèles à Hændel et à toute l'école alemande. On voit que la fin du XVIIe siècle fut une époque vraiment remarquable dans l'histoire de l'art musical.

Hændel avait reçu de la nature un génie extraordinaire. Après s'être contenté d'imiter Keiser, il se rendit en Italie où il fut frappé des qualités brillantes du talent de Scarlatti. Le mélange des deux styles avec les idées particulières de Hændel produisit les admirables compositions sorties de sa plume. Il est à remarquer toutefois que le long séjour que fit Hændel en Angleterre, en le séparant du reste de l'Europe musicale, rendit ses succès, en quelque sorte, individuels et lui enleva une partie de l'influence qu'il aurait pu avoir sur la marche générale de l'art. Ce ne fut que longtemps après sa mort que l'on reconnut la valeur des chefs d'œuvre dûs à son génie.

Il n'en fut pas de même des élèves de Scarlatti et de Gaetano Greco. Au commencement du XVIIIe siècle parut Porpora, l'un des plus brillants élèves de Scarlatti. Ses principaux opéras sont : *Arianna et Teseo*, *Semiramide*, *Tamerlano*, *Armibale*, *il Matrimonio* et *il Trionfo di Camillo*. Porpora écrivit aussi de la musique d'église et se livra à l'enseignement. Il fut suivi par Domenico Sarri, dont les compositions sont pleines de verve, de passion et de poésie ; puis ensuite par Ignazio Gallo qui, après avoir enrichi la scène de plusieurs opéras, se livra à l'enseignement et dirigea avec habileté plusieurs conservatoires. Léonardo da Vinci succéda immédiatement à Ignazio Gallo. Ce compositeur, dans ses opéras d'*Artaxerce*, de *Rosmire* et d'*Iphigénie*, s'attira l'affection des Napolitains par le charme de ses mélodies, la science de ses accompagnements, et par la couleur brillante d'un style pur et séduisant. Léonardo Leo se fit remarquer dans l'opéra seria et dans la musique d'église.

Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, l'école napolitaine vit paraître un homme qui exerça la plus heureuse influence sur les progrets de l'art musical : c'est Pergolese. Ses compositions, riches des formes mélodiques les plus pures et les plus suaves, offrent un mélange de simplicité et de grandeur qui les fera passer à

la postérité. Pergolese brilla dans la musique théâtrale et qui ne connaît, dans la musique d'église, son *Stabat mater ?* Durante se distingua également dans les ouvrages qu'il écrivit pour la scène et dans la musique sacrée. Tous ces artistes, dont les productions charmèrent l'Europe, cherchèrent surtout, dans leurs compositions, à rendre la musique expressive : ils parvinrent, dans ce genre, à obtenir des effets que l'on a peut-être trop négligés depuis. L'instrumentation acquit aussi de grands développements. Peu à peu, les instruments à vent s'introduisirent dans l'orchestre, et l'on peut dire qu'en 1740 une révolution complète avait eu lieu dans l'art musical.

Leo, Feo et Durante fondèrent à Naples d'admirables écoles; Lotti en établit une à Venise. Des compositeurs du premier ordre, Egidio Duni, Latilla, Tommelli, Fiorillo, Majo et Galuppi ou Buranello, en sortirent. La musique dramatique s'agrandit et prit des formes plus variées : le récitatif obligé fut inventé et l'orchestre offrit plus d'intérêt. Les œuvres théâtrales des artistes que nous venons de nommer prirent la place de celles de leurs devanciers, et les noms de Leo, de Durante et de Feo ne furent plus connus qu'à l'église. L'invention de l'*opera buffa* par Galuppi est l'un des événements les plus importants de l'histoire de la musique à cette époque : cette invention occupe l'intervalle compris entre l'année 1740 et l'année 1761.

Ce fut Piccini qui introduisit les morceaux d'ensemble et les finales. Il fit à Rome, en 1760, le premier essai de cette innovation, qui devait avoir une si grande influence sur l'avenir de la musique dramatique. Le mouvement, une fois donné, se continua pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle. Piccini, Sacchini et Sarti étaient encore pleins de vie et de gloire lorsque Païsiello et Guglielmi enrichirent l'art par les formes nouvelles qu'ils donnèrent aux cantilènes, à la coupe des morceaux et à l'instrumentation. Leur admirable génie prodigua, avec diverses nuances, de si heureuses innovations, que les beaux ouvrages de leurs maîtres ne tardèrent pas à être oubliés et que la révolution la plus complète fut achevée avant la fin du siècle. Un homme doué d'un génie tout particulier pour la force de l'expression, Gluck, inventa un genre de musique dont il n'y avait pas eu de modèle jusqu'à lui et imprima à l'art dramatique une impulsion dont les effets se font encore sentir aujourd'hui. Deux autres compositeurs aussi remarquables, Haydn et Mozart, écrivirent pour les instruments et pour les voix; les mélodies de ces deux grands hommes ont un cachet d'originalité qui ne manque jamais son effet. Mozart franchit tous les intervalles qui auraient naturellement dû séparer la musique simple de ses prédécesseurs de la sienne; aussi son siècle, qui n'était point préparé à l'entendre, méconnut-il son génie, et ce n'est qu'après sa mort que ses compositions, mieux exécutées et mieux jugées, ont été placées au rang qu'elles doivent occuper. L'Italie montra toujours une sorte d'éloignement pour les ouvrages d'Haydn et de Mozart; aussi Paër et Mayer, qui tentèrent d'introduire l'orchestration allemande dans leurs ouvrages, n'eurent jamais, malgré leur talent, de grands succès à Naples; on trouvait de la lourdeur dans leurs produc-

tions qui préparèrent cependant la révolution qui était au moment de s'accomplir. Deux compositeurs, Generali et Morlacchi, contribuèrent à opérer cette révolution; leurs talents devaient les faire régner longtemps sur la scène lyrique, lorsqu'un jeune homme, artiste âgé de vingt ans, vint subitement les éclipser : ce jeune artiste était Rossini, qui entra résolument dans la carrière pour s'y frayer une route nouvelle et accomplir la douzième révolution musicale, celle du XIXe siècle. Né à Pesaro, dans les États romains, le 29 février 1792, Rossini commença ses études musicales à l'âge de douze ans. Ce fut un prêtre nommé Angelo Tesei qui lui enseigna l'art du chant, l'harmonie et un peu de contrepoint. En moins de trois ans, Rossini s'était mis à même de tenir le piano dans les orchestres; en 1807, il entra au lycée de Bologne et fut instruit dans l'art d'écrire par le père Mattei. Ce fut en 1802 qu'il fit entendre ses premiers ouvrages qui consistaient en une symphonie et une cantate intitulée : *Il pianto d'harmonia.* Rossini débuta dans la composition dramatique par l'*Inganno felice* qui eut peu de succès; il donna ensuite, à Ferrare, l'oratorio de *Ciro in Babilonia*, et, à Venise, la *Scala di Seta*, l'*Occasione fa il ladro* et *il Figlio per azzardo.* En 1813, il fit jouer *Tancredi*, dans lequel se trouvait la réforme complète de l'opéra seria. Cette œuvre brillante, produit d'une imagination pleine de jeunesse, renferme des chants délicieux, un orchestre ravissant et une foule de ces idées neuves que l'on demande sans cesse aux artistes, mais qu'ils ne produisent que rarement. A *Tancredi* succédèrent l'*Italiana in Algeri*, la *Pietra di Paragone*, l'*Aureliana in Palmira*, *il Turco in Italia*, *Sigismondo* et l'*Aureliano.* En 1815, Rossini débuta à Naples par l'*Élisabetta* et *Torvaldo et Dorliska.* Il écrivit, en 1816, à Rome, *il Barbiere di Siviglia*, la *Gazetta* et *Otello* : ce fut dans ce bel ouvrage que Rossini commença à changer sa manière par les longs développements qu'il introduisit dans l'opéra séria et par l'éclat de son orchestre, qu'il rendit plus bruyant : ces innovations se retrouvent dans les partitions de *Mosè in Egitto*, de *Maometto secondo*, dans *Zelmira* et dans la *Semiramide.* La *Gazza ladra* et la *Cenerentola* furent écrites à Milan et à Rome en 1817, et l'*Armida* fut composée à Naples dans la même année. Rossini donna, en 1818, *Adelaide di Borgogna*, à Rome; en 1819, *Edoardo e Cristina*, à Naples, *Ricciardo e Zoraïde*, à Venise et la *Donna del Lago*, à Naples; en 1820, *Bianca* et *Falliero*, à Milan; en 1821, *Matilde di Sabran*, à Rome.

Rossini vint à Paris, et il apporta à l'opéra de cette ville d'heureuses réformes, sous le rapport de la composition et du chant. Le premier ouvrage qu'il fit exécuter en France fut *Maometto*, qu'il arrangea pour la scène française, sous le titre de *Siége de Corinthe;* le second fut le *Comte Ory* et le troisième et dernier est *Guillaume Tell* qui mit le sceau à la réputation de l'auteur. Toutes les compositions de Rossini produisent un effet magique; elles révèlent une habileté, une souplesse, une verve intarissable qui ne peuvent appartenir qu'à un génie supérieur. La coupe de ses morceaux et le développement qu'il leur donne est une preuve évidente que tout s'est agrandi sous sa main. On peut dire qu'il a fait revivre le piano-forte, en fournissant aux professeurs de cet instrument d'innombrables

motifs susceptibles de variations de tout genre. Rossini a la gloire d'avoir complété la révolution opérée dans la musique. Par ses délicieuses cantilènes, par ses modulations neuves et par les effets combinés d'un rythme puissant et d'une instrumentation piquante, il a profondément modifié le goût de ses compatriotes en leur faisant aimer une musique bruyante qu'ils détestaient avant lui, et en les habituant à écouter un opéra tout entier avec attention et avec plaisir : le public ne veut aujourd'hui rien perdre des inspirations du compositeur, et il veut tout entendre, depuis l'ouverture jusqu'au final ; la musique de cet enchanteur offre un intérêt si soutenu et tellement sympathique qu'elle ne permet aucune distraction.

Les applaudissements unanimes qui ont accueilli, dans toutes les parties du monde civilisé, les productions de Rossini, attestent l'enthousiasme qu'elles ont inspiré. Les critiques dont elles ont été l'objet de la part de gens souvent incapables de les comprendre, de les analyser, de les sentir et même de les accompagner ou de les déchiffrer, ne méritent pas même d'être réfutées. Rappelons seulement aux détracteurs de Rossini, ou apprenons-leur, s'ils l'ignorent, que si le manque d'effet est le défaut capital en musique, Rossini est incontestablement le créateur d'effets nouveaux et de combinaisons entre les voix et les instruments dont on ne soupçonnait même pas la possibilité avant lui. Des artistes d'un mérite reconnu ont avoué qu'ils avaient beaucoup appris en analysant avec soin les partitions de Rossini ; si l'on découvre, çà et là, dans ces partitions quelques négligences insignifiantes, elles sont loin de justifier les attaques que le pédantisme musical a dirigées contre le compositeur qui doit être considéré comme l'un des premiers harmonistes connus. Depuis que le célèbre *Maestro* a cessé de travailler pour le théâtre, on a exécuté un *Stabat* qu'il a écrit dans le style moderne. Ce chef-d'œuvre, qui a excité l'admiration partout où il a été entendu, est digne des autres œuvres du réformateur de la musique au XIX[e] siècle.

Depuis Pierre-Louis Palestrina jusqu'à Rossini, dans un espace de deux cent cinquante-huit années, on peut compter douze révolutions musicales ; à chacune d'elles, on pensait qu'il n'y avait plus rien à faire, mais l'événement a toujours prouvé le contraire. Les changements survenus dans la manière de sentir et de juger sont avec l'instabilité des formes, et les naufrages de tant de renommées, des faits tout particuliers à l'art musical. Il n'en est pas de même pour les autres arts : les productions des grands artistes de l'antiquité et du temps de Raphaël, dans la peinture, la sculpture et l'architecture, servent toujours de modèles aux artistes modernes qui, pour les imiter, emploient toujours les mêmes procédés. Nous n'avons, au contraire, rien à imiter dans la musique des anciens maîtres ; leurs procédés diffèrent tellement des nôtres que la musique d'autrefois et celle d'aujourd'hui semblent deux arts différents. Les noms des compositeurs célèbres, depuis Palestrina, Carissimi et Scarlatti, ne sont plus, pour les artistes, que des noms historiques, et, pour les gens du monde, des noms ignorés. Les révolutions musicales s'opèrent lorsqu'au moment où le goût des générations

se modifie, un homme de génie apparaît et, en se frayant une route nouvelle, fait oublier ses devanciers.

CATRUFO, *membre de la 4e classe de l'Institut historique.*

MÉMOIRE BIOGRAPHIQUE

SUR J. V. LOUIS,

PENSIONNAIRE DE LOUIS XV A L'ACADÉMIE DE FRANCE A ROME, ARCHITECTE DU THÉATRE DE BORDEAUX ET DU PALAIS NATIONAL A PARIS,

Lu au Congrès de l'Institut historique de 1849.

L'éloge d'un homme célèbre est toujours une tâche difficile à remplir ; pour analyser un artiste éminent, bien saisir et caractériser son génie, il faudrait être lui-même, ou doué d'un esprit semblable au sien ; il faudrait pouvoir se mettre à sa hauteur, afin d'embrasser à la fois la grandeur de ses proportions.

Effrayé d'une semblable difficulté, faut-il renoncer à connaître les hommes illustres, ces gloires de l'humanité? Non sans doute! car si l'on ne peut fixer l'astre du jour dans tout son éclat, quelque rayons épars peuvent nous donner une idée de la lumière qui l'environne.

Il ne suffit pas pour être peintre fameux, statuaire distingué ou habile architecte de poser la couleur avec goût, de tailler avec perfection le marbre, ou d'être initié aux règles des Vitruve et des Vignolle! Un grand artiste doit être doué d'une sensibilité extrême; aimer tout ce qui est bon et beau, se sentir ému en présence des merveilles de la nature, des chefs-d'œuvre de l'art, et professer un vif enthousiasme pour les harmonies du monde physique et moral, car c'est là l'unique source où il peut puiser ses inspirations ; s'il n'est ainsi organisé, s'il ne sent vivement, il pourra bien acquérir *du métier*, mais il restera stérile et froid ; ses compositions n'iront point à l'âme!

Si dans l'esquisse que nous allons faire de Louis, nous considérons non-seulement l'artiste, mais encore l'homme privé ; nous reconnaîtrons que la nature ne lui avait pas moins libéralement départi les qualités du cœur que les dons du génie.

Après avoir remporté le grand prix d'architecture à Paris, il fut envoyé pensionnaire du roi à Rome.

Afin de vous faire apprécier, Messieurs, tout ce que promettait ce lauréat, je dois vous donner connaissance d'une lettre que voulut bien m'adresser M. Vaudoyer, secrétaire archiviste de la section d'architecture.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

Paris, 1er février 1835.

. . . .

« Il est une circonstance particulière qui honore Louis, que vous auriez pu citer » si vous eussiez connu les registres de l'Académie d'architecture; la voici :

» Au grand concours de 1753, sur une galerie de palais de souverain, Louis » eût obtenu le premier prix s'il n'eût pas un peu changé son esquisse ; il obtint » seulement le deuxième prix.

» En 1755, le programme était un monument sépulcral pour les catholiques; » Louis fut reçu le premier des dix concurrents, mais sa composition était si gran» diose et si bien rendue, que ses adversaires réclamèrent, disant que cette esquisse » ne pouvait être de lui; l'Académie fut, en effet, frappée de la différence de cette » esquisse comparée aux neuf autres, et sans exclure Louis du concours, voulant » satisfaire à la réclamation des concurrents, qui lui paraissait fondée, elle arrêta » qu'il ne serait admis définitivement qu'après une nouvelle épreuve.

» L'Académie proposa donc de suite à Louis le même programme, l'enferma » sous clef dans la salle même de l'Académie, sans aucune espèce de communica» tion extérieure, l'obligeant à faire, dans la journée même, une nouvelle esquisse » sans aucun secours, sans revoir la première qui lui était disputée, laissant à cet » élève la faculté de faire une autre composition s'il le jugeait convenable. Louis » se soumit à cette double épreuve ; il fit une deuxième esquisse de composition » nouvelle plus ingénieuse et encore mieux rendue que la première; cette seconde » esquisse, exposée à côté de la première, fut le lendemain matin mise sous » les yeux de l'Académie et soumise à tous les élèves de l'École qui se con» fessèrent vaincus et applaudirent avec l'Académie au triomphe de Louis. » Il fut donc admis en loge, mais sur la première esquisse comme le demandèrent » les concurrents ; il rendit ce projet d'une manière éclatante, mais comme son » génie ne pouvait se resserrer dans les étroites lisières d'une esquisse improvisée » en une nuit, il s'y permit quelques légers changements.

» L'Académie craignant quelques nouvelles réclamations sur ces changements, » si elle lui donnait le prix qu'il méritait, décida qu'il y aurait deux premiers » prix ; elle fit remarquer à M. Demarigny, surintendant des bâtiments du roi, » qui présidait cette séance, que le projet de Louis était d'une telle supériorité » sur les neuf autres, qu'on ne pouvait se dispenser de le couronner, de lui don» ner la médaille d'or, et proposa donc d'accorder, d'abord, au sieur Louis un » premier grand prix, *hors de rang*.

» Je ne dirai pas cette faveur, mais cette justice lui fut accordée par M. le sur» intendant qui lui délivra le brevet de pensionnaire du roi à Rome.

» Le premier grand prix ordinaire fut ensuite délivré au sieur Maréchaux.

» Ce jugement fit honneur à l'Académie, à M. Demarigny, et surtout

» à M. Louis; il fut approuvé de tous et particulièrement de ses camarades.
» Vous avez dit comment M. Louis avait profité de son voyage en Italie; vous » voyez, Monsieur, par quelle porte triomphale il y est entré, et quel dommage » c'eût été pour les arts, si, pour un léger changement, cet artiste, dont le talent » a été mis à tant d'épreuves, eût été privé de cet avantage.
» Comment se fait-il que je ne trouve pas dans votre travail sur un homme » aussi illustre, aussi connu à Bordeaux et à Paris, les renseignements que je » cherche pour compléter l'ouvrage que je fais, comme archiviste de la section » d'architecture, sur la nécrologie des architectes célèbres? »

Maintenant, Messieurs, que vous connaissez l'élève *hors de rang*, figurez-vous tout ce que dut ressentir d'ivresse et d'admiration cette âme enthousiaste, préparée à recevoir les impressions du beau lorsqu'elle aperçut le ciel de l'Italie! Ses campagnes si belles, si pittoresques; la ville des Empereurs et des Papes: le Panthéon et la basilique de Saint-Pierre; les ruines de l'antique Rome et les somptueux monuments de la Rome chrétienne!... Que ne dut-il pas éprouver en voyant ces éternels édifices: ces Arcs de triomphes, ces Palais, ces Thermes, ces Cirques, ces Théâtres!...

S'il étudie les productions modernes, une ville nouvelle, pleine de grandeur et de pompe, semble s'élever autour de lui et contraster avec les glorieuses ruines qu'il abandonne; les précieux monuments qui couvrent la voie sacrée!... le Vatican et ses admirables loges, la Chapelle Sixtine, son jugement dernier, sa voûte sublime; Saint-Pierre et ses fastueux mausolées, les Palais, les Églises révèlent bientôt à ses yeux la splendeur des siècles de Jules II et de Léon X; les travaux immortels des Michel-Ange, des Raphaël, des Bramante, des Sangallo, des Vignolle, des Peruzzi!...

D'immenses productions attestent qu'il sut apprécier tant de chefs-d'œuvre; il revient enfin en France après avoir interrogé l'éloquente antiquité, après avoir deviné ce que devaient être ces ruines, ces monuments, alors que, recouverts de porphyres et de marbres, ils resplendissaient du plus vif éclat!... il revient après avoir étudié les ouvrages sublimes de la vie d'un grand peuple; il revient bien jeune encore, mais vieux de trois mille ans d'études et d'expérience!.. Il retourne à Paris à regret, emportant avec lui les richesses qu'il a recueillies... C'est avec peine qu'il abandonne Rome; s'il la délaisse, ce n'est que pour revoir sa patrie et l'embellir en la parant des trésors qu'il doit à la Reine du monde!

Aussitôt en France il brûle de réaliser l'exécution d'œuvres comparables à tout ce qu'il vient d'admirer; il avait commencé à signaler sa supériorité, lorsque le maréchal de Richelieu, gouverneur de la Guienne, le chargea de composer les dessins du théâtre de Bordeaux; ils furent bientôt terminés, les arts répondent promptement à la voix des Mécènes (1).

(1) Ces dessins furent signés par M. le maréchal et par le corps de ville au mois de mai 1773: l'édifice devait être terminé en 3 années, le grand artiste ne voulant pas s'éloigner longtemps de la capitale.

Il arrive en cette ville avec le projet d'un des plus beaux théâtres connus ; il veut tout de suite se mettre à l'œuvre ; mais tout de suite aussi, une nuée d'opposants lui présage bien des contrariétés ; rarement, il est vrai, on accomplit de grandes choses sans éprouver de grands obstacles ; l'ignorance et l'envie, travaillant sans cesse, dans l'ombre, à détruire ce que le génie veut produire au grand jour.

» Qu'on se figure (écrit-il lui-même) (1), un architecte étranger à la ville dans » laquelle il bâtit, environné de jaloux et de contradicteurs, devenu le seul sou» tien de ses projets, et auquel les fonds manquent de toutes parts, obligé cepen» dant de répondre aux demandes des fournisseurs dont il a obtenu d'abondants » matériaux, et d'entendre les plaintes de tous les employés qu'il a attirés sur » les avantages probables d'un travail suivi, telle était ma situation ; pour » échapper à des poursuites affligeantes fallait-il fuir ? Hélas ! ce parti affreux » eût consolé mes ennemis de leur propre disette ; non ! je n'envisageai pas même » comme possible d'interrompre les travaux ; que fis-je donc en cette extrémité ? » Tout ce que j'avais de biens et de fortune je l'engageai, je formai des emprunts » en mon propre nom. Ce moyen fut le seul qui me restât pour entretenir mes tra» vaux, je l'employai sans hésiter. Enivré du bonheur d'ériger un grand monu» ment, je ne m'occupai nullement de mes intérêts. Je proposai de le construire » par économie ; j'établis la plus grande clairvoyance dans mes opérations ; tout » devait être exactement vérifié et contrôlé par l'architecte de la ville ; avant de » commencer les travaux, j'avais demandé que cet architecte, plus au fait des » prix courants des ouvrages, arrêtât lui-même tous les marchés avec les entre» preneurs.

» Telles furent mes conventions avec M. Turgot ; je ne sais ce qui lui plut » davantage ou de ma loyauté, ou de ma ténacité à suivre mon entreprise.

» Je serais satisfait si l'on trouvait dans mon édifice des idées hardies, un plan » et des détails neufs, quelque science dans l'exécution ; mais ce que je me pro» pose surtout, c'est de donner un exemple aux jeunes architectes en leur appre» nant à lutter contre les obstacles, à soutenir avec courage ce qu'ils auront conçu » dans des vues raisonnables.

» Le plan que je mettais à exécution était vaste ; mais le gouverneur de la pro» vince agrandit encore mes idées par l'encouragement dont il a toujours enflam» mé les talents. Pour les esprits à petites vues, qui ne savent que les amortir » ou qui n'admettent rien de grand que dans Paris, le monument que j'élevais à » Bordeaux était une folie : ces esprits, qui en reprochaient la trop grande dé» pense pour cette ville, doivent apprendre que la plus heureuse situation, la » fertilité de son sol, l'ardeur et l'intelligence de ses habitants, y animent un com» merce de plus de 150 millions par an. Et cependant j'eus à lutter contre des

(1) Discours préliminaire de l'ouvrage, publié par Louis, sur la construction du théâtre de Bordeaux.

» citoyens de qui je devais attendre l'encouragement et le soutien, et cette persé-
» cution fut une hydre qui se renouvela jusqu'à la fin de cet édifice.

» Les tourments de quelques malveillants ne diminuèrent rien du plaisir que » me procurait la certitude d'achever ma salle; et ce fut au milieu de tant de » jouissances et de combats que la comédie de Bordeaux fut terminée et ouverte » au mois d'avril 1780. »

Quelle peinture plus vraie pourrait-on faire de Louis que cette simple esquisse qu'il vient de tracer lui-même; quel plus bel éloge pourrait-on désirer que les lignes que je viens de rapporter? On dirait un sage racontant avec modestie et dignité ses succès et ses revers (1)!....

Le génie, ainsi que la lumière, pénètre partout; tôt ou tard ses rayons éclairent et les grands et les masses. Louis devait donc se faire des amis non-seulement parmi tout ce qui cultivait les sciences et les arts, mais encore parmi les puissants : Leczinski, roi de Pologne, dont il devint l'architecte; Turgot, Richelieu, Necker, Cluny, lui donnèrent des preuves de la plus haute estime. Ces esprits d'élite comprirent ses idées lumineuses et l'aidèrent à renverser les obstacles qui les empêchaient de se faire jour.

Ce fut à ces zélés protecteurs qu'il dut de commencer de continuer son œuvre; l'on doit cependant lui rendre justice, il ne se laissa jamais abattre; il semblait, au contraire, grandir à mesure que grandissaient les difficultés.

Louis, dès qu'il vit Bordeaux, comprit de suite l'esprit de ses habitants; les richesses immenses que Saint-Domingue leur prodiguait, le luxe dont ils aimaient à s'entourer, le climat qui les excitait au plaisir, les rendant envieux de grandes choses, tout fut apprécié par lui.

La Place Royale, dominant la Garonne, construite par Gabriel sous l'intendant de Tourni; les Tuileries et le Louvre, bâtis sur les bords de la Seine, ses souvenirs de Naples et d'Italie lui dictèrent le parti qu'il avait à prendre en présence de l'immense port qui se développait à ses yeux. Il comprit qu'il fallait un monument avec terrasse, afin de jouir des délicieux points de vue qui

(1) Louis, passe rapidement sur les obstacles nombreux qu'il rencontra; c'est sans amertume qu'il fait le récit des oppositions qui devaient nuire à cette liberté d'esprit, à ces élans d'inspiration dont il faut être animé pour produire les chefs-d'œuvre de l'art. Son projet, conçu avec promptitude, fut un jet du génie, personne ne le conteste; mais après cette création instantanée, n'avait-il pas, longtemps encore, besoin de calme et de tranquillité, afin de suivre avec ordre une succession continuelle d'idées? Ne lui fallait-il pas une grande quiétude d'esprit, afin d'établir sans cesse des rapports harmonieux entre les diverses parties de son œuvre et de combiner heureusement les innombrables détails d'exécution? Et cependant ce fut au milieu de contrariétés de tout genre que ce grand homme produisit l'édifice admirable dont nous parlons.

Les jurats, les bourgeois, les maçons-architectes, entreprirent, à son égard, une opposition décourageante pour tout autre que lui; qu'on juge de son embarras en cette fâcheuse circonstance, comment prouver à des ignorants par obstination que l'œuvre qu'il va créer sera belle? comment les convaincre de la grandeur de ce qui n'existe pas encore? Si son seul parti fut de dire, comme Jean-Jacques : « Tais-toi, » louons-le d'avoir eu la force d'ajouter : « Continue, » ils ne te comprennent pas! »

s'offraient à lui de toutes parts ; il voulut rattacher son théâtre à une série de monuments, à une vaste place circulaire qu'il destinait à l'embellissement de la ville ; et, pour obtenir le plus d'effet possible, il désirait établir sur un soubassement élevé la principale façade de son édifice, du côté du fleuve, et laisser une grande place carrée en avant.

De cette place, des marches du péristyle et de la terrasse qui recouvre la colonnade, on eût joui d'une vue admirable. Le port, ses milliers de mâts ; les beaux coteaux de Cenon-Labastide et de Lormont, leur riche végétation, leurs vignobles et les magnifiques bouquets d'arbres qui les couronnent, se fussent offerts aux yeux des spectateurs. On eût dit un de ces majestueux temples grecs entouré de ravissantes perspectives (1).

L'idée de Louis fut malheureusement repoussée parce que les jaloux, les petits esprits empêchent toujours qu'on produise l'œuvre qui doit les écraser ; elle fut repoussée parce que dans un pays de négoce, très-sensible cependant aux beautés de l'art, on fit prévaloir qu'il valait mieux vendre les terrains de la place projetée pour en former l'îlot actuel de la préfecture, que d'avoir un théâtre d'un aspect noble, monumental (2).

Pour en apprécier les beautés, essayons d'en analyser les diverses parties, cherchons à reproduire la même série d'idées qui dominaient le grand maître,

(1) Si ce temple des Muses eût été ainsi disposé, on eût pu parfaitement en apprécier l'ensemble ; il eût gagné beaucoup, en noblesse, les colonnes pouvant alors reposer sur un piédestal précédé d'un grand nombre de marches, ainsi que l'ont fait presque toujours les anciens et que les modernes, à leur exemple, l'ont pratiqué de nos jours au palais de l'Assemblée nationale, à la Bourse, à Notre-Dame-de-Lorette, à Saint-Vincent-de-Paule, et à la Magdeleine. Par cette heureuse disposition, la partie supérieure et les combles n'eussent pas écrasé l'édifice ; il eût eu alors les grandes, les nobles proportions que l'artiste voulait lui donner ; on ne dirait plus : une belle statue sans pieds !

(2) C'est aux études laborieuses que fit Louis, que nous sommes redevables d'un édifice aussi simple de forme, que parfait de disposition et de convenance.

A cette époque, sous Louis XV, on avait, à l'école de France, très-peu étudié les anciens ; on faisait du soi-disant antique, même du grec qui n'était que du style français corrompu, comme le siècle ; les détails efféminés manquaient de fermeté, de noblesse. Les masses étaient tourmentées, plus souvent extravagantes que raisonnables.

On s'arrangeait de manière à ce que les éléments constitutifs des édifices fussent presque toujours dissimulés ; jamais l'extérieur n'annonçait la disposition intérieure ; on plaçait fort souvent des espèces de coffres, afin de masquer, disait-on, les combles, qui, cependant, doivent naturellement couronner les monuments ; on ne s'apercevait pas qu'on en cachait des parties principales qui concourent, au contraire, à indiquer la destination des édifices, à les caractériser. On mettait sans cesse une forêt de colonnes et partout, motivé ou non, l'inévitable fronton. Perrault même qui eût pu être une autorité, s'il y avait autorité pour le génie, Perrault l'avait fait trop souvent, Louis l'évita.

Dans ce théâtre tout est motivé : chaque partie désigne toujours ce qu'elle est ; sa vaste salle se trouve parfaitement indiquée par l'énorme comble qui la recouvre ; son péristyle, sa colonnade, en avant-corps, sont, on ne peut plus heureusement, accusés par la terrasse, la balustrade et les statues qui les décorent. Toute cette ordonnance est pleine de noblesse : on dirait de l'architecture de Vignole ou de Palladio.

lorsqu'il conçut cette œuvre imposante qui frappe sans cesse d'étonnement et d'admiration.

De quelque côté qu'on aperçoive ce théâtre, on est charmé de l'effet imposant que produisent ses belles lignes, ses faces simples et nobles tout à la fois! Quel est le spectateur qui n'éprouve, en approchant de la colonnade, une émotion bien vive de curiosité et de plaisir lorsqu'il aperçoit un aussi grand nombre de beautés réunies dans un espace aussi resserré? lorsqu'il découvre, si haut au-dessus de lui, ces chapiteaux, ces caissons, ces sophites ornés avec tant de richesse et de goût? Que ne ressent-il pas, dès qu'il a franchi les marches du péristyle et que le vestibule lui est ouvert? Il ne se trouve plus humilié par la hauteur prodigieuse; il demeure troublé par l'infinité de détails qui affectent sa vue : ce n'est plus cette colonnade lisse et noble qui le montrait si petit à lui-même, ce sont d'autres colonnes moins grandes, mais d'un genre et d'un goût remarquables; l'œil glisse avec plaisir autour de leur galbe élégant et sévère, et s'arrête avec satisfaction sur les côtés du vestibule décorés de niches ajustées avec goût, entourées d'ornements d'un heureux effet. Le plafond, soutenu par les colonnes, offre à l'œil surpris un aspect aussi varié qu'agréable; ses compartiments en caissons, ornés de rosaces, ajoutent beaucoup de grâce, ôtent de la trop grande sévérité de l'ordre et rendent à l'ensemble un aspect harmonieux.

En s'avançant vers les arcades donnant accès à l'escalier qui conduit à la salle du théâtre, de nouvelles surprises attendent le visiteur : devant lui se présente un escalier majestueux, d'un abord facile, admirablement disposé, sur le palier duquel s'élève une porte monumentale de la plus grande richesse et du plus bel effet.

Les vestibules supérieurs rappellent, par leur décoration et leur beau style, les palais de Gènes, la grandeur des monuments antiques; à mesure que l'œil découvre les perspectives de colonnes et les voûtes qu'elles supportent, les statues, les arcades, les dessous de plafonds et sophites, le faire large et imposant de cette ordonnance, il attend une salle plus somptueuse, plus brillante, qui le charme par les prestiges d'une décoration pleine de pompe et de magnificence.

Cette attente n'est nullement trompée dès qu'on l'introduit dans l'intérieur du temple des Corneille, des Racine, des Molière, des Voltaire!... Ces génies immortels doivent être satisfaits de l'œuvre de l'homme de génie! Cette salle du grand artiste, belle, majestueuse, étant elle-même, comme les productions de ces hommes illustres, une réminiscence originale, un reflet brillant de l'antique! On dirait ce chef-d'œuvre créé pour y représenter des chefs-d'œuvre! Le même style, le même esprit des grands poètes semblent respirer, revivre dans le monument du grand architecte!

Ces belles colonnes, ces loges richement décorées, cet avant-scène du plus bel effet, cette admirable coupole, on ne peut mieux ajustée; les pénétrations qui l'entourent, les dorures rehaussant du plus vif éclat les peintures allégoriques où se déploient toutes les richesses de l'imagination; les pendentifs ornés des bustes des

grands maîtres de la scène française, la coupole ingénieuse et savante peinte par Robin ; les milliers de bougies, étincelant en faisceaux lumineux comme autant de rayons de gloire, illuminant ces merveilles, lançant des torrents de clarté sur l'éblouissante parure des femmes qui embellissent les loges; tout dans ce lieu enchanteur concourt à fasciner l'imagination et l'esprit, à montrer ce que peuvent produire de grand et de riche l'alliance du commerce et des arts (1) !

Malgré ces beautés d'ensemble, de disposition et de convenance, Louis ne put s'affranchir de payer le tribut à son siècle. On est forcé de convenir qu'une critique sévère, qui ne ferait pas la part du goût de l'époque et des difficultés nombreuses que l'artiste eut à surmonter, n'approuverait point les socles carrés qui supportent les colonnes de la façade; trouverait ces colonnes grêles et trop espacées; désirerait une voûte plus élevée dans le milieu du plafond du vestibule, accusant sa principale entrée et l'avenue qui conduit au grand escalier ; n'aimerait pas le couloir affaissé et étroit placé entre le bel escalier et la grande salle et dirait les nombreux détails de ce vaste théâtre, moins purs que

(1) Si nous cherchons à nous expliquer pourquoi la salle de Louis fut goûtée de tous, nous verrons que ce fut parce qu'il la conçut en harmonie avec les pièces dramatiques de l'époque, et, sous ce point de vue, comme sous tant d'autres, si elle excita l'admiration universelle, c'est qu'elle était parfaite sous tous les rapports.

Quant aux effets scéniques, ils ne furent point négligés : la disposition du théâtre, la combinaison des machines, leur parfait accord avec la salle, se trouverent si bien en harmonie et les substitutions des décors tellement promptes que les Bordelais, séduits par les effets magiques d'une illusion si parfaite, se crurent, plus d'une fois, transportés dans les lieux enchanteurs dont la scène frappait leur imagination avide de merveilleux !

Après avoir décrit les beautés de détail et de convenance, jetons un dernier regard sur l'art avec lequel de grandes difficultés ont été vaincues.

Le renfoncement des loges entre les colonnes, celui des pénétrations des pendentifs, et la forme de la salle elle-même, pouvaient faire appréhender une répercussion de son confus, un bourdonnement fatigant et nuisible; mais l'expérience a prouvé que les sons arrivaient avec la plus grande pureté, même aux oreilles les plus éloignées, tant l'auteur avait savamment opposé les règles de l'acoustique aux diverses formes qu'il avait adoptées.

L'étude de l'éclairage attestait d'une manière aussi visible le savoir de Louis dans cette partie si difficile à traiter; par une disposition parfaitement calculée du jeu des lumières, les bougies, dans le principe, reflétaient plus vivement sur les parties appelées à briller, et secondaient, le plus heureusement possible, les lois de la perspective linéaire et aérienne.

Pour tout ce qui touche à la construction, tout prouve que Louis possédait parfaitement le trait de la stéréotomie; en outre de la génération si belle, si simple, de ses voûtes et pénétrations, il osa de hardies innovations, soit pour les colonnes d'angles, les sophites et plafonds du péristyle; soit pour les voûtes plates du vestibule et des couloirs du parterre pour lesquelles il imagina des moyens d'appareils, aussi solides qu'ingénieux, afin d'éviter la poussée et surtout le trop grand emploi du fer, qu'il eut le bon esprit de proscrire, malgré l'exemple de Perrault qui l'avait placé avec profusion à la colonnade du Louvre, malgré l'exemple de beaucoup d'autres maîtres qui l'employaient partout sans discernement.

Ses constructions en bois, la charpente de la grande salle, ainsi que la coupole sphérique que soutiennent les pendentifs au-dessus des colonnes, l'immense charpente du vaste atelier de peinture, celle de la salle des concerts, et toutes les parties de l'édifice, nous demontrent, de la manière la plus évidente, que, sous le rapport de l'art de construire, l'habile architecte était également supérieur, et que son esprit créateur ne connaissait point d'obstacles.

ceux des édifices modernes de Paris. Cela est vrai, en partie ; mais aussi que de beautés de premier ordre n'avons-nous pas signalées ! et ne pourrait-on pas répondre à ces rigides censeurs : « Que si l'œuvre de Louis ne fut pas le cachet » antique, elle en fut l'empreinte la plus belle de l'époque (1) ? »

Non-seulement Louis érigea le théâtre de Bordeaux, mais encore cette ville lui est redevable de ses plus belles rues, de ses plus belles maisons ! Il bâtit l'hôtel Sage, aujourd'hui la Préfecture, d'un caractère large comme les productions italiennes ; celui de M. Loriaque d'un style élevé ; la maison Fonfrède et celle de M. Fumel qui, belles comme masses, sont moins nobles de détails ; il édifia également, en face de son théâtre, les superbes maisons de la place de la Comédie ; et dans d'autres quartiers plusieurs riches habitations qui embellissent Bordeaux.

Tels sont les travaux importants que ce grand artiste exécuta en cette ville. Il avait aussi composé, pour y être érigé, un projet de distribution des immenses terrains du château Trompette, qui depuis a été démoli, ancienne forteresse occupant le principal quartier de la ville, bâtie au bord d'une rivière quatre fois large comme la Seine, entourée de fertiles coteaux, garnie d'une forêt de mâts, des bâtiments recevant les trésors des deux mondes.

Ce projet (2), dont l'emplacement était si bien choisi, eût produit le plus bel effet : c'était une vaste place demi-circulaire, d'un kilomètre (*un quart de lieue environ*), enlaçant la plus belle partie du port, ses milliers de vaisseaux ; elle était décorée de colonnes composites et de pilastres d'une grande proportion. Au point central de cette place se dirigeaient, de manière à découvrir tout le fleuve, treize rues portant les noms de chacune des treize provinces unies d'Amérique. Ces rues, afin de ne point interrompre cette admirable demi-couronne, étaient reliées aux maisons de la place par autant d'arcades triomphales !

(1) Combien ne doit-on pas craindre que l'édifice que nous venons d'admirer, sortant des mains de son auteur, ne devienne ruine, bien avant son temps, par les dispositions nouvelles que l'on aurait l'intention d'exécuter, si la ville n'apporte pas le plus grand soin à sa conservation, et si, avant toutes tentatives d'améliorations, elle oublie qu'il faut, pour oser de nouveaux changements, une main habile et bien exercée, qui s'enquière préalablement, et avec le plus minutieux examen, de la manière dont toutes les parties sont construites et combinées. Du vivant de Louis, on fit déjà des changements nuisibles ; il s'en plaignit dans l'ouvrage qu'il publia sur ce théâtre.

« Les commodités mêmes, dit-il, choses importantes à ménager dans la distribution d'une » salle de spectacle, paraissent avoir été sacrifiées ; car j'apprends que les pièces qui précédaient » la salle des concerts et qui avaient des destinations très-essentielles, viennent d'être transfor- » mées en logements particuliers : si ces métamorphoses déplacées se tolèrent, on ne retrouvera » plus que dans ce recueil le monument du grand théâtre à Bordeaux, tel que je l'ai bâti. »

On a depuis cette époque fait de nombreux changements ou plutôt de déplorables profanations ; la salle des concerts a été démolie pour lui substituer une grande pièce oblongue d'ordonnance corinthienne dans le goût de l'Empire : cette décoration froide, roide de style, est loin d'offrir la richesse, la majesté, empreinte par le grand maître sur toutes les autres parties de son œuvre.

(2) Il fut arrêté par le roi en 1786 et contresigné par M. de Calonne, ministre des finances.

Ce projet, qui par sa magnificence, était digne des beaux siècles de Rome, eût fait de la ville au croissant, de la rivale de Constantinople et de Naples, une des plus belles villes d'Europe. L'architecte, par l'ingénieuse disposition qu'il avait conçue, créait, au milieu de cette opulente cité, une cité nouvelle ; il voulait que la plus belle promenade fût celle du quai, et que de là on apercut non-seulement le port et le merveilleux panorama qui l'entoure, mais encore le théâtre et les divers édifices qu'il avait si heureusement reliés à sa somptueuse place circulaire, le théâtre n'était plus qu'un diamant, se rattachant à ce diadème triomphal.... Quel dommage que Bordeaux ne s'en soit pas paré!...

Si les trésors de la Californie étaient à ma disposition, je ferais place nette pour voir exécuter l'œuvre de Louis, ou bien si nous étions au temps des fées, et que j'eusse le bonheur d'être leur protégé, je leur dirais : Soufflez sur l'îlot de maisons de la préfecture, qu'il disparaisse comme un grain de poussière, pour laisser voir le théâtre ; désirez, ce que n'a pu obtenir le grand artiste, que son monument se retourne de manière à ce que la principale façade se trouve du côté du fleuve, afin que de la terrasse de cet édifice on jouisse d'un des plus beaux points de vue du monde!... Soufflez sur la nouvelle disposition des quinconces (1) ; sur cet amas mesquin d'arbres et de maisons, que tout cela se dissipe à jamais; donnez un coup de baguette, et que l'œuvre ingénieuse dont l'habile architecte voulait doter Bordeaux, se montre dans toute sa grandeur, dans toute sa magnificence aux yeux ravis de ses habitants (2) !...

Mais qu'est-ce que les monuments dont Louis a embelli Bordeaux, lorsqu'on les compare à tous les travaux qu'il exécuta en France et à l'étranger ?

(1) Nouveau quartier bâti sur les terrains du château Trompette, où devait être exécuté le projet de Louis.

(2) Après cette analyse des travaux de Louis, il n'est pas permis de douter un instant de l'effet favorable qu'ils durent produire et de l'impulsion qu'il donna aux arts à Bordeaux et surtout à l'architecture.

Une œuvre colossale, exécutée dans un pays vierge de beaux édifices, produit, chez ses habitants, le même effet que les merveilles de la nature ou les grands monuments de l'art sur l'esprit étonné de ceux qui les contemplent.

Celui qu'anime une étincelle du feu sacré, se voit humilié, petit, auprès d'aussi sublimes œuvres; mais, en se retirant, il se sent inspiré et brûle de produire de grandes choses; il cherche, sans y songer, à établir des rapports d'analogie entre ce qu'il a vu et ce qu'il désire exécuter; il se trouve dès-lors sous l'influence d'une pensée qui le domine et sous la puissance de laquelle il demeure comme enchaîné.

Le théâtre érigé, l'architecture fut bientôt, grâce à Louis, en honneur à Bordeaux. Les constructeurs et les architectes, qui s'étaient ligués contre lui, s'inclinèrent devant son œuvre; et comprirent tout ce qu'on pouvait apprendre ailleurs; la plupart d'entr'eux envoyèrent leurs fils étudier dans la capitale; les Combes, les Bonfin, les Thiac, les Corcelles, les Rieutord, les Laclotte, les Rochefort parvinrent à s'y distinguer; après cette première colonie d'artistes, MM. Poitevin, Burquet, Marchebeuse, Minoy, Roux, Thiac fils, Beraud, Durand, Bordes, Duphot, s'y rendirent également et revinrent, chacun à leur tour, embellir cette cité en y érigeant des œuvres dont l'exécution atteste la marche progressive de l'art et les idées nouvelles qu'ils avaient acquises sur les convenances et l'ajustement des habitations. Plusieurs de ces élèves s'étaient distingués en remportant les palmes académiques de l'école, et Combes, le grand prix de Rome.

A peine avait-il terminé son théâtre, que le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans, le nomma son architecte et le chargea d'ériger, au plus tôt, les bâtiments nécessaires pour compléter le Palais-Royal que le cardinal de Richelieu avait fait bâtir en 1629 par l'architecte Lemercier, sur les débris des vieux hôtels d'Armagnac et de Rambouillet.

Louis conçut de suite le beau projet dont vous connaissez l'exécution, et jeta, en janvier 1782, les fondations des trois ailes qui contiennent les galeries.

Le quatrième corps de bâtiment, qui devait occuper l'emplacement de la galerie vitrée qu'a fait construire Louis-Philippe, était le plus riche de décorations; toute la façade en était ornée de colonnes composites, de même grandeur que les pilastres actuels des trois galeries. Elle était embellie, en outre, dans son milieu, par un théâtre dont le comble de la salle, espèce de dôme, dominait de manière à couronner somptueusement l'ensemble des bâtiments qui entourent le jardin (1).

D'importants travaux vinrent encore alimenter l'activité de cet architecte au génie fécond, de ce Briarée aux cent bras, élevant, comme par enchantement, les monceaux de pierres, les charpentes, les éléments divers qui constituent les immenses édifices qu'il érigeait. En 1787, il commença l'opéra dont nous venons de parler, aujourd'hui Théâtre-Français, qu'il termina en deux années; ce théâtre fut ouvert au public le 15 mai 1790.

Non-seulement Louis était un homme d'une prodigieuse activité, mais encore

(1) Certains critiques trouvent que le style et les détails de cette architecture en sont mesquins et peu convenables à un aussi vaste édifice; et pourtant quelle différence ne remarque-t-on pas lorsqu'on compare cette majestueuse ordonnance avec les décorations modernes des bâtiments de la rue de Rivoli? Combien l'ensemble de l'architecture du Palais national est amplement conçue : qu'on en voie la sculpture qui n'a pas encore été peinte et qui s'harmonie avec les pilastres qui l'entourent; qu'on en juge l'effet, lorsqu'elle est éclairée par le soleil, qu'on admire combien elle renferme de souplesse et de majesté; les ornements semblent exécutés sans efforts, tout y respire la grandeur, la magnificence; que l'on rapproche cette sculpture soi-disant rococo, émanant du génie de Louis, reflétant tout ce qu'avaient laissé de grand dans son esprit les monuments du Peuple-Roi et le luxe excessif du siècle de Louis XIV; que l'on rapproche, dis-je, cette sculpture, aux motifs simples largement disposés, avec celle nouvellement exécutée, des ailes sur le jardin joignant la galerie vitrée, où l'on n'aperçoit que roideur, qu'ornement sentortillés, petits, mesquins, où tout se confond; et l'on verra si l'œuvre de Louis mérite le dédain, et si cet homme célèbre entendait le grandiose, le somptueux.

Voici d'ailleurs le jugement que portent de lui les deux grands maîtres de l'école française, jugement qui ne peut être taxé de partialité, il s'en faut, car leur genre est diamétralement opposé à celui de Louis.

« Louis, cet architecte, justement vanté, après la construction du théâtre de Bordeaux, fut » chargé des embellissements du Palais-Royal; il s'en occupait activement, lorsqu'en 1781 un » nouvel incendie consuma la salle de l'opéra : un concours eut lieu pour la réédifier, tous les » talents furent appelés, les architectes les plus habiles présentèrent des projets et dans le nombre » les plans de M. Louis obtinrent le prix...... Cet architecte était, à tous égards, comme il parut » ensuite, digne de la préférence qui lui fut accordée non-seulement pour le théâtre, mais encore » pour la construction du Palais-Royal, et quoique en plus d'un point on ait à lui reprocher de » fréquents écarts de goût et même de grands défauts de correction, il faut reconnaître qu'il conçut » pour le Palais-Royal, un plan vaste, ingénieux et généralement admiré. »

un artiste au talent ingénieux, propre, plus que personne, à faire rayer le mot impossible du dictionnaire français!...

Lorsqu'on mit au concours l'édifice dont nous parlons, on lui donna un terrain excessivement exigu pour construire un théâtre devant contenir un certain nombre de personnes; il n'a, tout juste, que l'emplacement qu'il lui faut pour la salle, la scène et le jeu des machines; l'entrée, les vestibules lui manquent: tout autre que lui eût dit: « Il est impossible d'en avoir. » Mais son génie vient à son aide et lui en suggère un des plus vastes qu'on puisse concevoir, le dessous de la salle elle-même, dont il fit le vestibule elliptique que vous connaissez tous.

Ici ne se termine point, pardonnez-moi, Messieurs, cette longue énumération, la série des travaux que Louis devait exécuter à Paris; il projeta pour cette capitale des embellissements aussi grandioses que magnifiques.

Un pont triomphal, dédié à la Victoire, devait être jeté par lui sur la Seine, en face le jardin des Plantes. Ce pont, d'une seule arche, était orné d'arcs de triomphe, d'ordre corinthien; à ses extrémités, il était surmonté de victoires et de chars traînés par des chevaux de bronze. Les culées de ce pont ont servi à établir celui d'Austerlitz.

Louis conçut aussi un projet de réunion du Louvre aux Tuileries; ce projet, qui fut adopté par le roi, eût été exécuté sans les événements de 89; il se composait de péristyles ornés de statues équestres, de fontaines et de tout ce qui peut concourir à embellir la résidence souveraine de la capitale du monde. Une salle d'opéra, de forme circulaire, à l'extrémité opposée au pavillon de Flore, communiquait avec la cour du Louvre et la galerie des tableaux par divers corps de bâtiments, joignant la façade des Tuileries, longeant la place du Carrousel; le Palais-Royal était rattaché au Carrousel par une belle place entourée de portiques, de sorte que le Louvre, le Palais-Royal et les Tuileries unis entr'eux eussent formé le plus vaste, le plus magnifique palais de l'univers.

A Besançon il exécuta l'église de Saint-Pierre, et à Dunkerque celle de Saint-Eloi; il travailla également à l'embellissement de Nancy, ainsi qu'à celui de ses châteaux et à ceux de Lunéville.

A Rouen, il forma des entreprises pour la construction de nouveaux quartiers; à Varsovie, il bâtit un palais pour les rois de Pologne.

Ces importants travaux ne sont encore que bien peu de chose, lorsqu'on les compare aux innombrables productions que ses portefeuilles et ses livres de croquis nous révèlent!... On reste, en les voyant, dans l'étonnement et l'admiration! On ne conçoit pas comment la vie d'un homme suffit pour créer tant et d'aussi grandes choses! car ce ne sont pas des dessins esquisses que l'on a sous les yeux, mais bien des projets complets de places, de jardins publics, où se déploient toutes les richesses de l'imagination, des compositions de phares, de basiliques, d'académies, d'hôpitaux, de halles, de ponts, de sépultures tant pour les Papes que pour les Rois de France. Ces dessins, d'une effrayante dimension, sont complétés de perspectives qui ont jusqu'à six mètres de développement.

Tels sont les travaux connus de cet architecte célèbre dont les vues grandes, somptueuses ne concevaient que des productions immenses, laissant, à des esprits moins hardis que le sien, le soin de s'occuper de petites choses que négligeait l'artiste à l'œil d'aigle planant vers les hautes régions.

Si nous attachons nos regards sur la fin de sa carrière, qui ne se sentira l'âme navrée, en apprenant qu'un génie si supérieur, réunissant en lui toutes les vertus de l'homme de bien, toutes les qualités du grand artiste, fut, on ne peut plus affligé, sur ses vieux jours! Que de douloureuses pensées attristeront ceux qui aiment les arts, en pensant que l'ami des puissants et des Rois, que celui qui vécut dans l'opulence, donnant 500 mille livres de dot à sa fille, se vit ruiné par la Révolution, et mourut on ne sait où, certaines personnes disent à l'Hôtel-Dieu!

Lorsqu'on songe aux souffrances que dut éprouver le grand artiste en se trouvant ainsi courbé sous le poids du malheur! qui pourrait dire tout ce qu'il ressentit de douleur dans sa longue agonie intellectuelle! Ce n'était pas l'adversité qui pouvait l'abattre; les revers de fortune affectent peu les hommes supérieurs comme Louis; l'adversité les effleure et ne les pénètre pas plus que le léger brouillard qui passe sur la statue d'airain. Ce qui devait être un pénible supplice pour lui, c'était de ne pouvoir plus donner carrière à son activité, à son imagination ardente et créatrice; à cette imagination constamment inspirée du génie du peuple-roi; à cette imagination qui avait tant admiré les usages, les cérémonies, les fêtes, les monuments de l'antique Rome, et, par la puissance du souvenir, assisté, dans les palais des Césars, aux scènes de grandeur et de magnificence que déployaient les dominateurs du monde! Sa douleur à lui, était de se voir condamné à l'immobilité par la souffrance et l'âge! car l'idée de l'hôpital, en admettant qu'il eût été réduit à s'y réfugier, ne pouvait affliger celui dont la présence eût rehaussé cet humble asile de l'éclat de sa gloire!... Et qu'importe aux astres l'atmosphère qui les environne! qu'importe à Gilbert et à Louis les lieux où ils meurent!... Dans les palais leur riche imagination en conçoit de plus beaux; dans l'asile du pauvre ils sont heureux dès qu'un rayon de soleil y pénètre et vient leur révéler un ciel pur et coloré!

Ce qu'ils désirent eux, ce ne sont nullement les émotions terrestres, matérielles, c'est la gloire qui leur faut! c'est après elle qu'ils soupirent! ils y songent encore au moment de dire adieu à la vie, à ce dernier moment où il faut en finir avec cette divinité fugitive; un calme effrayant succède à leur vie agitée, et glace, pour toujours, ces organisations ardentes, ces Prométhées ambitieux!..

L'ignorance où l'on est des lieux qui virent naître et mourir un homme aussi célèbre, un homme que nos pères ont connu, un contemporain, pour ainsi dire, est bien propre à suggérer de graves pensées, de sérieuses méditaions!... Tant il est vrai que tout est vanité ici-bas, et que souvent la gloire elle-même disparaît comme l'éclair; tant il est vrai que la Providence se joue de l'orgueil des origines humaines, en nous cachant, parfois, celle de ses plus illustres représentants, qui,

comme d'étincelants météores, brillent un instant sur la scène du monde pour être replongés dans l'éternelle nuit.

Combien cette pensée de destruction et d'anéantissement est déchirante pour l'ami de l'humanité ; pour celui qui admire et vénère tout ce qu'elle produit de grand, de sublime !...

Mais peut-être Louis fut moins malheureux que nous ne le pensons : il serait doux de songer que son esprit résigné, affaibli par l'âge et les souffrances de l'âme, empreinte de la même teinte de philosophie chrétienne qui animait l'illustre et malheureux Tasse à ses derniers moments, ait pu dire aux hommes sans regretter la vie : « Ce ne sont plus des conceptions gigantesques, des arcs de » triomphe, des Panthéons, des couronnes que je vous demande ; un cercueil me » suffit. »

A. Marcellin, *Membre de la 4e classe.*

RAPPORT SUR L'HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE,

PAR M. THIERS.

Le neuvième volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers, a paru. Il serait sans doute nécessaire d'attendre que cet ouvrage fût entièrement publié pour essayer d'en faire une appréciation définitive et complète; mais telle n'est point notre intention. Nous désirons seulement exprimer succinctement les impressions qu'une première lecture de cette œuvre capitale nous a fait éprouver et les réflexions qu'elle nous a suggérées.

Il nous paraît impossible de tracer d'une main plus ferme, avec plus de clarté et d'élégance, le récit de cette glorieuse époque de nos annales. Dans un petit nombre d'années, cette époque a enfanté tant de faits prodigieux, que dans les temps futurs on aura peine à concevoir qu'il ait suffi de moins d'un quart de siècle pour les accomplir. Mais le mouvement si rapide, imprimé aux esprits par la Révolution de 1789, fut étendu et propagé par le génie qui parvint à le diriger dans l'intérêt de ses vastes desseins.

L'histoire du règne de Napoléon présentait plus d'un écueil. M. Thiers, suivant nous, a su les éviter. Le plus dangereux de tous consistait dans cette préoccupation et cet enthousiasme qui doivent naturellement s'emparer d'un auteur livré à la contemplation constante des conceptions et des actes d'un des génies les plus étonnants qui ont paru sur la scène du monde. C'est un grand mérite que d'avoir pu conserver le calme et la haute raison nécessaires pour peser, dans une juste balance, ces conceptions et ces actes, afin d'apprécier et de louer dignement ceux qui ne méritaient que des éloges et d'exposer aussi, avec une égale rectitude de jugement, les fautes commises par le héros de cette histoire et les erreurs qui ont tant influé sur sa destinée et sur celle de la France.

Le premier mérite de cette œuvre historique nous paraît donc être l'impar-

tialité, la justesse de vue avec lesquelles les faits sont appréciés. Mais il est impossible de ne pas lui en reconnaître d'autres encore. Le style dans lequel elle est écrite est le véritable style de l'histoire, lequel doit réunir à beaucoup de gravité, d'élévation et de dignité, ce mouvement dans la narration et cette peinture animée des événements, des temps et des lieux, qui transportent le lecteur au milieu d'eux et qui l'entraînent par un charme irrésistible, en même temps qu'ils contribuent à l'intelligence des faits et de leurs causes.

Si ce livre réunit à la solidité du fond la beauté de la forme, il a donc atteint, en quelque sorte, la perfection, et réalisé cet idéal vers lequel tout historien doit diriger ses efforts, mais dont il existe si peu d'exemples dans toutes les littératures.

Nous dirons franchement qu'à nos yeux il approche beaucoup de ce type, de ce modèle destiné à satisfaire les meilleurs esprits. Ce qui lui manque encore peut facilement être ajouté et complété dans une prochaine édition.

Toutes les causes des grands événements sont exposées, expliquées avec la plus grande lucidité. Les négociations avec les puissances étrangères, pour la connaissance desquelles l'auteur est remonté aux sources et a consulté les pièces originales, sont autant de chefs-d'œuvre de narration. Les hautes conceptions du héros, pour la régénération et la reconstitution de la France, sont retracées avec une grande habileté. Le récit des combinaisons stratégiques et des plans de campagne auxquels la France doit ces victoires qui ont assuré son indépendance et frappé l'Europe d'étonnement et de stupeur, nous paraissent aussi un vrai modèle d'exposition. En général, les premiers plans sont admirables ; il n'y manque rien. Certains faits moins saillants, mais qui ont aussi leur importance, ont été omis. Ils n'auraient pas dû être entièrement passés sous silence et demandaient quelques légers coups de pinceau de la main du grand artiste. Nous citerons ici les prytanées de Paris et de Saint-Cyr dont il n'est pas question. Le prytanée de Compiègne, le moins important de ces trois établissements, est seul mentionné en passant, et cependant les prytanées ont rempli la lacune qui a existé dans l'enseignement public entre la suppression des écoles centrales et la création des lycées. Des militaires prétendent aussi que les détails de quelques combats sont inexacts. Ainsi l'auteur aurait, dans ses tableaux, un peu négligé les seconds plans et les fonds. Mais tout cela peut facilement se réparer.

Les portraits de quelques personnages historiques auraient besoin, selon nous, d'être retouchés pour être parfaitement ressemblants ; entre autres celui de Lucien Bonaparte. L'auteur n'a pas rendu justice à ce noble caractère, à cette sincère et profonde conviction d'un homme qui a sacrifié à ses principes les honneurs, les couronnes et jusqu'à l'amitié du frère illustre qui les lui offrait ; mais dès que ce frère, renversé du trône, a été malheureux et s'est vu délaissé, comme il arrive à la plupart des infortunés, Lucien est accouru pour lui donner non des conseils qui n'étaient plus de saison, mais des consola-

tions et des preuves d'affection et de dévouement. Quel contraste cette conduite n'offre-t-elle pas avec les honteuses défections qui ont contribué à précipiter cette grande catastrophe et qui en assombrissent encore le triste tableau!

Le huitième volume nous conduit jusqu'après l'invasion de l'Espagne et le détrônement de la famille des Bourbons qui régnaient sur cette péninsule. Outre le remarquable récit de toutes les péripéties qui ont précédé et accompagné cet événement d'un intérêt si dramatique et en même temps si déplorable sous le double rapport de la morale et des affreuses calamités qui en ont été la suite, ce volume renferme des documents d'une grande importance pour les hommes d'État et les administrateurs; on y voit le tableau des moyens que Napoléon a employés pour rétablir l'ordre et l'équilibre dans les finances de l'Empire, qu'il trouva dans une situation telle, qu'il semblait que leur restauration devait seule absorber toutes les pensées de celui qui parvint à l'accomplir; on y voit encore quel emploi il a fait des grandes ressources qu'il créait, soit pour ranimer l'agriculture et le commerce, soit pour embellir et assainir les villes de la France, soit enfin pour multiplier et faciliter les voies de communication entre ces mêmes villes et celles de l'Italie, tant par terre que par la navigation fluviale, à cette époque où la puissance de la vapeur n'était pas encore employée pour abréger les distances.

Mais nous devons nous arrêter un moment sur les événements qui ont eu lieu en Espagne par suite du système d'envahissement des trônes du midi de l'Europe qui nous paraît avoir été la cause principale de la chute de Napoléon. On voit, par les détails dans lesquels M. Thiers est entré et qu'il a puisés dans les pièces originales, que personne n'avait encore compulsés d'une manière aussi complète, que dans le cabinet des Tuileries, plusieurs projets avaient été successivement conçus et discutés par rapport à l'Espagne. Lorsque la haine du peuple espagnol à l'égard du prince de la Paix (Emmanuel Godoy) et les querelles qui se sont élevées au sein de la famille royale, eurent engagé Napoléon à intervenir dans les affaires intérieures de l'Espagne, il fut d'abord question de marier une princesse de la famille Bonaparte avec le prince des Asturies, héritier présomptif de la couronne. Ce projet dont l'accomplissement eût probablement évité de grands malheurs, n'a échoué, à ce qu'il paraît, que parce que l'Empereur n'a pas trouvé parmi ses parentes une princesse qu'il jugeât capable de remplir ses vues pour resserrer et garantir l'alliance des deux pays; mais dès qu'il y eut renoncé, on voit qu'il s'est arrêté au moyen déloyal qui a été mis à exécution à Bayonne, lorsque le père et le fils sont venus le constituer juge de leurs différends. Il les dépossséda tous deux pour placer la couronne sur la tête de son frère Joseph.

Ce qui nous étonne le plus, c'est qu'il ne vint point dans l'esprit de Napoléon de consulter la nation espagnole sur un sujet qui l'intéressait d'une manière aussi essentielle et lorsque cette nation était dans l'admiration de son génie et si favorablement disposée en sa faveur, qu'elle le considérait comme destiné à

opérer sa régénération et à la replacer au rang qu'elle devait occuper en Europe. C'est une chose bien difficile à concevoir, que cette haute intelligence, qui était imbue des idées modernes et qui avait grandi au milieu des révolutions qui tendaient à amener l'intervention des populations dans le gouvernement des Etats, eût alors tellement écarté, repoussé ces idées, que parmi les projets qu'elle forma par rapport à l'Espagne, celui de convoquer les Cortès, pour traiter avec eux de la grande question du gouvernement, ne parait pas s'être présenté à elle.

Comment Napoléon, qui était si jaloux de l'indépendance et de la grandeur de la France, n'a-t-il pas pensé que toutes les nations du monde, celles de l'Europe surtout, sont naturellement jalouses de leur indépendance et de l'importance du rôle qu'elles s'attribuent parmi les autres États ; que c'est pour tous les peuples une chose pénible, un vrai supplice que d'être gouverné, dominé par l'étranger ; que cette situation blesse leur orgueil et froisse en même temps leurs intérêts ? On a donc lieu d'être surpris de le voir placer des membres de sa famille sur tous les trônes dont la force des armes lui permettait alors de disposer, sans consulter, non-seulement les populations, mais les assemblées des Etats et les personnages les plus éminents des pays qu'il voulait ainsi assujettir à ses lois. Voilà pourquoi, après avoir excité la haine des rois qu'il dépossédait, il mécontentait aussi leurs sujets, et la France elle-même s'apercevant enfin que son grand Empereur se lançait dans des entreprises gigantesques, dans des expéditions étrangères aux vrais intérêts du pays, sentait peu à peu diminuer l'affection qu'elle lui portait et la reconnaissance qu'elle lui devait pour les services qu'il lui avait rendus. L'amour et le dévouement de ses soldats, il est vrai, sont toujours restés les mêmes ; mais on sait par quelles imprudences il a sacrifié dans les déserts de la Russie la plus grande partie de ses vaillantes armées. Alors isolé, en quelque sorte, au milieu de la haine des étrangers et de l'indifférence de ses peuples, il a dû nécessairement succomber.

Nous pensons donc que la chute de Napoléon a eu pour principale cause le mépris qu'il a fait d'un sentiment qui existe avec plus ou moins d'énergie chez toutes les nations, et qui imprime le cachet à leur nationalité, c'est-à-dire l'amour de l'indépendance et le désir de n'être soumises qu'à leurs propres lois, qu'à des rois ou à des chefs nés dans leur sein.

Si la place ne nous faisait défaut, nous citerions ici, à l'appui de nos éloges, quelques passages extraits de cette œuvre si remarquable, et parmi eux surtout l'admirable morceau où l'auteur trace le tableau de l'état, de la situation de la France sous le règne de Napoléon. Nous y ajouterions plusieurs fragments des beaux chapitres dans lesquels l'historien rapporte ces hautes négociations dont les résultats décidaient, pour quelque temps du moins, du sort des dynasties et des royaumes de l'Europe, parce qu'on y eût reconnu, le véritable style qui convient à l'histoire, style qui doit différer de celui des mémoires historiques, écrits ordinairement sous l'émotion des événements et sous l'influence des passions du

moment. L'histoire qui se place à un point de vue plus élevé et qui ne saisit son burin qu'après le délai nécessaire pour que ces passions soient calmées, doit montrer par la gravité et la noblesse du ton qu'elle emploie, par son style enfin, qu'elle ne cède point à l'entrainement des partis, qu'elle ne partage pas leur aveuglement, que toujours impartiale, elle veut présenter a la postérité un tableau dont les couleurs ne soient jamais dénaturées par l'ignorance des faits ou par le prisme des passions. ALIX, *Membre de la 2e classe.*

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES DES CLASSES DU MOIS DE JANVIER 1850.

. La première classe (*histoire générale et histoire de France*) s'est assemblée le 2 janvier sous la présidence M. de Montaigu, président; le procès verbal est lu et adopté. On offre à la classe plusieurs ouvrages parmi lesquel on remarque celui qui a pour titre : *Recherches historiques sur l'administration de la marine française de* 1629 *à* 1815. M. de Montaigu s'est chargé d'en faire un rapport. L'ordre du jour appelle l'élection des membres de la classe, qui, suivant le réglement, doivent faire partie des différents Comités. M. le président invite les membres présents à prendre part au scrutin. Sortent de l'urne les noms suivants, savoir : pour le Comité des travaux, MM. le général d'Artois, Emile Agnel, Bullier, Terlecki et Vte de Santarem; pour le Comité du journal, MM. le général d'Artois, Emile Agnel, Bullier; pour le Comité du réglement, MM. Buchez, Bullier, Jarry de Mancy.

. La deuxième classe (*histoire des langues et des littératures*) s'est assemblée le 9 janvier, sous la présidence de M. Jules Barbier, président; le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté. M. Alix lit un rapport sur les travaux des différentes sociétés savantes qui sont en relation avec l'Institut historique; ce rapport est renvoyé au Comité du journal. On procède ensuite à la nomination des membres de la classe qui doivent faire partie, pour 1850, des différents comités; sont élus pour le Comité des travaux, MM. de Pongerville, de Mare, O. Leroy, Patin, Emile Deschamps; pour le Comité du journal, MM. de Pongerville, de Mare, O. Leroy; pour le Comité du réglement, MM. Deschamps, O. Leroy, de Mare.

. La troisième classe (*histoire des sciences physiques, mathématiques et sociales*) s'est assemblée le 16 janvier, sous la présidence de M. de Berty, président. M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal qui est adopté. Sont offerts à la classe les ouvrages suivants : *Journal de la Société d'instruction et d'éducation, fondé à Turin; les statuts avec la liste des membres de cette Société*, par notre collègue, M. Bona, professeur de l'Université de Turin; *Introduction aux études classiques*, par le même; *Journal de médecine et de chirurgie*, par M. de Championnière, etc. On passe à l'élection des membres qui doivent faire partie, pen-



dant 1850, de plusieurs Comités. Sont nommés, pour le Comité des travaux, MM. l'abbé Badiche, Masson, Foulon, Cellier du Fayel; pour le Comité du journal, MM. Masson, l'abbé Badiche, Foulon; pour le Comité du réglement, MM. Lagarrique, Foulon, docteur Josat.

*** Le 23 janvier, la quatrième classe (*histoire des Beaux-Arts*) s'est assemblée sous la présidence de M. Breton, vice-président; parmi les livres offerts à la classe, on remarque l'Album de Rome (*en italien*) où l'on trouve la description d'une peinture antique à fresque, découverte dernièrement à Rome, sur le mont Esquilin, parfaitement conservée, représentant Ulysse dans l'intérieur du palais de la déesse Circé. M. Breton est prié d'en faire un extrait pour *l'Investigateur*. —La classe reçoit, en outre, plusieurs numéros de la *Revue des Beaux-Arts*, dirigée par M. Pigeory, M. Breton est chargé d'en rendre compte. M. Renzi fait connaître à la classe que M. Hittorf a manifesté le désir de se retirer; MM. les membres du bureau sont chargés d'écrire une lettre à M. Hittorf pour l'engager à rester au milieu de ses collègues. On procède à l'élection des membres qui, d'après les statuts, doivent être envoyés aux différents Comités. Sont élus, savoir: pour le Comité des travaux, MM. Hittorf, l'abbé Corblet, Galimard, Carbillet, Lefaivre de Reysant; pour le Comité du journal, MM. Corblet, Galimard, Simon; pour le Comité du réglement, MM. de la Moskowa, Lebas, Raymond. M. Corblet lit à la classe un mémoire plein d'intérêt sur l'archéologie nationale.

*** L'assemblée générale (*les quatre classes réunies*) s'est assemblée, le 25 janvier 1850, sous la présidence M. de Pastoret, président. M. Jubinal, secrétaire général, donne lecture du procès-verbal qui est adopté; il lit ensuite la liste des livres offerts à l'Institut historique pendant le mois; des remerciments sont votés aux donateurs. L'administrateur communique à l'assemblée générale la liste des membres qui composent le bureau des classes pour 1850, et de ceux qu'on a nommés pour les trois Comités des travaux, du journal, et du réglement. M. Renzi offre à l'Institut hisrique son grand dictionnaire général, *Italien-Français*. M. le président, après avoir dit quelques mots bienveillants sur cet ouvrage intéressant, en confie le rapport à M. Badiche. M. Dechampeaux fait hommage à l'assemblée de son ouvrage intitulé *Bulletin des lois civiles ecclésiastiques*, M. de Berty est chargé de dire son avis sur cet ouvrage. Sur la proposition de M. Auger, l'assemblée décide que toutes les fois qu'il y aura une séance de classe ou d'assemblée générale, on ne doit pas se séparer sans avoir proposé un mémoire ou un rapport à faire par un membre. M. le président quitte le fauteuil et exprime aux nombreux membres présents le regret qu'il éprouve de les quitter sitôt. L'assemblée, sensible à l'empressement qu'a mis M. le président pour venir la présider, lui adresse des remerciments unanimes. Les différentes propositions, faites par M. Auger, pour réunir deux classes dans une même séance, pour y amener des étrangers, et pour tenir les séances de l'assemblée générale dans une salle du Luxembourg, ne sont pas agréées.

Il est dix heures, la séance est levée. R.

EXTRAITS DES PROCES-VERBAUX,

DES SÉANCES DES CLASSES DU MOIS DE FÉVRIER 1850.

⁂ La première classe (*histoire générale et histoire de France*) s'est assemblée, le 6 février, sous la présidence de M. Montaigu, président. M. le Secrétaire a donné lecture du procès-verbal, qui est adopté; on lit une lettre de M. l'abbé Orse, qui demande à faire partie de l'Institut historique : MM. l'abbé Corblet et Masson appuient la candidature. M. le Président nomme une commission composée de MM. Pélier-la-Croix, de Montaigu et Renzi, pour vérifier les titres du candidat. M. Alix lit un mémoire sur les honneurs posthumes à rendre aux grands hommes qui ont rendu des services à la patrie; ce mémoire est renvoyé au conseil. M. Jubinal fait hommage à la classe d'un exemplaire d'un ouvrage sur les Lettres de Montaigne. M. Alix est nommé rapporteur. M. le Président propose, pour le programme du prochain congrès, la question suivante : *Quelle a été l'influence de la royauté sur l'établissement des communes en France?* M. Renzi propose cette question : *Faire connaître l'état social et politique des peuples Oulofs* (Sénégal).

⁂ Le 13 février, la deuxième classe (*histoire des langues et des littératures*) s'est assemblée sous la présidence de M. Alix, vice-président. Le procès-verbal est lu et adopté; M. Alix lit un mémoire qui a pour titre : *Quels sont les avantages et les inconvénients des feuilletons?* Ce mémoire est renvoyé au comité du journal.

⁂ La troisième classe (*histoire des sciences physiques, mathématiques et sociales*) s'est assemblée sous la présidence de M. Auger, le 27 février au lieu du 20 du même mois, à cause des assemblées préparatoires pour les élections du 10 mars. Le procès-verbal de la séance de janvier est lu et adopté. La classe reçoit l'ouvrage intitulé : *Coutumes d'Amiens*, par M. Boutor. M. Masson est chargé d'en faire un rapport. M. Cellier du Fayel offre à la classe son ouvrage intitulé : *La morale conjugale*. M. Badiche en rendra compte à la prochaine séance. On propose la question suivante pour être traitée dans le congrès prochain : *A quelle époque remonte en réalité le système du monde enseigné par Copernic?*

⁂ La quatrième classe (*histoire des Beaux-Arts*) s'est assemblée, le 27 février, sous la présidence de M. Frissard, président. Le procès-verbal est lu et adopté; les titres des livres offerts à la classe ont été imprimés dans le Bulletin de l'*Investigateur*. Les membres de la classe sont invités par le président à poser une question pour le congrès de 1850. M. Renzi fait observer que le congrès tenu en décembre, et celui qu'on se propose de faire au mois de mai sont trop rapprochés; qu'il serait prudent de l'ajourner à une autre époque et de donner à sa place une séance extraordinaire; il en fera une proposition spéciale à l'assemblée générale. Une discussion s'engage sur ce sujet entre MM. Badiche, Auger, Cellier du Favel et

E. Breton. La majorité penche pour la séance extraordinaire, mais on renvoie la décision à l'assemblée générale de vendredi. Sur la nouvelle que M. Renzi communique à la classe de la perte de notre honorable collègue, M. Destouches, architecte, la classe décide que M. Marcellin sera chargé de faire une biographie de notre regrettable collègue.

*** L'assemblée générale (*les quatre classes réunies*) s'est assemblée le vendredi 1er mars, sous la présidence de M. l'abbé Auger, vice-président de l'Institut historique. M. Jubinal, secrétaire général, donne lecture du procès-verbal qui est adopté ; on lit ensuite une lettre de M. le Préfet de police, relative à la fondation de la bibliothèque des prisons : tous les membres de la société sont invités à lui offrir des livres. Cette lettre sera reproduite dans l'*Investigateur*. Lecture est donnée des ouvrages offerts à la société pendant le mois ; des remercîments sont votés aux donateurs. L'administrateur propose à l'assemblée de ne tenir le congrès prochain que dans le mois de mai 1851. Le dernier congrès, dit-il, que des circonstances extraordinaires nous ont obligés de remettre au mois de décembre 1849, est trop rapproché de celui que l'assemblée se propose de tenir en 1850. Le temps est trop court pour permettre à l'Institut historique de préparer un congrès digne de lui. M. Renzi pense qu'il voudrait mieux faire une séance extraordinaire au palais du Luxembourg, où la salle du sénat lui serait assurée d'après les démarches qu'il vient de faire auprès du ministère des travaux publics. Après une courte discussion la proposition est adoptée. M. de Berty donne lecture d'un rapport sur l'ouvrage de M. de Champeaux, intitulé : *Bulletin des lois civiles ecclésiastiques ;* ce rapport est renvoyé au Comité du journal ; M. Carra de Vaux lit ensuite une notice biographique sur Cellier, avocat au parlement de Paris. Cette notice est renvoyée également au Comité du journal.

La séance est levée à 11 heures. R.

NÉCROLOGIE.

M. Fontaine (Pierre), né à Aunay (Nièvre), professeur à l'Institut national des Sourds-Muets de Paris, secrétaire de la deuxième classe de l'Institut historique et membre du conseil de la Société de la morale chrétienne, est mort le 1er février 1850.

M. Fontaine a été enlevé dans la force de l'âge au milieu de cette période de la vie de l'homme d'intelligence où sa sphère d'utilité a le plus d'étendue, où son action laborieuse a le plus de puissance. Tous ceux qui ont eu l'occasion de connaître notre regrettable collègue, ont pu apprécier en lui l'étendue de ses connaissances et l'abnégation avec laquelle il acceptait toutes les fonctions qui pouvaient le mettre à même de faire quelque bien. Par la simplicité de ses mœurs et la nature bienveillante de ses dispositions, M. Fontaine savait se concilier l'affection et l'estime de tout le monde ; il apportait, dans tout ce qu'il faisait pour se rendre utile, une modestie sans exemple et rare de nos jours. Il était naturelle-

ment grave dans ses habitudes, et timide dans ses rapports avec les hommes ; mais ce qui faisait le plus grand éloge des qualités de M. Fontaine, c'était cette persévérance dans ses études, qu'il variait pour se distraire, au milieu des souffrances d'une position personnelle qui fut pendant quinze ans la plus difficile. C'est au moment où il venait d'arriver à des conditions meilleures d'existence et d'avenir que la mort est venue l'enlever aux lettres, à ses amis et à ses jeunes élèves qui n'ont pu mêler sur son tombeau leurs regrets aux nôtres par d'autres signes extérieurs que par des larmes. R.

CHRONIQUE.

REVUE DES BEAUX-ARTS, DIRIGÉE PAR M. F. PIGEORY.

Depuis le commencement de cette année, les actes de la Société libre des Beaux-Arts, fondée en 1830, ont été placés sous la direction de M. Félix Pigeory, jeune architecte, connu par un ouvrage consciencieux sur les monuments de Paris au XIXe siècle. Les annales de la Société libre des Beaux-Arts ont pris le titre de Revue des Beaux-Arts, et le cadre s'est modifié et agrandi. Ces changements sont-ils tous heureux ? c'est ce que nous dirons bientôt. M. F. Pigeory est entouré de collaborateurs, dont le mérite reconnu assure d'avance le succès de la Revue; aussi dans les huit à dix n^os parus jusqu'à ce jour trouve-t-on d'excellents articles, tels qu'une biographie critique de M. de Nieuwerkerke, le nouveau directeur du musée, par M. F. Pigeory ; une histoire aussi neuve qu'intéressante de la *Majolica* ou terre émaillée, par M. Henzel, peintre du roi de Prusse ; un résumé exact, bien que rapide de l'histoire de l'architecture religieuse, par notre savant collègue, M. Albert Lenoir, une notice touchante, par M. Eugène Petit, sur l'habile architecte que la France a perdu récemment, M. Debret, le frère de notre tant regretté collègue, qui l'a précédé de bien peu dans la tombe, de ce bon, de cet excellent artiste qui joignait à un mérite si réel une modestie si rare, une bienveillance que chacun de nous a pu apprécier et chérir; enfin un mémoire sagement pensé sur la colonisation de l'Algérie, par le général de Rumigny.

Après la part de l'éloge nous devons aussi faire celle de la critique. Deux choses nous ont paru répréhensibles dans la Revue des Beaux-Arts. D'abord une tendance politique qui peut ne pas être du goût de tout le monde, et qu'un recueil de cette espèce devrait toujours éviter, ensuite des comptes rendus de théâtre qui nous semblent déplacés dans un livre de bibliothèque. Qu'on analyse des pièces véritablement littéraires, rien de mieux. Mais qu'ont de commun avec les arts les vaudevilles des Variétés ou du théâtre Montansier ? Descendre à des actualités de cette sorte, c'est rabaisser la mission d'une Revue qui, par ses doctrines artistiques, mérite de tenir le premier rang parmi les écrits périodiques sur les arts. E. B.

A. RENZI, *Administrateur.*   ACHILLE JUBINAL, *Secrétaire général.*

MÉMOIRES.

PRÉCIS D'ARCHÉOLOGIE CELTIQUE.

Les Galls, que l'on croit originaires d'Asie, furent les premiers habitants des Gaules. Plusieurs migrations de peuples venus de la Germanie et de l'Ibérie modifièrent, à diverses époques, l'élément primitif de la population gallique.

Lorsque César envahit les Gaules, ce pays était habité par quatre peuples principaux qui différaient entr'eux de culte, de mœurs et de langage. La Narbonnaise, soumise depuis soixante ans à l'empire romain, était limitée par les Alpes, le Rhône, les Cévennes et la Garonne. Les Volces, les Ségobriges, les Allobroges, les Caturiges étaient les principales tribus de cette province romaine. L'Aquitaine s'étendait entre la Garonne, les Pyrénées et l'Océan. La Belgique était bornée par le Rhin, l'Océan britannique, la Moselle, la Seine et la Marne.

La Celtique comprenait le reste du territoire entre l'Aquitaine, la Narbonnaise, la Belgique et l'Océan. C'est à cette contrée qu'appartenaient les Helvétiens, les Éduens, les Arvernes, les Bituriges et les Vénètes.

Deux religions bien distinctes régnaient dans les Gaules. L'une, enseignée par les Druides, n'était connue que d'un petit nombre d'initiés. Elle admettait un dieu unique, gouvernant le monde par l'entremise de génies élémentaires, l'immortalité de l'âme, la punition des crimes dans une autre vie, etc. D'après M. Amédée Thiéry, ces doctrines spiritualistes auraient été apportées en Gaule par les *Kimris* qui avaient longtemps séjourné en Asie, et le polythéisme celtique, qui a quelqu'analogie avec le culte phénicien, aurait été la seule religion des premiers habitants des Gaules. Les principales divinités de nos ancêtres étaient *Teut* ou *Teutatès* qui protégeait le commerce et les arts; *Tuiston*, roi du sombre empire; *Ogham* ou *Ogmios*, dieu de l'éloquence et de la poésie; *Heu* ou *Hésus*, dieu de la guerre; *Belen*, dieu du soleil; *Kirk*, dieu des vents; *Tarann*, dieu du tonnerre et des tempêtes, etc. Chaque province avait, en outre, ses dieux indigènes et ses génies tutélaires.

Les Gaulois n'érigeaient point de temples à leurs divinités. Ils pensaient, comme les Germains, que ç'aurait été outrager la majesté divine que de la renfermer entre des murailles. Ils accomplissaient leurs rites sacrés au milieu des forêts et sur la cime des montagnes. C'est là surtout que nous rencontrons ces

monuments grossiers que nos ancêtres élevèrent dans un but religieux. Ce sont des pierres brutes, isolées ou groupées dans un ordre plus ou moins régulier et dont l'aspect seul suffit pour accuser une civilisation encore à son berceau. Aussi n'est-ce pas au point de vue de l'art, mais seulement sous le rapport historique qu'il est intéressant d'étudier ces bizarres monuments, seuls vestiges qui nous soient restés de l'héritage de nos pères.

Ces monuments, dont on ne saurait préciser la date et dont on ne peut parfois deviner la destination que par des conjectures plus ou moins ingénieuses, se rencontrent fréquemment dans le Maine, l'Anjou, le Poitou, la Saintonge, la Touraine et surtout dans la Bretagne, c'est-à-dire dans les provinces où l'élément celtique a eu le plus de persistance. Plusieurs de ces pierres monumentales avaient une destination funéraire ; d'autres étaient consacrées à des usages purement civils; d'autres enfin étaient un objet d'adoration. Ce n'est pas seulement dans les Gaules que les hommes abaissèrent leur intelligence jusqu'au culte de la pierre. Ce honteux fétichisme a régné jadis dans la Grande-Bretagne, l'Hibernie, la Germanie, la Sarmatie, la Thrace et la Grèce. On sait que les Phéniciens adoraient des *bœtyles* ou *pierres vivantes*, que les Arcadiens vénéraient une pierre conique et que *Jupiter Lapis* avait un temple à Rome.

CHAPITRE PREMIER.

MONUMENTS FIXES.

Un grand nombre de monuments celtiques ont disparu du sol de la France. Ce n'est pas seulement le défrichement des bois et des landes qui a entraîné leur destruction. Dès que le christianisme fut introduit dans les Gaules, il dut s'efforcer de faire disparaître tous les symboles du paganisme. Chilpéric et Charlemagne menacèrent des peines les plus rigoureuses ceux qui ne détruiraient pas les pierres *(petras stativas)* dont était parsemé le sol de la France. Quand la religion chrétienne ne put parvenir à renverser ces derniers vestiges du Polytheisme, elle essaya parfois de les sanctifier en leur donnant une pieuse destination. C'est là ce qui nous explique l'origine de certaines traditions moitié païennes, moitié chrétiennes qui, dans certaines localités, se rattachent à ces monuments.

Les diverses espèces de monuments fixes qui appartiennent à l'ère celtique sont : 1° Les menhirs ; 2° les dolmens, demi-dolmens et lichavens ; 3° les allées couvertes ; 4° les pierres percées ; 5° les pierres branlantes ; 6° les alignements ; 7° les cromlecks ; 8° les tumulus ; 9° les souterrains et mardelles ; 10° les maisons et oppida ; 11° les voies et les ponts.

ARTICLE 1er. — Menhirs ou peulvans.

Description. — Les menhirs (du celtique *men*, pierre, *hir*, longue) sont des monolithes, de forme allongée, implantés verticalement dans la terre, à une as-

sez grande profondeur. Leur hauteur varie de deux à dix mètres. Le plus grand qu'on ait signalé jusqu'alors est celui de Locmariaker (Morbihan) qui dépasse vingt mètres. Les sculptures et les inscriptions qu'on remarque sur quelques menhirs ont été ajoutées bien postérieurement à leur érection. Quelques-unes ont été taillées en croix ou du moins sanctifiées par une croix après l'établissement du christianisme. On rencontre beaucoup de pierres celtiques de formes inégales qui ont dû avoir la même destination que les menhirs, mais qui ne sont point implantées dans le sol. M. de Caumont a proposé de les désigner sous le nom de pierre posées (1).

Destination.— On a hasardé diverses conjectures sur la destination de ces grossiers obélisques. Les uns n'y ont vu que des pierres limitantes élevées en l'honneur du dieu *mark* qui, chez les Celtes, avait les mêmes attributions que le *thot* des Égyptiens et le *terme* des Romains (2); les autres en ont fait des idoles et ont cru voir un grossier essai de représentation humaine dans les peulvans de Loudun (Vienne) et de Trédion (Basse-Bretagne). On pense plus généralement que ces pierres étaient élevées, tantôt en commémoration de quelqu'événement remarquable (3); tantôt comme un monument funéraire. Cette dernière destination nous est démontrée par les restes de charbon mêlés à des ossements humains que les fouilles font découvrir au pied des *menhirs*. Plusieurs passages d'Ossian confirment aussi cette hypothèse. On lit dans *Fingal*, ch. VI : « Que la terre d'Erin donne un asile aux enfants de Lodin et que les pierres élevées sur leurs tombes attestent leur renommée! »

Localités. — Les plus remarquables menhirs sont ceux de Doingt (Somme), Dormel (Seine-et-Marne), Le Mans (Sarthe), Aignay (Côte-d'Or), la Frenade (Charente-Inférieure), Colombier-sur-Seule (Calvados), Bouillon (Manche), Villedieu (Orne), Saint-Sulpice près Livourne (Gironde), Grabusson (Ille-et-Vilaine), Kerveaton (Finistère), Kergadiou, Ardeven, Conguel, Carnac (Morbihan), etc. (4).

Noms divers.— Ces pierres sont désignées en Bretagne sous le nom de *menhirs*, de *peulvans* (*peul*, pilier, et *van*, pierre) ou de *mensao* (pierre droite). Quelques-unes portent un nom spécial qui pourrait fournir des indices sur leur destination primitive. Un des menhirs de Locmariaker s'appelle *men-braô-saô* (pierre dressée au brave); celui de Guenezan (Côtes-du-Nord) se nomme *men-cam* (pierre du tort). Ces monuments sont connus dans le pays chartrain sous le nom de *ladères* (du celtique *lac'h*, pierre plate sacrée, et *derc'h* qui se tient droite). Dans d'autres provinces on les appelle, suivant les localités, *pierre fite*, *pierre frite*, *pierre fiche*, *pierre fichade*, *pierre levée*, *pierre fixée*, *pierre lait*, *pierre latte*, *pierre droite*, *pierre debout*, *pierre font*, *haute borne*, *chaise au diable*,

(1) *Cours d'antiquités monumentales*, t. I, p. 70.

(2) Dulaure, des cultes antérieurs à l'idolâtrie.

(3) Les Arabes, les Perses, les Scythes et les peuples antérieurs *à ces peuples*, dit Amien-Marcellin, érigeaient des piliers de pierre en mémoire des grands événements.

(4) Nous n'indiquerons, dans nos citations, que des monuments appartenant à la France.

pavé des géants, *palet de Gargantua*, etc. En Angleterre on désigne ces monolithes sous le nom de *stone henge* (*stone* pierre, *henge* suspendue).

ARTICLE 2. — Dolmens, demi-dolmens et lichavens.

Description. — On donne le nom de *dolmens* (*dol*, table, et *men*, pierre) à des monuments qui se composent d'une ou plusieurs tables de pierre posées à plat sur d'autres pierres brutes qui sont placées de champ. La hauteur de ces soutiens n'excède pas trois ou quatre pieds, et elle se gradue ordinairement de manière à donner un plan incliné à la table. L'intérieur est quelquefois divisé en plusieurs compartiments par une ou plusieurs pierres posées de champ. On distingue quatre espèces de *dolmens* : 1° Le demi-*dolmen* ou dolmen imparfait n'est qu'une simple table dont une extrémité repose à terre et dont l'autre s'appuie sur un ou plusieurs piliers. Tels sont ceux de St-Yve et de Heryvin (Finistère); 2° le dolmen simple est formé de trois pierres qui en supportent une quatrième. L'ensemble présente l'aspect d'une chambre ouverte d'un côté et presque toujours vers l'Orient : tel est celui de Trie (Oise); 3° le dolmen compliqué a quelquefois jusqu'à quinze pierres de soutien ; elles ne sont pas toujours toutes en contact avec la table et n'ont, en ce cas, d'autre destination qu'à servir de clôture. Les dolmens de Dollon et de Duneau (Sarthe) appartiennent à cette classe ; 4° les lichavens (de *lec'h*, table, et *van*, pierre) sont formés de deux supports assez élevés sur lesquels repose une troisième pierre, en forme de linteau. On leur donne aussi le nom de *trilithes ;* les plus remarquables sont ceux de Pujols (Gironde), Sainte-Radegonde (Rouergue), d'Allaine et de Maintenon (Eure-et-Loire) et de St-Nazaire (Loire-Inférieure). Les lichavens ont beaucoup d'analogie avec les monuments consacrés à Mercure que Strabon dit avoir vus en Égypte et qui se composaient de deux pierres brutes qui en soutenaient une troisième.

Destination.— Le docteur Borlase et M. Champollion Figeac considèrent les dolmens comme des monuments funéraires. Ils expliquent la présence des ossements et des restes de charbon qu'on rencontre souvent sous les dolmens par les sacrifices d'animaux qu'on aurait accomplis sur la tombe même des défunts.

Mais l'opinion la mieux accréditée regarde la plupart de ces monuments comme des autels où l'on immolait des animaux et même des victimes humaines, dont on réduisait en cendres les dépouilles, après le sacrifice. On remarque sur plusieurs dolmens de petits bassins arrondis communiquant à des rigoles qui devaient faciliter l'écoulement du sang. Les trous qui sont percés dans certaines tables avaient sans doute le même but, en sorte que le fanatique adorateur de Teutatès pouvait recevoir le baptême du sang, sans être obligé de contempler l'agonie de la victime.

« Si l'on en croit certains écrivains romains, dit M. Ernest Breton, c'était du haut des demi-dolmens, de grande dimension, que les victimes étaient précipi-

tées sur le fer qui leur donnait la mort. Quant aux trilithes, ce ne fut, selon toute apparence, que des autels d'oblation, à moins qu'ils n'aient été considérés comme des symboles de la divinité, ainsi que des poteaux surmontés d'une traverse furent regardés, chez les Romains, comme l'image de *Castor* et *Pollus* (1). »

Localités.— Les dolmens qui méritent le plus de fixer l'attention sont ceux de Pinols (Haute-Loire), St-Nectaire (Puy-de-Dôme), Boumiers et St-Lazare (Indre-et-Loire), Pont-Leroy (Loir-et-Cher), St-Laurent (Orne), Martinvast et Jobourg (Manche), etc. Les départements les plus riches en dolmens sont le Finistère, le Morbihan et le Maine-et-Loire (environs de Saumur).

Noms divers.— Les anciens ont désigné les dolmens sous le nom de *janum Mercurii*. Les Anglais les nomment *cromlec'hs* et les Portugais *antas*. Cambry les a désignés sous le nom de *pierres levées* que quelques antiquaires modernes ont réservé pour les menhirs. Ces sortes de monuments sont appelés, suivant les localités, *pierre levée*, *pierre levade*, *pierre couverte*, *pierre couverclée*, *pierre de Gargantua*, *pierre du diable*, *palais de Gargantua*, *table de César*, *table du diable*, *table des fées*, etc. On pourrait peut-être aussi ranger dans la catégorie des dolmens, les rochers et les pierres qui ont servi d'autels druidiques; on les reconnait au bassin qui est creusé à leur sommet. Telle est la pierre, autel de *Cleder* (Finistère).

ARTICLE 3. — Allées couvertes.

Description.— Les allées couvertes se composent de deux lignes parallèles de pierres brutes contiguës, plantées verticalement et recouvertes par d'autres pierres, grossièrement ajustées sans ciment et sans attache, qui simulent un toit en terrasse. Ces galeries sont ordinairement fermées à l'une des extrémités; parfois elles sont divisées en plusieurs compartiments par des quartiers de roches. Quelques-unes sont terminées par une espèce de chambre ronde ou carrée. C'est à tort que quelques antiquaires ont prétendu que ces allées étaient toujours dirigées d'Occident en Orient.

Destination. — Ces monuments, auxquels se rattachent encore aujourd'hui beaucoup de légendes superstitieuses, ont été l'objet de bien des conjectures incertaines. Ont-ils servi d'autels, de temples, de pierres sépulcrales, d'habitations sacerdotales (2), de tribunes magistrales ou de chaires druidiques? Les avis sont bien partagés sur ce point. « Je crois, dit notre savant ami, M. Ernest Breton, que la plate-forme des allées couvertes comme celle des dolmens, dût être le théâtre des sacrifices et des cérémonies auxquels le peuple avait droit d'assister,

(1) *Monuments celtiques* dans l'ouvrage publié par M. Gailhabaud, sous le titre de monuments anciens et modernes.

(2) «Vas trouver dans son rocher le vénérable Allad : sa demeure est dans un cercle de pierre.» *Fingal*, chant v.



tandis que dans l'intérieur du monument était un sanctuaire, où les profanes ne pouvaient pénétrer et où s'accomplissaient les rites les plus mystérieux (1). »

Localités. — Les trois allées couvertes les plus remarquables sont la roche aux fées d'Essée (Ille-et-Vilaine) qui a dix-neuf mètres de long, sur cinq de large et dont le toit se compose de neuf pierres; la grotte aux fées de Bagneux, près de Saumur (vingt mètres de long sur sept de large), et celle de Mettray, près de Tours. On peut citer aussi celles de la forêt de Briquebec (Manche), de Ville-Génoin (Côtes-du-Nord), de Plucadeuc (Morbihan), etc.

Noms divers. — Quelques antiquaires ont donné le nom de *grands dolmens* à ces allées couvertes. Elles n'en diffèrent guère, en effet, que par leur longueur; elles sont désignées sous les noms vulgaires de *grotte aux fées*, *pierres couvertes*, *pierres plates*, *roche aux fées*, *coffre de pierre*, *table des fées*, *table du diable*, *maison des fées*, *château des fées*, *palais des géants*, etc.

Article 4. — Pierres percées.

Quelques pierres celtiques sont percées de part en part d'un trou arrondi ou carré. En Angleterre, où elles sont beaucoup plus communes, on les appelle *stone hached* (pierre taillée). Les uns ont supposé que les Gaulois attachaient à ces pierres quelque vertu miraculeuse (2); les autres y ont vu des espèces de gnomons, destinés à faire connaître la hauteur du soleil (3). Mais ce ne sont là que de pures conjectures qui ne sont appuyées par aucun fait positif.

Article 5. — Pierres branlantes.

Description. — On nomme ainsi deux énormes blocs de rocher dont l'un supporte l'autre. Ils ne se touchent que par un point et la pierre supérieure est tellement équilibrée que le moindre choc lui imprime un mouvement d'oscillation. On en cite même quelques-unes qu'un simple coup de vent peut faire osciller. Certaines pierres branlantes tournent sur elles-mêmes comme sur un pivot.

Destination.— Ces bizarres monuments étaient-ils des pierres probatoires dont l'oscillation prouvait l'innocence des accusés, ou bien des emblèmes du monde suspendu dans le vide et du mouvement qui anime l'univers? Les élevait-on pour qu'elles rendissent des oracles par les oscillations que leur imprimait peut-être la main cachée d'un Druide? Etaient-ils destinés à perpétuer la honte des femmes infidèles? Etaient-ce des idoles ou des monuments funéraires? Servaient-ils de points de réunion pour les grandes assemblées ou de termes placés sur les limites de différentes confédérations? Telles sont les principales conjec-

(1) Monuments celtiques.
(2) M. de Fréminville : *Antiquités de la Bretagne.*
(3) M. Renouard : *Histoire du Maine.*

tures que l'on a hasardées sur cette sorte de monuments. Nous pouvons ajouter que quelques-uns d'entr'eux peuvent fort bien n'être que de simples jeux de la nature, semblables à ceux qu'a mentionnés Pline le naturaliste (Lib. II.).

Localités. — Ces monuments qui donnent prise à une facile destruction sont devenus rares en France. On a signalé et décrit ceux de Lithaire (Manche), Mende (Lozère), Uchon (Saône et Loire), la Roussille (Creuze), Mont-la-Côte et Rochefort (Puy-de-Dôme), Perros Guirech (Côtes-du-Nord), Keriskillien et Trecung (Finistère), Saint-Estèphe (Guyenne), Liverno (Lot), etc. On trouve des monuments analogues, non-seulement en Angleterre, mais en Espagne, en Grèce, en Norwége, en Chine et même en Amérique.

Noms divers. — Les antiquaires anglais nomment ces pierres *bocking-stone* ou *router*. On les désigne en France sous le nom de *pierre roulante*, *pierre roulée*, *pierre tournante*, *pierre croulante*, *pierre tremblante*, *pierre vacillante*, *pierre branlaire*, *pierre folle*, *pierre retournée*, *pierre transportée*, *pierre qui danse*, *pierre qui tourne*, *pierre qui vire*, etc.

ARTICLE 6. — Alignements.

Description. — On donne ce nom à une suite de *menhirs* ou de simples blocs de pierre, qui forment soit une seule ligne, soit plusieurs lignes parallèles.

Leur direction la plus ordinaire va de l'Occident à l'Orient, ou du Nord au Sud. Ils sont quelquefois terminés par une enceinte de peulvans, ou par un dolmen. L'ensemble de ces dispositions symétriques offre parfois l'aspect d'un quinquonce de pierres. Les alignements les plus remarquables par leurs gigantesques proportions, sont ceux de Karnac et d'Arden (Morbihan). Le premier se compose de onze files parallèles qui comprennent encore actuellement plus de 1200 pierres de granit.

Les menhirs les plus élevés ont de six à sept mètres, la plupart sont plantés en terre par l'extrémité la moins large; les plus gros blocs peuvent peser 40,000 kilogrammes. Ce vaste alignement se reliait sans doute jadis à celui d'Arden par une série de menhirs dont on retrouve encore les traces. Ce dernier alignement occupe un espace large d'une demi-lieue et comprend neuf files parallèles.

Localités. — Des alignements moins vastes se voient à Tour-la-Ville (Manche), à Landahoudec (Finistère), à Plouhinec et à Kercolleoc'h (Morbihan). Ce dernier a quatre rangs de pierres, les autres n'en ont que deux.

Destination. — C'est tout-à-fait en vain que les archéologues ont essayé d'interpréter ces mystérieuses énigmes. On a successivement supposé que les alignements celtiques étaient des cimetières destinés aux guerriers morts sur le champ de bataille, des enceintes consacrées aux assemblées populaires ou aux rites druidiques, des temples n'ayant que le ciel pour unique voûte, des emblèmes du culte du soleil, des espèces de *fora* ou champs de mai. Le physicien

Deslandes n'a vu dans les champs de Carnac qu'un phenomène géologique! La Sauvagère en a fait un camp romain! « Chaque siècle, dit M. L. Batissier, a envoyé ses savants sur les lieux, pour interpréter ce vaste monument..... Ils ont pu bâtir des systèmes, mais aucun d'eux n'a été encore assez heureux pour déchirer le voile qui cache l'origine de ces alignements. Si, désespéré du résultat de ses investigations, l'antiquaire interroge les habitants de ces contrées, ils lui diront que ces pierres représentent une armée changée en rochers par saint Cornilly et cette solution du problème vaudra presque toutes celles qu'on a données jusqu'à présent (1). »

Article 7.— **Cromlec'hs ou enceintes druidiques.**

Description. — Les cromlec'hs (de *cromm*, courbe, et *lec'h*, pierre) sont des alignements de menhirs ou de pierres brutes plus ou moins volumineuses qui se profilent sous la forme d'un cercle, d'un carré long ou d'une ellipse. Un grand menhir occupe ordinairement le centre. Ces enceintes sont quelquefois formées de plusieurs cercles concentriques et entourées de fossés. D'autres forment une espèce de labyrinthe, sans pierre centrale. Elles sont presque toutes avoisinées d'un dolmen. On peut aussi ranger dans la catégorie des cromlec'hs certaines enceintes formées seulement par des levées de terre, telles que celles qui ont été observées à Kermurier et à Neuillac (Morbihan).

Destination. — Quelques antiquaires ont pensé que les cromlec'hs étaient destinés à l'observation du cours des astres et leur ont donné le nom assez fastueux de *thèmes célestes*. D'autres ont cru que c'étaient des sépulcres de famille. Cette opinion n'est pas mieux fondée ; car ce n'est que par exception qu'on a rencontré dans ces enceintes quelques débris funéraires ; il est assez probable que c'étaient des sanctuaires destinés aux cérémonies religieuses et aux assemblées où la justice rendait ses arrêts et où se faisaient les élections des chefs. Le menhir central, emblème de quelque divinité, indique peut-être la place que devait occuper le président de ces comices. Cette hypothèse est d'autant moins invraisemblable que c'est ainsi que s'est faite, jusqu'en 1356, l'élection des princes dans le comté de Cornouailles.

Localités. — On a signalé et décrit les cromlec'hs de Gellainville (Eure-et-Loire), de Saint-Hilaire sur Rille, près de Fontevrault, de Menec, Locunolé et Kerven (Morbihan), de Roscoff et de Kermorvan (Finistère), etc. Mais aucune de ces enceintes n'est comparable à celle de Stone-Henge, en Angleterre, qui se compose de quatre cercles concentriques, dont le plus grand a environ soixante mètres de diamètre. On rencontre aussi des monuments analogues en Suède, en Norwége, en Allemagne, en Sardaigne et en Espagne.

(1) *Histoire de l'art monumental*, page 316.

Article 8. — Tumulus, galgals et sépultures diverses.

Description. — On nomme tumulus (du celte *tum*, élévation) ou tombelle les tombeaux gaulois qui sont formés d'un tertre conique ou pyramidal, composé de terre et de cailloux. Les antiquaires anglais les ont appelés *barows* (de *bar*, colline); ils nomment *cairn* ceux qui sont composés d'un grand amas de cailloux. Nous avons conservé à ces derniers le nom breton de *galgals* (de *gal*, petite pierre). La dimension des tombelles est fort variée. Les petites n'ont que trois ou quatre pieds de haut et de quinze à vingt pieds de diamètre à leur base. Les plus grandes, dont la base est ordinairement de forme elliptique, ont jusqu'à cent pieds d'élévation. On rencontre quelquefois un dolmen ou un menhir dans le voisinage des grands tumulus. Ces derniers renferment ordinairement plusieurs chambres sépulcrales qui communiquent entr'elles par des corridors qui ressemblent aux allées couvertes; ce sont des murs parallèles en pierres sèches, recouverts de grandes dalles en grès. M. de Fréminville a signalé un *galgal* de l'île de Gavrennez (Morbihan), dans l'intérieur duquel se trouve un grand dolmen où l'on remarque des sculptures fort bizarres. Une des pierres est percée de trois trous ronds placés à côté l'un de l'autre. « Ces trous, dit M. E. Breton, ne pénètrent pas la pierre de part en part mais communiquent latéralement l'un avec l'autre, de sorte que leurs séparations ne font pas cloison, mais forment à peu près l'anse de panier et qu'on peut passer le bras au travers; ces ouvertures semblent avoir été destinées à introduire des liens pour garrotter des captifs ou des victimes, peut-être des malheureux destinés à être enterrés avec leur prince ou leur maître. Peut-être aussi ce tumulus a-t-il simplement servi de prison, ainsi que le savant antiquaire anglais Pennant croit que cela arrivait quelquefois. Quoi qu'il en soit, le tumulus de Gavrennez nous paraît peut-être le seul exemple bien constaté d'un grand travail de sculpture exécuté par les Celtes (1). »

Plusieurs modes d'inhumation se sont succédé dans les Gaules. On a commencé par confier à la terre les cadavres entiers. Plus tard on recourut à l'incinération; primitivement on plaçait les cendres dans un petit trou, au milieu de l'aire du tumulus : c'est à une époque plus reculée qu'on déposa dans un vase ces cendres charbonneuses. On croit que le plus ancien mode de sépulture consista à étendre le cadavre non pas dans toute sa longueur, mais les jambes et les genoux ployés sur le corps. Mais ce ne sont là que des conjectures assez plausibles. Sur divers points du territoire, ces différents modes ont pu subsister simultanément. On enterrait parfois avec le mort des armes, des ornements, des colliers d'ambre ou de verre, et même le cheval qui lui avait appartenu. Ce dernier usage a longtemps subsisté dans les Gaules : car on a trouvé dans le tombeau de Chilpéric I[er] ses armes et les ossements du cheval sur lequel il comptait se présenter au dieu Odin (2).

(1) M. E. Breton : *Op. Citat.*
(2) Dans une intéressante dissertation publiée dans le tome v• des *Mémoires des antiquaires*

On rencontre assez communément, dans les fouilles de tombes, des vases de diverse nature. Les plus grands sont des urnes cinéraires. On suppose qu'on déposait dans les autres des parfums et des aliments.

Les antiquaires anglais ont distingué six espèces de tumulus : 1° le tumulus boule (*bowl barow*) dont le nom indique assez la forme ; 2° le tumulus large (*large barow*), d'un diamètre plus large que le précédent ; 3° le tumulus allongé (*long barow*) dont la forme est tantôt elliptique et tantôt triangulaire ; 4° le tumulus conique (*conical barow*). Il est ordinairement en terre, de petite dimension, et souvent tronqué à son sommet ; 5° le tumulus géminé (*double barow*) se compose de deux tumulus accouplés ; 6° le tumulus en forme de cloche (*bell barow*).

Destination.— Les grands tumulus ont dû servir de sépulture à des familles entières. Quand on n'y rencontre qu'un squelette, on doit supposer que c'est celui d'un personnage éminent. La hauteur du barow indique probablement l'importance du défunt. Les tumulus géminés recouvraient sans doute les dépouilles de deux personnes qui avaient été unies par les liens de l'hymen, de l'amitié ou de la parenté. On ne doit pas toujours considérer comme des cénotaphes les tombelles où l'on ne trouve point d'ossements. Elles ont pu servir uniquement de bornes ou de tribunaux de justice. Peut-être aussi qu'elles indiquent la place où s'est accompli quelque événement mémorable. Quelques collines factices, tronquées à leur sommet et entourées d'un fossé, peuvent avoir été des constructions militaires destinées à la défense du pays.

Localités.— On doit citer les plus remarquables, ceux de Pornic (Loire-inférieure), ceux de Port et Noyelles (Somme), Crisolles et Lagny (Oise), Fontenay-le-Marmion et Condé-sur-Laison (Calvados), Bougon (Deux-Sèvres), Beaugency (Loiret), le Mont-Hélen et la butte de Tumiac (Morbihan), etc. Quelques tumulus où l'on trouve des monnaies et des poteries romaines sont évidemment postérieurs a la conquête de César. Il est alors assez difficile de déterminer s'ils sont l'œuvre des Gaulois ou celle des Romains qui, pendant quelque temps, ont pu adopter les usages funèbres des vaincus. La coutume d'élever des tombelles sur la dépouille des morts paraît avoir cessé complétement chez nous vers la fin du deuxième siècle. Elle était presque générale chez les peuples anciens. On trouve des monticules factices analogues à nos barows, non-seulement en Europe et en Asie, mais même chez les Hottentots, les Cafres, les Samoyèdes, les Mexicains, etc. Les tombeaux de Patrocle, d'Ajax et d'Achille n'étaient autre chose que de simples tumulus.

Noms divers. — Les tumulus et les galgals sont nommés *terpen* en Irlande, *mont moth* en Écosse, *pujols* dans les Landes et *murgeis* en Bourgogne. Dans

de *Picardie*, M. l'abbé Santerre, vicaire général de Pamiers, émet l'opinion que les ossements de cheval qu'on trouve fréquemment dans les tombeaux peuvent n'être souvent que les restes des sacrifices. D'après notre savant ami, les Celtes ont adoré le soleil, comme la plupart des anciens peuples, et le cheval était la principale victime qu'on lui immolait.

nos autres provinces ils sont sont désignés sous les noms populaires de *globe*, *puy joli*, *motte*, *malle*, *terrier*, *butte*, *tombelle*, *mont joie*, *comble*, *combel*, *combeau*, etc.

Autres sépultures. — On rencontre assez fréquemment en Bretagne des espèces de cimetières celtiques qu'on désigne sous le nom de *carneilloux* (de *carn*, charnier). Ce ne sont que des pierres brutes, posées sans symétrie et dont chacune indique une sépulture. Les plus remarquables sont ceux de Treberon, la Pallue et Trégune (Finistère).

On a considéré comme celtiques quelques cercueils en pierre de forme carrée, ronde ou ovale. Mais il est plus probable qu'ils appartiennent à l'ère gallo-romaine. On a découvert à Hérouval, près de Gisors, un tombeau gaulois assez singulier. Il était composé de six pierres brutes, appuyées par leurs extrémités supérieures et formant une espèce de toit qui recouvrait six squelettes. On plaçait aussi parfois les cadavres dans des fosses creusées dans le tuf et dans des niches de souterrain. On a découvert, en 1839, dans la commune d'Abbécourt (Oise) un tombeau celtique, placé presque à fleur de sol, qui avait la forme d'un corridor allongé divisé en deux compartiments inégaux par une pierre percée posée de champ. Cette galerie longue de sept mètres soixante centimètres ne supportait aucune voûte. Ses murs latéraux étaient formés de moëllons irréguliers. On a trouvé dans ce tombeau trois haches en silex, des fragments de poteries, trente-trois crânes humains, un squelette de chien et beaucoup d'ossements d'hommes et de chevaux (1).

Article 9. — Souterrains et mardelles.

Description. — Les souterrains ont été la première habitation des Celtes nomades. Plus tard ils bâtirent des cabanes et des *oppida*, et les souterrains n'eurent plus d'autre destination que d'offrir un refuge assuré en temps de guerre. C'était là aussi, sans doute, que nos ancêtres abritaient leurs provisions. C'est par un puits ou par une galerie percée sur la pente d'une colline qu'on pénétrait dans ces asiles recouverts de trois ou quatre mètres de terre. Ce sont de longues allées tortueuses creusées dans le tuf, larges d'un mètre, hautes de deux mètres, tout au plus, bordées de cellules et aboutissant ordinairement à un assez large caveau où se trouve souvent un puits.

Noms divers. — Ces souterrains ou cryptes sont désignés sous le nom de *latebræ*, par Tacite, et de *speluncæ*, par Florus. Suivant les localités, on les appelle *caves*, *caveaux*, *carrières*, *forts*, *retraites*, *muches*, etc.

Localités. — On a découvert des cryptes, attribuées à l'époque celtique, dans les environs de Toul (Creuse), à Ceyssac (Haute-Loire), Calès (Bouches-du-Rhône), La Tannière (Allier), Nogent-les-Vierges et Laversine (Oise). Ce dernier souterrain est taillé dans la craie à 8 pieds au-dessous du sol. Il est formé d'une allée

1) *Mémoires des antiquaires de Picardie*, tome v, dissertation de M. l'abbé Santerre.

longue de 20 pieds, communiquant à trois caveaux disposés en voûte ; le plus grand a 35 pieds de circonférence et 6 pieds de haut ; une banquette circulaire se profilant autour des murailles et un pilier central sont taillés dans la roche crayeuse ; cette chambre était séparée d'un puits par un massif de cailloux cimenté avec de la craie délayée. Deux vases couchés, engagés dans cette grossière maçonnerie, avaient peut-être été ainsi disposés pour rendre perceptibles, dans l'intérieur de la crypte, les bruits du dehors, dont le puits facilitait la transmission. On a trouvé dans la seconde chambre, également de forme elliptique, une grande quantité d'ossements de petits animaux. M. Villars de St-Maurice qui a publié la description de ce souterrain (1), pense qu'il était consacré par les druides aux pratiques mystérieuses de l'initiation.

Mardelles. — On rencontre dans le Berry et en Normandie des excavations en forme de cône tronqué et renversé, qu'on nomme *mardelles* ou *margelles.* On a supposé que ce pouvaient être des silos. Il est plus probable qu'elles sont dues uniquement à l'extraction de matériaux employés à des constructions qui ont disparu. On a découvert dans la cité de Limes, près de Dieppe, et à Martimont, près d'Abbeville, des fosses circulaires, qui, surmontées de faisceaux d'arbres, ont pu servir d'habitation aux Gaulois. Les Russes septentrionaux ont, encore aujourd'hui, des demeures de ce genre.

ARTICLE 10. — Maisons et oppida.

Maisons. — Vitruve et César nous ont laissé quelques précieux renseignements sur les habitations des Gaulois.

« Les *ædificia,* dit Vitruve, ne sont, chez plusieurs nations, construits que de branches d'arbres, de roseaux et de boue ; il en est de même de la Gaule, de l'Espagne, du Portugal et de l'Angleterre. Les maisons n'y sont couvertes que de planches grossières ou de paille (2). » Ces maisons, qui n'avaient point de fenêtres étaient de forme ovale ou rectangulaire ; elles s'élevaient parfois sur des fondements en pierres sèches.

Murailles. — « Presque tous les Gaulois, dit César, se servent pour élever leurs murailles de longues pièces de bois droites dans toute leur longueur ; ils les couchent à terre parallèlement, les placent à une distance de deux pieds l'une de l'autre, les fixent intérieurement par des traverses et remplissent de beaucoup de terre l'intervalle qui les sépare. Sur cette première assise, ils posent de front un rang de grosses pierres ou fragments de rochers ; et lorsqu'ils ont placé et rassemblé convenablement ces pièces, ils établissent dessus un nouveau rang de madriers disposés comme les premiers, en conservant entr'eux un semblable intervalle, de telle sorte que les rangs de pièces de bois ne se touchent pas et ne portent que sur des fragments de rochers interposés... Ces pièces de bois étant liées

(1) *Mémoire de la Société des antiquaires de France,* tome 1er, page 339.
(2) Cap. 1.

entr'elles dans l'intérieur de la muraille et ayant la plupart 40 pieds de longueur, il est aussi difficile de les en détacher que de les rompre (1). »

Vici. — Les *vici* ou bourgs étaient composés d'un certain nombre de maisons (*ædificia*) séparées les unes des autres par des champs ou des jardins, comme cela se voit encore aujourd'hui dans beaucoup de villages normands. Il y en avait de fort considérables : telle était Vienne, capitale du pays des Allobroges.

Oppida-Villes. — César donne indifféremment le nom d'oppida aux villes d'habitation et aux enceintes fortifiées, où les Gaulois ne se réfugiaient qu'en temps de guerre. Les antiquaires sont convenus d'appeler les premiers *oppida-villes* ou *oppida murata*, et les secondes *oppida-refuges* ou *oppida vallata.* Ces habitations fortifiées étaient situées dans les bois, près d'une rivière ou sur une éminence qui devait faciliter les constructions défensives. Les oppida-villes étaient entourés de murailles et n'avaient ordinairement que deux portes. Les principaux étaient *Avaricum*, *Alesiæ*, *Uxelodunum*, *Gergoviæ*, *Genabum*, *Autricum*, *Bratuspance*, etc.

Oppida-refuges. — *Les oppida-refuges* entourés d'enceintes fortifiées étaient plus vastes que les villes, afin de pouvoir, en temps de guerre, contenir une nombreuse population. On a retrouvé des restes d'*oppida* dans la forêt d'Eu, près de Dieppe, près de Sandouville, de Boudeville (Seine-Inférieure), etc.

Certains vestiges de murs et de remparts qu'on attribue soit aux Romains, soit aux Normands, remontent peut-être à l'époque celtique.

Article II. — Voies et ponts.

Voies. — Les routes des Gaulois étaient peu nombreuses, étroites et non pavées. On en a signalé plusieurs en Bretagne et dans la Haute-Normandie. Elles étaient trop imparfaites pour laisser des traces durables ; les Romains d'ailleurs durent les adopter la plupart, et leur faire perdre leur caractère primitif.

Ponts. — Les Gaulois n'avaient que des ponts en bois, et encore étaient-ils assez rares chez eux ; c'était le plus ordinairement par des gués naturels ou artificiels qu'ils traversaient les rivières.

CHAPITRE II.

MONUMENTS MEUBLES.

Nous comprendrons sous cette désignation 1° les pyrogues, 2° les instruments en pierre et en os, 3° les instruments et ornements en bronze, 4° les vases et poteries, 5° les monnaies.

Article Ier. — Pyrogues.

« Les vaisseaux des Vénètes, dit César, avaient le fond plus plat que les nôtres et étaient, par conséquent, moins incommodés des bas-fonds et du reflux ; les

(1) *De bello gallico*, l. VIII, 23.



proues en étaient fort hautes et la poupe plus propre à résister aux vagues et aux tempêtes. Tous étaient de bois de chêne, et par là même capables de soutenir le plus rude choc. Les poutres transversales, d'un pied d'épaisseur, étaient attachées avec des clous de la grosseur du pouce. Leurs ancres tenaient à des chaines de fer au lieu de cordes, et leurs voiles étaient de peaux molles et bien apprêtées (1).

On a découvert, en 1834, dans une couche de tourbe alluvienne, à Estrebœuf, près de Saint-Valery-sur-Somme, une pyrogue celtique, que l'on conserve au musée d'Abbeville. Elle est creusée dans un seul tronc de chêne, longue de trente pieds, large de vingt pouces; elle s'élargit vers la proue; le fonds est plat et entouré de bords droits et peu élevés. On y remarque une espèce de plate-forme destinée à recevoir un mât qui devait être assez bas et quadrangulaire (2). On avait déjà découvert une semblable barque en 1800, dans l'île des Cygnes, à Paris. Ces sortes de pyrogues, dont se servent encore les habitants de l'Océanie, ont été les premiers essais de l'art nautique chez tous les peuples de l'antiquité. Les Grecs les nommaient σκαφη et les Romains *Alvei* ou *Trabariæ*.

Article 2. — Instruments en pierre et en os.

Haches. — Les haches en pierre sont terminées d'un côté par une pointe mousse et de l'autre par un tranchant, tantôt droit, tantôt de forme elliptique. La partie inférieure n'est souvent qu'imparfaitement polie, afin sans doute, de pouvoir être plus facilement fixée dans une gaine. On en trouve un grand nombre qui ne sont qu'ébauchées. Elles ont probablement été abandonnées par l'ouvrier parce qu'elles étaient trop difficiles à polir. Le plus grand nombre est en silex jaune ou blanchâtre, on en rencontre en granit, en jade, en serpentine, en jaspe, en pierre ollaire, etc.; ce sont les plus soignées et les plus régulières. M. Boucher de Perthes a découvert des espèces de haches en craie, en grès et même en bois, qu'il considère comme des symboles, des amulettes, ou des signes représentatifs. Il donne la même destination à certaines petites haches de silex qui n'ont que 20 millimètres de haut sur 10 de large (3); celles qui sont les plus longues (de 10 à 15 pouces) pouvaient être tenues à la main et servir d'armes offensives; d'autres de moins grande dimension (de 3 à 10 pouces) étaient attachées à des maillets ou à des bâtons dont le haut était fendu. Il ne faut point considérer toutes ces haches comme des armes ; elles ont dû très-souvent servir d'outils tranchants et peut-être même d'instruments de sacrifices. Les haches percées d'un trou pour recevoir un manche sont fort rares ; on les fixait ordinairement dans une espèce de gaine que traversait perpendiculairement un manche. On a trouvé dans les tourbières de la Somme plusieurs de ces gaines en bois de cerf ou d'élan. L'une d'elles est faite d'un fragment de bois de cerf de 106 millimètres de longueur sur

(1) *De bello gallico*, l. III, 13.
(2) *Cf. mem. de la Soc. d'émulation d'Abbeville*, 1834, p. 81.
(3) *Antiquités celtiques et antédiluviennes.*

32 millimètres d'épaisseur; elle est percée de part en part dans sa longueur et traversée par une ouverture ovale qui servait à recevoir le manche (1).

Les Celtes nommaient ces haches *matar* (tuer); les Romains en ont fait *materies;* quelques antiquaires les nomment *celta*, *coins* ou *casse-tête*. Elles sont connues dans quelques provinces sous le nom de *pierre de foudre*, *pierre de tonnerre*. Les haches en silex étaient en usage chez plusieurs peuples de l'antiquité; diverses peuplades sauvages de l'Amérique et de l'Océanie s'en servent encore actuellement.

Masses en silex.— On donne ce nom à des morceaux de silex dont la forme représente en général un cône prismatique allongé et dont la surface est marquée longitudinalement par des crêtes parallèles. Ces crêtes sont les lignes de rencontre de facettes longues, étroites et excavées, de manière à former une espèce de rigolle.

Couteaux. — Ce sont des morceaux de silex effilés, étroits, légèrement renfles vers le milieu et tranchants des deux bords. Une des faces est parfois concave et l'autre convexe. Il est rare que les deux extrémités finissent carrément; elles se terminent ordinairement par une pointe en ogive. On en rencontre qui sont si grossièrement ébauchés, qu'on est exposé à les confondre avec les simples éclats de silex. Ils peuvent avoir été détachés tout d'une pièce des masses en silex, où l'on remarque, comme nous l'avons dit plus haut, des facettes concaves. Les procédés employés pour cette opération ont dû être à peu près les mêmes que ceux auxquels on a recours pour la fabrication des pierres à fusil.

Pointes de flèche et de lance. — Ce sont de petits dards en silex, et quartz-hyalin, etc., qui sont munis sur les côtés de crochets arrondis ou aigus. Ils ont une forme ovale ou triangulaire; ils sont longs d'un demi-pouce à 4 pouces. On les fixait au bout d'une baguette, qui, selon sa dimension, servait de flèche ou de lance.

Marteaux. — On a donné ce nom à des silex percés pour recevoir un manche. Les deux extrémités ne sont point toujours arrondies, l'une d'elles est quelquefois tranchante.

Pierres de fronde. — On a découvert près de Périgueux et d'Abbeville des boules en silex et en grès, évidemment travaillées, qui sont de la grosseur d'une pomme moyenne. On a supposé qu'elles avaient pu servir de projectiles pour les frondes. Ce n'étaient peut-être que des boules usitées dans certains jeux.

Idoles et *figures symboliques.* — M. Boucher de Perthes a découvert près d'Abbeville, dans des bancs de terrain diluvien, un grand nombre de silex où il a reconnu des figures informes d'hommes, d'oiseaux, de poissons, de sauriens, de quadrupèdes, etc. Ces figures ne sont pas, selon lui, un produit fortuit occasionné par les brisures du silex, mais des idoles et des figures symboliques travaillées par la main de l'homme. M. Boucher de Perthes a publié sur cette question contro-

(1) *Mémoires de la Société archéologique de la Somme*, t. 1er, article de M. Bouthors.

versée un ouvrage fort remarquable, intitulé : *Antiquités celtiques et antédiluviennes.*

Instruments en os. — On a découvert un certain nombre d'armes et d'instruments en os d'hommes ou d'animaux. Ce sont surtout des pointes de flèche ou de javelot, et des espèces de poignards faits avec des tibias de cerf. Les défenses de sanglier étaient aussi employées par les Gaulois comme armes et comme ornements.

ARTICLE 3. — Instruments et ornements en métal.

Haches. — Les Gaulois ne connaissaient point le procédé de la trempe du cuivre. Aussi leurs armes étaient-elles de fort mauvais usage. Les haches en bronze sont de forme assez variée ; quelques-unes sont creuses intérieurement et munies de rebords ; plusieurs ont un anneau latéral ou une ouverture ménagée pour recevoir un manche. Ces haches ont pu avoir plusieurs destinations et servir à la fois d'outils de menuiserie, d'armes offensives et d'instruments de sacrifice. On les coulait dans des moules composés de deux pièces symétriques, s'emboîtant l'une dans l'autre, au moyen d'une rainure. On a découvert des fabriques de moules à Écornebœuf (Dordogne), Anneville-en-Saire (Manche), etc.

Épées. — Les épées gauloises ont jusqu'à 2 pieds 1/2 de longueur, tandis que les romaines ne dépassent guère 15 pouces. Elles sont droites, plates, terminées en pointe et tranchantes des deux côtés. Le manche a été coulé en même temps que la lame ; il est plat comme elle.

Poignards. — Les poignards ne diffèrent guère des épées que par leur courte dimension.

Têtes de lance. — On attribue également à l'époque celtique des têtes de lance percées latéralement, pour être fixées à un manche.

Torques. — On a trouvé dans des sépultures gauloises différentes espèces de torques ou colliers ; les uns ressemblant à des chapelets de perles, de verre, de jais, d'ambre, d'anneaux d'or, etc. ; les autres d'une seule pièce de métal ressemblant à une sorte de hausse-col. Tel est celui qu'on a découvert à Saint-Cyr, près de Valognes. Il consistait, dit M. de Caumont, dans une plaque d'or assez mince, taillée en forme de croissant, mais dont les crochets étaient recourbés, de manière à former un cercle presqu'entier. On remarquait près des bords et aux extrémités de cette pièce des festons et quelques autres moulures. Le peu d'espace qui existait entre les deux pointes du croissant ne permet pas de croire que cet ornement eût pu être passé au cou ; probablement il tombait sur la poitrine, suspendu au moyen d'une chaîne (1).

ARTICLE 4. — Vases et poteries.

Vases. — Les Gaulois n'eurent d'abord que des vases en terre fort épais ou des corbeilles d'osier qui leur en tenaient lieu. Quelques-uns buvaient dans des cornes

(1) *Cours d'antiquités : ère Celtique*, p. 243.

d'ure et même dans le crâne des vaincus. Ce n'est qu'à une époque rapprochée de l'invasion romaine qu'ils firent quelquefois des vases de cuivre et d'argent.

Poteries funéraires. — Elles sont faites d'une argile jaune et plus souvent grisâtre, dans laquelle on trouve souvent des pierrailles et des parcelles de silex. Elles ne sont pas cuites, mais seulement séchées au four. Elles sont ordinairement peintes en gris ou en noir, à l'intérieur comme à l'extérieur; mais les nuances ne sont pas toujours uniformes. Quelques vases sont recouverts d'une couche de vernis : les autres ont des taches blanches, faites avec de petits fragments de silex. Elles étaient sans doute considérées comme des signes de deuil. Presque toutes les poteries gauloises qu'on a découvertes ont été fabriquées à la main, sans l'usage du tour. Elles n'ont pour tout ornement que des traits ou des points gravés en creux sur l'argile avant sa cuisson. Ces vases, de forme et d'épaisseur diverses, étaient placés dans les tombeaux pour contenir, les uns les cendres du défunt, les autres des parfums et des aliments.

Poteries usuelles. — Ces sortes de poteries sont beaucoup plus rares que les autres. Elles sont plus cuites, ont une pâte plus consistante et des ornements plus variés; on y peignait quelquefois des fleurs (1).

ARTICLE 5. — Monnaies.

Les monnaies des Gaulois étaient fort grossières. On en rencontre en or, en argent, en électrum, en bronze et en potin. On donne ce dernier nom à un mélange de cuivre jaune, de plomb et d'étain. La plupart sont coulées et non frappées. Quelques-unes sont convexes d'un côté et concaves de l'autre. Elles ont ordinairement pour type une roue de char, un cheval libre, un sanglier, un porc, un urus, un bœuf ou quelqu'animal fantastique. Après l'occupation romaine, ces types furent remplacés par l'aigle, le sphinx, le lion et Janus, etc., et on inscrivit sur les médailles des noms de rois, de peuples, de villes, etc.

Montfaucond divise en trois classes les médailles celtiques :

1° Les plus anciennes qui sont tout-à-fait grossières;

2° Celles d'une époque intermédiaire qui sont mieux traitées;

3° Les plus récentes qui se rapprochent de l'art monétaire des Romains.

M. L. de la Saussaye a proposé la classification suivante qui est toute différente.

Première époque. — Imitations des médailles macédoniennes de Philippe II, rapportées par les Gaulois après leur expédition en Grèce, près de trois siècles avant notre ère, ou introduites dans les Gaules par le commerce, qui en fit la monnaie la plus universellement répandue de l'antiquité jusqu'à la décadence de l'empire. Les médailles d'or sont les plus communes. Les légendes sont très-rares; quand il s'en présente, elles sont en caractères grecs.

Deuxième époque. — L'art, en dégénérant, tend à se naturaliser gaulois; il

(1) *Fictilia in usu habebant densa ac floribus distincta.* DIODORE DE SICILE.

reste d'école grecque, mais il adopte des types et des légendes appartenant plus spécialement au pays. Les chefs ou vergobrets font frapper des monnaies à leur nom. L'argent est le métal le plus communément employé. L'influence des relations avec les Romains se fait sentir. Les légendes sont souvent écrites en lettres latines vers la fin de cette époque, que l'on peut conduire jusqu'à la conquête totale des Gaules.

Troisième époque. — Médailles autonomes, peu antérieures à la conquête de César, frappées depuis par certaines cités auxquelles les Romains accordèrent ou conservèrent certaines franchises. Les monnaies d'or deviennent très-rares; et il est présumable que les Romains retirèrent au peuple conquis le droit d'en frapper.

Cette classification, dit M. de la Saussaye, ne saurait être uniformément appliquée à toutes les parties du territoire gaulois. Il doit se présenter des différences et même des exceptions, d'après les divers degrés d'une civilisation fort inégalement répandue dans le pays, selon que les provinces se trouvaient plus ou moins éloignées du littoral de la Méditerranée, où s'était établi un foyer civilisateur dès le septième siècle avant notre ère. La Belgique pouvait être à ses essais monétaires quand la Narbonnaise touchait à la décadence de l'art. D'après ce système, l'art monétaire chez les Gaulois aurait suivi une marche décroissante à mesure qu'il se serait éloigné de l'art grec, qui préside à son origine à une époque où il était arrivé à son plus haut point de perfection. On voit ainsi la décadence du monnayage des Gaulois se lier à celle de leur indépendance nationale (1).

M. Champollion Figeac range en quatre classes les médailles gauloises autonomes : 1° celles des villes et des peuples d'origine gauloise (*Santones*, *Turonès*, *Remos*, *Virodunum*, *etc.*); 2° celles des villes ou des peuples qui eurent des monnaies comme colonies romaines (*Nemausus*, *Vienna*, *Lugdunum*, *etc.*); 3° celles des villes et des peuples d'origine grecque (*Antipoles*, *Avenio*, *Massalieton*, *etc.*) ; 4° celles des chefs gaulois (2). On a fait, à diverses époques, de précieuses trouvailles de monnaies celtiques à Soing et Cheverny, en Sologne; à Plancour et Lamballe, en Bretagne; à Mézières et Clinchamps, en Normandie; à Vendeuil et Beauvoir, en Picardie; à Angers, etc.

BIBLIOGRAPHIE.

Arnauld (Charles). — Monuments religieux, civils et militaires du Poitou. Niort 1840, in-4°.
Barailon. — Recherches sur les monuments celtiques, in-8°.
Bodin. — Recherches sur Saumur et le haut Anjou, 2°, in-8°.
Boucher de Perthes. — Antiquités celtiques et antédiluviennes, 1847, in-8°.
Breton (Ernest.) — Monuments celtiques, 1845, in-4°.

(1) *Revue numismatique*, t. 1er, p. 76.
(2) *Traité élémentaire d'Archéologie*, t. II, p. 280.

— — Introduction à l'Histoire de France, 1818, in-folio.
Cambry (de). — Monuments celtiques, 1805, in-8°.
Caumont (de). — Cours d'antiquités monumentales ère celtique, 1821, in-8°.
Duchalais. — Description des médailles gauloises.
Dulaure. — Des cultes antérieurs à l'idolâtrie, in-8°.
Drouet. — Types les plus remarquables des médailles gauloises, in-8°.
Fréminville (de). — Antiquités de la Bretagne, 1812, 4 v. in-8o.
Keyssler. — Antiquitates septentrionales et celticæ, Hanov, 1720, in-8°.
King's — Monimenta antiqua, London, 4 v. in-folio, 1799.
Hahé.—Essai sur les antiquités du Morbihan, 1825, in-8°.
Maudet de Penhouet. — Recherches historiques sur la Bretagne, in-8°.
— — Instructions du comité historique des arts et monuments, 1er cahier 1819, in-4°.
— — Mémoires de l'académie celtique, 5 v. in-8o.
— — Mémoires de la société royale des antiquaires de France, 24 v. in-8°.
— — Mémoires des sociétés des antiquaires de Picardie, de Normandie, de Morinie, de l'Ouest, etc.
— — Mémoire de la société d'émulation d'Abbeville, 7 v. in-8°.
— — l'*Investigateur*, journal de l'Institut Historique.

L'abbé J. Corblet, *membre de la 4e classe.*

REVUE D'OUVRAGES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

RAPPORT

SUR UN LIVRE DE M. RAUDOT, INTITULÉ *Décadence de la France.*

L'histoire n'a pas seulement un grand intérêt puisé dans le souvenir du passé, elle a aussi une incontestable utilité quand elle recherche dans les faits contemporains les éléments des jugements de la postérité sur nos opinions, nos mœurs, nos actes publics. Il importe donc de ne pas laisser passer sans contrôle les écrits qui, comme ceux qui feront l'objet de ce rapport, ont pour but d'apprécier et de qualifier l'état que nous a fait la succession des événements accomplis et des doctrines professées depuis soixante ans sur le sol de la France. Cet ouvrage est d'ailleurs l'œuvre d'un des membres de notre Institut, il est intitulé *Décadence de la France.*

La défiance envers l'autorité, le mépris des institutions, le découragement sont des signes certains de décadence; le titre seul donné par M. Raudot à son livre serait donc une preuve s'il était l'expression d'une pensée générale dans le pays. Mais souvent le mécontentement qu'on affecte n'est que le cri de détresse de l'égoïsme; nous voyons le progrès dans ce qui sert nos intérêts et la déca-

dence dans ce qui leur porte atteinte, ce qui est ruine pour les uns est amélioration pour les autres. Ainsi laissons les opinions et cherchons les faits : c'est sur ce terrain que s'est placé M. Raudot, nous l'en félicitons ; son livre ne sera pas confondu par les hommes graves avec les publications haineuses, inspirées par l'esprit de parti, ils y verront, au contraire, une appréciation sérieuse des maladies du pays avec le droit d'y apporter des remèdes efficaces ; étude toujours utile. Mais alors pourquoi ce titre *Décadence de la France*, pourquoi le jugement avant l'examen? Nous oublions qu'en pareille matière les écrivains sont les avocats d'une opinion, écoutons-les avec attention lorsqu'au lieu de vaines déclamations ils développent avec talent les ressources d'une cause qui intéresse à un si haut point la nation, nous voudrons savoir ce que l'on peut leur opposer. Ceci est un peu ma propre histoire ; après l'opuscule de M. Raudot j'ai voulu lire dans le journal de la morale chrétienne la critique de M. A. Vivien, cet article s'annonce ainsi : « Nous prouverons par des faits *irrécusables* aussi, que, loin de » tomber en décadence, la France grandit de plus en plus chaque jour, » et il se termine par cette phrase : « C'est que la France, par les effets bienfaisants de » son organisation civile, de ses libertés politiques et des progrès de l'intelli- » gence de ses populations, joints aux dons naturels de son territoire et de son » climat, est devenue de nos jours l'État le plus prospère de l'Europe et le pays » du monde civilisé qui possède au plus haut degré les éléments de la félicite » publique. » Voilà bien le pour et le contre, j'ai pesé l'un et l'autre, je vais vous rendre compte de mes impressions :

Si M. Raudot, plaçant la France en face d'elle-même, eût mis son présent en regard de son passé, il aurait signalé des progrès notables.

Ce n'est pas ainsi que M. Raudot envisage la question ; il compare la France avec les autres États. « Qui reste immobile, dit-il en commençant, quand son » voisin marche, qui fait deux pas quand il en fait trois, passera bientôt du pre- » mier au second rang ; la puissance d'un peuple est toujours relative, sa gran- » deur doit être mesurée sur celle de ses voisins ; cette vérité étant bien reconnue, » examinons la France. »

L'ouvrage de M. Raudot est divisé en six chapitres, le premier est intitulé Comparaison de la France avec la Russie, l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse ; il les compare, quant au territoire, à la population, à l'armée, à la marine, à la richesse, à la dette publique, à la taille, à la santé et à la moralité. Il tend à établir qu'en toutes ces choses, nos voisins nous dépassent ; que nous sommes à leur égard stationnaires ou arriérés ; c'est dans ce chapitre que M. Raudot prétend justifier son titre. En voici le résumé :

Le territoire de la France est sur le continent à peu près égal à ce qu'il était en 1789 ; il est vrai que l'Algérie nous procure 200 lieues de côtes au nord de l'Afrique, mais cette colonie onéreuse qui grève notre budget de cent millions par an, peut-elle nous consoler de la perte de Saint-Domingue, de Sainte-Lucie, de Tabago et de l'Ile de France? devons-nous nous montrer très-satisfaits de

l'Algérie, lorsque la Russie, la Prusse et l'Autriche se sont partagé la Pologne? lorsque la Russie seule a acquis des possessions d'une étendue double du sol de la France, lorsque la Prusse a tellement reculé ses frontières, qu'elle ne craint pas d'aspirer à la souveraine domination de l'unité Allemande, lorsque l'Autriche par de magnifiques concessions sur la mer adriatique est si largement indemnisée de la perte de la Belgique trop éloignée d'elle, lors enfin que l'Angleterre a pris partout des positions utiles à son commerce, a jeté dans l'Océanie les fondements d'un nouvel empire tributaire et assuré aux Indes sa domination sur cent trente millions de sujets dans un territoire égal à la moitié de l'Europe! — Dans chacun de ces Etats la population s'accroît dans une proportion différente, mais toujours très-supérieure, surtout en Russie, à l'accroissement que nous observons chez nous, sans que ces peuples en paraissent appauvris, car ce n'est pas chez eux, mais chez nous qu'éclate la guerre sociale. — Une armée ne peut tenir une campagne sans cavalerie et la nôtre se remonte en grande partie à l'étranger, ce qui en cas de guerre pourrait nous causer un embarras réel. — Notre marine n'a de rivale en Europe que celle de l'Angleterre; mais quelle disparité! quelle grandeur d'un côté, quelle faiblesse de l'autre! l'Angleterre a construit cinq fois et demie autant de vaisseaux que la France; ils sont en majorité destinés à des voyages de long cours et jaugent en moyenne 146 tonneaux 1/4, quand les nôtres ne jaugent que 45 tonneaux. — L'augmentation de nos richesses, sans être ce qu'elle est ailleurs, est incontestable et frappe tous les yeux à l'aspect de notre mouvement commercial; mais songe-t-on à ce qui est la conséquence de l'accroissement de la population et à faire le décompte des chiffres qui expriment nos rapports de douane et nos profits et pertes avec l'Algérie?— A l'intérieur quelle élévation dans la dette publique et quelle extension progressive du réseau d'inscriptions enveloppant la propriété immobilière et accusant sa détresse! en 1849 le chiffre des inscriptions atteint quatorze milliards. — Le recrutement nous offre le tableau d'une jeunesse dont la moitié est déclarée impropre au service pour défaut de taille ou de santé, et encore le minimum de la taille a-t-il été abaissé en 1832 à 1 mètre 56 centimètres. — Enfin la statistique criminelle révèle par la multiplicité des délits les plus graves une démoralisation contagieuse, et comme conséquence un nombre double de suicides.— Tels sont, d'après M. Raudot, les signes douloureux de notre décadence.

M. A. Vivien répond ceci : — Le territoire a une étendue d'une juste proportion, un sol fertile, une situation heureuse; l'Algérie est une colonie pleine d'avenir; que désirer de mieux? — Le lent accroissement de la population est le propre de l'aisance, et on ne devrait s'en plaindre qu'autant qu'on aurait comme en Russie d'immenses solitudes à fertiliser. — La France peut mettre sur pied un million de volontaires et quatre millions de gardes nationaux, ce qui suffit à sa défense. L'armée est admirée par sa belle discipline, et la remonte de sa cavalerie excite depuis longtemps notre sollicitude. — Notre marine militaire se ressentira

de la plus grande activité de notre marine marchande; nous avons quelquefois vaincu l'Angleterre sur mer, et elle ne saurait, seule, nous vaincre sur le continent. — La prospérité d'un pays résulte surtout de la fertilité de son agriculture; or, en France, elle a triplé ses produits : en sorte que l'hectare y rapporte en moyenne plus que l'hectare pris sur la généralité du sol d'aucun des pays auxquels on la compare. — Notre richesse industrielle est également en progrès; de là cette alliance des arts avec le commerce qui fait rechercher nos produits; il faut s'en féliciter quand cette activité est nécessitée par nos besoins; car un développement excessif de l'industrie est acheté par trop de sacrifices pénibles à l'humanité pour être désirable. — La fortune est répartie d'une manière bien plus égale en France qu'en Angleterre. — Enfin, s'il fallait juger de la moralité par la statistique, document toujours incomplet et souvent trompeur, l'Angleterre marcherait quatre fois plus vite que nous dans la voie de la démoralisation. Cet aperçu de M. Vivien est consolant sous bien des rapports, pouvait-il en être autrement pour la France après trente années de paix; mais est-il complétement rassurant pour l'avenir, est-il une réfutation complète du tableau comparatif qui le précède?

M. Raudot, après avoir établi dans son premier chapitre la décadence relative de la France, se demande dans le second quelles en sont les causes. Il les voit presque exclusivement dans la centralisation; non qu'il méconnaisse les avantages incontestables de l'unité d'action gouvernementale dans certaines limites; il s'en exprime ainsi : « La centralisation de l'armée, de la marine, des finances de » l'État, des relations avec les puissances étrangères, la centralisation gouverne- » mentale en un mot, qui réunit toutes les forces de l'État et assure la grandeur » de la France, ne peut trouver que des partisans et des admirateurs parmi les » hommes de sens et les bons Français. » — Puis il ajoute : « Mais la centrali- » sation de toutes les affaires provinciales et communales, de tous les intérêts, de » toutes les existences, de toutes les idées, de toutes les gloires, de toute la vie » d'un grand peuple dans sa capitale, c'est là une des grandes causes de la déca- » dence de la France. » — M. Raudot examine ses effets sur les fonctionnaires, sur les administrés et spécialement à l'Algérie, sur les intelligences, sur la fortune publique, sur le communisme, sur l'esprit révolutionnaire, sur le système défensif du territoire, et ensuite dans trois institutions publiques : les écoles spéciales, les ponts-et-chaussées et l'université. — La centralisation fait des fonctionnaires des instruments passifs et routiniers de la bureaucratie, n'ayant aucun savoir en dehors de leur aptitude spéciale, aucune affinité dans les pays où ils sont employés passagèrement, et dès lors sans crainte de responsabilité morale vis-à-vis de leurs concitoyens et sans désirs d'améliorations. — Elle jette sur les emplois publics la tourbe vagabonde et décréditée de ceux qui, faisant mal leurs affaires, veulent faire celles de l'État; et c'est ainsi que l'Algérie est convoitée par tant d'ambitions déçues, mais non découragées. — La centralisation attribuant à la capitale l'initiative de toute œuvre, de toute carrière, de toute ré-

putation, quiconque, sachant quelque chose, a besoin d'appui, de juges et d'encouragements y accourt; en sorte que, hors de ses murs, l'esprit végète dans un isolement et une apathie qui abaisse le niveau des intelligences. — La province n'est pas seulement déshéritée des faveurs de l'esprit, elle l'est encore de celles de la fortune; car de la capitale proviennent les moyens de s'enrichir : là sont les caisses centrales où, comme dans de vastes réservoirs, affluent les courants de la richesse; la vie n'est donc qu'à Paris; en lui est l'esprit et le corps. — De là est née cette opinion communiste que l'État est tout, que notre misère et notre prospérité viennent de lui; aussi le rendons-nous responsable non-seulement des événements fortuits, mais des conséquences mêmes de nos défauts personnels; il n'y a pas d'intrigue déjouée, de fausse spéculation, d'oisiveté ignorante, qui ne s'en prenne à lui de son malaise, par suite que de révolutions! — Trois grandes institutions fixent particulièrement les regards de ceux qui nous admirent : les écoles spéciales et notamment l'école polytechnique; quelle instruction incomplète! pour vingt carrières différentes on apprend les mathématiques; mais l'histoire générale, la haute littérature, la philosophie, les lois du pays, tout ce qui forme le jugement et le goût, y songe-t-on? aussi en voit-on sortir des hommes d'un génie inventif et supérieur? les grandes découvertes contemporaines ne sont-elles pas venues d'ailleurs? et cependant c'est à la porte de ces écoles que se presse l'élite de la jeunesse, dont une partie, éconduite par des examens où le hasard a une assez large part, a consumé ses plus belles années dans des efforts stériles. — Ponts-et-chaussées : les travaux publics leur sont dévolus; ils subissent l'influence d'une uniformité médiocre et dispendieuse; ils sont livrés à des entrepreneurs sans garantie suffisante. Les hommes solvables et considérés, redoutent de se soumettre au contrôle d'une administration juge dans sa propre cause; les fonds vont aux départements les plus influents; les plus pauvres, étant sans crédit, sont négligés.—Enfin, l'université, enseignement sans éducation : un seul procédé pour apprendre à tous ce qui n'est utile qu'à quelques-uns, et nul souci d'enseigner ce que doit savoir chacun pour l'exercice de sa profession. — Tels sont, suivant M. Raudot, les déplorables effets de la centralisation et les principales causes de notre décadence.

M. A. Vivien n'a pas suivi M. Raudot sur ce terrain; M. Vivien nie la décadence; il n'avait pas à en étudier les causes: et néanmoins que de choses vraies dans l'exposé que nous venons d'analyser. Il ne faudrait pas toutefois s'en trop effrayer : la centralisation a son origine dans la pensée de Richelieu qui a jeté les premiers fondements de la grandeur de la France; elle a créé le siècle de Louis XIV en fortifiant le pouvoir, en donnant de l'éclat à ses œuvres, en mettant en communication les beaux génies de cette mémorable époque. Quand, plus tard, la Révolution survint, tout était prêt pour la réalisation de l'unité sous toutes les formes; ce fut le suprême effort de la nation et la gloire de la Constituante; elle élevait sur les fondements jetés par Richelieu l'édifice dont l'Empire devait poser le couronne-

ment. C'est à cet établissement que M. Raudot impute nos faiblesses et nos souffrances.

M. Raudot ne semble être préoccupé que d'une chose : la vie extérieure, l'intérêt matériel de la nation; or, le plus grand mal est-il là? Combien de familles, autrefois élevées seulement dans la connaissance de la religion et des devoirs de leur état, vivaient heureuses et paisibles, qui, aujourd'hui, puisent dans la lecture des journaux et des romans le dégoût de leur position, la haine de la société et le venin corrupteur des mauvaises passions! Combien dans les villes de maisons de débauche, et dans les campagnes de cabarets ouverts à des populations qui ne les avaient jamais connus, et de là quels désordres! que d'individus déclassés soit parce qu'un demi-savoir leur a donné beaucoup d'ambition, soit parce que les revers, conséquences du luxe, des fausses spéculations, ou simplement la division des fortunes les a fait descendre à une médiocrité génante! les uns et les autres se plaignent et s'irritent. Le scepticisme a substitué l'intérêt à la loi du devoir; de là nulle fixité dans les doctrines, nul loisir accordé pour la culture de l'âme, oubli entier de ce qui fait la puissance de la morale; le travail manuel, le plaisir et l'intrigue nous absorbent; de là une lutte égoïste, incessante et dangereuse, dont le sensualisme est le principe, le mépris de toute loi, de toute autorité, de toute contrainte en est le résultat.

La centralisation a-t-elle fait tout cela ou n'a-t-elle fait que subir l'influence du cours naturel des choses, du développement des sciences et de l'industrie, et surtout d'une réforme dont la France n'a pas eu l'initiative : car elle l'a reçue en religion de l'Allemagne au XVe siècle, et en politique de l'Angleterre au XVIIIe, mais dont elle paraît être destinée à parcourir, comme l'ont fait l'Allemagne et l'Angleterre, tous les degrés, avant de pouvoir se fixer. N'est-ce pas merveille, au contraire, si, à travers tant d'écueils, elle peut, réparant à chaque coup de vent les voies d'eau qui se manifestent, arriver au port sans que le navire se brise et s'abîme dans les flots? Quand la société est menacée comme aujourd'hui, l'autorité a besoin de réunir, de concentrer ses moyens de salut. En France, nous avons beaucoup laissé faire, le mal s'opère de lui-même et comme par la pente naturelle des esprits. Si la centralisation a failli plusieurs fois à sa mission protectrice, ce n'est pas parce qu'elle était une, c'est parce que, paraissant l'être dans son organisation extérieure et mécanique, elle ne l'était pas dans l'esprit, dans la moralité, dans la conscience de ses agents. Le jour où l'amour du devoir et de la patrie réunirait les esprits dans une même conviction, la centralisation rendrait à la France toute sa puissance et sa gloire.

M. Raudot signale dans le troisième chapitre deux opinions qui auraient causé à la France de grandes déceptions.— La première considérait l'industrie comme l'unique source de la prospérité; sous son influence on a été poussé sans mesure et sans prudence à la fabrication, ce qui a amené la démoralisation de la classe ouvrière par les fabriques et nos crises commerciales; d'autant plus que, man-

quant de beaucoup des matières premières, nous travaillions dans des conditions plus dispendieuses, sans certitude de l'écoulement de nos marchandises; et cependant si, arrêtant cet élan industriel, on avait limité la fabrication aux produits du sol, il se serait rencontré d'autres critiques qui n'eussent pas manqué de voir en cela un signe non équivoque d'infériorité et de décadence; car eussent-ils dit: Mettre en œuvre la matière étrangère, c'est ajouter une valeur nouvelle à la valeur intrinsèque de l'objet acquis; ne pas le faire est se rendre tributaire d'une industrie rivale. L'autre opinion consistait à voir dans des institutions constitutionnelles le remède à tous nos maux. Sous l'influence de cette idée, apparurent deux chambres dans lesquelles M. Raudot ne vit dans l'une que des hommes usés dans les carrières publiques et heureux d'un repos glorieux, et dans l'autre que des hommes médiocres, à vues étroites, avec de petites ambitions personnelles, l'œil fixé sur la boussole de la faveur ministérielle. Mais à quoi sert d'en parler? la Révolution a bien changé tout cela, et nous verrons...

Dans le quatrième chapitre, M. Raudot traite de l'agriculture et de la propriété du sol. Le peuple est mal nourri, l'agriculture est dans un état languissant, il faut en chercher la cause dans le manque d'intelligence, de capitaux et de bras, dans le morcellement des propriétés, dans l'inefficacité des moyens employés. Des écoles ou fermes-modèles opèrent à grands frais dans des conditions inaccessibles aux cultivateurs; des cours développent des théories dont l'agronome, naturellement défiant, redoute souvent avec raison la trompeuse amorce. — Sans doute, l'agriculture aurait besoin de plus d'instruction, mais le moyen d'étudier quand le corps est fatigué par les durs travaux des champs... Entre cultivateurs, c'est l'exemple qui instruit, c'est l'émulation qui pousse au progrès; et c'est, en effet, là l'objet et l'utilité des fermes-modèles. Sans doute encore l'agriculture demanderait plus de bras et de capitaux; qui les lui a enlevés? l'industrie avide de gros bénéfices et de prompts résultats. — Ce fut une fièvre générale en Europe, mais ces accès ont des intermittences, et l'on est parfois heureux de confier à la culture le placement moins chanceux de fonds gagnés dans les jeux du commerce; voyons donc si l'agriculture a été négligée au point qu'on l'énonce : de toutes les contrées de la France vous entendez dire que les terres sont, aujourd'hui, mieux cultivées, plus productives et plus chères; si l'on s'en rapporte aux chiffres de M. A. Vivien, notre agriculture peut soutenir la comparaison avec l'Angleterre, la Belgique, la Lombardie; en France la production des céréales serait en rapport de trois hectolitres par personne, elle ne serait que de deux et demi en Angleterre, et encore un demi-hectolitre en moins y sert à la fabrication de l'eau-de-vie. Il est vrai qu'en Angleterre on consomme plus de viande; mais si, par suite du morcellement, le prix du sol devient tel, ce qui a lieu déjà pour les accins de certaines villes, que la terre ne soit plus acquise comme placement que par celui qui cultive de ses propres mains, au lieu de propriétaires citadins, dépensant à la ville, ou plaçant dans l'industrie les arrérages de leurs locations extra-muros, vous avez des propriétaires ruraux employant leur revenu à l'amélioration du sol cultivé par eux-

mêmes. — Il est vrai que la petite propriété a peu d'aisance, et ne peut recourir ni aux machines perfectionnées, ni aux engrais artificiels, mais elle met ses économies à créer des prairies artificielles, à faire quelques élèves, ce qui augmente et les ressources de la culture, et la saine alimentation des habitants; et comme les efforts se multiplient à mesure que les moyens sont plus insuffisants, la très-petite propriété devient sur tous les sols un jardin où l'art féconde la nature.

Dans le cinquième chapitre M. Raudot s'afflige du dépérissement de la race ou plutôt des races françaises; or, la durée moyenne de la vie est aujourd'hui, ainsi que l'observe M. A. Vivien, de 33 ans un quart, elle n'était que de 23 ans trois quarts avant 1789. — Nous ne sommes plus d'ailleurs au temps où l'on ne se battait qu'à l'arme blanche, et nos chasseurs d'Afrique attestent que de petits hommes alertes et courageux ne sont pas faciles à vaincre.

M. Raudot termine son ouvrage par des considérations sur l'avenir de la France qui remplissent son sixième et dernier chapitre. Si nous persévérons, dit-il, dans la marche suivie jusqu'à ce jour, nous sommes perdus. Qu'il se rassure, je ne sais ni quelle voie ni combien de voies différentes nous suivrons d'ici à vingt ans, mais ce que l'on peut affirmer, c'est que dès maintenant la déviation est assez grande pour que le péril ne vienne pas du respect des traditions, de la constance dans les idées.

J'ai reproché à M. Raudot de n'avoir envisagé la grande question de notre décadence que sous l'aspect des intérêts matériels et d'avoir été frappé presque exclusivement des abus de la centralisation, lorsqu'il y avait à sonder une plaie bien autrement profonde et dangereuse, c'est ce qu'a fait M. Fraude de Champagny en portant dans un livre intitulé *un Examen de conscience* un œil scrutateur sur les œuvres du tiers-état, autrement dit la bourgeoisie, depuis que la révolution de 1791 a fait tomber en ses mains la souveraine puissance; il envisage le côté moral de la question; son livre est donc le complément nécessaire de celui de M. Raudot.

Le mal dont nous souffrons a, suivant M. de Champagny, trois causes : le mépris de Dieu, *irréligion;* le mépris du pouvoir, *insurrection;* le mépris de l'homme, *socialisme:* ces trois causes agissent réunies et dans les individus, et dans l'administration, et dans l'éducation.

Il faut lire dans ces écrits remarquables, empreints d'un patriotisme douloureux, mais sincère, les détails par lesquels ils justifient leurs assertions. — Maintenant à laquelle de ces deux directions, l'une d'économie politique, d'administration extérieure, l'autre intérieure, religieuse et morale, faut-il nous attacher? d'où nous viendront les meilleurs conseils, l'appui le plus solide, les moyens de salut? ni de l'une ni de l'autre isolément. Il n'y a pas de choix à faire, le salut ne peut venir que de l'union des deux écoles. Toutes deux tendent au même but, chacune suivant sa mission, à l'union de la docrine et du bien-être, de la charité dans les âmes et dans les institutions. C'est ainsi que lorsque M. Raudot écrivait dans l'intérêt de l'Etat, M. de Champagny dans celui de

l'Église, tous deux écrivaient dans l'intérêt de la société. Faisons notre bilan politique avec M. Raudot, examinons nos consciences avec M. de Champagny; cherchons le véritable intérêt du pays dans sa politique intérieure, laissons-nous ensuite pénétrer du sentiment du devoir et ne désespérons pas du salut de la France; si elle a beaucoup à craindre, beaucoup à désirer, elle a d'immenses ressources; elle a subi bien des révolutions, qui l'ont mise à son déclin, elle a été ravagée par les Normands, envahie par l'Angleterre, tourmentée par les guerres de religion, suppliciée par la terreur, ruinée par les désastres de l'Empire, elle est toujours sortie des crises plus forte et plus prospère. De nouvelles révolutions peuvent lui être réservées dans les décrets de la Providence, peut-être un abaissement momentané, mais n'en doutons pas, quelles que doivent être les épreuves à subir, elle se relèvera un jour plus rayonnante, dans sa force intelligente et dans son ancienne et sainte moralité. CARRA DE VAUX, *membre de la 3e classe.*

COUTUMES LOCALES DU BAILLAGE D'AMIENS,

Rédigées en 1507, publiées, d'après les manuscrits originaux, par M. Boutor, greffier en chef de la Cour d'appel d'Amiens. T. II, série 6e.

Nous avons fait, sur le premier volume, un rapport qui nous dispense de revenir aux réflexions générales auxquelles nous nous sommes alors livrés.

Ce volume-ci contient près de 200 pages. Il commence par une notice intéressante sur la prévôté de Doullens. Suit une dissertation intitulée : *Les Coutumes dans leurs rapports avec le principe de l'organisation de la famille.* Viennent après cela les textes d'une soixantaine de coutumes locales, enfin des notes savantes et nombreuses.

Tout est curieux dans ce recueil, jusqu'aux signatures. C'est dans de pareils documents qu'on peut avec certitude apprendre les mœurs nationales : l'érudit, le philosophe, le jurisconsulte, le politique y trouvent de la substance à leurs études.

On s'étonne de la multiplicité des coutumes dans une aussi petite contrée, ou plutôt dans le ressort d'une aussi petite juridiction, et probablement une pareille occurrence se rencontrait dans bien des contrées. Il est donc intéressant d'en rechercher la cause.

Après le récit des mutations qu'éprouva la seigneurie de Doullens, passant par confiscation et en vertu d'un contrat de rente (1225) d'un seigneur félon, et de son épouse au roi qui la donne (1315) à un courtisan redoutable, à son oncle, d'où elle revient à la couronne (1366), on tire de ces vicissitudes la raison pour laquelle la prévôté de Doullens ne put jamais être régie par des coutumes uniformes, et on montre ces variétés en trois matières, entr'autres : les hérédités, les marais communaux, les communes rurales.

La coutume de la *Prévôté* (qu'il ne faut pas confondre avec celle de la chatellenie ou même celle de l'échevinage), est plus égalitaire que celles des localités

qu'elle enclave; et la raison en est digne de remarque. Sous la domination royale les assesseurs du prévôt n'étaient plus, comme dans les seigneuries, des hommes de fief, c'étaient des hommes de loi, lesquels se firent une jurisprudence raisonnée, et c'est celle qui se trouva en usage au moment de la rédaction.

Notre auteur applique sa remarque successivement aux trois objets qu'il a pris pour exemple, et d'abord aux successions.

Quant aux marais, il tire de ses données quatre grandes règles de droit: les villages sont ou propriétaires et seigneurs des marais, ou ils en ont la propriété sans la seigneurie, ou ils en sont communistes sous la tutelle de leur seigneur, selon que le village a droit de commune avec ou sans banlieue. Tout autre ne saurait prétendre à la propriété ou même à la servitude de pacage, sur un terrain où il n'envoie paître son bétail qu'en tout temps de l'année. Mais le pacage *continu* est aujourd'hui le meilleur titre de propriété communale à invoquer.

Pour les communes rurales elles ne sont pas toutes égales en prérogatives. Les villes de loi sont les villages auxquels les seigneurs ont octroyé certains priviléges comme de nommer des échevins, de juger les contestations entre manants et de prononcer des amendes dont le profit est au seigneur. Les chartes de commune peuvent être quelque chose de plus : la commune ne peut en relever que du roi. Mais ce qui est à remarquer en cette matière, c'est que la diversité des priviléges et des coutumes ne peut s'expliquer pour des localités qui se touchent, que par les divers genres d'industrie ou d'exploitation auxquels s'adonnent les habitants; et il y a entre des coutumes ou des chartes provenant de même source et copiées sur un même modèle, des différences de détails qui ne tiennent probablement qu'à une pareille cause.

Nous disons un mot de la dissertation, elle discute ces deux questions : pourquoi le mariage n'a-t-il pas été réglementé par le droit coutumier! Par quel concours de circonstances les lois organiques de la famille se sont-elles successivement modifiées? — On fait une histoire législative du mariage chez les Grecs, chez les Romains, dans l'Europe chretienne. On arrive au code civil. On critique une pensée de l'orateur du gouvernement par d'excellentes et très-honnêtes raisons, sans doute, mais qui, ce nous semble, tombent à faux : Portalis n'a pas dit, comme le suppose l'auteur, que « le mariage n'est point un acte civil, mais un acte naturel, » mais bien « le mariage qui existait avant le christianisme, le mariage qui a précédé toute loi positive, n'est ni un acte civil ni un acte religieux, mais un acte naturel qui a fixé l'attention du législateur et que la religion a sanctifié. » Toutefois l'orateur n'est pas à l'abri de reproche, quand il dit : « Jusqu'à la Révolution, on ignora ce qu'est le mariage en soi, ce que les lois civiles ont ajouté aux lois naturelles, ce que les lois religieuses ont ajouté aux lois civiles.... » Eh! lisez donc Pothier!

Finissons, M. le greffier d'Amiens a sous la main un trésor dont il enrichit la science. Heureux les doctes qui peuvent ainsi disposer de pareilles richesses!

P. Masson, *Membre de la 3e classe.*

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

DES CLASSES DU MOIS DE MARS 1850.

⁂ La première classe (*histoire générale, histoire de France*), s'est assemblée le 3 mars, sous la présidence de M. de Montaigu, président. M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal qui est adopté. Plusieurs livres sont offerts à la classe; M. Renzi, rapporteur de la Commission sur la candidature de M. l'abbé Orse, vient lire un rapport favorable au candidat. M. le Président ouvre le scrutin et M. l'abbé Orse est admis à faire partie de l'Institut historique en qualité de membre correspondant, sauf la sanction de l'assemblée générale. M. l'abbé Auger est venu lire, dans cette séance, un mémoire très-volumineux *sur les devoirs de l'historien;* la continuation de cette lecture est renvoyée à la prochaine séance; M. de Montaigu fait des observations à M. Auger, qui s'empresse de les accueillir.

⁂ Le 13 mars 1850, la deuxième classe (*histoire des langues et des littératures*), s'est assemblée sous la présidence de M. Alix, vice-président. M. le secrétaire lit le procès-verbal qui est adopté. M. Gieaour, de Nantes, demande à faire partie de l'Institut historique; mais cette demande n'étant accompagnée ni de titres, ni appuyée par deux membres de la société, la classe décide que l'administrateur se procurera des renseignements sur le candidat, pour en référer à la classe dans sa prochaine réunion. M. Badiche lit un rapport sur le Dictionnaire général *Italien-Français*, par M. Renzi; ce rapport est renvoyé au comité du journal. M. Alix rend compte à la classe de l'ouvrage de M. Jubinal, sur la publication qu'il vient de faire de la lettre autographe de Montaigne; le rapport de M. Alix est renvoyé au comité du journal. M. Alix lit encore une relation traduite de l'anglais sur les derniers événements de l'Italie, et renvoyée également au comité du journal. M. Auger donne lecture d'une Notice historique sur le département de la Seine-Inférieure; la continuation de cette lecture est renvoyée à la prochaine séance.

⁂ La troisième classe (*histoire des sciences physiques, mathématiques et sociales*) s'est assemblée le 20 mars sous la présidence de M. Carra de Vaux, vice-président. M. Dechampeaux, secrétaire, donne lecture du procès-verbal qui est adopté. M. Masson a la parole pour pour lire un rapport sur les coutumes d'Amiens, par M. Boutor. Après quelques observations faites au rapporteur par MM. Auger, Carra de Vaux, Renzi, Gauthier la Chapelle, abbé Badiche et Dechampeaux, le rapport est renvoyé par le scrutin au comité du journal. M. Auger lit des notices sur les antiquités de Babylone pour la chronique de notre journal.

⁂ La quatrième classe (*histoire des beaux-arts*) s'est assemblée, le 27 mars, sous la présidence de M. Corblet; le procès-verbal est lu et adopté. Plusieurs livres sont offerts à la classe, leurs titres sont publiés dans le bulletin de l'*Investigateur*. M. Corblet donne lecture à la classe d'un mémoire intitulé : *Précis d'archéologie celtique*. Cet intéressant travail est renvoyé au comité du journal.

⁂ L'Assemblée générale (*les quatre classes réunies*) s'est assemblée le vendredi 5 avril au lieu du vendredi-saint 29 mars, sous la présidence de M. de Pastoret président. Plus de trente membres étaient présents; M. Jubinal, secrétaire général, donne lecture du procès-verbal de la séance précédente qui est adopté; il lit ensuite la liste des livres offerts à l'Institut historique pendant le mois; des remercîments sont votés aux donateurs. L'Assemblée reçoit le bulletin de la société des gens de lettres, le budget de la Hollande par M. Van Vliet, et un ouvrage de M. D'Auzouville; M. Badiche est nommé rapporteur de ce dernier. M. l'abbé Orse reçu à la première classe est admis définitivement par le scrutin secret à faire partie de l'Institut historique. M. le Président regrette de n'avoir pu assister au convoi de notre vice-président, M. Le Peletier d'Aunay, décédé le 14 mars. M. de Pastoret fait de la vie de M. d'Aunay un éloge bien senti, et donne en même temps les plus intéressants détails sur la famille et l'origine de M. d'Aunay. L'Assemblée tout entière s'associe aux sentiments si bien exprimés de M. le Président; il est décidé, à l'unanimité sur la proposition de M. de Berty, que le discours prononcé par M. le Président, sténographié par notre honorable collègue M. Delsart, sera textuellement inséré dans l'*Investigateur*. M. le Président entretient l'Assemblée d'un projet de publication d'une bibliothèque, déjà adopté en 1818. L'administrateur donne tous les détails sur ce projet afin de pouvoir le mettre à exécution; il ajoute que la publication d'un dictionnaire de la langue française par la société serait également utile. M. le président propose de nommer une commission pour examiner les deux projets. Cette commission serait composée de tous les présidents des classes et d'un membre de chaque classe nommé par son président. Cette proposition est adoptée. M. Auger vient lire la suite de son mémoire sur les devoirs de l'historien. Après la lecture de la 1re partie, une discussion s'engage entre l'auteur et MM. de Berty, Cellier du Fayel et autres membres, nos honorables collègues. On fait remarquer à l'auteur que la critique qu'il fait de l'ouvrage de M. Well sur le pays des Cauchois se trouve mal placée et trop souvent répétée au milieu de son traité qui a pour titre : *Des devoirs de l'historien*; la continuation de cette lecture est renvoyée à la prochaine séance. Il est 11 heures, la séance est levée. R.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

DES CLASSES DU MOIS D'AVRIL 1850.

⁂ La première classe (*histoire générale, histoire de France*) s'est assemblée le 1er avril sous la présidence de M. de Montaigu président; le procès-verbal est lu et adopté. Plusieurs ouvrages sont offerts à la classe; leurs titres ensuite publiés dans le Bulletin de l'*Investigateur*. M. le secrétaire donne lecture de trois lettres de trois nouveaux candidats qui demandent à faire partie de l'Institut historique. Ces candidats sont: MM. Édouard Hainèque de St-Senoch; Florence Huertas, attaché à l'ambassade américaine de Naples, et Cyprien Czajewski, docteur-

médecin à Orléans. MM. de Viala Renzi et Marcellin appuient ces candidatures. M. le Président nomme une commission composée de MM. de Montaigu, Buchet de Cublize et Renzi pour vérifier les titres des candidats.

⁂ La deuxième classe (*histoire des langues et des littératures*) s'est assemblée le 10 avril sous la présidence de M. Alix, vice-président ; le procès-verbal est lu et adopté. Plusieurs ouvrages sont offerts à la classe, M. le Président lit un article fort intéressant traduit du journal l'*Athenæum anglais* ayant pour titre : *Les femmes en France au* XVIII[e] *siècle*, par M[lle] Julie Cavanhac; cet article est renvoyé au comité du journal.

⁂ Le 17 avril la troisième classe (*histoire des sciences physiques, mathématiques et sociales*) s'est assemblée sous la présidence de M. de Berty, président ; le procès-verbal est lu par M. de Champeaux et adopté; plusieurs livres sont offerts à la classe. M. l'abbé Badiche fait un rapport verbal sur l'ouvrage de M. Cellier du Fayel, intitulé : *La morale conjugale et le style épistolaire des femmes.* Après quelques observations de MM. Auger, de Berty, Renzi, Masson et Delsart, M. Badiche est prié de rédiger une notice qui sera imprimée dans la chronique du journal. M. Carra de Vaux lit ensuite son rapport sur l'ouvrage de notre honorable collègue M. Raudot, intitulé : *De la décadence de la France.* Ce rapport est renvoyé au comité du journal.

⁂ La quatrième classe (*histoire des beaux-arts*) s'est assemblée le 24 avril sous la présidence de M. E. Breton, vice-président; le procès-verbal est lu et adopté. M. Jubinal offre à la classe un exemplaire de la deuxième édition de la publication de la lettre de Montaigne et fait connaître un article sur notre 14[e] congrès publié dans un journal intitulé : *Le Phare commercial,* par M. *de L'Epine.* Une nouvelle découverte d'une statue en marbre est annoncée dans le journal l'*Album de Rome ;* cette découverte a été faite dans les fouilles d'Albano.

⁂ L'Assemblée générale (*les quatre classes réunies*) s'est assemblée le 26 avril sous la présidence de M. Berty. M. Jubinal, secrétaire général, donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée qui est adopté. On lit la liste des ouvrages offerts à l'Institut historique; des remercîments sont votés aux donateurs. M. Onésime Leroy fait part à l'assemblée de la perte douloureuse que l'Institut historique éprouve en la personne de notre honorable collègue, M. le baron de Reiffemberg, de Bruxelles. M. O. Leroy est prié de faire une notice nécrologique sur M. Reiffemberg pour notre journal. M. O. Leroy apprend à l'assemblée qu'il possède un mémoire inachevé de M. Rey, notre regretté collègue, sur le congrès de Tours; M. Leroy est également prié de faire une notice sur M. Rey dans laquelle des extraits de ce mémoire seraient rapportés. M. l'abbé Auger a la parole pour continuer la lecture du traité sur les *Devoirs de l'historien.* M. le Président prie l'auteur de vouloir bien suspendre la lecture afin d'ouvrir la discussion sur la seconde partie de son travail. Presque tous les membres prennent part à cette discussion ; les observations faites dans la dernière séance à M. Auger se sont reproduites cette fois encore, sur l'avantage qu'il aurait à séparer du travail, dont il annonce le titre, la partie critique de l'ouvrage de M. Well sur le pays des

Cauchois. Ensuite on s'est arrêté sur l'étendue du travail de M. Auger qui, suivant lui, occuperait cinq divisions plus ou moins longues du journal. Il répond que l'ouvrage étant divisé en cinq parties, on peut le distribuer dans cinq numéros du journal. Après quelques observations de MM. Jubinal, de Berty, Renzi, Carra de Vaux et autres membres sur le même sujet, M. Auger quitte la tribune. La séance est levée. R.

CHRONIQUE.

INSTITUT HISTORIQUE DE FRANCE.

La livraison de l'*Investigateur* du mois de juin étant encore sous presse, nous ne voulons pas laisser ignorer à nos collègues des départements et de l'étranger, qu'une séance publique annuelle de l'Institut historique a été tenue le dimanche 23 juin 1850, dans l'ancienne salle du Sénat, au palais du Luxembourg, par autorisation de M. le ministre des travaux publics.

Le beau soleil du solstice d'été, qui avait attiré à la campagne les habitants de Paris, ne nous faisait pas espérer un nombreux auditoire; cependant la salle du Sénat était remplie à une heure et demie; tous les sièges des sénateurs étant occupés, on a dû apporter des fauteuils et des banquettes pour donner de la place à la foule qui se pressait des deux côtés de la salle.

A 2 heures, M. de Pastoret, président de l'Institut historique, occupe le fauteuil où siégeait son père, lorsqu'il présidait la Chambre des pairs. Il ouvre la séance, et après une courte allocution, bien sentie et fort applaudie du public, lecture est donnée des Mémoires ci-après indiqués, que nous reproduirons successivement dans l'*Investigateur*.

ORDRE DU JOUR.

1. *Correspondance*, par M. Renzi.
2. *De l'origine de l'ogive*, par M. Corblet.
3. *Quelques mots sur la littérature Belge*, par M. A. Jubinal.
4. *Biographie du Chancelier des Ursins*, par Jules Barbier.
5. *Notice historique sur la Correspondance de madame de Lamartine, mère*, par M. Carra de Vaux.
6. *Biographie de l'abbé de Saint-Pierre*, par M. Masson.

Le public a couvert d'applaudissements la lecture des Mémoires; M. Auger qui a remplacé M. le président, auquel des affaires urgentes n'ont pas permis d'assister aux dernières lectures, a terminé la séance par un résumé fort convenable et applaudi par l'assemblée. La séance est levée à quatre heures et demie.

A. RENZI,
Administrateur.

Achille JUBINAL,
Secrétaire général.

MÉMOIRES.

QUELQUES MOTS

SUR LA LITTÉRATURE NATIONALE DE LA BELGIQUE.

DISCOURS LU A LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DE L'INSTITUT HISTORIQUE, AU PALAIS DU LUXEMBOURG, LE 23 JUIN 1850.

MESSIEURS,

Je n'avais point l'intention, il y a pour ainsi dire quelques heures seulement, de prendre la parole dans cette séance, et j'aurais volontiers laissé à nos honorables collègues tous vos applaudissements dont leurs savants travaux sont si dignes, lorsque quelques-uns d'entre eux ayant appris que j'étais de retour d'une excursion artistique et littéraire en Belgique, sont venus me prier de vous faire part des observations que je pouvais avoir recueillies.

Leur prière était un ordre pour moi, Messieurs, et je me conforme au désir de mes confrères en vous apportant ici quelques mots bien simples, écrits comme ils sont pensés, sans nul apprêt, et tout-à-fait au courant de la plume. Je vous demande donc grâce pour le style : il s'agit d'une improvisation écrite.

Messieurs, en France où nous n'avons pas l'humeur voyageuse qui caractérise nos voisins d'outre-Manche, — où nous sommes prodigieusement en retard dans la construction des chemins de fer, ces télégraphes électriques du progrès et de la pensée, nous ignorons souvent ce qui se passe au-delà de nos frontières et nous nous montrons parfois aussi ignorants des progrès de l'art et de la littérature chez nos voisins les plus rapprochés que nous aurions le droit de l'être, par exemple, pour les dynasties qui se succèdent en Chine, ou pour les événements qui ont lieu dans l'empire des Birmans.

Cela met quelquefois nos compatriotes dans une infériorité relative assez bizarre. Ainsi, descendez le Rhin, Messieurs, arpentez, sur quelque bateau à vapeur, ce fleuve géant, dans lequel l'empereur Frédéric Barberousse, suivant la belle expression de l'auteur des *Burgraves*, émiettait pierre à pierre les donjons féodaux, et j'ose parier que vous vous trouverez là côte à côte de quelque marchand de tulipes Hollandais, ou de quelque armateur d'Anvers, parlant facilement plusieurs langues étrangères, dissertant fort couramment sur les grands maîtres

de la peinture en son pays, — sur ces rois de la palette et du ciseau, qui ont, avant la renaissance et depuis, inondé les Pays-Bas de chefs-d'œuvre. Tous ces touristes du négoce, Messieurs, connaissent leurs grands hommes; ils les savent, ils les honorent, ils leur dressent des statues, comme on a fait à Liége pour Grétry; ils décorent de leurs noms, tracés en lettres d'or, ces puissantes machines dont la vitesse est une force civilisatrice, qui, plus que la presse et le canon, changera la face du monde. Heureux encore si vous ne rencontrez pas quelque étudiant de Heildelberg, liseur comme un Parisien et gouailleur comme un Méridional, qui se moquera avec enjouement de toutes les bourdes que nos libres penseurs sèment à flots pressés, dans nos *Revues*, sur la philosophie allemande, — la politique allemande, — et autres choses allemandes, qu'ils n'ont qu'à peine effleurées dans un séjour de quelques semaines. — Mais je veux être indulgent, Messieurs, et j'avouerai, si vous le voulez, afin de vous être agréable, que cette ignorance est pardonnable, jusqu'à un certain point, pour la Hollande par exemple, dont l'idiome national, selon madame de Staël, est *un coassement de grenouilles rédigé en grammaire;* — pour l'Allemagne, dont madame la duchesse d'Abrantès me disait un jour que la langue était *du Hollandais avec des fautes d'orthographe;*— pour l'Anglais, qui, d'après le vieux proverbe provençal, ressemble à un sifflement d'aspic!... mais pour la Belgique, où l'on parle français, où ce sont nos mœurs, nos habitudes qui règnent, comment se fait-il que nous soyons si peu au courant? comment se fait-il que nous regardions trois millions de nos compatriotes (que les Belges, s'il y en a ici, me passent ce mot: je les voudrais Français pour les traiter en frères), que nous regardions, dis-je, trois millions d'hommes, parlant notre idiome, comme livrés aux ténèbres de l'esprit et s'occupant uniquement de contrefaçon?... C'est là un travers grave, Messieurs, importé et entretenu chez nous par quelques romanciers, qui défendent *unguibus et rostro* leur marchandise mauvaise, ce que j'appellerai leur *opium*. Ce travers nous fait le plus grand tort, il maintient nos voisins contre nous dans un état d'irritation et d'hostilité pareil à celui des Turcs contre ceux qui professent un autre culte que la religion musulmane. A la vérité, les Belges ne nous appellent point tout-à-fait *chiens de Français;* non; mais quand ils sont en colère, — quand on leur refuse, contre tout droit, leur égalité dans la science, leur supériorité dans certains arts, leur nationalité enfin, ils nous appellent *francillons*..., ce qui revient à peu près pour nous au proverbe turc.

Et de fait, Messieurs, faites-vous Belges un instant; soyez partie intégrante de ce beau royaume du roi Léopold, enfermé, comme l'a dit un de ses poëtes, *entre deux rives de cristal*, — tout sillonné de rubans d'acier, qui, réalisant la féerie mythologique des géants, mettent le Rhin à une enjambée de la mer; — ayez des musiciens érudits comme Fétis, — des compositeurs harmonieux comme Grisar, des exécutants habiles comme Servais, Bessems, les deux Batta; des sculpteurs comme Geefs, l'auteur de cette charmante place des Martyrs, à Bruxelles, qui rappelle si heureusement la fontaine de Nîmes; des peintres comme Gallait, Navez,

Slingeneyer, Roobe, Wapers, de Keyser, de Wiertz; — des graveurs comme Calamatta, des érudits comme feu Willems, qui avait ressuscité une langue, des savants comme feu Reiffemberg, qui était à lui seul une bibliothèque, comme M. Gaschard, qui est à la fois un chroniqueur et un historien, comme M. Boch, à qui l'on devra bientôt la seule topographie exacte qui ait jamais existé de l'ancienne Constantinople, comme M. le chanoine de Ram; enfin comme MM. Polain, l'historien de Liége, Delepierre, l'historien de Bruges, de Saint-Génois, l'historien de Gand (1); — (j'en passe, et de meilleurs,) puis dites-moi si vous ne vous sentiriez pas blessés dans le fonds et le tréfonds de votre orgueil national, en vous entendant refuser toutes les qualités qui constituent un peuple, en vous voyant rabaisser, malgré vous, au niveau de Carpentras ou de Falaise?...

Messieurs, j'ai entendu quelques bons esprits, au jugement desquels j'ai l'habitude de me soumettre, mais contre qui (je leur en demande humblement pardon) j'entre ici en révolte ouverte, me dire, et cela hier au soir, après qu'ils m'eurent entendu énoncer l'opinion sommaire que je viens d'émettre : — Soit, nous vous le concédons. La Belgique a des musiciens remarquables, — des peintres habiles, — des savants qui savent, ce qui n'existe pas toujours, même ici; — elle a des chroniqueurs, des érudits, des bibliophiles, des demi-historiens; — mais où sont ses romanciers, ses critiques, ses poëtes,...... enfin ses littérateurs proprement dits?

Messieurs, pour trouver de victorieuses réponses à ces objections, je n'aurais que l'embarras du choix. Sans doute, la facilité que rencontre la presse quotidienne de Bruxelles à réimprimer l'œuvre légère de MM. X, Y, Z, qu'on nous jette ici en pâture tous les matins, étouffe bien un peu, dans son développement, la littérature facile; mais, d'abord, j'avoue franchement que je n'y vois pas grand mal, dussé-je pour cela recevoir la malédiction de tous les grands prêtres de ce que M. Nisard flétrissait si justement du nom de *littérature inutile et nuisible;* et ensuite, cette herbe parasite qui s'appelle le roman, n'a pas été si bien étouffée en Belgique, sous l'ivraie que Paris envoie là-bas, qu'elle n'y ait aussi quelque peu fleuri. Je pourrais citer un homme des plus distingués, qui serait, même en France, s'il avait livré son nom au public, un écrivain en réputation, à qui l'on doit environ 15 volumes de romans. Tous ces livres ont paru dans les journaux belges; mais comme ils n'avaient point reçu la consécration de Paris, — comme ils avaient, par le fond, puisqu'ils traitaient de l'ancienne histoire des Pays-Bas, un goût de terroir qui eût dû les faire accueillir avec bienveillance, les beaux esprits (qui ne sont pas toujours les bons esprits) déclarèrent qu'il fallait par tous les moyens possibles s'opposer à leur succès, attendu qu'ils étaient Belges. C'était

(1) A ces noms je pourrais ajouter ceux de MM. Carmoly, savant hébraïsant, de Stassart, Morren, Alvin, Bogaertz, Altemayer, Léon Paulet (de Mons) et Victor Joly, qui, dans diverses branches littéraires, y compris même, pour ce dernier, le petit journalisme satirique, honorent leur pays, et prouvent que la Belgique pourrait au besoin nous donner non-seulement des rivaux, mais des modèles.

un assez singulier raisonnement et un plus singulier patriotisme; mais ce qui fut dit fut fait, et les romans dont je parle furent étranglés entre deux portes, absolument comme un ministère. Voilà pourquoi la réputation de ces nombreux volumes n'a point franchi la frontière.

Quant aux critiques, aux littérateurs proprement dits, aux historiens complets, la Belgique n'en manque pas. M. Baron, M. Juste, M. Lesbroussart, sont des critiques de l'école de M. Saint-Marc Girardin; MM. Moke, Nottomb, de Smet, David, Dumont, ont, en histoire, quelque chose de M. Mignet. Un charmant *fantaisiste*, qui n'est autre qu'un grave magistrat liégeois, a même, sous le titre de *Wallons et Flamands*, doté son pays d'un livre humouriste fort piquant, écrit dans le genre de Sterne, et l'on doit à un autre écrivain également pseudonyme, *le voyage de Nicolas dans le royaume de Belgique*, ouvrage qui rappelle ce pauvre *Tristam Schandy*.

Quant aux poëtes, c'est ici où je triomphe et où il faudrait être de bien mauvaise composition pour traiter mon argument de paradoxe. Je ne parlerai pas des ouvriers faiseurs de vers, phénomène qui se rencontre en Belgique, où Metsys était forgeron et peintre, non moins qu'en France, où Jasmin coiffe et rime. Aussi ne rappellerai-je que pour mémoire, Adolphe Leroy, le teinturier de Tournay, qui, tout en mettant au bleu des étoffes, rimait son charmant petit poëme des *Cinq clochers de Notre-Dame ;* mais je prendrai comme exemple trois poëtes qui sont, ou qui ont été, plus spécialement littérateurs.

Le premier est un jeune Liégeois, nommé Étienne Hénaux, auteur d'un volume de vers intitulé : *Le mal du pays*, pauvre fleur poétique, enlevée bien longtemps avant d'avoir atteint la maturité de l'âge et du talent. Dans le volume de M. Hénaux on retrouve fréquemment toute la vivacité, la primesauterie et jusqu'à la coupe du vers de l'auteur des *Contes d'Espagne et d'Italie.* En voici la preuve. Dans une pièce intitulée : *La statue de Rubens*, le poëte parlant de l'artiste s'écrie :

« Bien souvent de grands rois vinrent à sa demeure
Demander à Rubens de lui parler une heure !
Que d'étrangers fameux cherchèrent son palais
Afin de dire un jour : « Nous l'avons vu de près ! »
Des villes bien souvent se cotisaient entre elles
Pour avoir un tableau de ses mains immortelles.
Enfin, sur les remparts, en marchant, que de fois
L'orgueil a dû saisir tous ces fiers Anversois,
Quand l'artiste, passant suivi des grands d'Espagne,
Ils se disaient : « Voilà Rubens qu'on accompagne ! »
— Oh ! nous pouvons lever la tête avec orgueil !
De nos artistes morts nous portons bien le deuil ;
Et mieux, mieux que vous tous, étrangers, dans nos rues,
Nous savons leur couler en airain des statues ;
Rien ne nous a failli, — rien encor, — si ce n'est,
Un poëte chantant comme Rubens peignait. »

Hélas! si la mort n'était venue ravir l'auteur de ces vers à 23 ans, peut-être la Belgique aurait-elle aujourd'hui son Rubens de la poésie!...

Voici maintenant un sonnet plein de fantaisie et d'une malice railleuse. Je suis curieux de savoir ce que vous en penserez. C'était au retour d'un voyage sur le Rhin. Le poëte avait admiré les beautés, les magnificences, les ruines de ce Meschacebé d'Europe; mais il avait sur sa route rencontré un savant en *us*, un de ces *cicerone* qui savent tout et qui racontent impitoyablement jusqu'à l'histoire de la moindre pierre. L'ennui le prit, et un beau jour il laissa échapper la boutade suivante, qui lui valut tout juste autant d'inimitiés qu'il y a de blondes filles en Allemagne :

« Ils nous l'ont tant vanté, leur Rhin, et si souvent!...
Ils nous l'ont tant offert, ainsi qu'une merveille,
Qu'on arrive, admirant tout d'avance, et l'oreille
Pleine encor des fadeurs du peintre et du savant.

Mais, dès qu'on est là-bas, la vérité s'éveille,
Et l'on semble sortir d'un songe décevant,
Pendant qu'à l'horizon, comme une plume au vent,
S'enfuit aux yeux surpris la rive sans pareille.

Et l'on se dit, hélas! qu'on s'est trompé, — qu'on est
Bien fou d'aller si loin chercher ce qu'on connaît,
Des châteaux, des moulins, des collines, des landes,

Tandis que près de soi l'on possède, à deux pas,
La Meuse qui les vaut et que ne foule pas
Le pied disgracieux des fades Allemandes. »

Encore un fragment de notre poëte, Messieurs, et si vous ne le connaissez pas tout entier, vous pourrez du moins apprécier le caractère principal de son talent, qui consiste dans la rêverie, l'intimité, le regard ramené sur soi-même, avec une image gracieuse pour tout horizon.

— Batelier, le soir vient. Laisse pencher ta rame.
La Meuse a des baisers d'azur dans chaque lame;
La Meuse est si belle le soir,
Pendant qu'on rêve, assis dans la barque, et qu'on fume,
Et que de temps en temps une étoile s'allume,
Là-bas, derrière un clocher noir!

Oh! que j'aime une nuit d'été, fraîche et muette!
C'est charmant et divin, c'est à rendre poëte,
A faire rêver de bonheur,
A vous croire être deux, bien près, dans la nacelle,
Sans rien voir que ses yeux, sans rien sentir près d'elle
Que les battements de son cœur!...

Et l'on sent s'éveiller quelque chose dans l'âme!
C'est l'ardent souvenir qui vient porter sa flamme,
Dans le passé déjà tout noir;
Tandis qu'au loin, les tours, les maisons et les dômes.
S'effacent dans la brume, ainsi que des fantômes,
Le long des murs d'un vieux manoir.

Cela ne ressemble-t-il pas, Messieurs, à une romance mauresque ? Et ne croyez-vous point entendre Aben-Hamed soupirant pour Zoraïde au pied des monts de l'Alhambra?

Quoi qu'il en soit, Messieurs, il y avait dans ce jeune homme l'étoffe d'un poëte; et, si je voulais chercher une assimilation, je dirais qu'en le perdant, c'est peut-être son Millevoye qu'a perdu la Belgique.

Le second ciseleur de la pensée dont je veux vous révéler ici le nom, est M. André Van-Hasselt, dont tout récemment un critique distingué, M. Léonce Worms de Romilly, parlant dans un spirituel journal (*le Corsaire*), se plaisait à raconter la vie laborieuse et les premières années.

M. Van-Hasselt n'est pas seulement un poëte : c'est encore un érudit de premier ordre; et son *Essai sur l'histoire de l'ancienne poésie française en Belgique*, — *Sa Vie de Rubens*, — et surtout sa savante *Histoire des Belges, depuis les temps primitifs, jusqu'à la conquête romaine,* sont dignes de tous nos éloges. A douze ans néanmoins, André Van-Hasselt ne savait pas lire, il passait (et c'est ce qui l'a rendu poëte,) ses journées et ses nuits, à regarder les fleurs et les étoiles, à admirer la grandeur de Dieu et la petitesse de l'homme. Un bon curé (il y en avait alors, et il y en a encore aujourd'hui) le ramassa dans une de ses courses, lui apprit son alphabet.... en grec, et couronna son éducation en lui révélant, non le français ou quelque autre idiome moderne, mais la langue d'Homère. Vous figurez-vous cet enfant, à demi sauvage, élevé tout seul dans les bois, au milieu des grands chênes, s'attaquant au mécanisme de la langue de Démosthènes, se brisant aux difficultés qui faisaient sourire les marchandes d'herbes d'Athènes, quand un Romain s'y heurtait!.. Cette éducation, plus que virile, fut très-utile pour notre enfant; elle donna à son esprit une trempe sérieuse toute particulière, et elle lui inspira une avidité d'instruction qui ne l'a pas quitté depuis. Aussi, comme son ami M. Boch, que je citais en commençant, André Van-Hasselt sait tout : l'allemand, l'anglais, le flamand, le hollandais, le français, le latin, le grec, l'histoire de tous les peuples, rien n'a échappé à cet esprit sagace, curieusement investigateur. Et, malgré cela, malgré ces ronces de l'érudition qui sembleraient devoir étouffer l'ingéniosité et arrêter l'imagination dans son vol, André Van-Hasselt est resté par-dessus tout poëte, et un poëte de la grande école, un poëte qui a le *flatus* et dont les vers offrent souvent à la pensée une envergure immense.

Vous en jugerez, Messieurs, par ces quelques lignes adressées au village de Zant-Fliet, patrie du grand peintre Keyser, dont l'enfance a été, comme celle de notre poëte, hérissée de difficultés.

« Frais et calme séjour, village aux toits de chaume,
Que l'odeur des sapins et des prés verts embaume,
Et qui n'as, pour garder tes remparts écroulés,
Rien que les lances d'or des épis de tes blés;

Ici la solitude a placé son royaume;
Ici la paix nous vient au cœur ainsi qu'un baume,

Et mai suspend les luths de tes chanteurs ailés
A tes buissons en fleurs de roses constellés;

Mais, si charmant à voir que soit ton paysage,
Ce qui me plaît ici le mieux, ô frais village,
C'est cette humble maison, là-bas, près du chemin,

D'où prit son vol un jour ton peintre souverain,
Comme l'aigle qui lutte au ciel avec l'orage,
Sort d'un œuf qu'un enfant tiendrait dans une main. »

Eh bien! tout le volume de Van-Hasselt, intitulé *les Primevères*, est rempli d'aussi charmantes pensées; mais c'est surtout dans le grand vers, dans le vers lyrique, dans l'*Ode*, que le souffle sacré du poëte se révèle. Ecoutez ces vers tirés d'une pièce intitulée : *La cathédrale de Cologne.*

O Rhin! ô Nil du Nord! ô fleuve d'Allemagne
O vieux Rhin, dont le flot baptisa Charlemagne,
Le géant souverain
Qui, façonnant l'Europe au moule de son rêve,
Se tailla son empire au tranchant de son glaive
Avec son bras d'airain.
. . . .

Tous les peuples, du bruit de leurs clairons sauvages,
Ont comme une tempête ébranlé tes rivages
Aux pitons verdoyants;
Et depuis deux mille ans, le burin des épées
Grave pour l'avenir toutes ses épopées
Sur tes pics flamboyants.
. . . .

Six siècles tour-à-tour de leurs mains acharnées
Ont sur ton dos de pierre entassé tes années,
O vieux temple germain!
Sans que leur fardeau pèse à ta voûte béante :
Atlas aurait ployé son épaule géante
Sous leur poids surhumain;

Mais toi, etc.

Je m'arrête, car la pièce est longue; et j'ai autre chose à vous citer. Seulement vous le voyez, Messieurs, il y a dans cette poésie le vol de l'aigle. Je me bornerai donc au fragment qui suit d'une des odes d'André Van-Hasselt :

Vantez-nous l'Italie et ses ville antiques
Où résonnent encor les échos poétiques
Du clairon de tes vers, Virgile, ô grande voix,
Naples qui rit au pied du Vésuve groupée,
Rome qui gouvernait le monde par l'épée
Et gouverne aujourd'hui le monde par la croix;

Où l'Espagne, beau sol des courages dantesques,
Où l'on foule, en passant, mille noms gigantesques,
Historique pavé, dallé de lettres d'or,
Qui parfois, à minuit, s'entr'ouvre et se soulève,
Pour jeter au dehors un éclair de ton glaive,
Ombre du Cid Campéador!

Vantez-nous le Tyrol qui dresse dans l'espace
Ses pics où l'aigle bat des ailes quand il passe;
La Suisse, qui, s'armant de sa flèche d'airain,
O vieux Tell, triompha de toutes ses épreuves;
Et faisant de ses monts l'urne de deux grands fleuves,
Jette au midi le Rhône et verse au nord le Rhin.

Où la France, du monde auguste métropole,
Où tirent tous les cœurs comme l'aiguille au pôle,
Panthéon de splendeurs et de rayonnements,
Source où vont s'abreuver les âmes fécondées,
Volcan où bout toujours la lave des idées,
Pour s'épandre en événements.

La Russie à la fois livre, à sa fantaisie,
Aux deux becs de son aigle et l'Europe et l'Asie,
Empire que sept mers vont baignant de leurs flots;
La Hollande a des nefs qui, sous toutes les zones,
Des iles de la Sonde aux bords des Amazones,
Transportent, en chantant, ses joyeux matelots.

Carthage d'occident, reine des femmes blondes,
L'Angleterre a le sceptre et l'empire des ondes
Et fait de ses vaisseaux un pont aux Océans;
L'Allemagne a le Rhin, le fleuve des poëtes,
Ses vallons et ses bois et ses villes muettes
Où rêvent ses penseurs géants.

Le midi dans ses champs avec orgueil étale
De ses palmiers en fleur la pompe orientale;
Le nord a ses sapins, parasols toujours verts,
Qui couronnent tes monts, ô terre Scandinave,
D'où l'on voit l'Hécla sombre, en son ile de lave,
Comme un phare lointain darder ses longs éclairs.

Mais rien ne nous vaut la patrie, etc.

Non-seulement, Messieurs, il y a dans ces vers la science métrique; non-seulement on y trouve à chaque instant d'heureux euphonismes et une harmonie qui est presque musicale; mais encore on y trouve d'abondantes images. On y voit à toute strophe scintiller la pensée et c'est le cas de dire qu'elle jaillit tout ornée du cerveau du poëte, comme la Minerve des Grecs du cerveau du Jupiter.

Je continue, ou, pour mieux dire, je termine. Le poëte fait l'éloge de sa patrie, la Belgique, et il s'exprime ainsi :

De toutes les beautés le Ciel nous la fit belle;
Avril y fait plutôt revenir l'hirondelle;
L'été sème à nos bords ses plus riches moissons;
Le printemps en riant y vide ses corbeilles :
Pour l'écho de nos nuits vermeilles,
Rossignols, vous gardez vos plus douces chansons.

. . . .

L'Escaut, où les trois ponts entrent à pleines voiles,
Paraît aux yeux, la nuit, un lac semé d'étoiles;
Comme le Rhin, la Meuse a ses vieux châteaux forts.

Ses manoirs mutilés par la flamme et l'épée,
Dont chacun a son épopée
Que le poëte lit sur la tombe des morts.

Au milieu des campagnes vertes
S'épanouissent nos cités
Comme de grandes fleurs ouvertes,
Resplendissantes de clartés.
Les unes au flot des rivières
Baignent leurs tours hospitalières,
Les autres au flot de la mer.
Toutes ont des cloches joyeuses,
Dont les urnes harmonieuses
Versent leur musique dans l'air.

Nos villes, à l'étroit dans leurs vastes murailles,
Mères fécondes, font de l'or dans leurs entrailles;
Nos fils ont la vigueur, nos filles la beauté,
Et tous ont ce trésor, le plus cher que le monde
Ait reçu de ta main profonde,
Toi de qui tout nous vient, Seigneur, — la liberté !...

Je ne fais sur ces vers, Messieurs, aucune remarque : vos applaudissements ne sont-ils pas, pour ces belles stances, le meilleur, le plus élogieux et le plus mérité des commentaires ?...

J'arrive au dernier de nos poëtes, Messieurs, à Weustenraad, mort comme Hénaux, à la tâche, et avant l'âge, — mort comme son propre frère, tombé en 1831, à Watervliet, en combattant contre les Hollandais pour l'indépendance de son pays. Weustenraad, Messieurs, occupait la place d'auditeur militaire à Liége; c'était une âme tendre, humaine, impressionnable qui ne pouvait voir sans être émue la souffrance du pauvre. Aussi dans ses nombreuses pièces retrouve-t-on à chaque instant cet amour du malheureux, du prolétaire, — ce désir, ou pour mieux dire, cette espérance de bien-être et de progrès à venir dont la réalisation préoccupe aujourd'hui tant de nobles esprits. « Je chante, je ne discute pas, dit-il quelque part dans la préface de ses poésies ; tantôt triste et désolée, tantôt confiante et heureuse, ma muse s'abandonne à tous les rêves : rien de ce qui est humain ne m'a paru étranger. »

Belle parole, Messieurs, et non moins digne d'un poëte moderne que d'un philosophe ancien; mais ce n'est point par ce côté social que je veux vous révéler Weustenraad; c'est par la force énergique, un peu brutale quelquefois, de son talent, qui, au milieu des efforts auxquels il se livre pour décrire fidèlement les miracles de l'industrie moderne, vous ferait prendre peut-être le poëte, si je ne vous avais prévenu, pour un écrivain matérialiste, tandis qu'il a, au contraire, la religion de l'idéal et que son inspiration, loin d'être toujours ferme et arrêtée, flotte par intervalle incertaine, et n'ayant pour frontière que des contours indécis. Toutefois, je ne crains pas que vous reprochiez ce défaut aux fragments que je vais vous lire ; je redoute plutôt le contraire.

La pièce est intitulée *le Remorqueur* : elle date déjà de quelques années, et elle a obtenu, chez nos voisins, un succès d'enthousiasme.

Le Remorqueur.

Symbole intelligent de force créatrice,
Du canon détrôné sublime successeur,
Hérant d'un avenir de paix et de justice,
Salut, ô noble remorqueur!
Salut, géant d'airain aux brûlantes entrailles,
Dont un souffle suffit pour relever du sol
Tout empire écroulé sous les mornes murailles,
Que tu rencontres dans ton vol!

Quand libre et triomphant tu traverses le monde,
Emporté loin de nous par l'ardente vapeur,
Pareil, sans être aveugle, à l'ouragan qui gronde,
Avec tes bruits tonnants et ta sombre splendeur,
Le peuple se découvre, et semble à ton passage,
Le cœur tout palpitant d'un orgueilleux effroi,
Du geste et du regard saluer son image,
Qu'il reconnait en toi.

En toi, qui, comme lui, travaille sans relâche,
Tant qu'un bras vigilant dirige ton essieu,
A la majestueuse et pacifique tâche
De féconder pour tous la grande œuvre de Dieu,
Et qui, pour accomplir, toujours exempt de crainte,
L'auguste mission de ton règne nouveau,
N'as besoin, comme lui, que de trois choses saintes,
Le feu, la terre et l'eau.

. . . .
Voilà pourquoi sur nos rivages
Le peuple s'incline à ton nom
Placé plus haut dans ses hommages
Que l'aigle de Napoléon;
Et bénit la main souveraine
Qui t'ouvrit sur le sol natal
La rayonnante et large arène
Où mugit ton vol de métal!
. . . .

Regardez! le voilà! — Quelle noble structure!
Que de génie empreint sur sa puissante armure!
Vingt siècles de progrès vivent sous ce métal,
Eléphant par la force et cheval par la grâce,
Tigre par la vitesse et lion par l'audace,
Il ne reconnait, lui, ni maitre ni rival.

Ni maitre!... il en est un! — L'homme a créé son maitre!
L'homme qui le conçut et qui lui donna l'être,
L'homme qui fait d'un geste obéir le Titan,
Et qui va tout-à-l'heure à cette masse inerte,
A ce spectre immobile en l'arène déserte,
Imprimer par la flamme un formidable élan.

Autour de l'enceinte gardée
Devançant l'heure du départ,
Déjà la foule débordée
Se répand et court au hasard,
Et dans sa joie et son délire,
Appelle à cris tumultueux
Le sombre acteur dont elle admire
Les membres forts et vigoureux.

Un éclair a jailli de son ventre torride,
Ses naseaux ont sifflé, ses poumons ont gémi;
Sa croupe verte et noire, a, sous un choc rapide,
Subitement frémi :
Une fiévreuse ardeur en ses veines circule;
Il lance à droite, à gauche, un torrent de vapeur,
Il trépigne, il s'agite, il avance, il recule,
Honteux de sa torpeur.

Il la secoue enfin; il est libre; il arrive;
Il s'attelle au convoi d'un pas majestueux,
Rugit d'orgueil, se tait, et l'oreille attentive,
Attend le signal des adieux......

. . . .
Alors, ses crocs tendus, la masse monstrueuse
S'ébranle lentement, à bonds heurtés et lourds;
Bientôt de choc en choc, sa marche paresseuse,
Roule en s'accélérant toujours;
Un orage de bruit inonde l'atmosphère,
Le gaz à flots stridents s'échappe plus pressé,
Et le géant vainqueur s'élance, ventre à terre,
Sur le chemin qu'il s'est tracé.

. . . .
Halte! — Il s'arrête; il brame, il râle;
Il meurt et de soif et de faim;
De l'eau, du feu pour la cavale!
Qu'on lui serve un brûlant festin!
— Bien! — Le coack flambe, l'eau bouillonne,
Le monstre se gorge et hennit;
En route donc!... la cloche sonne,
Et la trompette retentit.

Sous le panache de fumée
Flottant sur son turban de fer,
Il poursuit sa course enflammée,
Rival des noirs démons de l'air,
Et sur le bronze de ses ailes,
Le tison, chassé de ses flancs,
Retombe en neige d'étincelles,
Au souffle refoulé des vents.

Point d'obstacle à son vol rapide
Qu'il ne dompte ou brise en chemin;
Regardez! un taureau stupide,
Bondit contre son char d'airain :
Qu'importe! — Il l'écrase et le lance

Tout palpitant sur les guérets;
Sages ! vantez donc l'ignorance,
Qui veut arrêter le progrès !

Rien n'intimide son audace,
Il marche, il vole, il fuit toujours ;
Il fait tournoyer dans l'espace
Les champs, les flots, les bois, les tours ;
Il éblouit de son prestige
Le peuple, le savant, le roi,
Et laisse partout le vertige
Assis à côté de l'effroi....

Que dites-vous de cette poésie, Messieurs? et n'est-elle pas comme la puissante machine que décrit si bien le poëte, un peu vertigineuse? N'avez-vous point éprouvé, çà et là, en l'écoutant, un frisson, et senti passer devant votre face le vent du *Remorqueur ?*...

Dans une autre pièce intitulée *le Haut-Fourneau,* Weustenraad décrit peut-être encore plus heureusement les effets matériels de l'industrie moderne. Il s'agit de vous mettre sous les yeux une forge en activité, un atelier à vapeur, que sais-je?... une sorte d'enfer. Aussi le poëte nous trace-t-il un tableau à la façon du Dante.

« Debout ! — Le noir granit des dalles
Tremble autour des monstres soufflants;
On sent s'abattre par rafalle
Le vertige éclos dans leurs flancs.
Debout !... laissons-les seuls dans l'ombre
S'abandonner à leurs ébats ;
La forge éblouissante et sombre
Vient de s'ouvrir devant nos pas.

Hourra ! les voilà donc réunis dans leur antre,
Dressés sur leurs pieds noirs, allongés sur leur ventre,
Sinistres, rayonnants, magnifiques, hideux,
Tous ces mammouths d'airain, géants de l'industrie
Vivant par la vapeur et transmettant la vie
A des monstres vassaux dispersés autour d'eux,
Qui reniflent, grondent, mugissent,
Sifflent, grincent, râlent, glapissent,
Tordent le fer, mâchent l'acier,
Déchirent le bronze rebelle,
Et sous le bras qui les harcelle
Les irrite et les fait crier,
Hurlent avec douleur dans l'atmosphère ardente,
Comme au fond d'un enfer des hydres, des dragons,
Tourmentés, torturés sur leur couche tremblante,
Par les fourches de fer d'implacables démons !

Quel bruit ! quel mouvement ! quel éclat ! quelle foule !
Au choc des lourds marteaux, au cri des laminoirs,
Voyez-vous affluer, tourbillonnante houle,
Tous ces ouvriers noirs,

Spectres dont, par moment, un grand vol d'étincelles
Sillonne en traits de feu les larges seins velus,
Les épaules de bronze aux humides aisselles,
Et les torses trapus?

— En conscience, Messieurs, n'est-ce pas là un beau tableau, fidèlement et chaudement tracé?

Je me résume en deux mots : — « Un peuple qui a pu produire, en quelques années, trois poëtes comme ceux que je viens de vous signaler, n'est-il pas bien près d'ajouter à sa nationalité politique son indépendance littéraire? » — Je n'hésite pas à me prononcer pour l'affirmative. Donc, encore quelques efforts, et la Belgique émancipée deviendra libre de tout servage intellectuel. Ce sera le plus beau triomphe qui pût être réservé à sa révolution et à sa jeune royauté.

Achille Jubinal,
Membre de la 2e classe.

LE CHANCELIER DES URSINS.

Il n'est guère possible de trouver dans notre histoire une époque plus calamiteuse que celle du règne de Charles VI. Guerre civile, massacres, peste et famine, invasion étrangère, rien n'y manque : et le dernier soupir de l'infortuné monarque est étouffé par ce cri des hérauts d'armes : Vive Henri de Lancastre, roi de France et d'Angleterre!

Voilà par quels temps dut passer le chancelier Juvenal Des Ursins.

Né sous un roi captif, il ne parvint à la maturité de l'âge et aux emplois publics que sous un roi en démence. Sa vie commença quand les derniers échos répétaient encore les cris sauvages de *la Jacquerie*, et elle se poursuivit à travers les scènes horribles des *Maillotins* et les sanglants exploits des *Caboche* et des *Capeluche*.

A ce seul titre, cette vie serait une curieuse étude. Dans tous les temps, mais surtout aux époques grosses d'émotions et de secousses, il faut, quoi qu'on dise, honorer le courage civil. Or, Des Ursins en est un des plus remarquables modèles.

Chose notable! et que nous aimons à signaler. Au milieu des malheurs et des hontes de ces tristes temps, deux magistrats, Des Ursins et l'avocat général Desmarets, ont offert un consolant spectacle : indépendance absolue des partis, inflexible attachement au devoir. L'un a payé de sa tête son dévouement au bien public : quant à l'autre, qui fait l'objet de cette notice, si elle ne lui coûta pas aussi cher, sa conduite n'en fut pas moins digne et courageuse... Son existence a eu d'ailleurs un tel éclat qu'elle appartient de droit à la galerie des grandes figures parlementaires.

Juvenal Des Ursins naquit à Troyes, en 1360, alors que, suivant Mezeray,

« la France était à l'agonie, et pour si peu que son mal augmentât, elle allait » périr. »

Le mal empira; et, grâce à Dieu, la France resta debout. Mais quelle série de malheurs publics durent enregistrer nos annales, depuis cette date jusqu'à la mort de Juvenal Des Ursins, qui se place au 1er avril 1431!

Quand Juvenal atteignit l'âge de l'adolescence, son père, qui avait mis son épée au service de la reine de Naples, le laissa à Orléans, se livrant avec ardeur à l'étude du droit jusqu'à ce qu'il eût conquis son titre de licencié. Alors il vint à Paris. Dans la suite, il aimait à répéter *« que s'il eust sçu ville au monde où il » eust peu apprendre plus de bien et de honneur, il y feust allé. »* Témoignage précieux, rendu, il y a bientôt cinq siècles, à ce grand foyer d'intelligence, par un magistrat qui ne pactisait pas avec les factions!

Juvenal commença de bonne heure l'exercice de la profession d'avocat, et il ne tarda pas à se placer dans les premiers rang du barreau de Paris. Loisel, dans son *Dialogue des avocats*, en parle dans les termes les plus honorables. Il est certain qu'à 28 ans il s'était signalé par un véritable mérite et qu'il s'était acquis une importance qu'on possède rarement à cet âge, puisqu'il fut élu Prévôt des marchands, en 1388. C'était alors, comme administration municipale, une des plus hautes fonctions; trop souvent même, l'influence énorme attachée à cette charge avait servi les plus détestables ambitions. Ainsi, l'on sait ce qu'elle était devenue, 30 ans plus tôt, entre les mains de l'odieux Marcel, un instrument de crime et de trahison. Tout récemment, en 1381, le Prévôt des marchands s'était mêlé aux séditions des Maillotins, et la charge avait été supprimée. Elle fut rétablie pour Juvenal, qui, au dire des historiens du temps, « mit les choses en très-noble police. »

Il étudia les besoins de la population, les ressources de la cité, et signala son administration par les plus sages mesures. Il en est une, entre toutes, que l'on peut citer comme exemple : A cette époque, le cours de la Seine et de la Marne était intercepté par les moulins que les Seigneurs avaient multipliés sur ces deux rivières. Juvenal résolut d'en assurer la libre navigation; il s'adressa au Parlement, à l'effet d'obtenir l'autorisation de faire détruire les moulins, en indemnisant les propriétaires : l'arrêt fixa l'indemnité à payer à 10 fois le revenu de l'usine. Juvenal mena avec tant de vigueur et d'adresse cette mesure d'expropriation pour cause d'utilité publique, qu'en une seule nuit toutes les digues furent coupées et les deux grandes voies fluviales rendues à une circulation facile.

Le zèle que le Prévôt des marchands déployait dès son entrée en fonctions pour les intérêts dont la garde lui était confiée, attira sur sa personne la considération générale et lui valut de la part du roi une estime toute particulière. Charles, alors âgé de 21 ans, venait de prendre les rênes de l'État, et de se décider à gouverner par lui-même. Les conseils du connétable de Clisson l'avaient affranchi de la tutelle de ses oncles. Le roi avait annoncé la louable intention de remédier aux vices de l'administration précédente : pour y parvenir, il avait dû

renouveler tous les ministres, instruments dociles des déprédations des ducs de Berri et de Bourgogne; et, guidé par le connétable, il avait placé à la tête des affaires quatre ministres, parmi lesquels figurait Jean Lemercier, seigneur de Noviant, dont Juvenal Des Ursins épousa la nièce. Par sa situation, comme par son mérite, Juvenal était donc désigné à la confiance du jeune monarque, et par celà même à la malveillance des ambitieux qui s'agitaient autour du trône. Quelques années plus tard, et dans une grave circonstance de la vie de Juvenal, cette confiance devait éclater d'une manière solennelle.

C'était en 1393. Depuis près d'un an, la France avait été frappée d'un grand malheur dans la personne de son roi. « *Dieu lui avait tollu le sens,* » comme disait le pape Clément VII. Déjà, au sein des plaisirs bruyants dont l'entourait la trop célèbre Isabeau de Bavière, au milieu des bizarres procédures de cette *Cour d'amour*, qu'elle avait si follement organisée, on avait pu remarquer chez le roi une sombre mélancolie, présage d'un mal affreux qui se révéla par une terrible explosion. Les causes réelles et immédiates qui déterminèrent le premier accès de démence du roi, sont demeurées un mystère pour l'histoire : mais comme le merveilleux plaît à la foule, l'apparition d'une sorte de fantôme, au milieu de la forêt du Mans, saisissant à la bride le cheval du roi et criant au monarque : *Retourne, tu es trahi!* telle est la version qui fut admise par le plus grand nombre, comme explication suffisante de la frénésie dans laquelle tomba Charles VI, et qui laissa, à part de rares intervalles de lucidité, sa raison altérée jusqu'à son dernier jour. Ce qui est certain, c'est que les sombres événements au milieu desquels s'était écoulée sa jeunesse, et la récente impression de l'assassinat tenté sur le connétable, son conseiller intime, étaient de nature à ébranler une raison plus forte que la sienne.

La France fut consternée, à la nouvelle de cet événement. Elle allait redevenir la proie des ambitieux. Les oncles du roi avaient de suite ressaisi le pouvoir et chassé du conseil Clisson et tous les dignitaires de son choix. Les ministres furent les premiers proscrits. Noviant dut s'estimer heureux de ne subir que la prison et la perte d'une partie de ses biens. Juvenal avait le tort de lui tenir par une étroite alliance; il eut celui plus grand encore de ne pas se séparer de Noviant, au moment de sa disgrâce : au contraire, ses courageux efforts contribuèrent à sauver la vie du ministre et de ses trois collègues. D'une autre part, dans l'exercice de sa magistrature, Juvenal avait constamment et hautement préféré à la faveur des princes la gloire de servir les intérêts du roi, qui personnifiait l'État. C'en était plus qu'il ne fallait pour encourir la haine de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne. La perte de Juvenal fut résolue... Un meurtre se commettait alors sans beaucoup de scrupules. Cependant la probité et le mérite du Prévôt étaient si populaires qu'on se décida d'abord à le noircir par une accusation calomnieuse, et à le perdre en employant, ou plutôt en profanant les formes de la justice. Des témoins, au nombre de trente, furent subornés contre lui. Une instruction secrète fut commencée par des commissaires enquêteurs du Châtelet.

On prétendait établir contre Juvenal, à l'aide de ces témoignages, qu'il avait tenu des propos séditieux et contre le bien de l'État, accusation vague, élastique, mais suffisante pour faire tomber une tête. Heureusement, le secret de l'information fut mal gardé, et ces perfides menées contre Juvenal lui devinrent l'occasion d'un véritable triomphe.

Un samedi du mois d'août, le peuple s'acheminait vers Vincennes, où résidait le roi, que les soins assidus de Guillaume de Harceley, célèbre médecin de Laon, avaient momentanément rendu à la raison. Une émotion contenue par la terreur se faisait remarquer dans les masses..., les confidences s'échangeaient à voix basse... Il était question, le matin même, de voir couper la tête au Prévôt des marchands, triste nouvelle pour le plus grand nombre, pour plusieurs, annonce attrayante d'un spectacle gratis.

Tout-à-coup la foule s'ouvrit pour donner passage à un cortége dont la simplicité avait sa grandeur. C'était Juvenal Des Ursins, le prévôt des marchands, qui s'avançait, grave et calme, sans ostentation comme sans crainte, accompagné de plus de trois cents bourgeois notables de Paris. Il se rendait aux ordres de la justice. Il était en effet appelé à comparaître à Vincennes, devant le roi, pour s'expliquer sur les griefs imaginés contre lui.

C'était là ce qui l'embarrassait le moins, parce qu'il avait eu le bonheur de connaître les intrigues de ses ennemis, et qu'il savait à quelle accusation et surtout à quels accusateurs il devait répondre. Il est curieux de lire le récit naïf, écrit par le fils de Juvenal, des circonstances qui révélèrent au Prévôt des marchands le complot ourdi contre sa personne.

On a vu que des commissaires du Châtelet avaient procédé secrètement à une information.

« Un soir (dit l'historien, que nous citons textuellement), lesdits commissaires » s'en veindrent souper à l'eschiquier, en la Cité, et se tiendrent assez aises, car » aussi estaient-ils bien payés, et beurent fort, tellement qu'ils mirent leur in- » formation sur le bord de la table, et d'aventure, en janglant et caquetant en- » semble, ladite information cheut à terre. Et y eut un chien qui l'emporta dans » la ruelle du lict de la chambre où ils estaient. Après soupper, ils s'en allèrent, » et cuidait chacun desdits commissaires que son compagnon l'eust. Le Seigneur » de l'hôtel se coucha. Sa femme en entrant dans la ruelle du lict trouva ladite » information à ses pieds et la bailla à son mari, lequel demanda de la chandelle » et veid dedand que c'était contre notre dict père. Et se leva, et preint une torche » et s'en veint en l'hôtel de la ville, et le fist esveiller et lui bailla ladite informa- » tion ; il la leut et feut bien esbahi. Toutefois, *confortavit cor suum*, car c'estait » chose faulse et controuvée. Et le matin voycy un huissier d'armes qui vient et » l'adjourne à comparoir en personne au bois de Vincennes où le roi estait, à » 10 heures. »

Charles VI reçut Juvenal avec bienveillance. Le Prévôt, fort de sa conscience et de son passé, n'eut pas de peine à prouver qu'il n'était point un factieux et à

confondre ses adversaires. On insistait cependant auprès du roi qui, se tournant vers les accusateurs, s'écria : « Je vous dis que le Prévôt des marchands est prud» homme, et que ceux qui ont fait proposer contre lui sont mauvaises gens. » Puis s'adressant à Juvenal et à ceux qui lui avaient servi d'escorte, il ajouta avec bonté : « Allez-vous-en, mon ami, et vous tous bons bourgeois. » Le peuple et la bourgeoisie saluèrent de leurs cris de joie le retour à Paris et la rentrée à l'hôtel-de-ville de Juvenal, qui n'avait point désiré cette ovation.

On dit que le duc de Bourgogne avait projeté de le faire mourir le lendemain aux halles, mais, s'il en eut la pensée, il recula devant ce crime.

Quelques mois plus tard, Juvenal montra avec quelle grandeur d'âme il savait oublier les offenses. Quand vint le temps de Pâques, un grand nombre de ceux qui avaient porté faux témoignage contre le Prévôt confessèrent leur crime. Il leur fut imposé, comme réparation, une pénitence et une expiation publiques. Ils durent se rendre, nus et couverts seulement d'un drap blanc, à l'hôtel-de-ville et se mettre à la discrétion du Prévôt. En les recevant, celui-ci leur demanda leurs noms ; la honte et le remords les empêchaient de répondre. Alors, Juvenal, pour toute vengeance les nomma l'un après l'autre, pour leur prouver qu'il les connaissait tous, mais de façon à ne pas livrer leurs noms au mépris de la foule, puis, dans quelques dignes et nobles paroles, il leur inspira un repentir si amer de leur lâche action, que les pleurs et les sanglots de ces malheureux éclatèrent et que Juvenal y mêla lui-même des larmes d'attendrissement.

De ce moment le caractère de Juvenal fut plus respecté que jamais, et la haine des partis sembla ne devoir plus l'atteindre. Le duc de Bourgogne subit l'influence commune et fut forcé d'apprécier cette noble nature. En 1400, ce prince était tout-puissant; il s'était fait attribuer, au détriment du duc d'Orléans, frère du roi, et alors âgé de 30 ans, l'autorité suprême et la direction des affaires, durant ce qu'on appelait « *l'occupation du roi.* » Cependant, cette même année, Juvenal fut nommé Avocat général au Parlement de Paris, et son mérite se révéla sous un nouveau jour.

Au milieu de l'accomplissement, difficile alors, des devoirs de sa charge, le cœur de Juvenal saignait des déchirements de la patrie. Il consacra, mais en vain, tout ce qu'il avait d'influence et d'énergie au but désiré par tous les bons Français : accord entre les partis, conspiration de tous pour le bien public, et résistance commune à l'invasion des ennemis. Jamais les sanglantes querelles du duc d'Orléans et de Philippe de Bourgogne, plus tard du comte d'Armagnac et de Jean-sans-Peur, jamais les diverses péripéties de ces luttes, la défaite du bon droit et le triomphe de la violence, ne firent varier Juvenal de la ligne qu'une conscience austère traçait à ses devoirs. Il était inébranlable dans son attachement à la cause du Roi et de la France ; il reprochait avec la rudesse d'une égale franchise à Bourgogne comme à Armagnac les malheurs dont ils accablaient le pays, s'inquiétant peu de la disgrâce et de la chute que ses amis lui présageaient chaque jour, et

se préoccupant moins encore du soin d'accroître, au prix de son indépendance, sa fortune et son pouvoir dans l'intérêt de sa famille.

« S'il eust voulu, dit encore son fils, *voler avec le vent qui ventait*, il eust eu
» et fait ce qu'il eust voulu... Mais quand on le advertissait, en disant qu'il y
» avait grand dommaige, et pour ses enfants, et que il vallait mieux qu'il laissast
» passer le temps tel comme il estait, il respondait *qu'il le faudruit refondre*, et
» que sa complexion et condition était telle : et que il n'avait point de doute
» que lui et ses enfants n'eussent assez, en alléguant ce verset du Psaume : *Junior*
» *fui, etiam senui, et non vidi justum derelictum, nec semen ejus quærens pa-*
» *nem.* J'ai été jeune, j'ai vieilli, et je n'ai pas vu le juste abandonné, ni sa race
» obligée de chercher son pain. »

Simple et touchante expression d'un sentiment de foi profonde en la Providence, tant que le devoir est sauf!

Un homme de cette trempe devait résister à toutes les tentatives d'usurpation de droits ou d'empiétement de pouvoir, de quelque part qu'elles vinssent. On connaît le schisme qui désolait alors la catholicité : il eut parfois pour conséquence d'augmenter les exigences du Saint-Siége vis-à-vis des pouvoirs royaux. Un conflit de cette nature s'éleva entre le pape et le roi de France : l'avocat général Des Ursins défendit avec autant de convenance que de fermeté les prérogatives de la couronne, et soutint ces points, comme bases essentielles de l'indépendance temporelle du prince : « Que le roi a le droit d'assembler son clergé, de le prési-
» der, de lui proposer toutes les mesures qu'il croit utiles à son peuple, et d'en
» assurer l'exécution. »

En 1407, Jean-sans-Peur fit assassiner son cousin-germain, le duc d'Orléans, avec lequel il s'était réconcilié la veille, en scellant cette paix d'une accolade fraternelle. Il est vrai que le meurtrier s'excusa, au sein même de la famille royale, en disant : « Le diable m'a tenté et surpris! » La France fut consternée de cet audacieux forfait qui resta longtemps impuni, et qui ne fut expié, le 12 septembre 1419, que par un autre crime, l'assassinat de Jean-sans Peur sur le pont de Montereau. Dans ces tristes conjonctures, Juvenal fit décider que la régence appartiendrait à la reine, pendant la vie du roi : c'était sans doute, l'avis le plus sage, et le plus conforme aux véritables intérêts du pays, en supposant que la reine sût être une épouse et une mère; mais il ne préserva pas le pays de nouveaux malheurs. Les rivalités ambitieuses reparurent entre l'assassin, débarrassé seulement d'un rival, et le parti d'Orléans dont le comte d'Armagnac fut l'âme et le chef.

A travers tant de désordres et de tiraillements, chaque Seigneur se croyait le droit de s'affranchir de la soumission légitime qu'il devait au pouvoir royal. Le duc de Lorraine avait fait abattre les armes de France, placées à Neufchâteau, ville relevant de la couronne. Le 1er août 1412, un arrêt du Parlement de Paris condamna par contumace Charles II, duc de Lorraine, au bannissement et à la confiscation de ses biens, et la cour donna une commission spéciale pour l'exé-

cution de cet arrêt. Cependant le duc crut pouvoir braver impunément les ordres de la justice; il avait compté sans le courage de l'avocat général des Ursins. Ne trouvant pas un magistrat plus digne de cette mission, la cour du Parlement le députa auprès du roi, pour lui remontrer la nécessité de faire exécuter son arrêt, au moment même où le duc, au mépris de cette sentence, et fort de l'appui de Jean-sans-Peur, se faisait présenter par lui au monarque. Pour la seconde fois, Juvenal apportait au pied du trône l'autorité de sa fidélité inébranlable et de son énergique dévouement au bien public. Il semble qu'il lui était donné de réveiller chez cet infortuné roi le sentiment du juste et du raisonnable, et de ranimer en lui la lueur confuse de l'intelligence. Charles portait ses regards étonnés sur les principaux acteurs de cette scène qui est vraiment d'une grandeur dramatique. Juvenal, que la présence de Jean-sans-Peur ne pouvait intimider, exposait avec force l'objet de la mission dont la confiance du Parlement l'avait investi: « Juvenal, lui dit le duc de Bourgogne indigné, ce n'est pas la » manière de faire. — Si, Monseigneur, reprit le magistrat, il faut faire ce que » la Cour ordonne. Que tous ceux qui sont bons et loyaux viennent avec moi, et » que les autres restent avec M. de Lorraine. » Un mouvement général eut lieu et le plus grand nombre vint se grouper autour du serviteur fidèle de la France et du Roi. Jean de Bourgogne, l'œil encore menaçant, mais interdit, confondu, hésita sur ce qu'il devait faire. Il avait devant les yeux l'homme qui déjà, fort seulement de sa conscience, avait triomphé des haines et des préventions de son père. Cette fois encore l'ascendant de Juvenal l'emporta : le duc de Bourgogne quitta Charles de Lorraine, qu'il tenait encore par la manche, pour la cérémonie de la présentation, et se plaça auprès du magistrat qui venait de représenter si dignement et de faire respecter la justice. Le duc de Lorraine n'eut d'autre ressource que de faire sa soumission et d'implorer la clémence du roi, qui lui pardonna.

Plus tard, Jean-sans-Peur devenu maître de Paris, abandonna ses ennemis, au nombre desquels fut compris Juvenal, à la discrétion des Cabochiens. Juvenal fut jeté en prison jusqu'à ce qu'il eût acquitté la rançon de 2,000 écus à laquelle il fut taxé par la faction victorieuse.

Le Dauphin, à son tour, prit les rênes du gouvernement. L'un de ses premiers actes fut de conférer à Juvenal la dignité de chancelier. Il fut grand dans ce nouveau poste, mais non pas plus qu'il s'était montré jusqu'alors, la véritable grandeur tenant à l'homme et non à la place. Il eut cependant encore l'occasion de rendre un important service à la France.

En 1414, le comte d'Armagnac, le Dauphin et le Roi lui-même, momentanément revenu à la santé, marchaient ensemble au siége de la ville d'Arras, contre le duc de Bourgogne, qui avait eu soin de la rendre capable d'une longue résistance. Le sang français allait couler à flots, et tous les esprits sages trouvaient préférable une médiation à laquelle Jean-sans-Peur paraissait lui-même disposé, mais qui fut repoussée longtemps par la politique ambitieuse et égoïste des d'Ar-

magnac, intéressée à perpétuer les sanglantes querelles. Le chancelier avait accompagné la cour au siége d'Arras. Le Dauphin prit surtout conseil de sa sagesse; et, grâce à son intervention, des propositions de paix honorables furent acceptées, et les plaies de la guerre civile purent au moins se cicatriser au sein du malheureux pays.

La faveur de Juvenal survécut peu à ce dernier service. L'austérité de ses mœurs, la rigueur de ses principes blessaient les courtisans, toujours écoutés d'un prince aussi jeune que l'était le Dauphin; Juvenal blâmait ouvertement les dilapidations et les désordres : dans l'état critique où se trouvait la France, il pensait que l'économie et les bonnes mœurs étaient non-seulement des vertus, mais des mesures de salut public. Ce langage déplut, et l'on obtint de la faiblesse du prince, qui devait être plus tard le roi Charles VII, que Juvenal fût remplacé dans sa charge de chancelier par un fonctionnaire plus complaisant.

Cependant, après la mort de Charles VI, on songea encore à lui, et il ne refusa pas ses services au nouveau Roi. Il fut nommé président du Parlement qui siégeait alors à Poitiers : ses biens, qui avaient été confisqués par les Anglais, lui furent rendus. Les dernières années de sa vie ne se signalèrent que par l'exercice assidu des devoirs de sa charge; et, le 1er avril 1431, il mourut, léguant à ses deux fils l'exemple d'une existence remplie par l'amour et par la pratique du devoir. En quittant la vie, il eut le bonheur de les voir tous les deux engagés, sur ses traces, dans de brillantes carrières. L'aîné, qui a écrit l'histoire du triste règne de Charles VI, devint Archevêque de Reims, et l'autre, Chancelier en 1445. Le patriotisme de Juvenal eut encore une autre et plus grande satisfaction. Il put saluer, avant de mourir, l'aurore de jours meilleurs pour la France, délivrée du joug étranger par l'héroïne que le Ciel inspirait.

J. Barbier,
Membre de la 2e classe.

REVUE D'OUVRAGES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

RECHERCHES

SUR LES DIABLINTES ET SUR LES ORIGINES DU PAYS DE LA MAYENNE,

Contenant les réponses aux objections contre l'existence de l'ancien évêché de Jublains, et quelques notes ou éclaircissements sur le pays de la Mayenne antérieurement au Xe *siecle.*

Si jamais un livre fut du ressort de l'*Institut historique*, dut occuper nos séances et obtenir une mention dans l'*Investigateur*, c'est assurément celui dont vous venez, Messieurs, de connaître le titre et l'objet.

Ce livre n'est point terminé, il n'en a paru jusqu'ici que quelques livraisons.

Je n'ai donc point positivement à en rendre compte, ni à porter de jugement sur l'ensemble de cette œuvre ; mais l'auteur montre clairement sa pensée dès les premières pages ; son ouvrage est d'ailleurs d'une telle importance historique, que je veux vous faire connaître quelle opinion il a préférée dans une controverse et une discussion déjà soulevées, mais qu'il aborde avec des preuves qui m'ont paru nouvelles et solides.

Il a gardé l'anonyme, mais je ne puis me résoudre à lui laisser le bénéfice de cette précaution, qui ne peut d'ailleurs servir que sa modestie ; en lisant les quelques pages qu'il vient de publier, on soupçonnerait nécessairement qu'elles ont été écrites par un savant et un érudit qui a dû voir de près une contrée à laquelle il porte un si vif attachement et qu'il fait si bien connaître, et il serait facile de nommer M. d'Osouville, habitant de Laval.

La discussion qu'il soutient, il l'avait déjà posée et soutenue dans quelques articles insérés dans le *Mémorial de la Mayenne*. Ce sont ces articles mêmes qu'il reproduit, modifie et corrobore, et qu'il enrichira de quelques articles additionnels. M. d'Osouville a deux thèses principales à soutenir : la position locale qu'il donne aux Diablintes, l'évêché qu'il suppose avoir été établi à Jublains, dont il fait la *cité* de ce peuple si souvent nommé et encore si peu connu. Les *Diablintes* ou *Diaulites* ont été l'un des trois ou quatre peuples désignés par le nom générique de *Aulerci ;* ils habitaient une des régions occidentales de l'ancienne Gaule, voilà, je crois, tout ce qu'on connaît de positif et d'incontesté sur cette ancienne nation, si je puis l'appeler ainsi. Mais les probabilités, plus ou moins fortes, nous en disent et même nous en apprennent davantage. Les Diablintes, Diablindes, Diablites, ou Diaulites étaient l'un des six principaux peuples, ou peuples en chef, comme s'exprime M. Manet, que Jules César trouva en possession de la Gaule, quand il s'empara de ce pays, et lui-même les nomme, mais il ne nous apprend point où était située leur cité ou leur *castrum*. Amenés à fixer leur position et leurs limites, surtout du côté des Curiosolites, les savants se sont divisés ; l'on voit d'un côté MM. de Sainte-Marthe, Ortelius, Cénau, Le Baud, Camden, l'abbé Déric, Hardouin, dom Morice, Ogée d'Argentré, Dam du Roujoux, etc. ; de l'autre l'abbé Lebeuf, d'Anville, de Valois, Ruffelet, Latour d'Auvergne, Labbe, Gallet, etc. Tous ces érudits, qui, dans chaque camp, ne sont peut-être pas tout-à-fait d'accord avec eux-mêmes, ne sont peut-être pas tout-à-fait divisés sur le point principal, surtout sur celui qui intéresse M. d'Osouville ; car la plupart, ce me semble, accordent que les Diablintes se trouvaient au pays où il suppose leur cité, la difficulté serait donc de savoir jusqu'où ils s'étendaient du côté de l'ouest. L'abbé Manet, notre estimable collègue, l'un des derniers qui aient hasardé de fixer ce point difficile, assure que les Diablintes « s'étendaient » depuis Antrain, le bourg de Feins, et la ville de Fougères dans le Bas-Maine. » C'est assez pour M. d'Osouville, mais M. Manet ne donne aucune preuve et ne dit pas pourquoi il est faux que les Diablintes aient jadis étendu leur autorité et leur demeure jusqu'au pays de Dol. L'abbé Déric, assez faible critique, n'est pas de

son avis, mais il y en a de plus solides qui le contredisent. Dans l'*introduction* à l'histoire ecclésiastique de Bretagne, et dans l'ouvrage de dom Morice (Preuves, t. 1, p. 785), il est parlé d'une famille noble, de la paroisse d'Epiniac, entre Dol et Antrain, dont le nom primitif était *le Diable*, et qu'on faisait remonter jusqu'aux Diablintes. C'était peut-être un ridicule, c'était peut-être une ruse de l'amour-propre pour dissimuler un si vilain nom. Ce qu'il y a de sûr, c'est que dans ces derniers siècles les membres de cette maison demandèrent eux-mêmes et obtinrent que ce nom malsonnant leur fût changé en celui de *Marie*, *sieurs de la Rigourdais*, à cause des mauvaises plaisanteries que faisaient les étrangers quand aux prières du prône ils entendaient recommander *le Diable*, *seigneur de la paroisse* (1).

Quant à moi, que j'y trouve honneur ou résignation, il faut que je consente à reconnaître que les Diablintes occupaient le pays où je suis né, et que d'un côté ou de l'autre, je suis peut-être un de leurs descendants, car il m'est prouvé que ce peuple habitait la contrée de Fougères et s'étendait d'une partie de la contrée dite aujourd'hui le Bas-Maine jusqu'au district de Dol. Je dis qu'il m'est prouvé, puisque je n'ai rien à opposer à ceux qui l'affirment, à la carte posée en tête du premier volume de l'*Histoire de Bretagne*, par dom Morice, qui dit positivement dans la note II de ce même volume, que les Diablintes s'étendaient du pays de Dol à Mayenne, et qui pourtant dans la note qui suit ne contredit point un itinéraire qui les place dans le Perche. Ajoutons que la carte donnée par M. Manet lui-même, en tête de son premier volume, semble placer les Diablintes dans le pays de Dol. Il semble donc acquis à M. d'Osouville que les Diablintes habitaient le Bas-Maine; concédons même, du moins provisoirement dans ce premier article, que Jublains était leur capitale. Il a sur ce point gagné sa cause.

Sur le second point, la victoire ne lui est pas aussi sensiblement acquise, du moins jusqu'à ce jour, et il ne m'est pas positivement démontré qu'il y ait eu un siége épiscopal à Jublains.

Il faut convenir que l'habitude et le préjugé nuisent beaucoup à l'impression que peut faire la dissertation la mieux suivie, la mieux établie. On a vu le Bas-Maine soumis de temps immémorial à la juridiction de l'evêque du Mans, on a cru qu'il en a toujours été ainsi, parce qu'on ne lit nulle part *positivement* le contraire, parce qu'on n'a point fait de cette question le sujet de ses investigations. On ne fait pas attention à un fait pourtant assez prouvé; que les évêques étaient autrefois plus nombreux qu'aujourd'hui. On ignore généralement qu'à Saint-Denis, par exemple, et dans les principales abbayes bénédictines, l'abbé avait le caractère épiscopal, du moins très-souvent; et pourtant dom Martenne le dit positivement! Combien, en Bretagne, même parmi ceux qui s'occupent de l'histoire de leur pays, oublient qu'au diocèse de Saint-Malo, il y a eu pendant

(1) Toussaint de Saint-Luc, religieux Carme, *Mémoires sur l'état de la noblesse de Bretagne*. — L'abbé Masset, *Histoire de la Petite-Bretagne*, tome I.

quelque temps une autre chaire épiscopale? Je ne parle pas du siége d'Aleth, mais d'un autre dans un bourg au centre du diocèse. Je suis, sinon convaincu, du moins très-persuadé que ce qui forme aujourd'hui la plus grande partie du département de la Mayenne n'était point autrefois de l'évêché du Mans. Mais à quelle juridiction étaient soumis pour le spirituel les peuples qui l'habitaient? M. d'Osouville dit positivement qu'ils étaient soumis à celle de l'évêque de Jublains. Il y avait donc un évêque à Jublains, et, pour le soutenir, M. d'Osouville a à combattre les *Actes des évêques du Mans* insérés par dom Mabillon dans ses *Analectes*. Ces actes disent positivement que Jublains fut donné à Saint-Julien, apôtre du Maine et premier évêque du Mans. Dans une longue et savante réponse que nous ne pouvons analyser ici, M. d'Osouville prouve qu'il ne faut donner aucune foi à la partie la plus reculée de ces actes, qui ont des caractères palpables de fausseté et sont dépourvus de critique. A leur Vie de Saint-Julien il oppose la Vie du même saint, par le moine Létald, laquelle a beaucoup plus d'autorité et ne parle point de la donation de Jublains. Je suis tout-à-fait de son avis sur.le caractere des *Acta*, mais encore ne puis-je voir où était le siége épiscopal des Diablintes. La carte d'Honorius, ecclésiastique ou simplement civile, ne parle pas assez clairement pour moi. Si M. d'Osouville, qui a pour son opinion des raisons très-fortes, établit solidement le siége à Jublains, n'aura-t-il point la nécessité de lui soumettre les habitants du pays de Fougères, du pays d'Antrain, du canton de Dol, et même de la lisière de la Normandie, où se trouvent, par exemple, Saint-James et Pontorson? Peut-être n'oserons-nous plus faire cette question, quand nous aurons lu la collection des *Mémoires* qui composeront le volume de ses *Recherches* si curieuses et si savantes.

Nous n'en dirons pas davantage aujourd'hui, et je me bornerai à lui signaler quelques petites erreurs, telles que celles qui échappent de la plume des érudits, quand ils traitent des accessoires. Ainsi, l'abbaye de Savigni, par exemple, n'a point été fondée par les rois d'Angleterre, ducs de Normandie, mais par le baron de Fougères et Saint-Vital, en 1112. C'est dans le 3ᵉ tome des *Analectes* de Mabillon, et non dans le 4ᵉ, que se trouvent les *Actes* des évêques du Mans; l'office *canonial* n'est point continué dans les anciennes cathédrales de *Saint-Malo*, de *Lisieux* et d'*Avranches*, mais seulement l'office paroissial dans les deux premières; quant à la belle cathédrale d'Avranches, M. d'Osouville, que je crois du département de la Manche, sait mieux que moi qu'il en reste à peine un pilier. Quand même le savant auteur des *Recherches* prouverait que le siége épiscopal était à Jublains, pourrait-il prouver qu'il existait dès le IVᵉ siècle? que la métropole de Tours était alors séparée de celle de Rouen? et qu'il y ait eu un *chapitre* épiscopal à Jublains?

Au mérite littéraire, mérite incontestable, l'auteur en joint un autre; la publication de M. d'Osouville a un but doublement patriotique, faire connaître les origines de son pays et lui faciliter, par l'autorité de l'histoire, l'érection, l'avan-

tage d'un siége épiscopal. Fasse le Ciel qu'il atteigne aussi heureusement ce second but qu'il a atteint facilement le premier!

L'abbé BADICHE, *membre de la 3e classe.*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité. Fraternité.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS — BATIMENTS CIVILS. — 6e DIVISION. — 1er BUREAU.

Paris, le 17 juin 1850.

A Monsieur le Président de l'Institut historique de France.

Monsieur le Président, je m'empresse de vous informer que j'ai accueilli la demande que vous m'avez adressée, le 13 juin courant, à l'effet d'obtenir que l'Institut historique de France soit autorisé à tenir sa séance annuelle le 23 de ce mois dans l'ancienne salle du sénat, au palais du Luxembourg.

Vous aurez à vous entendre à ce sujet avec M. Duveliers, régisseur du palais du Luxembourg, auquel j'ai donné des instructions.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le ministre des travaux publics et par autorisation,

Le chef de division, DE NOUE.

INSTITUT HISTORIQUE.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 JUIN 1850.

(Ancienne salle du sénat.)

Résumé présenté par M. l'abbé Auger, vice-président.

MESDAMES ET MESSIEURS,

L'Institut historique gardera un bon souvenir de la réunion d'aujourd'hui. L'auditoire s'est montré et très-nombreux et très-attentif. Nous avons la satisfaction de répéter en ce moment ce que nous avons dit dans une autre circonstance, que toutes les bonnes et saines doctrines ont été applaudies unanimement. Nous aurions dû, en suivant notre réglement, vous annoncer un congrès historique pour cette année à l'époque actuelle. Mais le congrès de l'année dernière ayant été différé jusqu'au mois de décembre, il nous a paru qu'il suffisait de vous donner connaissance de nos travaux intérieurs dans une séance publique extraordinaire, qu'à cause de cela nous avons appelée séance annuelle.

Nous avons aujourd'hui plusieurs motifs de nous réjouir. D'abord le lieu même où nous sommes rassemblés et le nom de celui qui a ouvert la séance, M. le marquis de Pastoret; ce nom qui rappelle son illustre père, présidant dans ce même lieu aux délibérations de la chambre des pairs, en sa qualité de chancelier, ce

nom est lui-même une des marques les plus touchantes de l'union qui existe entre les grandeurs politiques et les grandeurs scientifiques et littéraires. M. le marquis de Pastoret, celui qui vit maintenant, s'est félicité de présider notre réunion, comme son père était fier de présider les pairs de France, et je me réjouis de pouvoir ici rendre hommage aux deux célébrités.

Quant aux ouvrages dont vous avez entendu la lecture, un simple résumé vous mettra à portée de voir avec quel bonheur nous avons été servis, je ne dis pas avec quel talent, avec quelle justesse d'esprit; car je vous déclare que ce sont les auteurs eux-mêmes qui se sont produits. Nous avons ouvert la lice et ceux que vous venez d'entendre se sont précipités dans la carrière.

M. Renzi, l'administrateur, voulant vous faire voir que nos relations sont fort étendues, vous a cité des extraits de correspondances qui viennent de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Asie. Nous avons, en effet, l'avantage d'être en rapport avec les contrées les plus éloignées; et ce qui est assez remarquable, tandis que l'Institut historique est en France une société libre et indépendante, l'empereur du Brésil a fondé, sous son autorité et sous sa surveillance, un Institut historique à Rio-Janeiro. Ainsi, ce que nous a dit M. Renzi mérite que nous y fassions une attention spéciale.

Vous avez suivi avec beaucoup d'intérêt la dissertation de M. l'abbé Corblet sur l'origine de l'ogive, et pour cela il y avait deux raisons : l'une très-savante, l'autre très-piquante. Nous qui ne sommes pas architectes, ni archéologues, nous nous affligeons quelquefois de ne pas tout savoir, eh bien! dans cette science qui est si fort cultivée aujourd'hui, nous avons pu aujourd'hui prendre notre revanche. Il y a certains connaisseurs qui se vantent de distinguer les siècles, de dire, à l'aspect d'un monument, s'il est du XIe ou du XIVe siècle. Nous ne sommes pas si savants, et, en vérité, M. Corblet nous a donné le moyen de ne pas trop nous désoler, puisqu'en effet sur l'origine de l'ogive, et pour les inventeurs et pour l'époque, il y a tant de divergences d'opinion, il nous est permis de nous attacher à l'une ou à l'autre et de reconnaître, selon la conjecture la plus probable, que l'invention de l'ogive est due à la France, et nous nous en applaudissons.

Vous avez accueilli ce que M. Jubinal vous a dit sur la littérature Belge; vous l'avez plusieurs fois interrompu par vos applaudissements. Si l'Institut historique a eu raison de nommer M. Jubinal son secrétaire général, le gouvernement a eu très-forte raison aussi de le charger d'une mission scientifique, artistique et littéraire en Belgique. J'ajouterai que le gouvernement n'a pas eu de moins bonnes raisons pour choisir comme avocat général M. Jules Barbier, que vous avez entendu vous parler d'un avocat général célèbre, Juvenal Des Ursins. Il est impossible de présenter une biographie mieux construite, plus intéressante, au milieu du tableau fidèle de la malheureuse époque où vécut Juvenal Des Ursins. Vous voyez qu'il peut être permis à M. Jules Barbier de parler au parquet et ici à cette tribune.

Après M. Jules Barbier, un autre magistrat de la magistrature assise, M. Carra

de Vaux vous a entretenus de Mme de Lamartine, la mère. Vous avez suivi avec beaucoup d'intérêt les détails dans lesquels il est entré et qu'il avait plus de droit qu'un autre de vous donner, puisque Mme de Lamartine est sa tante. Les extraits qu'il vous a lus de sa correspondance ont paru intéresser tout le monde.

Que vous dirais-je de celui que vous avez entendu le dernier? Il est évident que M. Masson n'a pas besoin qu'on le vante. Seulement je pense qu'il a eu l'intention de se venger de moi. C'est très-mal en général, mais en pareil cas c'est très-permis. A l'époque du congrès historique qui a eu lieu au mois de décembre dernier, ayant été chargé de faire le résumé, comme je le fais aujourd'hui, je me suis permis de dire que M. Masson se laissait trop aller aux digressions et passait trop facilement d'un sujet à un autre, sans pourtant employer aucun mot qui pût le choquer. Aujourd'hui il nous a prouvé qu'il était très-capable de faire autrement. Non-seulement il n'est pas sorti de son sujet, mais il a dit sur son sujet les choses les plus piquantes et les plus utiles; aussi avec quel empressement avez-vous saisi ce qu'il y avait de véritablement intéressant et d'utile dans la notice sur l'abbé de Saint-Pierre!

Je suis bien fâché, puisque nous avons trouvé tant de plaisir à nous réunir, de ne pouvoir vous annoncer une séance publique avant l'année prochaine. Mais je me permettrai de vous dire, sinon officiellement, du moins officieusement, qu'après nos vacances d'été, au mois d'octobre ou de novembre, nous essaierons de vous convoquer encore, et si vous voulez bien venir, nous en éprouverons une grande satisfaction.

(Applaudissements réitérés.)

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

DES CLASSES DES MOIS DE MAI ET JUIN 1850.

⁂ La première classe (*histoire générale et histoire de France*) s'est assemblée le 1er mai 1850, sous la présidence de M. de Montaigu, président. M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente qui est adopté. Sont offerts à la classe les ouvrages suivants : Trois volumes du *Journal de l'Arcadie de Rome*, les *Annales du nord de la France et du midi de la Belgique*, le *Bulletin de la Société de Géographie* du mois d'avril. Sur le rapport favorable de la Commission, sont admis au scrutin secret à faire partie de l'Institut historique, MM. Edouard Hainque de Saint-Senoch, Florence Huertas, et M. Cyprien Czajewki, en qualité de membres correspondants, sauf l'approbation de l'Assemblée générale.

— Dans la séance de la même classe du 5 juin, présidée par M. de Montaigu, président, on a lu et adopté le procès-verbal. Lettre de remercîments de M. Lucat pour son admission à l'Institut en qualité de membre correspondant. Les livres offerts sont : *Recueil de l'Académie des jeux floraux de Toulouse; Bulletin de la*

Société industrielle de Mulhouse; Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy; Bulletin de l'Athénée du Beauvoisis.

*** La deuxième classe (*histoire des langues et des littératures*) s'est assemblée le 8 mai, sous la présidence de M. Alix, vice-président. Lecture est donnée du procès-verbal qui est adopté. M. le secrétaire lit une lettre de M. Lunel, qui se présente comme candidat à cette classe sous les auspices de MM. Lagarrigue et Théophile Mercier. M. le président nomme une commission pour vérifier les titres du candidat, elle est composée de MM. Alix, Mercier et Onésime Leroy. M. Onésime Leroy donne lecture d'une notice nécrologique de notre regrettable collègue M. le baron de Reiffemberg; cette notice est renvoyée au Comité du journal.

— Dans la séance de la même classe du 12 juin, tenue sous la présidence de M. Delsart, vice-président, le procès-verbal est lu et adopté. On donne lecture d'une lettre de M. Vanderbach sur un candidat qui s'était présenté; la classe prononce l'ajournement. M. Alix fait un rapport verbal au nom de la commission sur la candidature de M. Lunel; la classe décide qu'un rapport écrit lui sera présenté dans une prochaine réunion pour délibérer sur l'admission du candidat.

*** La troisième classe (*histoire des sciences physiques, mathématiques et sociales*) s'est assemblée le 15 mai, sous la présidence de M. Carra de Vaux, vice-président. M. l'abbé Laroque, secrétaire, donne lecture du procès-verbal qui est adopté; plusieurs livres sont offerts à la classe; leurs titres sont publiés dans le *Bulletin bibliographique du journal.* M. le président donne lecture d'une note dans laquelle il rapporte l'acte de naissance de M. le cardinal de Retz, du 20 septembre 1613, extrait des registres de l'état civil de Mont-Mirail. Une discussion s'engage entre plusieurs membres sur la date et les formalités usitées à cette époque, à l'occasion de la naissance des enfants de la noblesse. M. Carra de Vaux fait observer d'abord qu'un autre extrait de naissance qu'il rapporte également dans la note est complétement faux. M. Badiche explique l'usage de donner au nouveau-né trois parrains, et le titre de Monseigneur, MM. de Montaigu, Masson et Renzi prennent part à cette discussion; la note est renvoyée à M. Badiche afin de la compléter. M. Badiche lit ensuite à la classe une note sur l'ouvrage de M. Cellier du Fayet, intitulé : *Morale conjugale et style épistolaire des femmes;* la note est renvoyée au journal pour être insérée dans la *chronique*.

— Dans la séance suivante du 19 juin, présidée par M. de Berty, président, le procès-verbal est lu et adopté. Lecture est donnée par M. Auger, d'une lettre de M. de Pastoret, qui s'excuse d'être arrivé trop tard à la séance du Conseil qui a eu lieu la semaine dernière. M. le président lit une lettre de notre collègue M. Dumast de Nancy, qui lui envoie une notice sur le Musée historique de Lorraine, et donne lecture de cette notice; est offert à la classe par notre collègue M. Simonin de Nancy : le *Résumé des observations météorologiques*,

faites à Nancy en 1850. — M. l'abbé Badiche lit un rapport sur l'ouvrage de M. F. d'Osouville, intitulé : *Les Diablintes et les origines du pays de la Mayenne.*

⁂ La quatrième classe (*histoire des beaux-arts*) s'est assemblée le 22 mai, sous la présidence de M. Jumelin. Le procès-verbal est lu et adopté. M. le secrétaire lit une lettre de M. Hittorf, qui, se rendant aux vœux de ses collègues, reste définitivement à la classe dont il fait partie. Les livres offerts à la classe sont : le journal *la Voix des artistes ; la Revue des beaux-arts*, par M. Pigeory ; *l'Album de Rome*, etc. ; *trois cahiers des mémoires de la Société d'Archéologie suisse de Zurich*, des années 1848 et 1849, accompagnés d'une lettre de cette Société, signée par MM. Ferdinand Keller, président, et Nuscheler, secrétaire ; des remercîments seront adressés aux représentants de cette illustre Société, qui entretient avec l'Institut historique des relations aussi honorables qu'utiles.

— La même classe s'est réunie le 26 juin, sous la présidence de M. Jumelin. M. Le Marcellin, secrétaire, donne lecture d'une lettre de M. Destouches fils, qui demande à faire partie de l'Institut historique. M. le président nomme une commission pour vérifier les titres du candidat ; elle se compose de MM. Jumelin, Renzi et Marcellin. Une notice de notre regrettable collègue M. Destouches père, sur les travaux de la place de la Concorde avec planches, est offerte à la classe par son fils. M. Marcellin donne lecture d'une partie de son mémoire sur les fêtes nationales qui ont eu lieu en France depuis 1789.

⁂ L'Assemblée générale (*les quatre classes réunies*) s'est assemblée le 24 mai 1850, sous la présidence de M. Auger. Le procès-verbal est lu et adopté. M. Gauthier-la-Chapelle, secrétaire-adjoint, donne lecture de la liste des livres offerts à la Société. Des remercîments sont adressés aux donateurs. MM. Czajewski, Hainque de Saint-Senoch et Huertas sont admis au scrutin secret comme membres correspondants. M. Jumelin lit un rapport sur un travail de M. Lesueur, relatif à l'architecture chez les Égyptiens. M. Corblet lit ensuite un mémoire sur la science historique relativement aux monuments celtiques. Ces travaux sont renvoyés au Comité du journal.

— La même assemblée s'est réunie le 28 juin, sous la présidence de M. Barbier, président de la deuxième classe. Le procès-verbal est lu et adopté. La Société philotechnique envoie à l'Institut historique la collection de son annuaire depuis 1846. M. Jules Barbier est chargé d'en faire un rapport. M. Terlecki demande à représenter l'Institut historique au Congrès scientifique de la Grande-Bretagne, qui doit se réunir le 1er août à Edimbourg. L'assemblée décide sur la proposition de M. Renzi, que M. de Terlecki, qui est àprésent à Dublin, et M. Farbes Skeene, professeur à l'Université d'Edimbourg, seront chargés de représenter notre Société au Congrès scientifique. Une lettre signée par les membres du grand Bureau sera adressée à cet effet au président de ce Congrès, et des lettres contenant des instructions convenables seront envoyées par M. Renzi à nos hono-

rables collègues délégués. On donne lecture de deux lettres de M. de Dummast de Nancy, par lesquelles il envoie une notice sur le Musée historique lorrain. Il fait mention de l'oubli qu'on a fait de reproduire certaines idées générales qu'il avait émises sur la Lorraine à l'occasion du banquet de notre Société où il assistait; il demande enfin que l'Institut historique soit représenté au Congrès scientifique qui se réunira à Nancy, le mois de septembre. M. Renzi donne des explications sur l'oubli dont il est question. L'assemblée décide que la notice envoyée par M. Dummast sera imprimée dans l'*Investigateur* avec un en-tête, moins les pièces qui la concernent. Elle se réserve de nommer ses délégués au Congrès de Nancy dans la prochaine séance. M. Auger offre à la Société la collection lithographiée des ouvrages de Canova ; MM. Foyatier et Breton sont nommés rapporteurs. M. Alix lit un rapport sur l'ouvrage de M. Sirr, relativement à l'Ile de Ceylan ; ce rapport est renvoyé au Comité du journal. La séance est levée à 10 heures. R.

CHRONIQUE.

FONDATION DU MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN A NANCY (Meurthe).

Nous venons de recevoir de notre honorable collègue, M. P.-G. de Dumast, de Nancy, une notice qui mérite par la nature et l'importance de son objet, de fixer l'attention de l'Institut historique ; il s'agit dans cette notice d'un établissement naissant. Le Musée historique lorrain est peut-être la seule institution de ce genre qui existe hors de Paris ; au fait, « si la France, dit notre collègue, a pu « réabsorber beaucoup de provinces qui étaient restées ses vassales, elle n'a en- « globé, elle ne s'est assimilé qu'une seule *nation*, c'est-à-dire la Lorraine ; » les termes honorables et magnifiques dont se servent à cette occasion les organes du pouvoir sont une frappante consécration donnée à des idées justes, mais encore neuves qui entrent enfin dans la sphère officielle.

M. G. de Dumast avait émis ces idées devant nos confrères réunis au dernier banquet annuel dans un toast qu'il porta à la Lorraine ; nous regrettons infiniment que le manuscrit de M. Dumast ne se soit pas trouvé entre nos mains au moment de publier le compte rendu du banquet. Notre regret est d'autant plus sensible pour nous qu'il semblerait que nous ayons oublié un collègue que nous estimons beaucoup, et privé par notre négligence les lecteurs de l'*Investigateur* du plaisir de connaitre certaines vérités historiques, jusqu'à présent peu répandues.

Quoi qu'il en soit, M. de Dumast est un membre des plus laborieux et des plus savants de l'Institut historique.

La lecture qu'il a faite dernièrement à Paris de différents morceaux de sa traduction en vers français des Psaumes de David, devant une assemblée nombreuse et compétente, a laissé des souvenirs très-honorables pour lui.

Nous transcrivons ici la notice sur l'organisation de la Société d'archéologie

lorraine et du Musée lorrain, afin de mettre nos collègues à même de juger de l'importance de cette nouvelle institution, si utile aux beaux-arts et à la civilisation moderne. Nous ajoutons à cette notice la liste des membres qui composent le comité, parmi lesquels nous avons remarqué avec plaisir le nom de deux membres de l'Institut historique, MM. DUMAST et SIMONNIN père.

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET COMITÉ DU MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

Il y a dix-huit mois, quelques amis des arts et des souvenirs nationaux fondaient à Nancy, sous le titre de Société d'archéologie lorraine, une association dont le but principal était la création d'un Musée historique qui rassemblât, avec toutes les œuvres de pensée et d'art, le plus de monuments possibles de l'ancienne nation lorraine, aujourd'hui fondue dans la France.

En dépit des préoccupations des esprits, la Société réussit au-delà de ses espérances, et, en peu de temps, elle réunit dans son sein, non-seulement des savants, des littérateurs, des artistes, mais encore beaucoup de personnes uniquement animées d'un sentiment de patriotisme, et jalouses d'apporter leur pierre à l'érection d'un monument destiné à l'illustration de notre pays.

Bientôt ces témoignages de sympathie recevaient une consécration officielle : le Conseil général de la Meurthe, le gouvernement lui-même, en accordant des encouragements à la Société d'archéologie, lui prouvaient qu'ils étaient en communauté d'idées avec elle, et que, comme elle, ils désiraient voir se réaliser enfin le projet, depuis si longtemps conçu et encore inaccompli, de la création d'un Musée historique au centre des départements qui formaient la Lorraine, et dans la capitale de cet ancien Etat.

Depuis lors, la Société a vu se propager de plus en plus la pensée qui a présidé à sa création ; elle a vu ses rangs se grossir chaque jour, et les soldats de cette croisade artistique et nationale, qui étaient autrefois isolés et épars, font maintenant une armée, forte par le nombre, forte par l'appui des pouvoirs publics, forte surtout par les intentions qui l'animent.

Ce qu'elle veut, en effet, ce n'est ni le retour aux vieilles institutions provinciales, ni moins encore la résurrection d'un passé souverain qui ne saurait plus appartenir qu'à l'histoire : pour elle, la création d'un Musée lorrain, où seront réunis les monuments de nos arts et de notre civilisation, n'est que la « réalisation d'une pensée généreuse, élevée, qui, » suivant les expressions d'un ministre de l'instruction publique, « n'intéresse pas seulement une ville ou plusieurs départements, mais qui, par sa grandeur, est digne de la majesté de la République (1). »

(1) *Lettre de M. de Falloux*, ministre de l'instruction publique, du 5 avril 1849, à M. le Préfet de la Meurthe.

Cette pensée n'est pas née d'hier ; il y a longtemps qu'elle s'est produite pour la première fois : dès l'année 1841, la commission des antiquités de la Meurthe signalait à M. le ministre de l'intérieur la nécessité de créer un Musée lorrain à Nancy, et indiquait, comme le local le seul convenable à affecter à cette destination, la galerie des Cerfs, du palais ducal.

A la suite du congrès qui se tint à Strasbourg, l'année suivante, la Société générale de Conservation des monuments français émettait solennellement le même vœu, et adressait au ministre une lettre dans laquelle elle appelait vivement son attention sur cet objet, qu'elle représentait, à juste titre, comme digne de toute la sollicitude du gouvernement.

Malheureusement, des obstacles, nombreux il est vrai, mais qu'on eut peut-être le tort de regarder comme insurmontables, firent abandonner, à peu près complétement, une question dont il semblait que la solution fût impossible. Quelques voix isolées s'élevèrent seules, à diverses reprises, pour faire entendre de chaleureuse protestations.

La Société d'archéologie lorraine, en indiquant la fondation d'un Musée historique comme le but principal de ses travaux, a ramené l'attention publique sur cette question : les administrations municipale et départementale s'en sont justement émues, et elle leur a paru mériter leur intervention et leur concours.

C'est ainsi que fut instituée, en 1849, une Commission chargée d'étudier les moyens les plus propres à assurer la restauration de la galerie des Cerfs (1) ; c'est ainsi que M. le Préfet de la Meurthe, conformément au désir hautement exprimé par M. le ministre de l'instruction publique (2), vient de créer le Comite du Musée historique lorrain (3), auquel est désormais confiée la mission de jeter les fondements du monument destiné à perpétuer le souvenir des gloires dont brilla pendant sa durée la nationalité lorraine.

La Société d'archéologie, qui a été appelée, par une marque de confiance dont elle est fière, à nommer les membres du Comité et à les choisir en majorité dans son sein, n'a pas terminé sa tâche parce que celle du Comité commence : loin de là ; l'horizon s'est agrandi devant elle, et ses travaux ont acquis, pour l'avenir, une portée qu'ils n'avaient pas jusqu'à présent. C'est ce qui a été parfaitement compris, et c'est ce qui a fait que, depuis quelques jours, cette Société a reçu de si nombreuses, de si honorables adhésions.

En présence de tous ces faits ; en présence des sympathies éclatantes que reçoit, du gouvernement, des administrations locales, de l'opinion de tous les hommes éclairés, la *pensée-mère* de la Société d'archéologie, on peut espérer, avec M. le

(1) *Rapport de M. Monnet,* ancien maire de Nancy, du 11 janvier 1849, à M. le Préfet de la Meurthe.

(2) *Lettre de M. de Parieu,* ministre de l'instruction publique, du 30 janvier 1850, à M. le Préfet de la Meurthe.

(3) *Arrété de M. le Brun,* Préfet de la Meurthe, du 30 mars, portant institution du comité du MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

ministre de l'instruction publique, que la création d'un Musée lorrain « ne saurait plus être qu'une question de temps. »

Le moment est donc venu, pour ceux qui professent le culte des souvenirs nationaux, d'apporter un concours généreux et empressé à l'œuvre dont la Société d'archéologie et le Comité vont, de concert et avec une égale énergie, poursuivre la réalisation. Le moment est venu, pour les descendants des anciens Lorrains, de montrer qu'ils sont dignes encore du renom de patriotisme que leurs pères avaient si noblement conquis.

Nous venons de constater les faits et d'indiquer les sources des pièces officielles concernant l'organisation du Musée historique lorrain à Nancy, mais le défaut d'espace ne nous permet pas d'entrer dans les détails ; nous nous bornons à reproduire les noms des membres qui composent le Comité historique lorrain, nommés par la Société d'archéologie lorraine conformément aux dispositions de l'arrêté de M. le Préfet de la Meurthe. — Ces membres sont MM. CHATELAIN ; LEPAGE (Henri) ; GÉMY (Alexandre) ; GUILLAUME (l'abbé) ; BALBATRE ; BEAUPRÉ ; BIGOT (Auguste) ; P.-G. DE DUMAST ; MOREY ; DE RIOCOUR ; A. DE RUTANT ; CH. DE SAINT-GERMAIN ; SIMONNIN, père ; VIVENAT ; DE HALDAT ; LEBORNE ; A. DE LIGNIVILLE ; tous ces membres sont du département de la Meurthe. — MM. DE FIENNE, du département de la Meuse ; PUTON, du département des Vosges ; BOULANGER, du département de la Moselle ; DE LANDRIAN, du département de la Hâute-Marne.

A la suite de cette liste de membres se trouve le règlement du Comité du Musée historique lorrain pour les départements de la Meurthe, de la Meuse, des Vosges, de la Moselle et de la Haute-Marne, signé par le préfet de la Meurthe, M. A. BRUN.

R.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Bulletins de la société des antiquaires de Picardie, t. III. 1847-48-49.

Une lettre inédite de Montaigne à Henri IV, accompagnée de quelques recherches à son sujet, par Achille Jubinal. 2e édition. 1850.

L'*Album*, *journal de Rome* (*en Italien*), par M. le chev. de Angelis. Mois d'avril.

Bulletin de la société industrielle de Mulhouse. 1850.

Coup d'œil sur le budget du royaume des Pays-Bas, par L. Van Vliet.

Bulletin de la société des gens de lettres. Janvier 1850.

Bulletin spécial de l'institutrice, par M. Lévi. Février et mars 1850.

Étrennes dinannaises de 1848, 1849 et 1850, par notre collègue M. Odorici, 3 vol. in-24, ou almanach.

A. RENZI,
Administrateur.

ACHILLE JUBINAL,
Secrétaire général.



MÉMOIRES.

LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

ASPECT PHYSIQUE ET MŒURS DE SES HABITANTS. — LES CITADINS, LES GAUCHOS.

> (L'étendue des pampes est si prodigieuse qu'au nord elles sont bornées par des bosquets de palmiers, et, au midi, par des neiges éternelles.)
>
> (HEAD.)

Le continent américain est terminé au Sud par une pointe à l'extrémité de laquelle se trouve le détroit de Magellan. A l'Ouest, et à peu de distance de la mer Pacifique, s'étendent parallèlement à la côte les Andes Chiliennes. Le terrain qui reste à l'orient de cette chaine de montagnes et à l'occident de l'Atlantique, en suivant le Rio de la Plata (1) vers l'intérieur, en remontant l'Urugay, est le territoire auquel on a donné le nom de Provinces unies de Rio de la Plata, et sur lequel on verse encore le sang pour l'appeler République ou confédération argentine. Au Nord sont le Paraguai, le grand Chaco et la Bolivie, ses limites présumées.

L'immense étendue de pays située à ses extrémités est entièrement dépeuplée, et possède des fleuves navigables que la barque n'a pas encore parcourus. Le mal qui tourmente la République argentine, c'est son extension elle-même; le désert l'entoure de toutes parts, il s'insinue jusque dans ses entrailles; la solitude, le manque d'habitants et de toute habitation humaine sont les limites incontestables de chaque province. Là, l'immensité est partout: la plaine est sans borne; les forêts sont sans limites, l'étendue des fleuves est incalculable; l'horizon est toujours incertain, il se confond toujours avec la terre au milieu de nuances et de vapeurs légères qui ne permettent pas de distinguer dans la perspective le point où la terre finit, où le ciel commence. Au Sud et au Nord, les sauvages attendent les nuits de lune pour tomber, comme des hyènes affamées, sur les troupeaux qui paissent dans les champs et sur les populations sans défense. Lorsque la solitaire caravane de charrettes qui traverse lourdement les pampes, s'arrête pour se reposer de temps à autre, les voyageurs, réunis autour d'un petit feu,

(1) Fleuve d'Argent.



tournent machinalement la vue du côté du Midi, au plus léger souffle du vent qui agite les herbes desséchées ; ils plongent leurs regards dans les profondes ténèbres de la nuit pour y découvrir la horde sauvage qui peut les attaquer à l'improviste, d'un moment à l'autre. Si l'on n'entend aucun bruit, si la vue ne parvient pas à pénétrer à travers le voile obscur qui recouvre la solitude silencieuse, pour se tranquilliser complétement, on interroge du regard les oreilles de quelque cheval voisin du foyer, pour voir si elles sont immobiles et légèrement inclinées par-derrière. Alors, la conversation interrompue reprend son cours, ou l'on porte à sa bouche le morceau de viande à moitié cuite qui sert de nourriture. Si ce n'est pas la proximité du sauvage qui inquiète l'homme des champs, c'est la crainte d'un tigre qui le guette, d'une vipère qu'il peut toucher du pied. Ce peu de sûreté, habituel dans les campagnes, imprime, à mon avis, au caractère de l'Argentin une certaine résignation stoïque pour la mort violente qui est une des chances inséparables de son existence, une manière de mourir comme toute autre; cela peut expliquer en partie l'indifférence avec laquelle on donne ou l'on reçoit la mort, sans laisser dans ceux qui survivent des impressions profondes et durables.

La partie habitée de ce pays, privilégié d'ailleurs et qui renferme tous les climats, peut se diviser en trois physionomies distinctes qui imposent à la population des conditions diverses, selon qu'il leur est nécessaire de s'entendre avec la nature qui les entoure. Vers le Nord, une forêt épaisse, se perdant dans le Chaco, couvre de ses branches entrelacées, de son feuillage impénétrable une incroyable étendue, s'il est quelque chose d'incroyable dans tout le parcours de l'Amérique, en fait de proportions colossales. Au centre et dans une zone parallèle, la forêt et la savane se disputent toujours le terrain ; la forêt domine en quelques parties; elle dégénère bientôt en buissons épineux et chétifs ; puis elle paraît de nouveau, grâce à quelque fleuve qui l'alimente, jusqu'à ce qu'enfin, au Sud, la savane triomphe complétement et montre sa surface lisse et veloutée, infinie, sans limites connues, sans accident remarquable ; c'est l'image de la mer sur la terre ; la terre comme sur la carte ; la terre attendant encore qu'on lui commande de produire les plantes utiles, propres à la nourriture de l'homme. On pourrait signaler, comme un trait notable de la physionomie de ce pays, l'agglomération de fleuves navigables qui se donnent rendez-vous de tous les points de l'horizon, pour se réunir à l'Est, dans la Plata, et offrir dignement leur superbe tribut à l'Océan qui le reçoit dans son sein, non sans des marques visibles de trouble et de respect. Mais ces immenses canaux, creusés par la main empressée de la nature, n'introduisent aucun changement dans les habitudes nationales. Le fils des aventuriers espagnols qui colonisèrent le pays déteste la navigation, et se regarde comme prisonnier dans les étroites limites d'un canot ou d'une chaloupe. Lorsqu'un grand fleuve lui coupe le passage, il se déshabille tranquillement, apprête son cheval et le dirige à la nage vers quelque petite île qu'il entrevoit au loin ; il y arrive; cheval et cavalier se reposent, et d'îlot en îlot, la traversée s'achève en-

fin. Le Gaucho argentin dédaigne ainsi la faveur la plus grande que la Providence ait accordée à un peuple; il y voit plutôt un obstacle opposé à ses mouvements que le moyen le plus puissant de les faciliter; ainsi, la source du développement des nations, ce qui rendit jadis l'Egypte célèbre, ce qui agrandit la Hollande et fut cause de l'extension de l'Amérique du Nord, la navigation des fleuves, ou la canalisation, est un élément mort, inexploité par l'habitant des bords du *Bermejo*, de *Pilcomayo*, de *Parana*, du *Rio-Grande* et de l'*Uruguay*. Quelques petits bâtiments italiens et carcamans remontent *la Plata*, mais ce mouvement ne s'étend qu'à un petit nombre de lieues; il cesse tout-à-coup. L'instinct de la navigation, que possèdent à un degré si élevé les Saxons du Nord, n'a pas été donné aux Espagnols. Il faut un autre esprit pour mettre en mouvement les artères où restent maintenant dans la stagnation les fluides qui vivifient une nation. De tous ces fleuves qui devraient porter la civilisation, le pouvoir et la richesse jusqu'aux profondeurs les plus éloignées du continent, et faire de *Santa-Fe*, *Entre-Rios*, *Cordova*, *Salta*, *Tucuman* et *Jujui* autant d'autres peuples nageant dans l'abondance, regorgeant de population et de produits agricoles, il n'en est qu'un seul qui soit fécond en bienfaits pour ceux qui habitent ses rives; c'est la Plata qui les résume tous. A son embouchure sont situées deux villes, Montevideo et Buénos-Ayres qui recueillent alternativement aujourd'hui les avantages de leur heureuse position. Buénos-Ayres est appelée à être un jour la ville la plus gigantesque des deux Amériques. Placée sous un climat tempéré, maitresse de la navigation de cent fleuves qui coulent à ses pieds, inclinée mollement sur un immense territoire, avec treize provinces intérieures qui ne connaissent pas d'autre issue pour leurs produits, elle serait déjà la Babylone américaine, si l'esprit de la pampa n'eût soufflé sur elle, et n'eût pas noyé dans sa source le tribut de richesses que les fleuves et les provinces sont toujours forcés de lui porter. Seule, dans la vaste étendue de la République argentine, elle est en contact avec les nations européennes; seule elle exploite les avantages du commerce étranger; seule elle a du pouvoir et des revenus. C'est en vain que les provinces l'ont prié de laisser passer un peu de civilisation, d'industrie et de population européenne; une politique coloniale stupide s'est montrée sourde à cette demande. Mais les provinces se vengèrent en lui envoyant dans Rosas l'excès de leur barbarie. Ceux qui disaient: « La République argentine finit à l'*Arrogo del Medio* » ne l'ont payé que trop cher. Maintenant, elle s'étend des Andes jusqu'à la mer; la barbarie et la violence descendirent à Buénos-Ayres, au-delà du niveau ou elles sont dans les provinces, et l'ont subjuguée pour un temps.

J'ai signalé cette circonstance de la position monopolisatrice de Buénos-Ayres, pour montrer qu'il y a, dans ce pays, une organisation du sol, si centrale et si militaire, que quand Rosas eût crié de bonne foi : *La Fédération ou la mort!* il eût fini par le système militaire qu'il a maintenant établi. Toutefois, on voulait l'unité dans la civilisation et dans la liberté, et on a donné l'unité dans la barbarie et dans l'esclavage. Ce qu'il importe de savoir en ce moment, c'est que

les progrès de la civilisation ne s'accumulent qu'à Buénos-Ayres; la pampa est un très-mauvais conducteur, incapable de la porter et de la répandre dans les provinces, et nous verrons bientôt ce qui en résulte; mais au-dessus de tous les accidents particuliers à certaines parties de ce territoire, prédomine une physionomie générale, uniforme et constante, soit que la terre apparaisse couverte de la luxuriante et colossale végétation des tropiques, soit que des arbustes chétifs, épineux et d'un aspect désagréable, révèlent de combien peu d'humidité ils reçoivent la vie; soit enfin que la pampa se montre dépouillée et monotone, la superficie de la terre est généralement plane et unie, sans que les *Pierras de San-Luis* et de *Cordova,* au centre, et quelques ramifications avancées des Andes, vers le Nord, suffisent pour interrompre cette continuité sans limite, nouvel élément d'unité pour la nation qui peuplera un jour ces grandes solitudes; car on sait que les montagnes élevées entre un pays et un autre, ou d'autres obstacles également formés par la nature, maintiennent l'isolement des peuples et conservent leur originalité primitive. L'Amérique du Nord est appelée à être une fédération, moins à cause de la primitive indépendance des habitations qu'à cause de leur large exposition sur le bord de l'Atlantique et les diverses entrées dans l'intérieur, données au Nord par le San-Lorenzo, au Sud par le Mississipi et au centre par d'immenses canaux. La République argentine est « *une et indivisible.* »

Beaucoup de philosophes ont cru aussi que les plaines préparaient les voies au despotisme, de même que les montagnes prêtent un appui aux résistances de la liberté. Cette plaine sans limites, qui permet de traîner d'énormes et lourdes charrettes, de Salta jusqu'à Buénos-Ayres et de celle-ci jusqu'à Mendoza, dans un espace de plus de sept cents lieues, sans rencontrer aucun obstacle, par des chemins où la main de l'homme a à peine eu besoin de couper quelques arbres et quelques bruyères, cette plaine constitue un des traits de grandeur les plus remarquables de la physionomie intérieure de la République. Pour préparer des voies de communication, l'effort seul d'un individu suffit, d'après la nature du sol; si l'art voulait lui prêter son secours, si les forces de la société tentaient de suppléer à la faiblesse de l'individu, les dimensions colossales de l'œuvre effraieraient les plus entreprenants. Ainsi, en matière de chemins, la nature sauvage fera longtemps la loi, et l'action de la civilisation restera faible et inefficace.

D'un autre côté, cette prolongation de plaines imprime à la vie de l'intérieur une certaine teinte asiatique qui ne laisse pas que d'être bien prononcée. Souvent, en voyant sortir la lune, tranquille et resplendissante, du milieu des hautes herbes, je l'ai saluée machinalement par ces paroles de Volney, dans sa description des ruines : « *La pleine lune à l'Orient s'élevait sur un fond bleuâtre* » *aux planes rives de l'Euphrate.* » Et en effet, il y a dans les solitudes argentines quelque chose qui rappelle à la mémoire les solitudes de l'Asie; l'esprit encontre quelque analogie entre la pampa et les plaines situées entre le Tigre

et l'Euphrate ; il y a quelque parenté entre la file solitaire de charrettes qui traverse nos solitudes, pour arriver après quelques mois de marche à Buénos-Ayres, et la caravane de chameaux qui se dirige vers Smyrne ou vers Bagdad. Nos charrettes de voyage sont une espèce d'escadre de petits navires, dont l'équipage a des usages, un idiome et un costume particulier qui le distingue des autres habitants, de même que le marin se distingue d'avec les hommes de terre. Le *Capataz* est le chef, comme en Asie celui de la caravane ; il faut pour cet emploi une volonté de fer, un caractère courageux jusqu'à la témérité, afin de contenir l'audace et la turbulence des flibustiers terrestres qui veulent gouverner et dominer seuls dans le désert. Au moindre signe d'insubordination, le *Capataz* lève son *chicoti* (cravache de fer) et décharge sur l'insolent des coups qui produisent des contusions et des blessures ; si la résistance se prolonge, avant d'en appeler aux pistolets, dont il dédaigne généralement le secours, il saute de cheval, le formidable coutelas à la main, et, grâce à l'adresse supérieure avec laquelle il sait le manier, il revendique aussitôt son autorité. Celui qui meurt dans ces exécutions du *Capataz* ne laisse à personne le droit de réclamer ; l'autorité qui l'a assassiné est regardée comme légitime. C'est ainsi que dans la vie argentine on commence à établir par ces particularités l'empire de la force brutale, l'autorité sans bornes et sans responsabilité de ceux qui commandent, la justice rendue sans formes et sans débats. La caravane emporte entre autres armes un fusil ou deux par charrette, et parfois un petit canon à pivot, dans celle qui marche la première. Si les barbares l'attaquent, elle forme un cercle en attachant les charrettes les unes aux autres, et presque toujours elle résiste victorieusement à la cupidité des sauvages, avides de sang et de pillage. La troupe de mules tombe souvent sans défense entre les mains de ces bédouins de l'Amérique, et rarement les conducteurs échappent à la décapitation. Dans ces longs voyages, le prolétaire argentin acquiert l'habitude de vivre loin de la société et de lutter individuellement contre la nature, endurci par les privations, sans compter sur des ressources autres que sa capacité et son habileté personnelles, pour se mettre à l'abri de tous les dangers dont il est sans cesse entouré.

Le peuple qui habite ces immenses contrées se compose de deux races diverses qui, en se mêlant, forment des demi-teintes imperceptibles ; ce sont la race espagnole et la race indigène. Dans les campagnes de Cordova et de San-Luis prédomine la race espagnole pure, et il n'est pas rare de rencontrer dans les champs de jeunes bergères aussi blanches, aussi roses et aussi belles que voudraient l'être les élégantes d'une capitale. A Santiago de l'Estero la masse de la population des campagnes parle encore la *Quichua*, qui révèle son origine indienne. A Corrientes, les paysans se servent d'un dialecte espagnol très-gracieux. Dans la campagne de Buénos-Ayres, on reconnaît encore le soldat Andalous ; tandis que les noms étrangers dominent dans la ville. La race noire,

presque éteinte maintenant, excepté à Buénos-Ayres, a laissé ses *zambos* et ses mulâtres dans les cités.

Au reste, de la fusion de ces trois familles il est résulté un tout homogène qui se distingue par son amour pour l'oisiveté et son incapacité industrielle, lorsque l'éducation et les exigences d'une position sociale ne viennent pas l'aiguillonner et le tirer de son état habituel. L'incorporation des indigènes aux colons a dû contribuer beaucoup à ce malheureux résultat: les races américaines vivent dans l'oisiveté et se montrent incapables, même par la contrainte, de s'adonner à un travail pénible et soutenu. Telle fut la cause de l'introduction des nègres en Amérique, idée qui a produit les plus fatales conséquences.

Mais la race espagnole ne s'est pas montrée plus capable d'action lorsqu'elle s'est vue, dans les déserts de l'Amérique, abandonnée à ses propres instincts. On se sent saisi de compassion et de honte, lorsque l'on compare, dans la République argentine, et la colonie allemande du sud de Buénos-Ayres et la bourgade que les habitants forment à l'intérieur : dans la première, les maisonnettes sont peintes ; le devant de l'habitation est toujours propre, orné de fleurs et d'arbustes gracieux ; l'ameublement est simple, mais complet : la vaisselle de cuivre ou d'étain est toujours reluisante; le lit est paré de rideaux gracieux, et les habitants sont dans un mouvement et une action continuels. En élevant des vaches, en faisant du beurre et des fromages, quelques familles sont parvenues à faire des fortunes colossales et à se retirer à la cité pour y jouir des commodités de la vie. Le bourg national est le revers de cette médaille : des enfants sales et couverts de haillons vivent avec une meute de chiens; des hommes étendus sur le sol, dans la plus complète inaction : la malpropreté et la pauvreté partout; de misérables cabanes pour habitation ; une petite table et des malles pour tout ameublement, un aspect général de barbarie et d'incurie, voilà ce qui frappe les yeux dans cette ville.

Cette misère qui disparaît de jour en jour, et qui n'est qu'un accident dans les campagnes pastorales, motiva sans doute les paroles que le dépit et que l'humiliation des armes anglaises arrachèrent à Walter Scott : « Les vastes plaines de Buénos-Ayres, dit-il, ne sont peuplées que par des chrétiens sauvages connus sous le nom de *Gauchos*, dont le principal mobilier consiste en crânes de chevaux; dont l'aliment est de la chair crue et de l'eau, et dont le passe-temps favori est de crever des chevaux par des courses forcées. Malheureusement, ajoute-t-il, ils préférèrent leur indépendance nationale à nos cotons et à nos mousselines (1). »

Dans l'immense étendue que nous avons décrite sont répandues çà et là quatorze villes, capitales d'autant de provinces, que nous classerions suivant leur position géographique, si nous devions suivre l'ordre apparent; ce sont : Bué-

(1) *Life of Napoleon Bonaparte*, tom. II, chap. 1.

nos-Ayres, Santa-Fé, Entre-Rios et Corrientes, sur les bords du Parana; Mendoza, San-Juan, Rioja, Catamarca, Tucuman, Salta et Jujui, presque dans une ligne parallèle aux Andes Chiliennes; Santiago, San-Luis et Cordova au centre; mais cette manière d'énumérer les cités argentines ne conduit à aucun des résultats sociaux que je recherche. La classification qui m'importe est celle qui résulte des moyens d'existence du peuple des campagnes, lesquels influent essentiellement sur son caractère et sur son esprit. J'ai déjà dit que la proximité des fleuves n'apporte aucune modification, puisqu'ils ne sont parcourus que sur une échelle insignifiante et sans influence. Maintenant, toutes les populations argentines, à l'exception de celles de San-Juan et de Mendoza, vivent des produits des pâturages; Tucuman exploite en outre l'agriculture, et Buénos-Ayres, malgré ses milliers de troupeaux, se livre aux occupations multiples et variées de la vie civilisée.

Les cités argentines ont une physionomie régulière de presque toutes les villes américaines; leurs rues sont coupées à angles droits; leur population est disséminée sur une large surface, si l'on en excepte Cordova qui, construite dans une étroite enceinte, a toute l'apparence d'une ville européenne, à laquelle la multitude de ses tours et les coupoles de ses temples nombreux et magnifiques donnent un plus grand relief. La cité est le centre de la civilisation argentine, espagnole, européenne; là sont les ateliers des arts, les boutiques du commerce, les écoles et les colléges, les tribunaux, tout ce qui caractérise enfin les peuples éclairés. L'élégance dans la manière d'être, les commodités du luxe, les vêtements européens, l'habit et la redingote ont là leur théâtre et une place convenable. Ce n'est pas sans intention que je fais cette triviale énumération. La capitale des provinces pastorales est quelquefois la seule ville du pays, sans qu'il en existe d'autres de moindre importance, et il en est même certaine où le terrain inculte va jusqu'à se lier avec les rues. Le désert les entoure à plus ou moins de distance; il les resserre, les opprime; la nature sauvage les réduit à d'étroites oasis de civilisation enclavées dans une plaine inculte de plusieurs centaines de milles carrés, à peine interrompues par quelques bourgs et villages. Buénos-Ayres et Cordova sont celles qui ont le plns répandu de bourgs dans la campage, comme autant d'autres foyers de civilisation et d'intérêts municipaux; c'est là un fait notable. L'homme de la cité porte le costume européen; il vit de la vie civilisée telle que nous la connaissons partout; là existent les lois, les idées de progrès, les moyens d'instruction, quelque organisation municipale, un gouvernement régulier, etc. En sortant de l'enceinte de la cité, tout change d'aspect : l'homme des champs porte un autre costume, que j'appellerai américain, parce qu'il est commun à toutes les races du pays; il a une manière de vivre à lui, des besoins particuliers et bornés; on croirait deux sociétés distinctes, deux peuples étrangers l'un à l'autre. Il y a plus : l'homme de la campagne, loin de chercher à imiter celui de la ville, repousse avec dédain son luxe et ses manières courtoises, ainsi que ses vêtements, le frac, le manteau, la selle; on ne peut montrer impunément à la cam-

pagne aucune marque européenne. Tout ce qu'il y a de civilisé dans la cité s'y trouve bloqué; il y a proscription au dehors; celui, par exemple, qui oserait paraître avec une redingote, et monté sur une selle anglaise, attirerait sur lui les plaisanteries et les agressions brutales des paysans.

Etudions maintenant la physionomie extérieure des immenses campagnes qui entourent les villes et pénétrons dans la vie intérieure de leurs habitants. J'ai déjà dit qu'en beaucoup de provinces la limite forcée est un désert intermédiaire et sans eau. Il n'en est pas ainsi généralement de la campagne d'une province dans laquelle réside la plus grande partie de sa population. Dans celle de Cordova, par exemple, qui n'a pas moins de cent soixante mille âmes, on en compte à peine vingt mille dans l'enceinte de la cité solitaire; toute la masse de la population se trouve dans les campagnes, et comme celles-ci sont communément formées de plaines, il s'ensuit qu'il y a presque partout des pâturages, qu'elles soient couvertes de forêts ou privées d'arbres, et dans quelques-unes ces pâturages sont si abondants et d'une qualité si supérieure que la prairie artificielle ne les remplacerait pas avec avantage. Mendoza et San-Juan surtout font exception à cette particularité de la superficie inculte; aussi leurs habitants vivent-ils principalement des produits de l'agriculture. Partout ailleurs, où les pâturages des troupeaux abondent, le nourrissage est, non l'occupation des habitants, mais leur moyen de subsistance. La vie pastorale nous rappelle insensiblement le souvenir de l'Asie dont nous nous imaginons que les plaines sont toujours couvertes çà et là des tentes du Kalmuk, du Cosaque et de l'Arabe. La vie primitive des peuples, la vie éminemment barbare et stationnaire, la vie d'Abraham, qui est celle du bédouin actuel, reparaît dans les champs argentins, quoique modifiée d'une manière étrange par la civilisation. La tribu arabe qui erre dans les solitudes asiatiques vit réunie sous le commandement d'un vieillard de la tribu ou d'un chef guerrier; la société existe, bien qu'elle ne soit pas fixée sur un point déterminé de la terre; les croyances religieuses, les traditions immémoriales, l'invariabilité des coutumes, le respect pour les vieillards, forment ensemble un code de lois, d'usages et de pratiques de gouvernement qui maintient la morale telle qu'ils la comprennent, l'ordre et l'association de la tribu. Mais le progrès est étouffé, parce qu'il ne peut pas y avoir de progrès sans la possession permanente du sol, sans la cité qui développe la capacité industrielle de l'homme et lui permet d'étendre ses connaissances.

Dans les plaines argentines, il n'existe point de tribu nomade; le pasteur possède le sol avec des titres de propriété; il est fixé sur un lieu qui lui appartient; mais, pour l'occuper, il a fallu dissoudre l'association et répandre les familles sur une immense superficie. Figurez-vous une étendue de deux mille lieues carrées toute couverte de populations, mais les habitations placées à quatre lieues de distance les unes des autres, à huit quelquefois, à deux celles qui sont le plus rapprochées. Le développement de la propriété mobilière n'est pas impossible; les agréments du luxe ne sont pas absolument incompatibles

avec cet isolement; l'homme riche peut s'élever un superbe édifice dans le désert; mais le stimulant manque, l'exemple n'existe pas; la nécessité de montrer de la dignité, qui se fait sentir dans les villes, n'existe pas dans la solitude. Les privations indispensables justifient la paresse naturelle, et le sol, n'offrant pas de jouissances, entraîne à sa suite tous les dehors de la barbarie. La société a disparu complétement; il ne reste que la famille féodale, isolée, concentrée; et sans réunion sociale, toute espèce de gouvernement devient impossible; la municipalité n'existe pas, la police ne peut se faire, et la justice civile n'a pas de moyens pour atteindre les délinquants. Je ne sais si le monde moderne offre un autre genre d'association aussi monstrueux que celui-ci. C'est tout le contraire du municipe romain qui concentrait toute la population dans une enceinte d'où elle sortait pour aller cultiver les champs circonvoisins. Il existait alors une forte organisation sociale dont les heureux résultats se font encore sentir de nos jours; ce sont ceux qui ont préparé la civilisation moderne. L'association argentine ressemble à l'antique Sloboda esclavone, avec la différence que celle-ci était agricole, plus concentrée et partant plus susceptible de gouvernement. Elle diffère de la tribu nomade, en ce que celle-ci, du moins, marche en société, bien qu'elle ne prenne pas possession du sol. C'est enfin quelque chose de semblable à la féodalité du moyen âge, où les barons résidaient aux champs, attaquant de là les villes et ravageant les campagnes; mais ici, il manque le baron et le château féodal. Si le pouvoir surgit aux champs, il est momentané, démocratique; on n'en hérite pas, on ne peut le conserver, faute de montagnes et de positions fortes.

Mais ce que cette société présente de remarquable au point de vue social, c'est son affinité avec la vie antique, avec la vie de Sparte et de Rome, moins toutefois quelques dissemblances radicales. Le citoyen libre de Sparte ou de Rome rejetait sur ses esclaves le poids de la vie matérielle, le soin de pourvoir à la subsistance, tandis qu'il vivait, exempt de tous soins, au forum, sur la place publique, s'occupant exclusivement des intérêts de l'Etat, de la paix, de la guerre, des luttes de partis. L'état pastoral procure les mêmes avantages, et les fonctions inhumaines de l'Ilote antique sont remplies par le troupeau. La procréation spontanée forme et accroît indéfiniment la fortune; la main de l'homme est inutile; son travail, son intelligence, son temps ne sont pas nécessaires à la conservation et à l'accroissement des moyens d'existence. Mais s'il n'a besoin de rien de cela pour le matériel de la vie, il ne peut employer comme le Romain les forces qu'il économise : il lui manque la cité, le municipe, l'association intime et, par conséquent, il lui manque la base de tout développement social; les *estancieros* (propriétaires de fermes à bétail), n'étant pas réunis, n'ont pas d'exigence publique à satisfaire; en un mot, il n'y a pas de *ré-publique*.

Le progrès moral, la culture de l'intelligence, négligée dans la tribu arabe ou tartare, est ici non-seulement négligée, mais même impossible. Où placer l'école à laquelle iraient s'instruire les enfants disséminés à dix lieues à la ronde? Ainsi

donc la civilisation est tout-à-fait irréalisable, la barbarie est normale (1), et c'est par grâce, en quelque sorte, que les mœurs domestiques conservent encore un reste de morale. La religion subit les conséquences de la dissolution de la société; la cure est purement nominale, la chaire n'a pas d'auditoire, le prêtre fuit la chapelle déserte et la démoralise dans l'inaction et dans la solitude; les vices pénètrent dans sa cellule et convertissent sa supériorité morale en éléments de fortune et d'ambition, car il finit par se faire chef de parti. J'ai assisté à une scène champêtre digne des temps primitifs, du monde antérieur à l'institution du sacerdoce. Je me trouvais, en 1838, dans la Sierra de San-Luis, dans la maison d'un estanciero dont les occupations favorites étaient la prière et le jeu. Il avait fait construire une chapelle, où, le dimanche, dans l'après-midi, il récitait lui-même le rosaire, pour suppléer au prêtre et à l'office divin dont sa famille était privée depuis plusieurs années. C'était un tableau tout-à-fait homérique; le soleil se couchait à l'Occident; les troupeaux, qui revenaient à la bergerie, frappaient l'air de leurs bêlements confus; le maître de la maison, homme de soixante ans, d'une physionomie noble, en qui l'on reconnaissait la race pure de l'Europe à la blancheur de sa peau, à ses yeux bleus, à son front large et découvert, *hacia coro*, priait tout haut; une douzaine de femmes répondaient, ainsi que quelques robustes garçons dont les chevaux encore mal domptés étaient attachés près de la porte de la chapelle. Après la récitation du rosaire, le vieillard fit une offrande. Je n'ai jamais entendu une voix plus remplie d'onction, je n'ai jamais vu de ferveur plus pure, je n'ai jamais entendu de prière plus belle, plus appropriée aux circonstances que celle qu'il adressa à Dieu. Il lui demandait de la pluie pour les champs, la fécondité pour les troupeaux, la paix pour la République, la sûreté pour les voyageurs..... Je pleurai à sanglots, car le sentiment religieux s'était réveillé dans mon âme avec exaltation; je croyais être au temps d'Abraham, devant le patriarche, en présence de Dieu et de la nature qui le révèle; la voix de cet homme simple et innocent faisait vibrer toutes les fibres de mon corps et il me semblait éprouver des sensations inconnues jusque-là.

Le christianisme existe comme l'idiome espagnol, à l'état de tradition qui se perpétue; mais corrompu, mêlé de superstitions grossières; il n'y a ni instruction, ni culte, ni convictions. Dans presque toutes les campagnes éloignées des villes, lorsqu'il arrive des commerçants de San-Juan ou de Mendoza, on leur présente trois ou quatre enfants âgés de quelques mois, même d'une année, afin qu'ils les baptisent; on suppose que, vu leur bonne éducation, ces commerçants pourront le faire d'une manière valide; et il n'est pas rare qu'à l'arrivée d'un prêtre, il se présente des serviteurs qui viennent, en domptant un jeune cheval, lui demander qu'il leur fasse l'onction, et leur administre le baptême sans condition.

(1) En 1826, pendant un an que j'habitai la Sierra de San-Luis, j'appris à lire à six jeunes gens de riches familles; le plus jeune d'entre eux avait 22 ans.

Voyez quelle est l'éducation de l'homme des champs, faute de tous les moyens de civilisation et de progrès qui ne peuvent se développer qu'à la condition que les hommes seront réunis en sociétés nombreuses : les femmes gardent la maison, préparent la nourriture, tondent les brebis, traient les vaches, font les fromages, et tissent la toile grossière qui leur sert de vêtements. C'est la femme qui se livre à toutes les occupations domestiques, à toutes les industries de l'intérieur; le travail pèse en entier sur elle; il est bien rare que quelques hommes s'adonnent à cultiver un peu de maïs, pour alimenter la famille, car le pain est inusité comme nourriture ordinaire. Les enfants exercent leur force et leur adresse dans le maniement du lazo (corde à nœud coulant), et des lacs armés de boules, avec lesquels ils tourmentent et poursuivent sans relâche les génisses et les chèvres. Lorsqu'ils savent manier le cheval, ce qui a lieu presque aussitôt qu'ils ont appris à marcher, on les emploie à quelques-uns des services qui ne peuvent se faire à pied. Plus tard, et lorsqu'ils sont déjà forts, ils parcourent les champs, en tombant et en se relevant, en roulant à dessein dans les *biscacheras*, en sautant des précipices; c'est ainsi qu'ils se rendent habiles dans le maniement du cheval; quand vient la puberté, ils se consacrent à dompter des poulains sauvages, et la mort est le moindre châtiment qui les attende si les forces ou le courage leur manque un instant. Après la première jeunesse vient la complète indépendance et l'inaction.

Ici, je puis le dire, ici commence la vie publique du *Gaucho*, car son éducation est désormais terminée. Il faut voir ces Espagnols, entendre leur idiome, connaître la confusion des idées religieuses qu'ils conservent, pour pouvoir apprécier les caractères indomptables et altiers qui naissent de cette lutte de l'homme isolé avec la nature sauvage; de l'être de raison avec la brute; il faut voir ces visages couverts de barbe, ces dehors graves et sérieux, comme ceux des Arabes de l'Asie, pour juger du dédain compatissant que leur inspire la vue de l'homme sédentaire des cités, qui peut avoir lu beaucoup de livres, mais qui ne sait terrasser un taureau sauvage et lui donner la mort; qui ne saura se pourvoir d'un cheval en rase campagne, à pied sans le secours de personne; qui n'a jamais arrêté un tigre, et ne l'a pas reçu le poignard d'une main et le *poncho*, espèce de manteau court, de l'autre, pour le lui mettre dans la gueule, en lui perçant le cœur et en le laissant étendu à ses pieds. Cette habitude de triompher de la résistance, de se montrer toujours supérieur à la nature, de la défier et de la vaincre, développe prodigieusement le sentiment de l'importance individuelle. Les Argentins, quelle que soit la classe à laquelle ils appartiennent, civilisés ou ignorants, ont une haute idée de leur valeur comme nation; tous les autres peuples de l'Amérique leur reprochent cette vanité, et se montrent offensés de leur présomption et de leur orgueil. Je crois que l'accusation n'est pas tout-à-fait mal fondée, et je ne le regrette pas. Malheur au peuple qui n'a pas foi en lui-même! les grandes choses ne sont pas de son domaine. L'orgueil de ces Gauchos argentins qui n'ont rien vu, sous le soleil, de meilleur qu'eux, n'a pas peu contribué à

l'indépendance d'une partie de l'Amérique. L'Européen est pour eux le dernier de tous, parce qu'il ne résiste pas à deux soubresauts de cheval (1). Si l'origine de cette vanité nationale dans les classes inférieures est mesquine, les conséquences n'en sont pas moins nobles; de même que l'eau d'un fleuve n'en est pas moins pure parce qu'elle vient de courants fangeux et infects. La haine que leur inspirent les hommes civilisés est implacable, et leur dégoût pour leurs vêtements, pour leurs usages et leurs manières est invincible. Les soldats argentins sont pétris de cette pâte, et il est facile de s'imaginer ce que des coutumes de ce genre peuvent donner de valeur et de force pour la guerre. Ajoutez qu'ils sont habitués dès l'enfance à tuer les bêtes à cornes, et que cet acte de cruauté nécessaire les familiarise avec l'effusion du sang et endurcit leur cœur contre les gémissements des victimes.

La vie des champs a donc étendu dans le Gaucho les facultés physiques sans étendre aucune de celles de l'intelligence. Son caractère moral se ressent de l'habitude de triompher des obstacles et de la puissance de la nature; il est fort, altier, énergique. Sans aucune instruction, sans en avoir besoin non plus, le Gaucho est heureux au milieu de sa pauvreté et de ses privations qui n'en sont pas pour lui, n'ayant jamais connu de jouissances plus grandes ni porté plus loin des désirs (2). En sorte que si cette dissolution de la société enracine profondément la barbarie en rendant impossible et inutile l'éducation morale et intellectuelle, elle ne laisse pas d'un autre côté d'avoir certain attrait.

Domingo Sarmiento (du Chili),
Membre correspondant de la 2e classe.

REVUE D'OUVRAGES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

RAPPORT SUR LA TRADUCTION EN VERS DES LUSIADES DE CAMOENS, PAR M. RAGON.

Au moment de rendre compte à l'Institut historique de la traduction du poëme épique de Camoëns écrite en vers par notre savant et élégant collègue, M. Ragon, je me rappelle les réclamations qui, dernièrement, ont été produites contre certains travaux d'autres membres de notre société. On a dit que l'Institut historique sortait de ses attributions et qu'il usurpait le domaine des sciences et des lettres;

(1) Le général Mancilla disait dans la salle, pendant le blocus français : « Et que nous importent ces Européens qui ne savent galoper durant une nuit! » Et l'immense auditoire plébéien couvrit la voix de l'orateur d'applaudissements répétés.

(2) Le *Gaucho*, qui n'est pas propriétaire, est pourvu de tout par son maître ou ses parents. Il y a une fête, celle de la marque du bétail, qui réunit, tous les ans, les hommes à vingt lieues à la ronde; c'est à cette occasion qu'ils déploient la plus grande habileté à lancer le *lazo* (nœud coulant). Le *Gaucho* assiste avec des transports de joie à ce spectacle, la jambe croisée sur le cou de son cheval; si l'enthousiasme l'anime, il en descend pour dérouler son filet et le jeter sur un taureau qui passe à quarante pas de distance avec la vélocité de la foudre. Après l'avoir enlacé par le pied, il enroule sa corde et remonte sur son cheval satisfait de son exploit.

que notre *Investigateur* allait bientôt se confondre avec toutes ces revues qui accueillent sans distinction les écrits les plus disparates, et dont la lecture n'inspire aucun intérêt sérieux, ne produit aucun fruit réel. A ces observations, dont quelques-unes même, dit-on, sont l'écho des plaintes de plusieurs de nos correspondants, il a été répondu que s'étonner de voir l'Institut s'occuper des lettres et des sciences, c'était oublier que les lettres et les sciences sont, sous plus d'un rapport, de son domaine, qui comprend d'un côté l'histoire des langues et littératures, de l'autre l'histoire des sciences philosophiques, naturelles et même politiques. Or, comment assigner exactement la limite qui sépare la partie historique de la partie dogmatique dans les deux catégories dont nous parlons et dans des matières quelconques? Faudra-t-il rejeter un bon ouvrage parce qu'il ne racontera pas des faits, parce qu'il exposera seulement des théories ou des opinions? Mais les théories et les opinions sont elles-mêmes des faits dans l'histoire de l'esprit humain, et les exposer, les discuter, c'est constater les progrès ou la décadence.

Certes, je suis loin de prétendre que ces dissertations doivent occuper la plus grande partie de nos écrits, et je réclame trop souvent en faveur des annales et des recherches historiques pour être soupçonné d'oublier notre but primitif. Seulement je maintiens notre plan plus vaste que certains critiques ne le prétendent, et je veux que nous ayons le droit de parler quelquefois philosophie et mathématiques, littérature et poésie.

Au reste, l'ouvrage dont je suis chargé de rendre compte a cet avantage, c'est que, tout orné qu'il est des charmes de la poésie, il peut être revendiqué par la muse de l'histoire. *Les Lusiades* racontent, en effet, les principaux événements qui ont illustré le Portugal; et la suite de ses rois et les exploits de ses grands hommes y sont introduits comme épisodes, comme narrations, tandis que le sujet principal est l'expédition de *Vasco de Gama.*

Il me serait donc très-permis, pour satisfaire la sévère exigence des amateurs exclusifs de l'histoire, d'examiner en détail les deux chants de notre poëme où Camoëns fait raconter à son héros les hauts faits des rois du Portugal, en commençant par *Lusus*, que la fable revendique en partie. Je pourrais en outre, à l'autre extrémité du volume, parcourir la galerie prophétique où la nymphe inspirée raconte par avance les exploits des héros qui ont illustré cette contrée. Le poëte y montre autant d'exactitude que le plus habile annaliste. Il lui était d'ailleurs facile d'inspirer sa prophétesse, qui ne prédit que les événements arrivés avant lui.

Mais d'abord c'est une œuvre d'art que nous devons juger, non un ouvrage de patience et d'érudition, ensuite ce n'est pas l'auteur primitif que nous sommes appelés à apprécier, c'est le traducteur.

Nous laissons de côté la science et ses devoirs, nous ne voulons voir que la poésie et son histoire. Ainsi nous remplirons notre tâche, même sous les deux rapports.

En effet, la poésie a son histoire. Elle subit les phases des révolutions de l'esprit humain, et il est facile de juger, par les ouvrages qu'elle produit, de la portée et des dispositions de l'époque où chacun d'eux a paru.

Nous en avons aujourd'hui une preuve assez frappante dans la détermination qu'a prise M. Ragon de retrancher, dans l'original qu'il traduit, certains passages qui ne sont point en harmonie avec les croyances, avec les habitudes du siècle où nous vivons. J'avoue que ce sacrifice aux idées actuelles ne me semble pas nécessaire ; je pense même, comme historien, qu'il aurait mieux valu laisser à Camoëns le cachet de son génie et de son temps. Mais je ne suis pas fâché, pour la thèse que je soutenais tout-à-l'heure, de trouver ces scrupules dans notre habile et ingénieux traducteur.

C'est donc à son travail que je veux surtout consacrer les moments qui me sont accordés, que je désire vous voir appliquer votre attention.

Je féliciterai d'abord M. Ragon d'avoir traduit en vers. En général les poëtes doivent être ainsi présentés dans toutes les langues où l'on veut les faire parler. Camoëns avait encore plus besoin d'être revêtu des couleurs et des formes de la poésie. Une grande partie de son ouvrage racontant presque des annales, la prose fait disparaître complétement l'homme d'imagination, et on est doublement étonné quand on arrive aux fictions par lesquelles l'auteur a voulu animer ses récits. Quand même les vers n'auraient pas plus d'harmonie que la prose de Laharpe, dont la traduction est à peu près la meilleure, j'aimerais encore mieux celle de M. Ragon.

Mais il peut très-bien rivaliser, même en admettant que les vers ne souffrent pas la médiocrité. On lit avec plaisir tout son poëme, et certains passages sont remarquables sous tous les rapports. Ainsi quand, au combat d'Ourique, les Portugais vont surprendre les Maures, le poëte expose à merveille et la surprise et la défaite des infidèles :

Au souffle impétueux des piquants aquilons,
Si le feu se propage en d'arides sillons
Et dévore à grand bruit le chaume, les bruyères,
Le pâtre, dont Morphée avait clos les paupières,
En sursaut éveillé par la flamme en fureur,
Vers le hameau voisin s'enfuit plein de terreur ;
Tel le Maure, troublé de soudaines alarmes,
En tumulte, au hasard cherche et saisit ses armes,
Toutefois, loin de fuir, ces braves cavaliers
En avant ont poussé leurs agiles coursiers.
. . . .
On frappe, on est frappé, mais au fer portugais
Tout cède, boucliers, casques, brassards épais ;
Il entame, il bosselle, il fend, rompt et fracasse
L'acier le mieux trempé, la plus forte cuirasse.
Les têtes et les bras volent de toutes parts ;
Les corps jonchent le sol de leurs tronçons épars ;
Des mourants et des morts les débris s'amoncellent,
Et des torrents de sang dans la plaine ruissellent.

Les difficultés que présentait ce passage nous semblent avoir été bien résolues, et nous y remarquons l'emploi de certains mots que les poëtes de notre temps essaient d'introduire dans le langage relevé. Ainsi *il bosselle* aurait scandalisé Boileau, et le terrible critique aurait, en le voyant, cité Ronsard ou du Bartas. Mais maintenant ces licences sont permises, et, si c'est un progrès, la littérature avance.

L'épisode d'Inez a fourni au traducteur l'occasion de tracer, dans le genre gracieux, un tableau où le talent se montre d'une manière non moins notable :

Au printemps de ton âge, aimable Inez, tes jours
Coulaient, beaux et riants, dans leur tranquille cours ;
Toute aux doux sentiments d'amour et de tendresse,
Rêves charmants et courts de l'aveugle jeunesse,
Aux bords du Mondégo, dont les flots gracieux
Reflétaient ton sourire et l'azur de tes yeux,
Tu faisais répéter aux vallons, aux prairies,
D'un nom toujours présent les syllabes chéries.
Le noble et digne objet de tes rêves heureux
Répondait par l'amour à ton cœur amoureux.
. . . .
Hymen à d'autres feux le sollicite en vain ;
Des plus fières beautés il rejette la main.

Il n'a pas craint non plus d'aborder ces phrases où des détails communs rendent difficile le choix des expressions. Ainsi, en décrivant le dieu Triton, le poëte parle ainsi :

Il porte une trompette en sa robuste main.
Des débris de limon chargent sa barbe noire,
Et du peigne jamais il n'a passé l'ivoire
Sur l'inculte forêt de ses cheveux crépus.

M. Ragon sait aussi très-bien resserrer, dans la mesure d'un vers, ces sentences que la mémoire se plaît à retenir. Ainsi, dans le discours de Jean Ier à son armée, au moment de la bataille d'Aljibarotta, nous avons remarqué cette vérité constatée trop souvent :

Il suffit d'un héros pour changer un empire.

M. de Fontanes la rappelait à Napoléon, à propos de Frédéric II. Heureusement pour le genre humain, un héros est ausi capable de protéger et de conserver un empire, et c'est dans ce sens que l'entendait le Président du Corps législatif.

Nous pourrions citer de nombreux passages où des éloges semblables seraient justement appliqués.

Il est à regretter que certaines incorrections grammaticales, certaines expressions prosaïques viennent quelquefois ôter à la traduction le charme que les idées et les paroles y répandent habituellement. Nous en signalerons quelques-unes parce qu'elles tendent à se glisser dans la littérature actuelle.

Dans ce vers du 1er chant :

Soit que *son* char *se* lève à l'Orient vermeil,

Les pronoms *son* et *se* ne se rapportent pas au même substantif; *son* rappelle le soleil et *se* le char. Or, quand le pronom réfléchi est répété plusieurs fois dans une phrase, surtout dans un membre de phrase, il doit toujours avoir rapport au même substantif. Cette incorrection se rencontre assez souvent dans l'ouvrage. En voici une autre :

> Alphonse campe aux *lieux*, *théâtre* de sa gloire.

Ces mots *théâtre de sa gloire* sont une opposition. Or, toute opposition est destinée à donner plus de force, d'élégance, d'éclat au mot qu'elle accompagne, mais non à déterminer sa signification. Il faudrait donc que les *lieux* dont l'auteur veut parler fussent complétement désignés, avant que d'y joindre cette observation. A chaque moment, au contraire, les écrivains de notre temps se mettent ainsi en contradiction avec les règles de la logique et de la grammaire. M. Ragon aurait bien fait de ne pas les autoriser par son exemple.

Nous avons remarqué aussi l'espèce d'embarras qu'il éprouve à distinguer la déesse *Téthys* d'avec la nymphe *Thétis*. Nous l'engageons à relire les passages où il est question de ces deux prétendues divinités et nous croyons qu'il s'apercevra qu'on prend souvent l'une pour l'autre : il faut qu'elles soient diverses.

Quant à l'exactitude de la traduction, nous n'avons pas cherché à l'apprécier, et nous sommes convaincu qu'à l'égard des poëtes une grande latitude doit être laissée sur ce point.

Les notes nous ont semblé suffisamment étendues et sagement conçues. Vouloir entreprendre de justifier les fictions de Camoëns, et surtout ce mélange des faux dieux avec les vérités du Christianisme, ce serait une entreprise ridicule. La seule considération qui explique et excuse cet amalgame, c'est l'état des esprits à l'époque où écrivait Camoëns. Personne alors ne croyait à la divinité de Bacchus, de Vénus ni de Neptune, tandis qu'on avait une foi robuste en Jésus-Christ, en la Vierge Marie et aux Saints. On était alors très-disposé à passer au poëte ses caprices polythéistes, et même à adopter l'explication qu'il donne de son île enchantée :

> Il est pour les vertus un salaire suprême,
> Et l'île merveilleuse est le brillant emblème
> Des palmes, des plaisirs, des honneurs réservés
> Aux mortels courageux par le sort éprouvés.

On prenait alors ces belles choses dans un sens tout spirituel, tandis qu'à d'autres époques on y trouverait peut-être le tableau du paradis de Mahomet.

Ces réflexions générales sur l'ouvrage de M. Ragon sont fort insuffisantes pour en donner une idée aux personnes qui aiment à juger par elles-mêmes, et qui pourraient ne pas être de notre avis sur quelques points. Nous croyons pourtant avoir saisi les principaux aspects sous lesquels doit être considéré le travail de notre collègue. Mais nous serons charmés qu'on ne nous croie pas tout-à-fait et qu'on veuille lire l'ouvrage. L'auteur et le lecteur nous en sauront gré. Néan-

moins nous citerons, pour couronner notre rapport, un passage du poëme, qui semble résumer nos observations et qui, sans cela, nous séduirait encore :

Ainsi parlait Gama. L'assemblée attentive
Aux lèvres du héros, dont la voix la captive,
Demeurait suspendue. Un murmure flatteur
Accueille le discours du grand navigateur.
Le prince de Mélinde exalte le courage,
La grandeur, les vertus des souverains du Tage,
Du peuple Portugais l'héroïque fierté,
Le loyal dévoûment et la fidélité.
Chacun va répétant ce qui, dans leur histoire,
Paraît, à son avis, plus digne de mémoire,
Et ne peut se lasser d'admirer ces héros
Dont les nefs ont fendu l'immensité des flots.
Cependant les rayons du dieu qui sur la terre
Répand de ses clartés le torrent salutaire,
Éclairaient l'Occident de leurs derniers reflets :
Le roi quitte la plage, et rentre en son palais.

L'abbé Auger, *Membre de la 3e classe.*

CEYLAN ET LES CINGALAIS,

Par M. H.-C. Sirr, 2 vol.

ARTICLE TRADUIT DE l'*Athenæum de Londres*, N° DU 8 JUIN.

Le nom de Ceylan semble nous embaumer d'un agréable mélange des odeurs les plus suaves. Du sein d'un sol de la plus merveilleuse fécondité, on voit sortir des forêts de cinnamome, nom antique du précieux cannelier, des bosquets d'orangers, de citronniers et de nombreux arbustes, dont les fleurs parfument l'air, et qui ont mérité à cette île le titre glorieux de *resplendissante*, de *séjour de délices*, de *paradis d'Adam et d'Eve*.

Ceylan est un des principaux siéges du *bouddisme*. La majeure partie de ses habitants est encore attachée à cette croyance que, comme bouddah dérive de *bouddi* qui en langue *pali* signifie sagesse, leur religion doit être la plus pure, la plus sage et la plus conforme à la nature de l'homme.

La position officielle de M. Sirr, comme avocat du gouvernement britannique dans la partie sud de l'île, lui a donné de grandes facilités pour faire dans ce pays des observations et des recherches. Il a su les mettre à profit. L'histoire de Ceylan et le récit de la dernière révolte de Candy occupent une partie considérable de ce livre. Nous n'en parlerons pas, persuadés que nos lecteurs préféreront des informations et des documents d'un autre genre. Ceux que nous avons extraits de l'ouvrage offrent des détails sur les cérémonies du mariage parmi les classes élevées des indigènes, suivant les rites du bouddisme.

Lorsque les préliminaires concernant la dot et le lieu où les futurs époux établiront leur résidence sont convenus, « le jour et l'heure où le mariage

devra s'accomplir sont fixés par un astrologue ou sage vieillard, lequel, ayant comparé les horoscopes du jeune homme et de la jeune fille, déclare si les influences planétaires sont favorables à leur union. L'astrologue étant bien payé, et comme il existe quatre différentes méthodes pour examiner la configuration des signes célestes d'après lesquelles ces signes peuvent être considérés comme favorables, les astres sont ordinairement déclarés propices au mariage projeté. Cependant, il arrive quelquefois que les horoscopes, malgré tous les efforts de l'astrologue, s'opposent par leur malignité à cette union ; un jeune frère, ou autre parent du prétendu, prend sa place dans les cérémonies nuptiales lorsque son horoscope s'accorde avec celui de la jeune fille. Le mariage est alors considéré comme légal, étant conforme à la *volonté des planètes.*

Le mariage a lieu dans la commune de la future, où un *mandou* (bâtiment de bambous, couvert en nattes), a été élevé pour la cérémonie. C'est dans ce bâtiment que l'on fait les apprêts de la noce pour les hommes ; les dames mangent à part dans la maison, dont les planchers sont recouverts de toiles blanches. Le jour de la cérémonie nuptiale, le marié sort de chez lui pour se rendre à la demeure de l'épouse, accompagné d'une troupe de parents et d'amis, la plus nombreuse qu'il peut réunir ; quelques-uns portent les présents de noce, lesquels consistent en riches vêtements et en bijoux pour la mariée, et, de plus, en mets cuits et préparés, qui sont placés dans un pingo ou corbeille couverte d'une étoffe blanche, et en fruits pour les assistants. Dès que le cortége approche de la demeure de la mariée, ses parents et ses amis sortent de la maison pour aller à sa rencontre, suivis de domestiques portant deux grands paniers ou bannes, couverts d'étoffes blanches et contenant des feuilles de bétel, qui sont présentés aux amis du marié. Quand la distribution du bétel est terminée, les deux troupes réunies s'avancent vers la maison, les parents et les amis de la mariée marchant les premiers. Au moment où le cortége entre dans cette demeure, si le marié est un chef ou un personnage d'un rang distingué, un domestique vient lui laver les pieds, et reçoit dans le vase qu'il a apporté une pièce de monnaie constatant qu'il est engagé au service des jeunes époux. Dans les classes inférieures et chez les pauvres, cette cérémonie est faite par un jeune frère ou un proche parent de la mariée. Les hôtes invitent alors les hommes de la suite de l'époux à entrer dans le *mandou* et à y prendre place suivant leur rang et leur âge ; en même temps les hôtesses prient les dames de les suivre dans les salles intérieures, et de s'asseoir dans le même ordre. Tout le monde ayant pris sa part des mets et de la bonne chère qui ont été préparés pour ce jour solennel, le plus jeune parmi les parents de l'époux entre dans les appartements des dames et demande la permission d'introduire les présents. Cette permission accordée, le mari, suivi de ses amis, entre avec les présents de noce. Un large plateau est alors placé au milieu de la salle, et sur ce plateau en bois de *jack* et couvert de linge blanc, s'élève en forme de cône un grand monceau de riz, autour duquel sont rangés des jeunes noix vertes de coco, des grappes

de bana, des feuilles de bétel ; plusieurs pièces de monnaie en or, en argent ou en cuivre, sont aussi posées sur le tas de riz. Lorsque l'astrologue déclare que le moment favorable est arrivé pour procéder à l'union des deux époux, une noix de coco est séparée en deux d'un seul coup avec un instrument tranchant. Alors la mariée est introduite par sa mère et par une parente, qui doit être aussi mère de famille. Elles la soulèvent et la placent sur le tas de riz, le visage tourné dans la direction où l'astrologue annonce que se trouve au ciel la planète qui préside à cette union. Aussitôt le marié s'avance, portant l'habit de cérémonie et les joyaux dont la mariée doit être revêtue. La mère de la jeune épouse enlève les bijoux et les épingles qui retiennent ses cheveux et les remplace par les joyaux et les épingles offerts par l'époux. Enfin, il présente à la mère le vêtement nuptial, qui est examiné et estimé par elle, attendu que l'époux doit en recouvrer la valeur dans le cas où il viendrait à la répudier pour cause d'infidélité. Mais tous les joyaux donnés en ce jour à la mariée demeurent sa propriété, et son mari ne peut jamais les réclamer. Dès que sa toilette est terminée, elle présente des feuilles de bétel à tous les assistants ; ensuite l'époux répand sur sa tête un peu d'huile de bois de sandal ou d'eau de cannelle ; il saisit un fil attaché à son vêtement avec lequel le père de la jeune épouse ou le plus proche parent de l'une ou de l'autre des parties contractantes lie ensemble leurs petits doigts. Alors le marié descend son épouse du plateau et ils avancent quelques pas ensemble, après quoi le fil est séparé. Quelquefois, au lieu de lier les doigts, des anneaux sont échangés entre les époux. Le marié conduit son épouse dans une salle où un festin est préparé pour eux et pour leurs plus proches parents ; les autres invités n'entrent pas dans cette salle. Le nouveau couple se sert de mets placés dans un même vase, afin de constater qu'ils sont égaux en rang. Le repas terminé, le marié laisse tomber quelques pièces d'argent dans le vase où étaient les mets qu'ils ont mangé, et les convives en jettent aussi sur la table qui, ainsi que la nappe, appartient au domestique blanchisseur de la famille de la mariée. Lorsque le mariage a lieu à *Deega* et que la mariée doit demeurer à *Candy*, elle est conduite en cérémonie au domicile de son mari ; mais si elle est mariée à *Beena*, les invités se retirent, laissant les époux jouir en paix de la félicité attachée à leur nouvel état. Pendant trois jours, et chez les bouddistes rigides pendant sept jours après leur mariage, les époux ne peuvent pas quitter leurs vêtements de noce, dont ils conservent même quelques-uns pendant la nuit. Ces jours écoulés, les parents de la nouvelle épousée se rendent à la maison avec des présents en fruits, riz cuit, légumes et fleurs. Le plateau de la noce est de nouveau décoré et garni, et les époux placés dessus à côté l'un de l'autre. Un des parents dans chacune des deux familles s'approche alors, et ils versent ensemble un vase d'eau sur la tête des époux. Après cela les mariés se retirent, quittent leurs habits de noce et se rendent au bain. Peu de temps après les parents et amis leur font encore une visite de cérémonie et les rites du mariage sont accomplis.

Les formes bouddiques dans lesquelles se contractent les mariages sont si profondément vénérées, que nous avons appris qu'une tribu des indigènes qui professe la religion protestante, où l'on se marie le matin selon les rites de cette religion, ne considère cette union comme solide et irrévocable que lorsqu'elle est confirmée par un mariage bouddaïque auquel ou procède dans la soirée du même jour.

M. Sirr recommande instamment le voyage au district de Newera-Ellia et le séjour dans cette localité éminemment salutaire pour la santé et qu'il nomme en conséquence le *sanitorium* de Ceylan. Il consiste en un plateau assez étendu et élevé d'environ 6,300 pieds au-dessus de la mer. « Rien dans la plaine de Newera-Ellia, dit-il, ne rappelle les contrées intertropicales; l'air frais qu'on y respire permettant aux Européens de sortir à toute heure du jour, les facultés de l'esprit et du corps retrouvent promptement la vigueur qu'elles avaient perdues. La constitution reprend ses forces, l'appétit se rétablit, les joues déprimées se remplissent et présentent l'aspect de la santé. Beaucoup de malades dans un état désespéré, qui, à raison de leur nombreuse famille et de la modicité de leurs ressources, ne pouvaient retourner dans leur pays natal, bénissent avec juste raison le jour où le *sanitorium* de *Lanka-Diva* (Ceylan) a été découvert. Les beautés de la végétation offrent à l'Européen un aspect qui lui est familier et qui réjouit ses yeux. Là, les arbres et les fleurs dont il est environné appartiennent spécialement à la zone tempérée, tels que des *rhododendrons*, des rosiers, des violettes, des œillets, des pois de senteur, des acacias, des pêchers, des pruniers, des pommiers et poiriers; presque tous les légumes qui sont produits et mangés dans nos contrées se trouvent à la portée. Tout cela existe sur le sommet d'une hauteur située à sept degrés seulement de l'équateur, où le thermomètre descend parfois si bas qu'on a trouvé le matin de la glace épaisse d'un demi-doigt. La ville de Newera-Ellia a été bâtie sur ce plateau qui sert de base à des monts et à des pics que l'on aperçoit dans différentes directions, qui sont diversifiés par des terrasses et des coteaux élevés les uns au-dessus des autres et sur lesquels sont bâties d'agréables demeures. Des cascades pittoresques, qui ne tarissent jamais, se précipitent des montagnes, des ruisseaux d'une eau limpide et salutaire circulent dans les vallées, tandis que les hauteurs sont couronnées de superbes forêts qui fournissent des bois précieux. Tout ce beau paysage ressemble à un grand parc, à un jardin anglais formé par la nature.

Une église a été construite près de la maison du gouverneur; il y a dans ce lieu des résidences pour l'évêque, le commandant, le secrétaire de la colonie et d'autres officiers du gouvernement. Il y a toujours à Newera-Ellia un détachement de troupes; les baraques et l'hôpital sont bien tenus. Dans ce district de l'île le thermomètre monte rarement au-dessus de 65° (Fahr.), et bien que des gelées surviennent quelquefois pendant la nuit, on ne voit jamais de neige. La température, dans les mois d'hiver, ressemble à celle d'un beau mois d'octobre en Angleterre, et les mois d'été joignent à nos douces chaleurs d'août les riches

promesses d'avril; en un mot, l'atmosphère étouffante des tropiques est inconnue à Newera-Ellia. »

Dans cet heureux séjour tous les produits de l'agriculture anglaise réussissent parfaitement et font régner l'abondance. Les vivres de toute espèce sont à bas prix; seulement les fermiers manquent de bras pour les labours. C'est le seul obstacle qu'ils rencontrent dans leurs travaux. Une ancienne tradition dit que l'île de *Lanka-Diva* ne sera jamais conquise et gardée par une puissance étrangère jusqu'à ce que ces deux choses impossibles soient faites : une route qui passe sur ses monts et ses rochers ; les eaux rapides de la rivière *Mahavelli-Ganga* traversées par un pont d'une seule arche. Eh bien! les montagnes ont été percées par un tunnel, et un pont, dont l'arche unique mesure 205 pieds, a été jeté sur la rivière.

Ces ouvrages gigantesques regardés comme impossibles ont été exécutés par la volonté énergique et patiente des Anglais.

Alix, *Membre de la 2e classe.*

RAPPORT

SUR LES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES, DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS DE LILLE.

On reprochait dans le siècle dernier aux académies de province, soit scientifiques, soit littéraires, de montrer peu d'activité. Voltaire disait qu'elles ne faisaient point parler d'elles.

Maintenant on n'a plus le même reproche à leur adresser. Elles font preuve d'un zèle soutenu pour le progrès de nos connaissances et la plupart d'entre elles se livrent à d'utiles, à d'importants travaux.

Parmi celles qui transmettent à notre société les mémoires et les ouvrages qu'elles publient et dont nous pouvons garantir la louable activité, nous citerons :

L'académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Bordeaux, l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, l'académie des sciences et belles-lettres de Dijon, l'académie des belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, la société des antiquaires de Picardie, la société des sciences, belles lettres et arts du Var, la société d'émulation d'Abbeville, l'athénée du Beauvaisis et celle d'émulation de Beauvais, l'académie de Metz, etc., etc.

Nous avons sous les yeux, en ce moment, la première partie des mémoires de la société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille pour l'année 1847.

Ce volume contient les résultats de recherches et de travaux remarquables. Nous allons en rendre compte d'une manière succincte.

Après la distribution des prix qui a eu lieu dans la séance du 29 juillet 1847, sous la présidence de M. Macquart, et le programme des prix proposés pour les

années suivantes, nous avons lu avec un vif intérêt *un coup d'œil sur l'histoire de la physique* depuis son origine jusqu'à nos jours, par M. Lamy, professeur agrégé de physique au collége de Lille et membre de la société de cette ville.

Le mémoire dont il s'agit présente avec précision et clarté la marche que cette science a suivie depuis les premières tentatives que les anciens, notamment les Grecs, avaient faites pour en observer et en coordonner les phénomènes jusqu'aux résultats actuels si importants, et on peut ajouter si prodigieux, qui sont dus aux investigations et aux expériences faites en Europe par les savants depuis le XVIe siècle.

On trouve dans ce mémoire, rapprochées et resserrées sous les yeux, après les premières observations faites par les anciens et les hypothèses erronées qu'ils avaient imaginées, la série des observations et des expériences qui sont continuées avec une incessante persévérance, à l'aide des instruments ingénieux qu'on a construits pour nous seconder dans l'art si difficile de scruter les lois de la nature et d'en surprendre le secret. L'auteur expose les diverses théories qui ont été conçues pour lier entre eux les phénomènes, pour les expliquer et les rattacher à des lois générales, et celles de ces théories que l'on regarde maintenant comme les plus probables, sinon comme l'expression définitive et complète de la vérité. Enfin, il fait connaître les travaux et les découvertes qui sont dus à chacun des savants qui se sont occupés de cette partie importante de nos connaissances et qui ont contribué à ses progrès.

Ainsi on trouve réunis dans un espace assez étroit (124 pages) une foule de notions et de résultats qu'il faudrait chercher dans un grand nombre d'ouvrages.

M. Lamy, qui s'occupe aussi de chimie, a fait connaître, à la suite de son premier mémoire, ses expériences sur *les chlorures de soufre*.

Un troisième mémoire est consacré à la botanique. Il contient la description de vingt-deux nouvelles espèces de cryptogames du genre *sphæria* pour la Flore cryptogamique de France. Ce mémoire est dû aux recherches de M. Desmázières, membre résident de la même société.

Vient ensuite un rapport sur *la situation en* 1847 *de l'industrie de la soie* dans l'arrondissement de Lille, par M. Bachy, membre résident.

Ce rapport expose les nombreux essais qui ont été faits soit dans l'arrondissement de Lille, soit en Belgique et dans d'autres pays du nord de l'Europe, pour y acclimater le mûrier et y introduire la production de la soie. Il résulte de ces essais que bien que le mûrier résiste ordinairement au froid des hivers et qu'on parvienne à élever des vers qui donnent une soie de bonne qualité, les produits de cette industrie ne sont pas assez avantageux pour qu'il y ait lieu de l'encourager dans les environs de Lille. On voit même que plusieurs propriétaires se sont décidés à faire abattre les mûriers qu'ils avaient plantés pour les remplacer par d'autres cultures.

Ce volume renferme, en outre, des études biographiques faites par M. Leglay, membre de la société et correspondant de l'Institut, sur *Mercurio Arborio di*

Gattinara, chef du conseil privé es Pays-Bas, chancelier de l'empereur Charles-Quint et cardinal (1).

Né en 1465, près de Verceil en Piémont, d'une famille illustre de la Lombardie, il obtint fort jeune le titre de conseiller du duc de Savoie *Philibert le Beau*. A la mort de ce prince, en 1506, le conseiller Gattinara fut chargé par la veuve Marguerite d'Autriche de veiller à ses intérêts dotaux ; il obtint pour cette princesse de l'empereur Maximilien, son père, la cession viagère du comté de Bourgogne.

Les talents de Gattinara comme négociateur avaient été remarqués par l'empereur, qui l'envoya à Cambrai pour assister aux conférences entre Marguerite et le cardinal d'Amboise, et il prit une grande part au traité conclu dans cette ville. Il fut ensuite l'un des ambassadeurs députés par Maximilien auprès de Louis XII. Lorsque ce monarque eut été choisi pour arbitre du différend survenu entre l'empereur et Ferdinand le Catholique, pour l'administration de la Castille après la mort de Philippe le Beau, Gattinara fut chargé, avec André de Burgo, de soutenir les droits de Maximilien à la tutelle du prince mineur et à la régence du royaume de Castille. Envoyé ensuite en ambassade en Espagne, près de Ferdinand, dans le but d'activer la guerre contre les Vénitiens, il y rendit de nouveaux services et revint prendre sa place dans le conseil de Marguerite d'Autriche. Lorsqu'à la mort de Louis XII le duc d'Angoulême lui succéda sous le nom de François Ier, ce fut encore Gattinara qui dut se joindre avec quelques autres députés au comte de Nassau, afin d'aller rendre hommage pour le comté de Flandre au nom de l'archiduc Charles qui venait d'être émancipé, et de négocier, en outre, le mariage de ce jeune prince avec Renée de France, belle-sœur du roi.

En octobre 1518, Charles, alors roi de Castille et d'Aragon, le nomma son chancelier.

« Mais le zèle et l'habileté de Gattinara, dit M. Leglay, ne brillèrent nulle part avec plus d'éclat que dans les conférences tenues à Calais, au mois d'août 1521. Le nouvel empereur (Charles V) moins disposé que jamais à exécuter les clauses du traité de Noyon et à restituer la Navarre à la maison d'Albret, que Ferdinand en avait récemment dépouillée, venait de renouveler ses agressions contre la France, et, pour se ménager un allié puissant, il avait envoyé à Henri VIII un ambassadeur chargé de justifier devant le roi d'Angleterre sa conduite qui n'était guère justifiable. De son côté François Ier, qui, durant la fameuse entrevue du camp du Drap-d'Or, avait reçu du monarque anglais de grandes marques d'amitié, crut devoir se plaindre à lui des attaques mal fondées de l'empereur.

» De telles démarches, de la part des deux souverains les plus puissants de l'Europe, flattèrent l'amour-propre de Henri. Il s'offrit comme médiateur et proposa d'ouvrir à Calais des conférences où les deux rivaux enverraient des

(1) Il fut aussi pendant quelques années premier président du Parlement de Bourgogne.



députés qui seraient présidés par le cardinal Wolsey, archevêque d'York, comme arbitre au nom de son maître. François Ier n'était pas très-convaincu de l'impartialité du roi d'Angleterre ; néanmoins il accepta la proposition. Le chef de la députation française fut le célèbre chancelier Duprat ; les députés de l'Autriche eurent à leur tête Mercurio de Gattinara. L'orgueilleux Wolsey arriva à Calais dans tout l'appareil de la majesté royale... Les députés français exposèrent les doléances de leur maître contre l'empereur qui refusait d'exécuter les traités les plus solennels et les plus récents, traités que lui-même avait provoqués avec tant d'instances. Les ambassadeurs impériaux, au lieu d'aborder franchement les questions litigieuses, les éludèrent en disant qu'ils n'avaient point de pouvoir et qu'ils n'étaient venus que par déférence pour le roi d'Angleterre et son illustre ministre. Il est certain que Gattinara avait une mauvaise cause à défendre. Il a raconté lui-même l'historique de ces débats dans un écrit sous forme de dialogue... La fameuse question de propriété de la Bourgogne y est traitée avec une connaissance supérieure du droit féodal. Et dans les souvenirs historiques qu'invoquent les interlocuteurs, on admire une sagacité et une précision qui peuvent étonner notre science moderne elle-même.

» Du reste, Wolsey n'était pas de bonne foi. Au moment où les conférences de Calais venaient de s'ouvrir, il entretenait avec l'empereur, qui était alors à Bruges, une correspondance que les historiens français paraissent n'avoir pas connue, mais dont il existe des vestiges notables dans les archives britanniques. Wolsey déclara aux députés qu'il allait se rendre à Bruges, afin, disait-il, de faire condescendre l'empereur à un accommodement ou obtenir de lui qu'il envoyât à Calais des députés moins difficultueux... Charles reçut le cardinal d'York comme il aurait reçu le roi d'Angleterre lui-même. Wolsey dès-lors n'était plus un médiateur ; il était l'affidé de Charles-Quint. Enfin, pourtant, il revint à Calais ; les conférences furent reprises ; des stipulations secondaires furent convenues. Les négociations traînèrent en longueur sans résultat essentiel, et le congrès fut dissous le 22 novembre...

» Dès-lors les hostilités recommencèrent avec une activité nouvelle, et elles ne furent interrompues que par la funeste bataille de Pavie, qui livra le valeureux et imprudent François Ier à son irréconciliable ennemi.

» Quand le royal captif fut arrivé à Madrid, Charles-Quint, qui était bien résolu de ne relâcher son prisonnier que moyennant les plus durs sacrifices, voulut néanmoins lui faire une visite de bienséance. Gattinara s'y opposa : « Puisque vous n'avez pas l'intention, dit-il à l'empereur, de briser généreuse-
» ment les fers du roi de France, ou tout au moins de lui accorder la liberté à des
» conditions raisonnables, vous ne devez pas le voir. Votre visite serait une
» insulte à son malheur. » Charles ne tint pas compte de cette sage remontrance.

» Vers la fin de septembre 1525, la duchesse d'Alençon, sœur bien-aimée du roi, arriva à Madrid pour le voir et tâcher de contribuer à sa mise en liberté.

Elle trouva le prisonnier malade et en péril de mort. Elle vit l'empereur qui la reçut avec politesse, mais qui resta inflexible sur les conditions exorbitantes qu'il imposait. La duchesse savait que Gattinara avait donné à Charles-Quint des conseils de modération et de clémence ; elle espéra le mettre complétement dans ses intérêts ; et, pour y parvenir, elle usa de tous les manéges que peut employer une femme jeune et spirituelle. Le chancelier, poussé à bout par les séductions de l'auguste solliciteuse, finit par se jeter à ses pieds, en disant : « Epar- » gnez-moi, madame ! que voulez-vous donc ? faut-il que je vous livre la couronne » de l'empereur, mon maître et mon roi ? » L'entretien se termina ainsi ; la duchesse d'Alençon renonça à faire fléchir l'incorruptibilité d'un ministre aussi intègre.

» Notre chancelier, devenu veuf, embrassa l'état ecclésiastique et devint cardinal en 1529. Peu de temps après, le pape Clément VII lui donna l'évêché d'Ostie ; mais il ne jouit pas longtemps de ces grandes dignités de l'Église. Mercurio de Gattinara mourut à Inspruck, le 5 juin 1530, âgé de 65 ans. »

A la suite de la biographie d'un personnage d'un mérite éminent, qui était peu connu et qui méritait de l'être, M. Leglay a inséré plusieurs lettres que Gattinara a adressées à Marguerite d'Autriche. Elles sont écrites dans le langage français du temps et renferment des détails curieux. Deux lettres écrites en latin à Erasme, avec lequel il était en correspondance, sont conservées dans ce recueil.

Alix, *Membre de la 2e classe.*



CORRESPONDANCE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES. — 3e DIVISION. — 1er BUREAU.

Paris, le 21 mai 1850.

A monsieur le Président de l'Institut historique.

M. le Président, j'ai l'honneur de vous informer que, par arrêté en date du 15 mai courant, j'ai mis à la disposition de l'Institut historique une somme de *trois cents* francs à titre de subvention et d'encouragement.

Je suis heureux de donner à cette compagnie savante ce témoignage d'intérêt pour ses travaux.

Je vous prie de me faire connaître si la somme dont je dispose en faveur de votre compagnie doit être ordonnancée en votre nom (1).

Agréez, monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes.

Dr Parieu.

(1) Le 4 juin suivant, M. le Ministre a ordonnancé, au nom de M. Renzi, administrateur de l'Institut historique, la susdite somme de 300 fr., à la suite d'une lettre de remerciments que notre honorable Président lui a adressée.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

DES CLASSES DU MOIS DE JUILLET 1850.

*** La première classe (*histoire générale, histoire de France*) s'est assemblée, le 3 juillet, sous la présidence de M. de Montaigu, président; le procès-verbal est lu et adopté. Lecture est donnée du rapport de la commission composée de MM. Montaigu, Renzi et Alix, sur la candidature de M. William Wils, Esqre. Le candidat, proposé par MM. Albite et Renzi, a présenté comme titre un excellent ouvrage, dont M. Alix, rapporteur, fait le plus grand éloge. Cet ouvrage est intitulé : *An essay on the principles of circumstantial evidence*, by William Wils, Esqr., London. Les conclusions du rapport étant favorables, M. Wils a été admis au scrutin secret en qualité de membre correspondant, sauf l'approbation de l'assemblée générale.

*** La deuxième classe (*histoire des langues et des littératures*) s'est assemblée, le 10 juillet, sous la présidence de M. Alix. Lecture est donnée du procès-verbal qui est adopté. Plusieurs livres sont offerts à la classe; leurs titres sont publiés dans le Bulletin bibliographique du Journal. MM. Amaral et Renzi proposent à la classe M. Amaral, du Brésil, comme membre correspondant. M. le Président nomme une commission composée de MM. Alix, Renzi et Moreau de Dammartin, pour vérifier les titres du candidat. M. Alix donne lecture d'un mémoire de M. Sarmiento, notre collègue, membre de l'Université du Chili, sur le pays des *Gauchos* (Buénos-Ayres), et de leurs mœurs. La classe renvoie cet intéressant travail au Comité du Journal.

*** Le 17 juillet, la troisième classe (*histoire des sciences physiques, mathématiques, sociales et philosophiques*) s'est assemblée sous la présidence de M. Carra-de-Vaux, vice-président; M. Deschampaux, secrétaire-adjoint, donne lecture du procès-verbal, qui est adopté. M. Deschampeaux offre son Commentaire sur la loi d'enseignement, M. Masson est chargé d'en faire un rapport. M. l'abbé Badiche donne lecture d'une notice sur la date de la naissance du cardinal de Retz; cette notice est envoyée au Comité du Journal. M. Carra de Vaux lit ensuite sa notice sur M. Des Roys, qui est également renvoyée au Comité du Journal.

*** La quatrième classe (*histoire des beaux-arts*) s'est assemblée, le 24 juillet, sous la présidence de M. Jumelin; le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté. Les livres offerts à la classe sont annoncés dans le Bulletin bibliographique du Journal. Sur le rapport favorable de la commission, fait par M. Marcellin, M. Ch. Destouches, architecte, est admis au scrutin secret en qualité de membre résident, sauf l'approbation de l'assemblée générale.

*** L'Assemblée générale (*les quatre classes réunies*) s'est assemblée, le 26 juillet, sous la présidence de M. de Montaigu, président de la 1re classe. M. Jubinal, secrétaire général, lit le procès-verbal, qui est adopté. On donne lecture d'une lettre de M. le ministre de l'instruction publique, qui accorde trois cents francs d'encouragement à notre Société pour ses travaux. La liste des livres

offerts à l'Institut historique, pendant le mois, est lue par M. le Président. Des remercîments sont votés aux donateurs. M. William Wills, de Birmingham, et M. Ch. Destouches, de Paris, sont définitivement admis à faire partie de l'Institut historique, le premier en qualité de membre correspondant de la 1re classe, le second en qualité de résident de la 4e classe. MM. de Dummast et Simonnin (père), membres correspondants de Nancy, sont nommés par l'Assemblée générale, comme délégués représentant l'Institut historique au Congrès scientifique de Nancy. Ils seront munis d'une lettre du grand bureau de la Société. On décide que l'Institut historique entrera en vacances, à partir du 1er août, pour trois mois; mais l'Administrateur est autorisé à réunir les bureaux des classes et le Comité du Journal.

La séance est levée à 10 heures et demie. R.

CHRONIQUE.

— M. DE REIFFENBERG. — L'Institut historique vient de perdre un correspondant distingué, la Belgique un écrivain ingénieux, un savant plein de goût. M. de Reiffenberg, conservateur de la bibliothèque royale de Bruxelles, y est mort le 18 avril 1850, à peine âgé de 55 ans. Il était né à Mons; mais ayant souvent habité la France, il devait aux grands écrivains des siècles de Louis XIV et d'Auguste, un goût sûr dont il fit souvent une heureuse application. Dans la part qu'il a prise à la réimpression de plusieurs écrivains français, qui sont loin d'être des modèles, mais à qui les journaux ont fait des *réputations*, comme ils disent, *pyramidales*, il fut loin de partager ces admirations de commande, et souvent ses notes énergiques ont protesté contre les atteintes portées au goût, non moins qu'à la morale, par les romanciers et les dramaturges du jour. M. de Reiffenberg s'est essayé dans presque tous les genres de littérature, mais l'archéologie du moyen âge était principalement son domaine. Nous savons qu'il eût désiré prendre part à l'achèvement de l'*Acta Sanctorum*, cet immense portail de l'histoire moderne, auquel Bollandus a donné son nom; mais quoique M. de Reiffenberg, comme beaucoup de Belges instruits, ecrivit bien en latin, il est probable que ses études théologiques et hagiologiques ne parurent pas à la hauteur de ce grand monument, que Napoléon voulut faire achever, et dont le gouvernement belge a eu la gloire d'encourager la continuation.

Enfin, disons toute la vérité que l'on doit aux morts : M. de Reiffenberg, dévoré d'une soif de célébrité voltairienne et chamarré de toutes les décorations de l'Europe, pouvait-il descendre ou plutôt s'élever jusqu'à ces humbles et profonds chroniqueurs de la *Vie des Saints*, dont l'abnégation, à l'exemple de leurs héros, est encore aujourd'hui la vertu première. Il ne s'agitait, lui (comme Cicéron qui nous l'avoue), que pour la gloire; ils ne continuent, eux, leur pénible labeur que pour glorifier la céleste patrie : elle est partout pour eux où s'étend le catholicisme, et ce n'est que par les catholiques éclairés que sont appréciés les Bollandistes. O. L.

— Découverte des ruines d'Ur des Chaldéens. — Après les belles découvertes faites à Ninive, la Chaldée vient d'être l'objet d'une exploration du plus grand intérêt ; nous nous empressons de faire connaître à nos lecteurs les renseignements suivants :

« Des lettres récentes de Bagdad annoncent que M. Loftus, le géologue attaché à la commission qui s'occupe de la démarcation des frontières turco-persannes, a visité, en se rendant à Bassera, les antiquités de la Basse-Chaldée, jusqu'à présent inconnues.

» Les ruines de l'ancienne Ur des Chaldéens (aujourd'hui appelée Werka), où se sont passés les faits rapportés par la Genèse dans la vie d'Abraham, occupent une étendue immense et offrent un intérêt extraordinaire à l'archéologie. Dans une enceinte qui, selon toute apparence, doit avoir été un lieu public de sépulture, on a découvert un grand nombre d'anciens cercueils moulés en plâtre, suivant la forme et les dimensions du corps humain, enduits d'un vernis très-brillant, ornés d'une grande quantité de figures en relief, et s'ouvrant à la partie supérieure, au moyen d'un couvercle ovale également orné.

» Une cruche de grandeur moyenne était attachée par un lien à chaque cercueil. D'après le récit des indigènes, on trouve souvent dans ces tombes des bijoux en or. des pierres fines et d'autres restes des arts Chaldéens ; mais ceux que M. Loftus a examinés ne contenaient déjà plus rien, parce que les Arabes les avaient visités avant lui, il a cependant pu emporter un bon nombre de briques couvertes de caractères cunéiformes, des pièces de terre cuite moulées dans la forme de cornes de bœuf et portant des inscriptions antiques ; enfin, plusieurs morceaux d'une pyramide hexagone chargée de longues inscriptions, semblable à celle qui a été retrouvée à Ninive par M. Lagard et qui se trouve maintenant au British-Muséum.

Si on en croit la tradition du pays, Werka serait le lieu de la naissance d'Abraham ; mais en tout cas on ne peut pas révoquer en doute que ce ne soit l'ancienne Ur des Chaldéens. D'autres voyageurs avaient déjà aperçu de loin ces ruines, qui habituellement sont inaccessibles, à cause de l'inondation qui les enveloppe et du dangereux voisinage des arabes Khézels. M. Loftus est donc le premier Européen qui ait vu et examiné de près le berceau du peuple juif.

« Aux ruines de Hammam, près du canal de Haï, M. Loftus a aussi trouvé une statue en basalte noir, revêtue de deux inscriptions cunéiformes. A Hamgheir, au-delà de l'Euphrate, on voit aussi une grande statue colossale représentant un dieu Chaldéen ; mais elle est dans un état de dégradation tel, qu'elle ne vaudrait pas la peine d'être transportée en Europe. En longeant Susiana, la commission dont M. Loftus fait partie traversera tous les pays où abondent les ruines chaldéennes, et grâce à la sécurité qui l'entoure et aux moyens dont elle dispose, elle fera indubitablement des découvertes qui jetteront un grand jour sur l'histoire primitive de Ninive et de Babylone. »

L'ancien Orient semble se relever tout entier de ses ruines, mais enveloppé

d'un linceul de mort. Puisse le nouvel Orient, l'Orient ressuscité, l'Orient vivant bientôt aussi se montrer à nous ! En attendant, ces belles découvertes vont donner un nouvel intérêt à l'étude des livres historiques et prophétiques de l'ancien Testament. Beaucoup de passages obscurs seront éclairés d'une lumière inattendue et expliqueront à leur tour ces ruines si longtemps cachées.

Congrès scientifique de l'Association britannique à Édimbourg (1).

L'Institut historique a nommé MM. de Terlecki et le professeur Forbes Skeene pour le représenter au congrès scientifique de la Grande-Bretagne à Edimbourg. Nous nous empressons de communiquer à nos collègues une courte analyse du discours d'ouverture de ce congrès qui a eu lieu le 1er août en présence d'un nombreux auditoire ; plus de 1000 membres du congrès s'étaient rendus à Édimbourg ; plus de 200 dames s'étaient associées à cette fête nationale.

Avant l'ouverture du congrès en assemblée générale, le comité général s'est réuni le 31 juillet pour entendre plusieurs rapports et procéder à l'installation des sections et de leurs nouveaux bureaux. Voici l'ordre et les noms des sections, des présidents et des secrétaires.

SECTION A. — *Sciences mathématiques et physiques.*

Président : M. le prof. J.-D. Forbes. — *Vice-Présidents :* MM. Sir T. Brisbane ; Prof. W. Thomson ; Terrot, évêque ; Lord Wrottesley. — *Secrétaires :* MM. le docteur Stevely ; le docteur Stokes ; Rankine ; le prof. Smyth.

SECTION B. — *Sciences chimiques.*

Président : M. le docteur Christison. — *Vice-Présidents :* MM. le docteur Grégory ; le docteur Traill ; le docteur Fyfe ; le docteur Daubeny. — *Secrétaires :* MM. R. Hunt ; le docteur C. Wilson ; le docteur T. Anderson.

SECTION C. — *Géologie et géographie.*

Président : Sir. R. Murchison. — *Vice-Présidents :* MM. le profes. Jamieson ; Sir P. Egerton ; C. Maclaren ; le prof. Sedgwick. — *Secrétaires :* MM. le prof. Nicol ; A.-K. Johnstone ; H. H. Miller.

SECTION D. — *Histoire naturelle et physiologie.*

Président : M. le prof. Goodsir. — *Vice-Présidents :* MM. J.-G. Dalyell ; J. Richardson (1) ; le docteur Greville ; G. Bentham. — *Secrétaires :* MM. le docteur Lankester ; le docteur Bennet.

SOUS-SECTION. — *Ethnologie.*

Président : M. S.-C. Malcolm. — *Vice-Présidents :* MM. le prof. Simpson ; docteur Latham ; Rév. docteur Hink. — *Secrétaire :* M. D. Wilson.

SECTION F. — *Statistique.*

Président : M. Principal Lee. — *Vice-Présidents :* MM. le rév. prof. Gordon ; le docteur Marshall ; Alison ; G.-R. Porter. — *Secrétaires :* MM. le profes. Hancock ; le docteur Stark ; F. Fletcher.

(1) En l'absence de notre collègue M. Alix, chargé de rendre compte à la Société des productions scientifiques en langue anglaise, notre savant ami M. Gros a bien voulu nous servir d'interprète.

(2) M. le professeur Fleming, d'abord compris sur la liste des vice-présidents, ayant décliné cet honneur, sir R. Murchison a proposé à sa place sir John Richardson, devenu célèbre par ses voyages dans l'Amérique du Nord et les régions polaires.



Section G. — *Mécanique.*

Président : M. le rév. docteur Robinson. — *Vice-Présidents :* MM. Buchanan ; le prof. Gordon. Grainger ; Scott Russel. — *Secrétaires :* MM. le docteur G. Lees ; le docteur Stevenson.

Le soir du même jour, réunion générale dans la salle des concerts, en présence d'un nombreux et brillant auditoire, pour l'installation du nouveau président, sir David Brewster. M. le professeur Robinson, président du dernier congrès, lui remet ses pouvoirs, en l'applaudissant des succès toujours croissants de l'Association et du choix que le congrès de l'année dernière a fait pour le présider cette année.

Sir David Brewster le remplace au fauteuil. Dans un long et brillant discours, constamment écouté avec le plus vif intérêt, il passe en revue l'origine et les progrès de l'Association Britannique, et les noms illustres à divers titres qui l'ont secondée depuis 20 ans. Il trace ensuite à grands traits les rapports qui lient les principales divisions de la science, les secours mutuels qu'elles se prêtent, et les derniers progrès qu'elles ont faits. Dans ce tableau véritablement grandiose que nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici, les travaux des géologues et des astronomes occupent d'une manière merveilleuse le premier rang.

Parmi les découvertes toutes récentes que l'orateur signale dans le domaine de l'astronomie, sont, depuis un an seulement, les deux nouvelles petites planètes *Hygée* et *Parthénope*, aperçues, l'une le 25 avril 1849, l'autre le 11 mai 1850, par M. Gasparis de Naples, et que l'on considère comme les 10e et 11e fragments d'une autre grande planète qui, selon la loi des distances planétaires de Képler, devrait se mouvoir entre les orbites de Mars et de Jupiter. Or, cette grande planète, remarquable par son absence, mais dont on retrouve ainsi successivement les morceaux épars dans une direction déterminée, et dont le passé doit peu nous rassurer sur l'avenir de la nôtre, cette planète, disons-nous, on peut aujourd'hui mesurer quelle a dû être sa grandeur. Cette mesure s'obtient au moyen d'une nouvelle loi de rotation qu'un modeste Américain, M. Daniel Kirkwood de Pothville, a trouvée tout dernièrement. C'est ainsi que ce rayon divin qui s'appelle l'intelligence humaine parvient à pénétrer de plus en plus les grands mystères de la création, lorsque l'homme sait le diriger vers ce noble but. Enfin, M. Brewster signale encore entre autres découvertes astronomiques, celle d'un satellite de Neptune et plus récemment celle du 8e satellite de Saturne, par M. Lessels de Liverpool, au moyen de son magnifique réflecteur de 22 pieds construit par l'observateur lui-même. Viennent ensuite quelques appréciations de ces distances stellaires dont les nombres les plus étourdissants ne peuvent pas même donner une idée approchante. Puis les nouvelles observations faites sur les nébuleuses par lord Rosse au moyen de son gigantesque télescope ; et enfin l'annonce d'un autre télescope de nouvelle construction encore inconnue des savants et dont l'invention est due à M. James Nasmyth d'Édimbourg.

De l'astronomie, l'orateur passe ensuite aux récents progrès de la photographie ; il fait ressortir la supériorité du *talbotype* sur le *daguerréotype ;* l'heureuse

substitution faite par M. Nieple de l'albumine au papier photographique, et la substitution plus heureuse encore, faite par M. Poitevin, de la gélatine à l'albumine. Il cite également les résultats des efforts de M. Edmond Becquerel pour la fixation des couleurs du spectre solaire, ainsi que la merveilleuse rapidité (une ou deux secondes) avec laquelle M. Nieple est parvenu, lui, à fixer l'image sur la feuille d'albumine. Parmi les faits nouveaux, c'est le plus important de la photographie. Il a fourni le moyen de confirmer l'observation déjà faite par M. Arago, que les rayons qui partent du centre du disque du soleil, ont une action photogénique plus prononcée que celle des rayons qui viennent des bords de l'astre. M. le Président du Congrès est ainsi amené, en citant M. Arago, à déplorer, au nom de la science et de la civilisation, l'affreux malheur qui vient de priver de la vue notre illustre compatriote.

Revenant aux travaux de l'Association, il rappelle les démarches qui ont été faites en son nom auprès du Gouvernement et de concert avec la Société royale de Londres, pour en obtenir les moyens de faire transporter dans une région convenable un télescope d'un grand pouvoir optique pour l'observation méthodique des nébuleuses de l'hémisphère austral. Il parle ensuite des résultats obtenus, dans ces dernières années, à l'observatoire de Kew, fondé d'abord et entretenu aux frais de l'Association, et destiné aux observations des phénomènes électriques et magnétiques, mais plus spécialement à l'expérimentation des nouvelles méthodes d'investigation.

L'orateur rappelle ici les encouragements que les sciences, sous l'influence de l'Association, ont obtenus depuis vingt ans de la part du Gouvernement anglais et ceux qu'elles en attendent encore. Il paie à cette occasion un tribut de regrets à la mémoire de sir Robert Peel, dont l'ambition, dit-il, était de pouvoir faire pour l'Angleterre, ce que, dans un autre siècle, Colbert a fait pour la France, d'organiser comme lui les sciences, les lettres et les arts, qui « depuis cette époque, ajoute-t-il, font l'orgueil et la gloire de nos voisins. » Il énumère ensuite les principaux obstacles qui entravent encore, selon lui, le génie scientifique et le développement intellectuel de la nation britannique, obstacles dont on ne se doute guère assurément, partout ailleurs qu'en Angleterre. Parmi ces entraves, l'orateur signale les énormes droits sur les brevets d'invention et l'absence d'institutions nationales scientifiques, littéraires et artistiques, sous l'égide desquelles l'homme de talent pût toujours trouver protection, moyens d'existence, indépendance et considération. La France lui sert encore ici de terme de comparaison. Il cite, au sujet de notre Institut national, les paroles de Playfair, qui le considérait comme un refuge contre la misère pour le savant dénué de ressources et qui est, de plus, ajoute l'orateur, un asile de paix sur le seuil duquel les passions des partis viennent expirer. Nous nous permettrons de faire ici une simple remarque sur l'opinion émise par ces Messieurs, c'est que probablement ils n'ont regardé que le côté poli et brillant de la médaille.

Nous croyons, qu'en fait d'illustrations scientifiques et littéraires, l'Angleterre

n'a rien à envier aux autres nations, et qu'elle a, de plus, pour les encourager et les soutenir, cet admirable esprit national, ce culte jaloux de ses grands hommes, cet esprit d'association et de *contribution*, qui manquent ailleurs, ou plutôt qui y sont remplacés par un genre d'esprit ou de sentiment tout différent.

Le discours du vénérable et illustre savant a été vivement et longuement applaudi. Le lord Grand-Juge a fait une motion pour voter à l'orateur des remercîments, et les applaudissements ont redoublé avec une nouvelle énergie.

M. le professeur Philipps a terminé la séance par un état de situation de l'Association britannique, qui vient confirmer encore la justesse de notre opinion. L'Association se composait, le 31 juillet, à *huit heures du soir*, de 894 membres inscrits et ainsi répartis :

15	étrangers éminents dans les sciences,
157	anciens membres à vie, présents,
7	nouveaux,
104	anciens souscripteurs annuels,
33	nouveaux,
366	associés,
	Et de plus, ajoute M. Philipps, cette portion de l'Association qu a le plus de prix :
212	dames (bruyants applaudissements).
Total 894	

Les recettes de l'année dernière se sont élevées à 43,025 francs. 20,400 fr. ont été déjà déposés cette année en compte courant à la banque.

Ce sont là, ce nous semble, en faveur de l'excellent esprit qui anime nos voisins, d'irréfutables arguments.

RENZI.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annuaire de la Société Philotechnique, années 1845, 46, 47, 48 et 49, 5 volumes in-18, contenant les travaux de cette illustre compagnie.

Discours de M. Giudicelli sur l'élu du 10 *décembre;* Bastia, brochure in-8°.

Résumé des observations météorologiques faites à Nancy, par notre collègue, M. Simonin père, pendant l'année 1849.

Bulletin de la société de géographie, mois de mai et juin 1850.

Bulletin de la société des antiquaires de Picardie, année 1850, n° 1.

Revue des beaux-arts, par M. Pigorey; livraisons de juin, juillet et août 1850.

L'Album, journal de Rome, par M. de Angelis ; n° de juin, juillet et août 1850.

A. RENZI, *Administrateur.*

ACHILLE JUBINAL, *Secrétaire général.*



MÉMOIRES.

DE L'ORIGINE DU SYSTÈME OGIVAL.

Plusieurs archéologues se sont engagés dans une fausse route, en voulant prouver que l'invention de la forme ogivale remonte à tel ou tel siècle du moyen âge et appartient exclusivement à telle ou telle nation. L'ogive, considérée même dans son application à l'architecture, a existé dans les temps les plus reculés. On l'a rencontrée sur les bords du Gange et de l'Indus, dans l'Asie Mineure, le Mexique et même dans les constructions cyclopéennes des Pélasges. Mais l'ogive, en ces diverses contrées, n'était qu'un ornement accessoire, une figure accidentelle, et non pas le principe générateur d'un système architectonique. Le problème ne consiste donc pas à savoir quand fut inventée cette forme curviligne qui résulte de deux arcs de cercle, mais à rechercher les causes qui motivèrent l'admission générale de cette forme dans un nouveau système architectural. Les opinions les plus contradictoires ont été émises à ce sujet : nous allons reproduire les principales.

Milizia, en retrouvant dans nos cathédrales la grandiose végétation des forêts, s'imagine de placer le berceau de l'architecture gothique dans ces sombres forêts qui servaient de temples aux Germains (1). L'art se serait modelé sur cette sauvage et forte nature. La cathédrale du XIIIme siècle serait la forêt qui s'est faite pierre. Mais n'y a-t-il point neuf siècles qui séparent le Franc de Germanie du Français du moyen âge? Et d'ailleurs le développement rapide de la civilisation chrétienne n'avait-il point élevé d'infranchissables barrières entre les idées d'alors et les souvenirs confus du culte primitif des Germains? Le système de Milizia n'est pas plus soutenable que celui de Châteaubriant qui voit le patron de l'ogive dans la feuille du palmier. Saisir un ingénieux rapport n'est point déterminer une origine.

Amaury Duval avance que cette architecture, qu'il baptise du nom de xiloïdique (ξυλοσ, bois), est due à l'imitation des églises primitives construites en bois (2). Cette hypothèse n'a pas même pour elle un vernis de vraisemblance ; il suffit de parcourir les descriptions, tout incomplètes qu'elles soient, que quelques chro-

(1) Vie des architectes.
(2) France littéraire, t. XVI.

niqueurs nous ont laissées des basiliques en bois, pour se convaincre de la différence radicale qui existe entre ces deux genres de construction. Qu'y a-t-il de commun entre un monument du XIII[me] siècle et ces primitives églises sans voûtes, au plein cintre romain, où les chapiteaux et les piliers étaient souvent d'origine romaine? Comment le caractère ogival se serait-il déjà manifesté dans ces monuments primitifs, alors que nous n'en retrouvons pas la moindre trace dans les édifices en pierre des IX[e] et X[e] siècles?

Warburton, Vilson et la plupart des écrivains antérieurs au XIX[e] siècle ont attribué l'importation de cette architecture aux Goths, les moins barbares d'entre les hordes du Nord qui envahirent l'Europe, au moyen âge. Cette opinion a été solidement réfutée depuis longtemps, bien que l'on ait conservé cette dénomination impropre de *gothique* que le temps semble avoir consacrée; il est démontré que les Goths n'avaient nullement le génie artistique. Mais on a peut-être été trop loin en les considérant comme dominés par un instinct destructif des beaux-arts. Ils ont, il est vrai, laissé bien des ruines sur leur sanglant passage, mais quel est, au moyen âge, le peuple vainqueur qui n'ait point fait subir aux nations domptées ces tristes conséquences de la défaite? Quand les Goths eurent affermi leur domination improvisée, ils employèrent les bras des vaincus à l'érection de divers monuments. Théodoric, roi des Ostrogoths, fit élever des aqueducs, des thermes et des palais par des artistes italiens. Ne doit-on pas même reconnaître qu'il avait une certaine compréhension de l'art lorsqu'il écrivait à son architecte des conseils que Louis XIV n'a pas su donner aux Perrault et aux Mansard: « *Censemus ut et antiqua in nitorem pristinum contineas et nova simili antiquitate producas, quia sicut decorum corpus uno convenit vestiri, ita nitor palatii similis debet per universa membra diffundi.* » Ne croirait-on pas, Messieurs, entendre parler quelque membre du *comité des arts et monuments,* ou de la *société française pour la conservation des monuments?*—César Cérasiani, C. Wren, R. Willis donnent une origine sarrasine à l'arc ogival; mais le style moresque ne renferme aucun des éléments du style ogival. Quel air de famille peut-on constater entre l'arc en fer à cheval et l'arc tiers point, entre la coupole à minarets et la flèche gothique? Le palais de l'Alhambra, il est vrai, nous offre des ogives, mais on sait que ce monument ne remonte qu'à l'an 1273.—M. Ed. Boid voit dans l'ogive une invention des Arabes, suggérée par les formes compliquées des ouvrages orientaux en treillages (1). Il cite à l'appui de son hypothèse les ogives des monuments de Caboul et d'Ispahan; mais il n'en parle que d'après des descriptions toutes poétiques des auteurs Arabes, qui n'ont été confirmées par aucun voyageur. — M. Ch. Lenormant suppose que les Arabes faisaient d'abord usage du mode byzantin, mais que, au VIII[e] siècle, quand ils eurent conquis le second empire des Perses, ils empruntèrent l'architecture des Sassanides qui était à ogives; que de là ils l'introduisirent au Caire, puis en Sicile au X[e] siècle, et

(1) Histoire et analyse des principaux styles d'architecture, 1835.

que de là ce nouveau système, par une sorte d'infiltration, se serait répandu dans tout l'Occident. On peut répondre au savant antiquaire Normand : 1° Qu'il n'est nullement prouvé que l'architecture Sassanide fût ogivale. Les ruines de ces antiques monuments semblent, au contraire, démontrer qu'ils ont été construits par les artistes grecs et romains que l'empereur Valérien fit venir en Perse pendant sa captivité (259-269); 2° qu'il serait étonnant, dans cette hypothèse, que les Arabes n'eussent point, pendant leur séjour en Espagne, introduit l'élément ogival dans les mosquées moresques; 3° qu'il cite à l'appui de ses conjectures des dates qui sont tout au moins contestables? ainsi, par exemple, le palais de la Ziza, en Sicile, d'après les recherches de Milner, ne daterait que de l'an 1279. Quand bien même on démontrerait évidemment que ce monument est du x° siècle, on pourrait toujours présumer que ces ogives ont été ajoutées à une époque postérieure, probablement au xi° siècle, où les Normands conquirent la Sicile. 4° Ajoutons avec M. le comte de Laborde (1) qu'on se trompe en attribuant aux Arabes un génie inventif et qu'ils étaient plus habiles à perfectionner qu'ingénieux à concevoir.

Wittington, lord Aberdéen, Hallam, et notre collègue M. Hittorf, etc., donnent également une origine orientale à l'ogive, dont ils citent des exemples dans l'Arabie, la Perse et l'Asie Mineure. C'est de l'Orient qu'elle aurait été apportée dans nos contrées par les pèlerins et les croisés. Mais comme l'a observé Milner (2), la date des édifices, qu'on allègue comme des preuves concluantes, est fort suspecte; les monuments à ogives de la Perse ne sont pas antérieurs à Tamerlan et l'on n'en trouve aucun dans la Terre-Sainte. Les partisans de cette opinion sont tout au moins obligés de convenir que l'ogive orientale diffère beaucoup de celle d'Occident, qu'elle n'est point accompagnée de ces gracieux ornements qui embellissent la nôtre, et qu'enfin l'usage en était fort rare avant le xiii° siècle.

D'après J. Barry, Payne, Knight, Seroux, d'Agincourt et M. Quatremère de Quincy, les exemples de voûtes d'arête qui seraient l'origine de l'ogive, se rencontrent dans l'architecture gréco-romaine des temps de décadence, et le style ogival chrétien ne serait qu'une application plus complète de cet ancien système.

F. Rehm, J. Carter, Ed. King, etc., attribuent à l'Angleterre le développement primitif de l'architecture à ogive; mais l'étude comparative des monuments prouve que nos cathédrales gothiques sont plus anciennes que celles de l'Angleterre.

Vasare, Palladio, G. Moller, Stieglitz, D. Fiorillo, etc., font honneur à l'Allemagne de l'invention de cette architecture qu'ils appellent *germanique*; mais il paraît constaté que l'ogive n'apparait en Allemagne que vers le milieu du xii° siècle.

(1) Voyage pittoresque en Espagne.
(2) Treatise on the ecclesiastical architecture of England.

J. Dallaway et R. Smirke font venir d'Italie le style à ogives, vers l'an 1100. Tout le monde convient que l'Italie, fidèle à ses traditions artistiques, ne fut pour rien dans l'invention et le progrès de cet admirable type. Il n'y a à Rome qu'une seule église, *la Minerve*, où l'ogive se montre accidentellement. Les rares monuments ogivals de l'Italie ont été construits par des architectes allemands.

L'invention de l'ogive a été attribuée aux Egyptiens par F. Ledwich (1), aux Hébreux, par R. Lascelle (2); aux Lombards, par H. Walton (3); aux Normands, par Godwin (4); aux francs-maçons, par J. Hall (5); Bentham, Milner, et notre savant collègue, M. A. Lenoir, etc., pensent que l'ogive s'est formée par l'intersection des arceaux. On remarque dans un grand nombre de monuments du XIe siècle, et surtout aux supports des corniches, des arcs circulaires qui en se croisant produisent naturellement des ogives. N'est-il point bien présumable que nos ancêtres, frappés de la beauté de cette nouvelle forme, l'aient employée d'abord comme ornement et qu'ensuite, considérant qu'elle réunissait la solidité à la grâce, ils l'aient introduite comme l'élément générateur de leur architecture? Avec ce système, on s'explique facilement la présence simultanée du cintre et de l'ogive, pendant une longue période, et le triomphe définitif de cette dernière forme, dans presque toute l'Europe, mais à des époques différentes.

M. Boisserée de Stuguard croit que l'élévation que prirent les édifices vers le XIe siècle produisit un resserrement dans les arcades qui fit jaillir l'ogive du plein cintre.

MM. Young et P. Mérimée voient la principale cause de l'emploi de l'ogive dans ses propriétés de résistance et dans la solidité qu'elle donne aux monuments à toits élevés. M. l'abbé Bourassé, tout au contraire, rejette ces causes matérielles, pour attribuer la forme élancée de l'ogive à la noble exaltation de la foi catholique.

M. A. de Caumont, après avoir admis que l'inclinaison ogivale a pu avoir été adoptée pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales et donner par là plus de solidité aux édifices, termine le remarquable chapitre qu'il a écrit sur ce sujet, en disant que l'architecture ogivale s'est développée sous la triple influence des conceptions de nos artistes indigènes, des souvenirs romains et du goût oriental. Par là même il concilie ensemble les opinions diverses de Seroux, d'Agincourt, de Bentham, et de M. Ch. Lenormand.

M. le docteur Woillez établit que l'apparition de l'ogive résulte en général de l'adoption des voûtes à nervures croisées, et que c'est d'abord en Picardie que ce germe de l'arc ogival fut fécondé par l'expérience.

(1) Antiquités de l'Irlande.
(2) Origine héraldique de l'architecture gothique.
(3) Éléments d'architecture, 124.
(4) Vie de Chaucer, 1804.
(5) Essai sur l'architecture gothique, 1813.

M. le docteur Batissier fait remarquer que le système ogival n'est point sorti d'un seul jet du cerveau de quelqu'artiste; que l'ogive fut admise d'abord comme élément nouveau et exceptionnel dans l'architecture, que son emploi n'a été cause d'aucune révolution et que son avénement n'a fait que coïncider avec d'autres innovations importantes, dont le concours simultané était nécessaire pour développer un nouveau système d'architecture. D'après M. L. Vilet, l'architecture ogivale est née des mêmes circonstances et s'est développée d'après les mêmes lois que les langues et les institutions, à cette même époque. Son principe est dans l'émancipation, dans la liberté, dans l'esprit d'association et de *commune*, enfin dans des sentiments tout indigènes et tout nationaux.

Ce n'est point un motif de goût, selon M. D. Ramée, qui a fait triompher l'ogive. Ce résultat serait dû à la puissance de l'art séculier qui, au XIIIe siècle, détrôna l'art sacerdotal. Ce serait donc l'influence des artistes laïcs, et surtout des francs-maçons, qui aurait fait fleurir le nouveau style dans la chrétienté.

S'il nous était permis, après ces graves autorités, d'exprimer à notre tour notre opinion personnelle, nous la résumerions ainsi : 1° L'architecture gothique ne nous est point venue de l'Orient. Les plus anciens monuments ogivals qu'on y rencontre ont été bâtis par les croisés. Les exemples de dates antérieures qu'on a cités sont dénués d'authenticité. 2° Le système ogival est un produit autochtone de l'Occident, il a eu tout à la fois des causes morales dans le besoin d'innovation et dans les ardentes inspirations de la foi, et des causes purement matérielles dans l'utilité de l'arc brisé pour la solidité des édifices, dans l'intersection des cintres, dans l'élévation des voûtes à nervures croisées, etc. 3° L'art ogival, se produisant chez nous plutôt qu'en Angleterre, en Allemagne, en Italie, etc., doit être considéré comme une innovation française. 4° Les premières manifestations de l'ogive apparaissent en Picardie, et dans les provinces avoisinantes. Nous serions donc en droit de réclamer pour la Picardie l'invention du système ogival : mais nous n'insisterons pas sur ce sujet, dans la crainte de nous faire accuser d'un patriotisme trop exclusif, en plaçant dans notre province natale le berceau de l'architecture gothique, comme nous y avons déjà placé, dans un autre ouvrage, le berceau de la langue française (1).

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, il reste toujours incontestable pour nous que la France a le droit de revendiquer pour elle l'invention de ce système architectural qui a parsemé notre sol de ces somptueuses cathédrales qui resteront toujours l'honneur éternel de l'art, la plus puissante manifestation du génie populaire et la plus complète expression de cette ardente foi du moyen âge qui n'a inspiré tant de conceptions sublimes, Messieurs, que parce qu'elle rapproche l'homme de Dieu et qu'elle lui communique, pour ainsi dire, la puissance créatrice du divin architecte des mondes !

L'abbé CORBLET, *membre de la 4me classe*.

(1) Glossaire étymologique et comparatif du patois picard, précédé de recherches historiques et littéraires sur le dialecte romano-picard. Ouvrage couronné en 1849, par la société des antiquaires de Picardie. (Pour paraître prochainement.)

NOTICE SUR M. DES ROYS.

Qu'est-ce que Jean-Louis Des Roys? d'où lui vient l'honneur d'une Notice à l'Institut historique? le devra-t-il à l'illustration de ses aïeux? Vraiment non. Ses ascendants, aussi loin que je puisse remonter le fil de leur génération, étaient de modestes légistes du Forez, qui ne provenaient pas des Mages, bien qu'ils portassent sur leur écusson une étoile et trois couronnes, et qu'ils se soient plu à prendre les noms de ces pères de la foi des Gentils, comme je m'en aperçois par l'état civil de *Melchior* Des Roys, frère de *Gaspard*, marié en 1619 à Françoise de Marnas, dont il eut un fils nommé *Balthazard*. Nous ne prendrons pas cela plus au sérieux que le tableau où la sainte Vierge dit à un Lévis qui, la tête découverte, se prosterne à ses pieds: « Couvrez-vous, mon cousin. » Le devra-t-il à celle de ses descendants? En ligne directe, je ne trouve que deux rejetons qui reconnaissent J.-L. Des Roys pour leur aïeul maternel, tous les deux de votre Institut; l'un très-obscur qui écrit cette Notice, l'autre très-illustre : Lamartine.—Le génie n'a pas de filiation; c'est un don qu'une fée capricieuse accorde avec malice à la famille du pauvre comme aux races patriciennes, en frappant de sa baguette le berceau d'un enfant. Cependant, comme si Thémis était pour quelque chose dans ces faveurs, elle donna pour fils à un conseiller au Parlement, Bossuet, l'aigle de Meaux; à un greffier de la Grand'Chambre, Boileau, le laborieux auteur de l'Art poétique; elle voulut que Colin d'Harleville et J.-J. Rousseau, l'un auteur de l'*Inconstant* et des *Châteaux en Espagne*, l'autre des *Confessions* et du *Contrat Social*, fussent clercs de procureur, et que le spirituel auteur du *Petit Poucet* et de la *Belle au Bois dormant* fût fils d'un avocat. Il fallait bien aussi que Lamartine eût quelques légistes parmi ses ancêtres maternels, lui qui ne comptait dans la ligne paternelle que des chevaliers ferrailleurs!

Jean-Louis Des Roys naquit le 27 août 1726, à Champagne, en Vivarais; son père avait été avocat à Grenoble; il suivit dans la même ville la même carrière pendant plusieurs années, puis il vint au barreau à Lyon. — Le droit était alors un véritable labyrinthe par la multiplicité des juridictions, la diversité des coutumes, le défaut de classifications régulières; aussi notre érudit légiste nous a-t-il laissé dans un volume in-4°, écrit de sa main, un manuel de jurisprudence, où il a renfermé, dans un ordre alphabétique, les axiomes, arrêts et annotations relatifs à toutes les questions sur lesquelles il était consulté. Ce volume porte deux épigraphes qui expliquent, on ne peut mieux, l'esprit dans lequel il avait conçu ce travail : *Arma sunt hæc quodammodo præparanda semper, ut iis cum res poscet utaris* (Quint. inst. or. chap. 2) et l'autre : *Vires faciamus ante omnia quæ sufficiant labori contaminum et usu non exhauriantur.*

Par cette application au travail et par la sagacité de son esprit, M. Des Roys

acquit une telle réputation que, non-seulement la ville de Lyon, jalouse de le fixer dans ses murs, lui donna des lettres de bourgeoisie; mais, en 1766, elle l'élut échevin et en 1787 premier échevin. Nous avons un autre témoignage de sa renommée dans le barreau. L'Académie royale de Villefranche, lui ayant conféré, en 1774, le titre de membre honoraire, l'abbé Dessertine, secrétaire perpétuel, lui écrivait: « C'est une faible marque de l'estime distinguée qu'elle a pour vous et un léger hommage qu'elle a rendu à vos talents; ils ne sauraient, Monsieur, nous être inconnus; ils ont paru avec trop d'éclat à Lyon lorsque vous suiviez la carrière du barreau et comptiez par des succès tous les pas que vous y faisiez. »

En 1768, M. Des Roys avait été appelé à l'intendance des domaines de la maison d'Orléans; sa bonne administration de la ville, en l'absence du Gouverneur, avait attiré sur lui, malgré la distance, l'attention du premier prince du sang qui, dans les lettres de nomination, lui rendait ce témoignage flatteur que dans la place qu'il avait occupée à Lyon il avait donné des preuves distinguées de ses talents, de son activité, de sa prudence, de sa probité; il fallait que ce fût vrai, car la ville lui fit offrir, s'il voulait refuser l'intendance, de lui faire un sort égal à celui qui lui était assuré dans la maison d'Orléans. Ce dut être un long combat que celui qui se passa dans son âme, car il pouvait se rappeler que, depuis quatre siècles, ses ancêtres avaient vécu heureux dans l'humble pratique du droit, sur un théâtre obscur; mais déjà il avait reçu des applaudissements dans le prétoire de la seconde ville du royaume; l'élection l'avait élevé au sommet des dignités municipales; Paris le convoitait à travailler désormais sous les yeux d'une Cour, déjà très-suivie; les vents, qui devaient plus tard y accumuler tant d'orages, n'y soufflaient pas encore, sa destinée le poussait, et quand vint le printemps, le mois de mai, ce mois des fleurs et de l'espérance, il partit avec Mme Des Roys et ses enfants, à l'exception d'une dernière petite fille, Alix, que nous retrouverons bientôt dans sa vivacité précoce et ses grâces naissantes.

L'année qui fixa M. Des Roys à Paris fut celle du mariage du duc de Chartres avec Mlle de Penthièvre; il prit peu de part aux fêtes; il aimait plus le travail que les plaisirs. Dans l'intervalle des conseils, qui se tenaient en juin et en décembre, les intendants visitaient successivement chacune des propriétés de l'immense apanage. Ces voyages étaient l'occasion de réunions dans lesquelles on cherchait à captiver leurs bonnes grâces. M. Des Roys était d'un esprit plein de finesse et d'agréments quoiqu'un peu sauvage et mélancolique; admirateur de la nature, ses amis le comparaient à Rousseau. Sa noble figure, son regard doux et intelligent rappelaient le type du magistrat que nous offrent les portraits de Daguesseau.

Mme la duchesse de Chartres avait pour gouvernante de ses enfants la marquise de Rochambeau, d'un âge très-avancé, car elle avait vécu à la cour de Louis XIV, et aimait à en retracer les souvenirs. Les jeunes princes devaient rester jusqu'à l'âge de sept ans sous sa direction et passer ensuite sous celle du

gouverneur. En 1770, Mme Des Roys fut nommée sous-gouvernante; elle fit de son salon le centre d'une société où se réunissaient des hommes d'un esprit alors très-goûté : M. Grimod de la Reynière, son parent, le Brillat-Savarin de l'époque; M. de Boufiers, M. le chevalier de Bonnard, poètes élégants et d'à-propos; M. de Florian. On pourrait se représenter Mme Des Roys comme une femme à la mode, spirituelle et piquante; ce serait en avoir une idée différente de son véritable caractère. L'instruction de Mme Des Roys, comme celle de la plupart des femmes élevées alors en province, avait été peu littéraire; mais à un esprit généreux, naturellement porté à tout ce qui révèle la grandeur, elle joignait une piété grave, de la dignité et beaucoup de bienveillance. C'est par ces qualités qu'elle avait gagné la confiance et mérité l'amitié de la vertueuse fille du duc de Penthièvre; elle était vraiment la femme sérieuse du temps qui fuyait et achevait son rôle sans éclat, quand Mme de Genlis commençait le sien avec tous les ornements, les goûts, les illusions et le mouvement d'une ère nouvelle.

La philosophie pastorale tournait alors les esprits vers la contemplation de la nature; on ne parlait que de la moralité de la vie champêtre, que de la dignité, des vertus et du bonheur qu'on rencontre parmi les pâtres au village, par opposition à la corruption, aux soucis, à la servilité des cours. M. Des Roys, plus philosophe que courtisan, acheta, en 1776, du chevalier de Bellejoyeuse, la terre de Rieux. L'habitation était un bâtiment rustique; de la salle de compagnie au rez-de-chaussée, une porte intérieure donnait dans l'écurie; une seule chambre au premier, éclairée par une fenêtre étroite comme celle d'un colombier, était l'oasis aérien de l'essaim voyageur, de la famille et de l'amitié. Cette demeure appelée le Grand-Hôtel, comme principal manoir du fief, avait été successivement celle des familles Pastourel, d'Ysques et de Boubers. Quand M. Des Roys en prit possession, on n'était pas encore épris d'une telle admiration pour la mousse des édifices délabrés qu'il dut respecter religieusement des accidents par lesquels chaque jour le règne végétal faisait de nouvelles conquêtes sur les parois de sa future retraite. Il s'empressa de faire reconstruire l'antique manoir, plutôt dans le goût d'un agriculteur américain que dans celui d'un artiste. Seulement la munificence du prince contribua à embellir l'habitation féodale de l'intendant en ornant son salon de tentures, et d'un meuble immense en ses dimensions; sur le canapé, des groupes de bergers et de bergères se rencontraient à la fontaine de l'amour; autrefois on y eût aperçu une scène des saintes Écritures ou de pieux chevaliers et de nobles châtelaines; mais le meuble était de l'école de Rousseau et de Florian. Les mœurs étaient-elles bien changées? Si l'on ne pouvait plus passer dans le manoir restauré, encore tout botté et couvert de poussière, de l'écurie à la salle de compagnie, on pouvait du moins des fenêtres voir, sur le côté dans la cour de la ferme, le mouvement des troupeaux et y contempler l'art primitif et la vie pastorale des hommes de la nature.

M. Des Roys ne se borna pas à cette stérile contemplation, il obtint du Gouvernement la création d'une pépinière royale sur sa propriété, fit de belles plan-

tations, détourna le cours d'un ravin pour établir une verte prairie et donna à l'agriculture une heureuse impulsion. Ces soins ne l'empêchaient pas d'accepter des travaux importants en dehors des attributions spéciales de l'intendance, tant il est vrai que les heures se multiplient pour l'homme laborieux. M. le duc de Chartres lui confia l'administration de ses terres de Lafère, Albert et Carignan. — En 1770, il prépara le réglement des droits de M[me] la duchesse de Bourbon, belle-fille du prince de Condé, dans la succession de M[me] la duchesse d'Orléans, née Conty, sa mère. Vers 1780, il reprit la négociation de l'affaire des princes de Chimay qui durait depuis des siècles et qu'on avait jusqu'alors vainement tenté de terminer; il fit pour cela plusieurs voyages en Belgique et, après quatre années, il obtint la conclusion d'un traité qui assura à la maison d'Orléans la pairie d'Avesnes.

En 1785, le duc d'Orléans mourut; M. Des Roys demanda sa retraite; elle lui fut accordée; on lui conserva néanmoins à titre de pension l'intégralité de son traitement, et il fut commissaire à la liquidation de la succession du prince.

M. Des Roys, qui avait partagé l'esprit et appelé de ses vœux une partie des réformes du XVIII[e] siècle, eut bientôt à gémir sur les excès auxquels les divisions politiques entraînèrent les partis. Quelle amertume dans ses lettres écrites sous la sanglante dictature de Robespierre! quelles leçons! que d'illusions perdues! que de douleurs, que de larmes! Le 26 mars 1793 : « Je suis las, rebuté, impatient et très-impatient d'être rendu à mon oisiveté, à ma nullité champêtre; ce n'est pas que je ne m'attende à trouver là de nouveaux ennuis; et quel est le lieu ou la position dans lesquels un Français puisse aujourd'hui vivre dans le calme? Le désir du sage doit se borner à exister hors des foyers de l'orage et à s'estimer heureux de ne ressentir que les battements des vagues amorties.... Les bruits du moment sont que les révoltes et attroupements armés des environs de Nantes et autres parties de la Bretagne ont été dissipés avec grand carnage. Les armées du Rhin, de la Meuse, de l'Escaut se soutiennent aussi, dit-on, et disputent le terrain aux ennemis du dehors. Dieu veuille enfin nous donner la paix, la sûreté et l'ordre; quand ces biens seront rendus à la France, il faudra encore bien des années pour qu'elle recouvre l'embonpoint que cette fièvre dévore. Si je ne voyais que moi seul dans l'orage, je serais peu peiné, je serais même assez philosophe pour observer sans inquiétude les agitations des hommes; mais mes enfants, mes parents, mon frère, mes amis; je ne puis pas être indifférent et froid sur tant d'objets chéris. Fortifie ceux des nôtres dont tu es entouré par la résignation aux arrêts de la Providence; c'est toute la défense dont on peut se couvrir contre les maux incurables. Tu me conseilles de vendre mes fonds; je sais très-bien que je me donnerais par là de l'aisance, mais je vois aussi qu'elle ne pourrait être que momentanée; je t'ai déjà observé sur cela que je ne trouverais dans ce moment ni placement, ni emploi qui me donnât sûreté et aisance; agioter n'est pas mon fait; placer en rentes ou obligations, rien de plus fragile; acquérir d'autres immeubles, rien à gagner dans ces revirements; les biens patrimoniaux se vendent

à deux pour cent; j'achèterais comme j'aurais vendu. Je conclus par attendre que le mal soit instant, ou que l'on sache sur quoi compter. Tu vois comme moi que les révolutions opèrent rarement un mieux-être. Adieu, nous sommes à peu près maîtres de nos âmes et de nos sentiments; cela seul est à notre direction. Eh bien! tâchons de les tourner à la paix et au contentement. Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur. »

Un grave événement allait bientôt augmenter les tourments de M. Des Roys, c'était le siége de Lyon, ville qu'habitait son frère. Il lui écrivait le 16 avril 1793 : « Ma sollicitude est augmentée par certaines nouvelles venues de Lyon que la Convention n'a pas cru devoir rendre publiques... Le mystère sur ce qui s'y passe m'inquiète beaucoup; je tremble pour les parents et les amis, hélas! pour tout le monde, car je tiens à l'humanité et à mon pays. Paris est pour le moment assez tranquille; mais l'on semble craindre la disette du pain. Il y a foule chez les boulangers; l'on s'y étouffe pour parvenir à s'y approvisionner; j'entends cependant dire que la farine ne manque pas, que les boulangers cuisent les quantités ordinaires, et que l'inquiétude ne provient que de ce que des gens mal intentionnés ou inquiets sur le lendemain prennent bien au-delà des besoins du moment. Je crois à cette cause, mais, quelle qu'elle soit, les suites peuvent en être terribles. Le vrai malheur, ou du moins le pis de tous, est la division qui règne dans la Convention; elle est, par ses scandaleuses dissensions, distraite du bien ou dans l'impossibilité de l'opérer; sa considération s'affaiblit et le désordre s'accroît; elle vient de décréter d'accusation le trop fameux Marat; la détention de cet homme et celle du ci-devant duc d'Orléans devaient, dit-on, éteindre un parti d'agitateurs; cet effet, tant désiré, est encore loin de se manifester. Cependant cette Convention, tout orageuse qu'elle est, forme le seul lien, le seul pivot sur lequel tout roule; le vaisseau s'abîme si le pilote lui manque en ce moment de crise. Adieu, nouvelles de Lyon, j'en suis impatient. » La Convention triompha; la ville de Lyon fut réduite. M. Des Roys reçut enfin des nouvelles de son frère le 29 octobre 1793; il lui répondait avec cet accent qui n'appartient qu'à ces temps de cruelles angoisses : — « Non, mon ami, jamais je n'eus d'ennuis tels, ni d'inquiétudes plus vives. Dans ces derniers jours surtout, je désespérais; j'étais dans une affliction mortelle; je voyais tous les jours des gens qui avaient des lettres directes; moi seul j'étais sans nouvelles. Enfin, enfin, hier m'est parvenue cette lettre tant désirée et qui m'était allée chercher à Rieux; oh! qu'elle m'a fait de bien! J'ai goûté une de ces joies dont on est privé depuis si longtemps. Te voilà donc sain et sauf, et j'ai le bonheur d'avoir encore le meilleur des frères et des amis, Dieu veuille me le conserver! »

M. Des Roys aurait pu trouver au sein d'une famille nombreuse de douces consolations, mais ces joies mêmes, si pures et si touchantes, ne purent jamais dissiper la sombre mélancolie dans laquelle la vieillesse, l'affaiblissement de sa vue, la perte de ses pensions et les événements politiques avaient plongé son esprit naturellement enclin à la tristesse. Le 22 août 1795, le jour même où l'

clamait la Constitution de l'an III, il écrivait de Rieux à son frère : « Sûreté personnelle et du pain : ces biens n'ont heureusement point cessé d'exister ici ; mais les mauvaises santés de quelques-uns de ceux qui m'entourent et les inquiétudes sur les misères publiques et trop universelles ont toujours écarté de moi la gaîté. J'ai vu constamment les fêtes et dimanches des danses rustiques dans ma maison, mes petites filles en profitaient ; la gaîté n'était que là, et ces plaisirs bruyants ne me procuraient que de l'ennui par la comparaison. Il serait bien temps que nous aperçussions quelque étincelle du bonheur que la Révolution nous a tant présagé ! Dieu veuille que la nouvelle Constitution qu'on nous prépare en jette enfin des fondements plus solides que ne l'ont été ceux des précédentes. »

Dans des temps de trouble, les moindres détails de la vie privée de ceux qui ont passé avant nous par les épreuves qui naissent des révolutions, prennent un intérêt réel. L'argent était si rare et les assignats étaient si dépréciés, qu'on était presque revenu au contrat primitif de l'échange en nature. Je lis, en effet, dans une lettre du 5 décembre 1795 : — « Si la Providence ne m'eût donné un moyen de subsistance très-inattendu, je ne sais pas ce que nous serions devenus avec la seule ressource des assignats que mes fermiers me donnent en paiement : ce secours a été une récolte de quarante pièces de cidre, provenant des pommiers que j'ai plantés... ; dans ce moment, il se vend jusqu'à deux mille francs la pièce en assignats ; nous l'échangeons contre des denrées et payons les ouvriers avec cette monnaie. » — La guerre, qui appelait tant d'hommes sous les drapeaux, rendait la main-d'œuvre difficile ; il ne faut pas s'étonner si l'agriculture eut beaucoup à souffrir. A la date du 10 du même mois, je vois ceci : « Les contributions de tous genres nous écrasent ; le pire de tout est que les ouvriers manquent pour les travaux et le peu qu'on en trouve exige des prix excessifs. »

La rentrée de Mme la duchesse d'Orléans dans ses biens fit espérer à M. Des Roys qu'il verrait rattacher sa famille à la maison de cette vertueuse princesse. Il écrivait le 15 janvier 1797 à son frère : — « Mon fils est allé rejoindre sa mère, il y a quinze jours ; j'imagine que ces courses sont occasionnées par la rentrée de Mme d'Orléans dans ses biens ; son immense fortune la met dans le cas de suivre les mouvements de son bon cœur qui la porte à faire le bien, surtout envers les personnes qui lui ont été attachées. Mme Des Roys tient au premier rang dans cette classe, on le sait, et je suis sûr que tout court à elle pour obtenir des places, des secours. Je me trompe fort si le voyage de Des Roys n'a pas été déterminé par l'espoir de tirer parti de cet heureux événement. Je crains seulement que la noble grandeur d'âme de sa mère ne rende plus à portée les grâces à d'autres solliciteurs qu'à ceux de sa famille. » M. Des Roys ne désirait si vivement le succès des démarches de son fils que parce qu'il le voyait en proie à ces agitations inquiètes, résultats ordinaires d'un désœuvrement forcé. Le 9 septembre suivant, son espoir était complétement déçu : « Mon fils m'écrivait, il y a huit jours, qu'il reviendrait incessamment auprès de moi; mais la révolution de lundi, 18 fructidor, me fait craindre qu'il soit retenu pour consoler sa mère et la soute-

nir contre les revers qui menacent sa grande amie et détruisent toutes les espérances que l'on fondait sur une aurore de bonheur, qui s'est éclipsée presqu'au moment de sa naissance. »

La dernière lettre que je trouve de M. Des Droys est encore un cri de douleur; elle est du 28 avril 1798 (9 prairial an VI) ; il venait de perdre sa seconde fille, Mme de Rochemont. Il écrit : « Ma triste et malheureuse vieillesse éprouve ainsi coup sur coup des avertissements douloureux sur la fragilité et la brièveté de la vie et des jouissances qui en font l'agrément : perdre successivement la moitié de ses enfants, ses sœurs, sa fortune et ses yeux, voilà mes ennuis. » M. Des Roys languit encore quelques mois et mourut le 14 octobre de cette même année 1798.

La duchesse d'Orléans, après la journée du 18 fructidor, avait été exilée en Espagne, où elle n'avait pas même le bonheur d'avoir sa fille auprès d'elle. La princesse Adélaïde était alors en Hongrie; ce fut là que Mme Des Roys, à la demande de Mme la duchesse d'Orléans, dut aller la prendre pour la conduire à sa mère à Seria, près Barcelonne, au commencement de l'hiver 1799. Avec ce précieux dépôt, elle s'embarqua à Venise, et, après voir côtoyé l'Italie sans éprouver d'accidents, elle aborda à Rose. Le capitaine de vaisseau ne devait pas quitter le navire, mais le désir d'être témoin de la remise de la princesse dans les bras de sa mère, et sans doute aussi l'attrait des félicitations que lui méritait l'heureuse traversée, l'avaient emporté sur la consigne : combien il dut se le reprocher lorsque, de retour sur le rivage, il aperçut son bâtiment horriblement maltraité par une furieuse tempête ! Il put néanmoins faire réparer ces avaries et se remit en mer. — Mme Des Roys, après avoir eu la consolation de revoir la duchesse d'Orléans et lui avoir rendu le service qu'une mère apprécie le plus, vint finir ses jours à Rieux. Elle y mourut le 10 juillet 1804. Parmi les legs de son testament, il en est un surtout digne d'une éternelle reconnaissance : elle fonda à l'hospice de Montmirail un lit pour les pauvres malades de son village.

Lorsque l'antique manoir m'ouvre ses portes hospitalières, je trouve encore sur le seuil de la demeure de M. et Mme Des Roys la bonne Rose, une servante fidèle, qui voit aujourd'hui la quatrième génération de ses maîtres, et qui, toujours heureuse de mes questions me dit avec attendrissement : « Voici les lieux paisibles où ils ont passé les jours les plus sombres de la Révolution, en faisant le bien : que Dieu bénisse leur mémoire ! »

CARRA DE VAUX, *membre de la 3e classe.*

HISTOIRE DES BASQUES.

TRAITS DE LA VIE INTÉRIEURE.

Nos collègues connaissent déjà l'Histoire des Basques de M. de Labadie par le résumé qu'en a fait M. Alix, et que nous avons publié dans la 172e livraison de

l'*Investigateur* du mois de mars 1849; mais M. de Labadie avait envoyé à l'Institut historique, avec des manuscrits sur l'histoire des Basques, d'autres documents relatifs au caractère et aux mœurs de ces peuples, dont il n'a pas été question : c'est l'analyse de ces derniers documents que nous avons été chargé de faire et que nous soumettons à l'appréciation de nos lecteurs.

Il faut dire d'abord que M. de Labadie s'étonne beaucoup que le peuple Basque, pour lequel il a une affection toute particulière, ait pu conserver pendant quatorze siècles sa nationalité, ses mœurs et sa langue, tandis que le souffle de Dieu, dit-il, a fait disparaître du théâtre du monde les empires d'Égypte, d'Assyrie, des Perses, des Grecs et des Romains. Nous convenons que cela tient du prodige, si l'on veut; mais aussi l'histoire nous a appris que, bien souvent, les peuples conquérants ont été conquis par d'autres peuples. Dès-lors, la grandeur, la civilisation, les monuments, les richesses, ont successivement disparu de ces nations de l'antiquité, dont le renom est arrivé jusqu'à nous, pour faire place à une nouvelle barbarie. Le peuple Basque ne ressemble pas aux autres peuples par cela même qu'il a toujours été un peuple stationnaire et brave, qui, tout en conservant les formes d'une vie pastorale, a su défendre la position géographique et presque inaccessible des montagnes qu'il habite. On pourrait même dire, en quelque sorte, que s'il n'a rien perdu parce qu'il n'avait rien acquis sur les autres, il n'a rien gagné parce qu'il n'est pas sorti des conditions de la vie primitive de tous les peuples pasteurs.

Nous commencerons par donner quelques traits caractéristiques des *Escualdunacs* ou Basques, traits que l'on remarque tout d'abord dans leur extérieur.

CARACTÈRE.

En effet, en entrant dans le pays basque, on est frappé de la fierté de ses habitants, qui s'annonce dans leurs regards, dans leurs traits prononcés et dans leur attitude ; leur physionomie est à la fois douce et fière, leur taille est moyenne ; ils sont moins grands que les Béarnais, mais leurs corps sont plus vigoureux, leurs muscles plus saillants ; ils marchent la tête haute, les épaules effacées, tenant tous un bâton à la main, qui leur sert en même temps de compagnon inséparable de voyage et d'arme terrible au besoin ; ils ne saluent presque jamais les premiers l'étranger qu'ils rencontrent, mais, s'ils le font, leur salut conserve toujours le caractère de l'égalité : ce noble sentiment est aussi fort chez les Basques que celui de leur nationalité. Ils sont fiers d'avoir constamment maintenu leur indépendance avec leurs libertés et leurs priviléges, au milieu des peuples tombés dans l'esclavage. Il faut ajouter, par une contradiction qui n'est qu'apparente, qu'ils sont extrêmement orgueilleux de leur noblesse, c'est-à-dire de leur noblesse collective comme nation, et non pas de cette noblesse individuelle que tout le monde connaît, et pour laquelle ils ont, au contraire, le plus grand dédain. Toutefois, ils ont de l'estime pour la qualité d'aîné de la maison, *etcheco-semia*, parce

qu'ils regardent celui qui porte ce titre comme le chef de famille qui a de la ressemblance avec le patriarche des peuples de l'Orient ou de l'Ancien qui exerce parmi eux la même autorité.

On sait que les Basques ou *Escualdunacs* occupent une grande partie du territoire espagnol et du territoire français ; ceux qui occupent ce dernier se distinguent par le nom de Souletins, de Bas-Navarrais et de Labourdins ; les premiers sont plus rusés que les autres *Escualdunacs* ; les seconds ont plus de franchise et de loyauté : les uns et les autres sont laborieux, sobres, et d'une remarquable simplicité dans leur extérieur ; ils s'adonnent à l'agriculture et nourrissent beaucoup de bestiaux. Les troisièmes, les Labourdins, sont plus industrieux que les Souletins et les Bas-Navarrais ; voisins de la mer, ils en tirent quelques profits par des voyages lointains qu'ils entreprennent facilement : c'est par ce moyen qu'ils se procurent plus d'aisance que leurs compatriotes.

En général, les Basques français ou espagnols sont actifs, inquiets, turbulents, d'une légèreté qui l'emporte sur celle des chamois des montagnes qu'ils habitent ; aussi prompts à s'enflammer que faciles à se calmer, ils se roidissent autant contre la menace ou la contrainte, qu'ils se laissent fléchir par la douceur et la persuasion. C'est à la voix de l'Ancien (*a gurea*, qui est salué), pour lequel les Basques ont tant de déférence, que toutes les querelles s'apaisent. Extrêmes dans leurs vengeances, ils sont cependant généreux envers les faibles ; amis fidèles, complaisants, portés à obliger tous ceux qui savent flatter leur amour-propre.

Il faut ajouter, enfin, que le Basque est un excellent soldat, courageux et brave jusqu'à la témérité, surtout lorsqu'il s'agit de défendre les rochers de sa patrie ; infatigable dans la marche, il prévient les mouvements de l'ennemi ; agile et svelte, il court hardiment au combat : c'est le vent du Nord chassant du sein des Pyrénées la foudre et la tempête ; mais il n'est pas fait pour se soumettre à la discipline militaire. En effet, condamné à perdre l'usage de sa langue pour en parler une autre qu'il ne connaît pas, il est difficile de l'arracher au sol qui l'a vu naître et qu'il aime tant, à ses mouvements libres, à ses habitudes, pour lui imposer une obéissance passive qui le froisse et l'irrite. Aussi, lorsqu'il est dans l'inaction d'une caserne, il échappe aux appels, avec la persuasion qu'il ne manque pas à ses devoirs, pour aller jusqu'à cent lieues, quelque temps qu'il fasse, quels que soient les dangers qu'il peut rencontrer en chemin, assister à une fête de son pays, embrasser sa mère, ou presser sur son cœur celle qu'il doit un jour nommer son épouse (*emartia*, pleine de douceur), qu'il chérit comme sa bien-aimée du cœur (*ene bihotz' maïtia*).

A la description des qualités morales et physiques de ce peuple singulier, nous ajoutons une très-courte notice sur son costume léger et élégant, qui est, du reste, fort approprié au caractère et à la vie active et pénible de tous les peuples montagnards.

COSTUMES.

« L'Escualdunac, dit M. de Labadie, est coiffé d'un berret bleu; une veste
» courte et rouge, un gilet blanc, des culottes d'étoffe blanche ou de velours noir,
» des bas blancs de laine ou de fil avec une jarretière lâche forment tout son ha-
» billement; il porte des souliers ou des *alpagates* de chanvre. Les jeunes gens
» ont à leur cou un mouchoir de soie négligemment pendant sur les épaules;
» les hommes mariés portent dans les grandes fêtes, au lieu de la veste, un habit
» de drap. »

Les femmes se font remarquer d'abord par leur taille svelte et bien prise, par la grâce de leurs mouvements, par l'éclat de leurs couleurs et par la vivacité de leurs regards. Couvertes de leur mantelet national, elles sont coiffées d'un mouchoir d'un bleu foncé ou d'un blanc éclatant, qui, attaché sur le haut de la tête, flotte derrière les épaules et leur donne en même temps l'air d'abandon d'une Espagnole et la gracieuseté d'une Française. On pourrait dire, sans exagération, que les Basquèses unissent aux avantages de leur physique toutes les qualités du cœur : ces expressions ne sont pas autrement rendues dans leur langue que par le seul mot d'*amolchaba*.

JEUX.

C'est avec ce costume, plus ou moins élégant, qu'on voit les Basques, hommes et femmes, s'adonner aux plaisirs les jours de fêtes après avoir rempli leurs devoirs religieux. Ces plaisirs sont les plus simples et les plus propres à développer leurs corps. Les jeux de la balle et de la barre de fer donnent aux hommes un exercice presque aussi fatigant que les autres jours de la semaine, qu'ils passent à labourer une terre stérile et ingrate. Le jeune homme s'abandonne volontiers à tous les exercices gymnastiques, parce que tout ce qui tient aux usages de son pays est un attrait irrésistible pour lui. Dominé par la passion qu'il a pour les assemblées publiques, il se laisse entraîner naturellement à toutes les réunions qui ont pour but le jeu ou la danse; il ne calcule jamais s'il y a dix lieues à faire pour s'y rendre, et le goût du jeune Basque pour les jeux de la paume et de la barre de fer l'emporte quelquefois sur celui de la danse. « Pour le jeu de la
» balle, dit M. de Labadie, il arrive souvent qu'un village en provoque un autre,
» soit que les joueurs eux-mêmes se portent le défi, soit que d'autres, qui ne doi-
» vent être que spectateurs, fassent et préparent la partie qui n'est jamais refusée
» par les leurs. » Lorsque la partie est arrangée, que le nombre des joueurs de chaque côté est fixé, on convient du poids de la balle qui varie de quatre onces jusqu'à dix-huit; on arrête le jour du combat, on désigne la place du rendez-vous et on remet de part et d'autre des arrhes entre les mains d'une personne qui jouit de la confiance de tous.

Au jour indiqué d'avance, de nombreux spectateurs se rendent sur le lieu de ce spectacle, quatre juges sont nommés d'un commun accord pour marquer les chasses et pour prononcer sur les coups douteux : leur décision est sans appel. La

responsabilité de leur jugement les oblige souvent d'aller recueillir l'opinion des spectateurs; cette espèce d'enquête est annoncée par le mot *ploça;* après cette opération, le plus âgé des juges prononce, à haute voix, la décision prise, et personne n'élève la plus légère réclamation.

A la fin de cet exercice vif et continuel, qui ressemble à un véritable combat, pendant lequel des paris considérables ont lieu souvent, le prix disputé est remis entre les mains de la partie qui l'a gagné, et vainqueurs et vaincus se mêlent ensemble pour aller, sans amertume, étancher leur soif, tous contents de leurs exploits, mais disposés, les uns à donner et les autres à prendre prochainement une revanche.

La barre de fer est un jeu de force et d'adresse en même temps; elle est du poids de vingt à trente livres, et c'est à qui la jettera plus loin, soit de pied ferme, soit en faisant un tour sur soi-même. Cependant, la barre doit aller dans une direction donnée et tomber d'une manière déterminée; sans cette condition, le coup ne vaudrait rien, dépassât-il tous les coups précédents. Ces jeux étant l'occupation exclusive des garçons, les jeunes filles se font remarquer par leur absence; les uns comme les autres vont se retrouver ensemble dans un autre exercice, la danse, pour laquelle la passion est commune aux deux sexes.

DANSE.

M. de Labadie nous donne, sur la danse, les détails suivants que nous reproduisons dans leur intégrité :

« La danse nationale, dit-il, est composée de pas qui lui sont consacrés et que » l'on ne saurait définir. C'est d'elle qu'on a emprunté ce que l'on connaît en » France sous le nom de *pas de Basque*, le seul pas que l'on ait pu reproduire. » Les différents airs de cette danse ne peuvent être saisis qu'à force de les entendre ; ils ont un caractère vif, une allure gaie, un type sauvage et primitif, une » expression originale et variée. Hommes et femmes forment un cercle exact sans » se toucher, et présentent le côté à la circonférence qu'ils décrivent et observent » et exécutent chacun pour soi; l'ensemble, la précision, la mesure sont remarquables. Les figures semblent uniformes, et pourtant elles ont de la variété. »

Des filles et des garçons de villages voisins qui accourent pour assister à tous les jeux, ne manquent pas d'aller prendre part à la danse; les garçons qui ont le privilége de porter le bâton dans ces réunions joyeuses sont obligés de le quitter pour danser. « Il arrive quelquefois, ajoute M. de Labadie, qu'un beau danseur se » présente et se donne en spectacle à toute l'assemblée ; un cercle bientôt formé » se presse autour de lui sans le gêner; le tambourin (1) commence à jouer un

(1) Le tambourin est composé de quatre cordes longues accordées deux à deux à l'unisson, et formant deux octaves; ces cordes, tendues sur une table d'harmonie, sont frappées en mesure avec un morceau de bois qu'on tient d'une main, tandis que l'autre module les sons d'un flageolet à trois trous qui fait entendre plusieurs octaves et en exprime toutes les notes.

» des airs nationaux ; le danseur s'élance, tenant d'ordinaire une mince et souple » baguette par les deux extrémités, à laquelle il donne la forme d'un demi- » cerceau ; en variant cette forme, il aide à sa grâce naturelle et en accompagne » des pas qu'il forme avec autant de souplesse que d'agilité. Applaudi, il s'en- » hardit plus encore, s'enlève plus léger. Après un quart d'heure de ce violent » exercice sans interruption, qui se termine par le dernier son du tambourin, le » danseur rentre dans le cercle, qui s'ouvre pour le recevoir ; c'est alors que les » jeunes gens l'entourent et lui adressent des compliments sur son succès, tandis » que les jeunes filles ne cessent pas de le regarder avec complaisance. »

Avant ou après la danse, il y a un autre amusement bien important, c'est un véritable spectacle, connu sous le nom de pastorale.

LA PASTORALE.

La place publique est, pour les Basques, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, le lieu destiné à toutes leurs réunions ; elle est située d'ordinaire devant l'église qu'entoure le champ du repos. Après l'office divin du dimanche, tout le monde s'y livre à ses goûts. Là, c'est une tendre mère qui verse des larmes sur la terre qui recouvre sa fille enlevée au printemps de son âge ; ici, c'est un jeune homme qui, en plein air et en public, serre sur son cœur sa bien-aimée (*ene bihotz maïtia*), et reçoit d'elle, avec un sourire enchanteur, la promesse de faire son bonheur ; ailleurs, c'est le peuple tout entier qui assiste aux divertissements dont nous avons parlé ou au spectacle de la pastorale. Le mot de pastorale est pris des pasteurs ou bergers et paysans qui jouent les rôles d'acteurs dans ce spectacle ; le sujet est tiré des livres saints ou des vieilles légendes, arrangé en langue basque, en plusieurs scènes, plus ou moins longues. Le théâtre, pour représenter la *pastorale*, est construit sur la place ; des planches, supportées par des barriques vides, forment tout l'échafaud qui sert de scène pour jouer la pièce, sans aucune sorte de décoration ; les spectateurs dressent eux-mêmes des échafaudages pour assister à ce spectacle. A défaut de costumes historiques, les acteurs empruntent, s'ils ne les possèdent pas, des habits de la plus grande élégance, et même des bijoux précieux. Tout le monde s'empresse d'en fournir de bonne grâce. Ce qu'il y a de plus curieux dans la représentation de la pièce, c'est que les acteurs ne savent pas lire, et cependant ils s'acquittent de leur rôle avec une intelligence admirable. Voici comment ils s'y prennent : doués d'une mémoire extraordinaire, ils se pourvoient d'un maître de déclamation qui, moyennant cent francs et même davantage, leur apprend tous les rôles qu'ils doivent jouer par cœur. On peut se faire une idée de la patience que doit avoir le maître pour apprendre à chaque acteur le rôle convenu.

M. de Labadie nous assure qu'il a assisté, à Basgorry, à une représentation dont le titre était Geneviève de Brabant, pièce en soixante scènes, qui avait attiré de dix lieues à la ronde plus de six mille spectateurs. Elle a duré depuis huit heures du matin jusqu'au crépuscule. Nous devons penser que pendant les ent'actes,

s'il y en a eu, acteurs et spectateurs ont dû prendre quelque repos. Ce qu'il y a de plus singulier dans ces sortes de spectacles, c'est l'usage de finir la pièce par son commencement. Un acteur vient à la fin réciter, dans un prologue, le sujet de la *pastorale*. Le divertissement se termine toujours par le saut de basque et par des farandoles. Quoi qu'il en soit, le peuple de chaque pays trouve dans ses mœurs, ses habitudes et ses usages le sujet de son amusement. A propos des différents usages que ce peuple a conservés, nous reproduisons celui qu'on appelle la course à l'âne.

COURSE A L'ANE (*ou astuasterca*).

L'autorité qu'exerce le père sur ses enfants, le mari sur son épouse est immense parmi les Basques ; cette autorité est très-respectable et très-respectée, aussi ceux qui l'exercent s'en montrent extrêmement jaloux et ne permettent pas qu'elle soit enfreinte ; mais si un mari se laisse dominer par sa femme, il devient la risée de tout le pays, surtout lorsque celle-ci se livre à quelques procédés violents. C'est alors qu'a lieu l'*astuasterca* ou la course à l'âne. C'est un usage ancien qui consiste à prendre un âne, à mettre à cheval dessus un mannequin qui représente l'homme dont la faiblesse est connue ; on promène ainsi le mannequin à cheval sur l'âne dans le pays, et l'on se rend dans un champ, où l'on met en scène, avec tous les détails, la querelle qui a eu lieu entre le mari et la femme ; on nomme un tribunal, qui est appelé à juger le procès scandaleux ; ainsi qu'un ministère public et les avocats des prévenus ; on entend les plaidoyers et on prononce le jugement au milieu des rires et des sarcasmes de tous les assistants. Un receveur principal des douanes battu par sa femme a été dernièrement, dans le pays où il résidait, l'objet de ces scènes populaires qui avaient éveillé l'attention de l'autorité ; mais les mesures qu'elle aurait prises pour les empêcher auraient provoqué une redoutable résistance suivie de malheurs qu'on déplore toujours inutilement après qu'ils sont arrivés. Nous aurions dû parler encore d'autres usages que les Basques tiennent à conserver, relatifs à la construction de leurs maisons (1), à la simplicité de leur nourriture (2), etc. ; mais tous ces détails de la vie domestique nous auraient entraîné trop loin. Le peuple basque est éminemment stationnaire, nous l'avons déjà dit plus haut. Nous souhaitons qu'il persiste à être le gardien jaloux de ses mœurs et de ses coutumes nationales, que nous regardons comme des choses bonnes et utiles ; mais nous voudrions le voir entrer dans le mouvement de la civilisation par l'instruction que le Gouvernement lui offre, et pour laquelle il a une invincible répugnance. Nous n'avons à présenter en sa faveur qu'une seule excuse, qui est, pour nous servir d'une expression moderne, une circonstance atténuante ; c'est la difficulté qu'a le Basque pour substituer la langue

(1) On lit au-dessus de la porte de chaque maison une sentence tirée de l'Écriture, avec la date de la construction du bâtiment, suivie du nom du propriétaire.

(2) Un gâteau pétri de farine de maïs avec du fromage, et du lait chauffé avec une pierre rougie au feu qu'on plonge dans le vase, servent de repas ordinaire au peuple basque.

française à sa langue maternelle, qu'il regarde comme la plus belle langue du monde. Nous aurions volontiers saisi cette occasion pour faire l'appréciation de la langue basque ou *escuara.* En effet, nous aurions pu en donner des notions assez étendues, mais nous avons pensé que M. de Labadie, juge plus compétent que nous dans la matière, s'acquitterait de cette tâche avec tout le talent que réclame la hauteur du sujet.

Toutefois, nous n'avons pas pu nous empêcher de transcrire ici quelques couplets de poésie basque en trois dialectes connus sous le nom de *Souletin, Labourdin* et *Bas-Navarrais,* avec la traduction littérale faite par M. de Labadie; c'est, du reste, un échantillon de chants d'amour qui, avec les sérénades et les conversations de tête-à-tête, précèdent le mariage dont nous allons parler à la fin.

Romance basque souletine.

Chorilua norat hoa
Bi hegales aerean.
Espagnala jaaiteco
Elhuria duc bortean.
Elkanki jaanen gutiré
Elhurra hurtu denean, etc.
. . . .

Petit oiseau, où vas-tu, suspendu dans les airs par tes deux ailes? Pour aller en Espagne, tu as de la neige sur la haute montagne. Ensemble, nous irons, quand la neige sera fondue.

Autre chanson souletine.

Chori cantatzate eigena
Non othe hiz cantatzen?
Aspaldian hire botzic
Nic ez diat entzuten.
Ez ozenic ez mementic
Ez diat igaraiten
Non ehitzaitan, etc.
. . . .

Oiseau, chantre charmant, où fais-tu entendre ton ramage? Depuis longtemps je n'entends plus ta voix mélodieuse; il n'est point d'heure dans ma vie où tu ne sois présent à ma mémoire, etc.

Chanson labourdine.

« Amodio crudelbatec hani nici honuguitcen
» Egounas bethi pensaqueta, gous lozic es citen
» Hortan consideraçaçu coubat doudan soffritcen,
» Bihotz gogorra onean bearçon çoac espanousou sendatcen. »

J'ai été épris d'un cruel amour; chaque jour me trouve distrait et rêveur; chaque nuit, je veille; considérez combien je souffre; vous devez avoir un cœur insensible, si vous ne me guérissez du mal qui me tourmente.

« Ourso chouri poillit batu colpatu deharout bihotça,
» Coren çouria eguina baita, hormabat becaiu hotça,
» Egounac erc edouritou enetaco gaii belça,
» Errecabitou guerostican çoure ganic enetça, etc.
» . . . . . . , ... »

Une jolie colombe m'a blessé le cœur; le vôtre est fait de glace; le jour me semble une nuit obscure, depuis que je suis en butte à votre indifférence. Une étoile se fait remarquer, elle éclipse les autres par son vif éclat, je doute de trouver dans le monde la pareille.

« Icar batec arguitcendou berre ozozen galnetic
» Doudatcen dout othe dene mundian harempareslc,
» Bata balago ceroutic eta bercia hourretic,
» Eguindouque es egouski es ithargui bettazzic. »

Si, dans le firmament, il était une étoile semblable à celle dont je fais l'éloge, le soleil et la lune seraient superflus pour nous éclairer dans l'univers.

On voit bien, par ces expressions, que le poète basque peut élever sa pensée, dans sa langue, aussi haut que les poètes français et italiens s'élèvent dans la leur.

Romance basque en dialecte Navarrais,

Avec la traduction mot à mot.

« Tristecia crudelic aspaldi handean
Tristesse cruelle depuis longtemps
» Ichilic sofritcen-tut neuré bihotcean,
En silence je souffre dans mon cœur,
» Errepausuric ez dut neuré gozputcean,
Je n'ai pas de repos dans mon corps,
» Maite-bat de la causa haren suyetean, etc.
Une bien-aimée en est cause dans sa personne, etc.

. . . .

» Aspaldico-dembozetean gabazs eta bethi
Depuis longtemps la nuit et puis toujours
» Jhicin niabilaçu chori polit bati
A la chasse je vais oiseau joli après un ;
» Azquenecotz hatceman dut oy ungui tristequici ;
A la fin je l'ai surpris oh ! bien triste !
» Lumaric ederrena bastçayo errori. »
Plume la plus belle lui étant tombée.

On comprend facilement même par la transposition des mots le sens figuré que donne le poète à ses vers, mais il faut savoir que dans toutes les chansons d'amour la jeune fille qu'on y célèbre est comparée à une tourterelle ou au plus gracieux des oiseaux. C'est un langage que les Basques emploient tout aussi bien dans la poésie que dans la prose ; cela est si vrai, que pour dire qu'une fille s'est laissée séduire par un amant infidèle, ils se servent de cette expression simple et charmante : « *Il lui est tombé une petite plume de l'aile.* »

Cependant, un fait de la nature de celui auquel font allusion les mots qui précèdent se produit rarement chez le peuple basque qui est avant tout d'une loyauté et d'une moralité exemplaires ; mais si un jeune homme, oubliant la foi jurée, se rendait coupable d'avoir abusé de l'innocence ou de la crédulité d'une fille, il ne pourrait rester dans son pays sans y rencontrer des vengeurs de l'honneur de sa victime ; celle-ci, au contraire, trouve souvent un homme généreux qui lui tend la main et efface l'erreur de sa faiblesse trahie par un hymen que l'approbation de tout le monde vient sanctionner. Ces sortes de mariages ne

sont en définitive que l'exception de la règle générale. D'ailleurs, le garçon basque fait à peu près ce que l'on pratique partout. Il donne son cœur à celle qu'il aime et il se marie, mais il suit dans cette circonstance, comme dans tout ce qu'il fait, les usages séculaires de ses ancêtres.

La première faveur qu'il obtient de sa bien-aimée, c'est d'aller pendant la nuit frapper à sa petite fenêtre de bois; il s'annonce de loin par un cri qu'on ne peut pas définir et que la langue articule par le son imitatif de *irrincina*, c'est-à-dire précurseur de la joie ; quoique ce cri soit commun à tous, la jeune fille sait bien distinguer celui que pousse son amant; à mesure que celui-ci approche de sa demeure, il pousse le même cri plus rarement et moins fort. Il arrive, il frappe doucement à l'étroit volet que sa belle, à demi-vêtue, s'empresse d'ouvrir aussitôt qu'elle entend prononcer son nom. Le temps pendant lequel les deux amants se livrent aux charmes d'une conversation tendre et animée est bientôt passé ; le jeune homme se retire et l'aube du jour le retrouve à son travail.

Lorsque les deux amants sont convenus de leur mariage, le jeune homme se présente aux parents de la jeune fille pour leur faire connaître ses intentions ; si elles sont agréées, les portes de la maison de sa fiancée lui sont ouvertes même pendant la nuit, et il peut tenir librement avec elle des conversations tête-à-tête dans une pièce qui est située d'ordinaire à côté de celle de ses parents.

Après avoir passé quelque temps dans ces sortes d'entretiens, on arrête le jour où la célébration du mariage doit s'accomplir. Elle est précédée la veille d'une réunion de parents et amis des deux familles qui doivent apporter à la jeune fiancée, suivant l'usage, des présents qu'ils lui ont destinés. Ces présents sont plus ou moins considérables et proportionnés au degré de parenté de chacun. C'est une mesure de blé convertie en pains, pour les uns ; c'est un mouton ou un agneau, de la volaille ou des gâteaux pour les autres. Nous faisons remarquer en passant que c'est du mariage du Basque-Souletin que nous parlons. Dans cette branche de la grande famille basque, c'est le mari qui va chez la femme, tandis que chez le Bas-Navarrais et les Labourdins c'est la femme qui se rend auprès du mari. La veille donc de son mariage, le fiancé souletin part de la maison paternelle vêtu de son habit de fête, précédé du musicien du village, accompagné de ses frères et sœurs, de ses parents, amis et voisins, tous chargés de dons pour la fiancée ; il se fait suivre d'une charrette attelée de bœufs ou de vaches laitières, sur laquelle il fait transporter un lit neuf, d'autres meubles composant son ménage et surtout les attributs de son état, qu'on a soin de placer en vue sur le devant de la charrette. Viennent après le bélier de son troupeau et cinq ou six moutons choisis parmi les plus beaux qu'il possède. Tous ces moutons portent, suspendue au cou, une énorme clochette de la forme d'une poire renversée, et sont parés de rubans de toutes les couleurs.

Au son de la flûte et du tambourin, auquel font chorus le bruit des clochettes des moutons et leur bêlement qui ne cesse pas depuis leur séparation du troupeau, la joyeuse compagnie arrive devant la maison de sa fiancée. Son fu-

tur seul y entre, mais il reparaît peu après sur le seuil de la porte, tenant la jeune fille par la main, et lui présente avec une émotion visible, produite par la joie qui part du cœur, les meubles qui doivent orner sa maison et tous les autres objets qu'on a étalés devant elle. Aussitôt, toutes les personnes qui ont fait partie du cortége sont introduites dans la maison ; elles présentent à la jeune fille leurs cadeaux et lui adressent des compliments. Pendant que les meubles du fiancé sont introduits dans la pièce qu'on lui a destinée, et que le musicien joue un air antique qui a retenti souvent dans les montagnes, on vide la coupe de l'hospitalité pour faire honneur au cordial accueil qu'on a fait aux visiteurs. Après une courte pause, le cortége se retire, le fiancé en tête, pour retourner chacun chez soi avec la même gaîté et accompagné du son des mêmes instruments. Il est à remarquer que le bélier seul reste comme en ôtage auprès de la fiancée, tandis qu'on ramène les moutons après leur avoir enlevé les clochettes. On explique le retour des moutons à leur troupeau parce qu'ils ne devaient servir, dit-on, à la jeune fille que comme échantillon pour apprécier l'état du bien de son futur; mais nous ne pourrions pas donner un sens quelconque à l'usage de retenir les clochettes chez la fiancée, ni au séjour que l'on fait faire au bélier chez elle depuis qu'on le lui a présenté jusqu'à l'accomplissement du mariage. Les astrologues trouveraient peut-être dans cette cérémonie allégorique quelque rapprochement à faire avec les deux signes du zodiac, le Bélier et la Vierge. M. de Labadie semble croire que l'absence du bélier indique que tout languit chez le maître du troupeau, dont la prospérité serait compromise si l'union préparée ne s'accomplissait pas. Il serait à désirer, dans ce cas, qu'elle eût lieu le plus tôt possible pour le bonheur du jeune couple et la fécondité du troupeau.,

Mais les fiancés n'ont pas longtemps à attendre : le lendemain ils se rendent à l'église, accompagnés du même cortége que la veille, pour consacrer leur union et recevoir la bénédiction nuptiale ; l'époux n'a plus l'habit de fête, il porte, au contraire, l'habit de deuil (1) au banquet nuptial comme au banquet qui suit les obsèques. La nouvelle mariée revêt aussi par-dessus ses habits de noce un costume noir. Cet apparat de tristesse dans un jour de joie avertit la jeune mariée qu'elle n'est plus libre, qu'elle fait ses adieux à la danse, aux jeux de ses jeunes années.

Au sortir de l'église, la nouvelle mariée, accompagnée seulement de sa mère et de ses sœurs, se retire chez elle ; l'époux reste sur la place du village avec les autres invités, hommes et femmes ; là on se livre au jeu de paume ou à d'autres jeux jusqu'à midi, heure à laquelle on cesse de jouer pour se rendre avec joie au festin qui les attend; leur marche est annoncée par des coups de pistolet. La nouvelle mariée paraît au banquet avec la robe de noce, assise à table à côté de son mari ; tous les honneurs sont réservés à ce dernier, toutes les félicitations lui sont

(1) Cet habit a la forme de l'habit à la française, c'est-à-dire que les faiseurs de modes de Paris, en empruntant cette forme aux Basques, lui ont donné un autre nom.



adressées : Longues années de bonheur! Nombreuse famille! Santé soutenue! Travaux bénits du Ciel! Amour de Dieu! etc., sont les toasts, les vœux sincères que font, pour le jeune marié, les hommes simples et moraux qui assistent au banquet. Le repas est gai, prolongé et accompagné de temps en temps du son du tambourin.

Pendant que l'on prend le café, car les Basques aussi prennent le café, un vieillard aux cheveux blancs vient captiver l'attention des convives par le récit d'une antique légende, qu'on écoute avec intérêt, relative à l'histoire traditionnelle de la nation basque; c'est ainsi que l'on fait vivre les contemporains dans un passé qui n'est plus pour en transmettre le souvenir à la postérité. Après la légende, il y a toujours un convive qui se lève et improvise une ballade en l'honneur des époux; à l'approche de la nuit, tous les conviés regagnent leurs foyers, et le soleil du lendemain trouve le nouveau marié dans le champ de son beau-père, l'aidant du secours de son bras. La jeune femme aussi a commencé ses fonctions dans l'intérieur du ménage; mais sa condition est complétement changée vis-à-vis de son époux qu'elle appellera désormais notre maître *etcheco jauna— etcheco-gure-nausia*. Aux femmes, l'intérieur du ménage, la culture du jardin, et les détails d'entretien. Le repas préparé, les hommes seuls vont s'asseoir à table, c'est à la jeune épouse à les servir; c'est elle qui doit servir à table tous les hommes même les domestiques, les étrangers et ses propres enfants lorsqu'ils commencent à partager les travaux de leur père. Les femmes, en général, mangent debout et après avoir servi les hommes. Le changement survenu est grand, comme on le voit, comparativement aux tendresses de l'amant que nous avons rapportées, et que l'on chante avec enthousiasme. On ne se tutoie plus. — Ce *toi* charmant, ce mot qui était hier tant sollicité et si chéri, vient expirer sur ces lèvres qui le prononçaient avec tant de grâce et d'abandon! La femme d'aujourd'hui n'est plus la *ene bihotz maïtia* (l'amie du cœur), que la loi d'égalité de l'amour avait élevée au niveau de son amant; elle n'est plus qu'une *ematzea* (celle qui donne des douceurs).

Cependant si l'homme est le maître, ce n'est que pour exercer cette autorité de père de famille, dont il hérite par tradition : il est loin de la pensée d'un Basque de regarder sa femme comme une esclave, il est trop fier de sa race pour dégrader celle qui est sa compagne par la moindre apparence de servitude.

Nous avons indiqué la différence qui existe entre la céremonie du mariage des Basques-Souletins, et celle des Basques Bas-Navarrais et Labourdins; nous avons dit que chez ces derniers c'est la femme qui va dans la maison du mari où elle fait transporter son mobilier la veille; ce mobilier est précédé d'un jeune homme qui porte une *quenouille* et un *balai;* symboles de l'ordre et de l'activité qui doivent régner dans le nouveau ménage. Nous n'avons rien à remarquer sur la cérémonie de l'église qui est à peu près partout la même, si ce n'est que la fille qui n'a plus la fleur de son innocence ne reçoit pas l'étole sur la tête; les hommes ne font pas société commune avec les femmes; au sortir de l'église, la nouvelle

mariée à la tête des dames, et l'époux à la tête des hommes, vont au cimetière prier sur la tombe de la famille avant de se rendre au festin; la mère et les sœurs de l'époux attendent la nouvelle mariée à la porte de la maison pour l'y introduire, elles lui disent : Vous voilà maîtresse de la maison ! *horcira etchecoandia unquitoricite yarcite.* — Nous sommes contentes, vous allez prendre quelque chose. Ensuite on l'introduit dans la chambre nuptiale, et après lui avoir ôté son mantelet, on ouvre les armoires et on lui montre le linge qu'elle a envoyé la veille, et celui de son époux, sa chemise, son mouchoir de poche, sa cravate et sa jarretière de noce, puis sa belle-mère lui répète : Vous êtes maîtresse de la maison, j'ai *habillé* votre lit, *vestitut-cure ohia;* si ce n'est pas à votre convenance, faites-le comme vous l'entendez ; et aussitôt la nouvelle mariée se met à l'œuvre pour changer les draps du lit. Après cette formalité de rigueur on se rend au festin qui ressemble à tous les autres festins en pareille circonstance.

Les usages dont nous avons donné un aperçu sont suivis exactement par les Basques qui vivent dans les communes éloignées des villes ; c'est dans ces localités que les usages, les mœurs et les coutumes qui remontent à la plus haute antiquité, se conservent intacts et présentent une couleur pleine de charme et d'originalité.

A. Renzi, *membre de la 1re classe.*

REVUE D'OUVRAGES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

LOI SUR L'ENSEIGNEMENT

AVEC UN COMMENTAIRE CONTENANT :

L'indication et le sommaire des divers actes législatifs et réglements sur l'Instruction depuis 1791 ; la conférence des dispositions de la nouvelle loi avec celle du régime antérieur ; le résumé des discussions auxquelles cette loi a donné lieu dans le sein de l'Assemblée législative ; la solution de plusieurs questions concernant son application, etc.

Tel est le titre d'une publication nouvelle de notre confrère, M. de Champeaux, avocat à la cour d'Appel de Paris, auteur du *Recueil général périodique du Droit ecclésiastique.*

La loi, dont nous n'avons point à apprécier le mérite, a subi, pour sa confection, toutes les épreuves constitutionnelles. L'iniative en appartient au Gouvernement, comme cela convient pour des lois fondamentales ; présentée par le ministère à l'Assemblée, avec un exposé des motifs, le 18 juin 1849, elle a été renvoyée à la commission d'instruction publique, et le rapport de cette commission a été fait le 6 octobre. Le Conseil d'État, de son côté, en a fait l'examen et a donné son avis le 7 décembre. Ce travail, officiellement communiqué à la commission, a donné lieu à un rapport supplémentaire de la part de celle-ci. Enfin les trois délibéra-

tions ou *lectures* (comme disent les Anglais) ont commencé les 19 janvier, 26 février et 15 mars.

il m'a paru manquer à cette publication la mention de la promulgation, qui est, comme on sait, la solennité qui rend une loi exécutoire ou plutôt obligatoire. Celle-ci est terminée par les formules qui la complètent : la date des délibérations en séance publique, la signature des président et secrétaires de l'Assemblée nationale; celles du président de la République et du ministre de la justice. A la première de ces deux-ci est jointe cette formule : « La présente loi *sera* promulguée et scellée du sceau de l'Etat. » Or, la promulgation, qui d'ailleurs n'est plus nécessaire à l'existence constitutionnelle d'une loi, à sa force protectrice, mais bien à sa force coercitive, la promulgation se fait par l'insertion au Bulletin des Lois. Nous voyons seulement ici que cela *sera* fait.

M. de Champeaux annonce qu'il ne fera pas l'historique de l'instruction publique en France ; il se borne à donner la liste des actes législatifs et réglementaires, qui, depuis la première Révolution, sont intervenus sur la matière, et cette liste est longue; elle comprend les constitutious, les lois, les décrets, arrêtés, ordonnances, les instructions ministérielles et réglements. C'est bien de la part de l'avocat, c'est bon et suffisant pour l'usage du praticien. Le membre de l'Institut historique nous apportera sans doute, un jour, son tribut, je veux dire l'histoire même de l'instruction publique.

Lorsqu'un État politique est composé de divers ordres, il est, ce semble, de la nature de ces ordres, que chacun soit chargé de satisfaire à l'un des grands besoins de la société : celui-ci à la défense du pays, celui-là à sa nourriture, cet autre à son éducation ; au-dessus d'eux est le souverain, qui, évêque extérieur, surveille leurs actes, excite leur activité, entretient leur accord, protége leur liberté ; car là où sont des devoirs sont aussi des droits, et réciproquement. — A la longue, le mouvement de toutes choses, de l'esprit humain plus que tout autre, en multipliant les rapports, oblitère les primitives classifications sociales. Il arrive une époque où tous les citoyens ont les mêmes devoirs, et par conséquent les mêmes droits, quoiqu'ils exercent différentes professions. Cependant, la crainte du monopole ancien, qui était nécessaire, fait d'abord qu'on se jette dans le monopole opposé, qui n'est plus que violence. Il faut beaucoup d'essais au Gouvernement pour tenir la balance juste dans la répartition des fonctions civiques qui sont devenues, pour chacun, des garanties de liberté. La plus haute question a été, sans doute, celle qui s'est agitée dès le commencement. Chose admirable ! les deux adversaires partaient du même principe, étaient animés des mêmes sentiments, portaient une égale ardeur à la défense de la liberté religieuse ; car c'était d'elle qu'il s'agissait : mais, de tempéraments différents, l'un craignait qu'en donnant entrée à l'Eglise dans le Conseil de l'instruction publique on ne la compromît, qu'on ne la forcât d'admettre ou de paraître tolérer des doctrines qu'elle regarde comme des erreurs, quand son office est de les combattre toujours et partout, sans aucune considération terrestre ; l'autre orateur pensait que la présence

des représentants de l'Église empêcherait le mal de s'introduire, et qu'au surplus il serait toujours temps de protester, même de se retirer. L'argumentation de ces deux thèses ne diffère, comme on le voit, que dans la *mineure* ou le *point de fait*, lequel, encore, n'est qu'un futur contingent. Les discours des deux pieux orateurs sont rapportés, ainsi que les principaux parmi les autres, et chaque observation faite dans la discussion. Il se trouve, en outre, dans ce petit Code de l'enseignement, une foule de renseignements pratiques, notamment sur les établissements d'instruction primaire, sur les droits, les facultés et les devoirs des communes à cet égard ; enfin une conférence perpétuelle entre les dispositions de la nouvelle loi et des précédentes : ce qui donne à ce travail toute la commodité dont est susceptible un manuel.

P. Masson, *membre de la troisième classe.*



CORRESPONDANCE.

Nous avons inséré, dans l'avant-dernier numéro de l'*Investigateur*, le discours lu à notre séance publique sur la littérature actuelle de la Belgique, par M. Achille Jubinal. Nous croyons, à titre de document littéraire, devoir donner ici la charmante lettre que notre collègue M. Emile Deschamps, empêché par la maladie d'assister à notre séance au palais du Luxembourg, a adressée, après avoir lu son travail, à notre spirituel secrétaire général.

Versailles, 10 août 1850.

« Mon cher Confrère,

» Je dis, comme vous, *bravo!* aux vers belges ; mais vous ne crierez pas, comme moi, *bravo!* à votre prose si française, et vous aurez tort. Vos *quelques mots* sont un traité aussi piquant qu'instructif, où le style lutte victorieusement à chaque ligne avec l'esprit et la philosophie.

» Je vous ai lu et vous relirai avec bonheur, un double bonheur ; j'aime le talent et j'aime l'auteur. Merci donc deux fois de votre nouveau succès.

» Je savais par cœur beaucoup de vers belges, et les poètes que vous citez m'étaient familiers, *parce que rien de ce qui est poétique ne m'a paru étranger* (1).

» Vos citations sont excellentes : M. André Van-Hasselt est un poète complet, forme et fond.

» Les derniers vers que vous donnez d'Etienne Hénaux sont d'un coloris charmant. On y trouve quelques négligences, entre autres la rime *noir*, répétée deux fois ; mais le souffle, le rêve, le charme, tout est là.

» Weustenraad aurait été loin. Il avait la verve, la vigueur, l'image et la pensée. Son instrument poétique n'était pas encore égal dans toutes ses parties,

(1) Allusion à un passage de la préface des Œuvres de Weustenraad, cité par M. Jubinal.

et il y avait des défaillances poétiques dans sa versification, à côté de ses plus belles audaces. Le temps et le travail auraient nivelé tout cela.

» Une seule remarque critique à faire sur les poètes belges : c'est leur imitation trop évidente des poètes français de la nouvelle école, beautés et défauts. L'originalité personnelle en souffre. Le talent y est, et très-grand; mais s'ils étaient plus eux-mêmes, ce talent aurait davantage frappé les autres.

» Quoi qu'il en soit, vous avez fait une œuvre très-excellente et une très-bonne action, en révélant à notre public tant d'écrivains charmants qu'il ignore.

» Agréez l'assurance de ma sympathique amitié.

» Emile DESCHAMPS. »

CHRONIQUE.

—L'un de nos collègues, M. Luigi Odorici, bibliothécaire conservateur de la bibliothèque et du musée de Dinan dont il est le fondateur, publie depuis quelques années, sous le titre d'*Etrennes* dinannaises, un petit livre dans lequel il réunit non-seulement tous les documents statistiques qui intéressent spécialement les habitants de l'arrondissement de Dinan sur l'administration, les finances, la justice, les fabriques et le commerce de cet arrondissement, renseignements que l'on trouve dans les recueils locaux de ce genre, mais encore des recherches faites avec soin sur les monuments civils et religieux de cette partie de la Bretagne et sur les principaux événements qui s'y sont passés.

On y trouve avec un vrai plaisir des détails circonstanciés et appuyés de preuves authentiques sur les hommes célèbres qui sont nés dans la ville de Dinan ou dans ses environs. On y voit figurer d'abord l'illustre Bertrand Duguesclin, connétable de France. A la généalogie de ce grand homme l'auteur a joint des renseignements sur le château, manoir de ses ancêtres où il est né, et le testament qu'il a fait deux jours avant sa mort au camp sous Chateau-Neuf-Randan. le 9 juillet 1380.

Viennent ensuite les faits qui concernent plusieurs personnages dont les vertus et les hauts faits appartiennent aussi non-seulement à la Bretagne, mais à la France entière, tels que Raoul de Coëtquen, maréchal de Bretagne, l'amiral de Penhouet, les Clisson, les Laval, les Rohan, les Chateaubriant, les Richemont, les Beaumanoir, les de Rieux, et dans les temps modernes les académiciens Duclos, Chateaubriant, le comte de la Garaye, etc.

Il serait bien à désirer, et déjà plusieurs bons esprits en ont fait sentir l'utilité, que dans chacune des villes, et même dans les bourgs de France, on s'occupât de recueillir tous les documents historiques existants sur les événements remarquables qui ont eu lieu et sur les hommes éminents qui sont nés dans chacune de ces localités; ce serait la partie morale des archives de nos communes. Ces archives contiendraient, en outre, tous les documents qui peuvent intéresser leur administration, et leur prospérité sous tous les rapports.

Il est évident que si ces archives étaient rédigées et continuées avec soin d'année en année, elles seraient du plus grand intérêt et fourniraient des éléments importants pour l'histoire générale de la France ; nous ne pouvons donc que féliciter M. Odorici d'avoir préparé et commencé pour la ville de Dinan, dans les annuaires qu'il publie, la composition de ces archives, et nous l'engageons fortement à continuer de rechercher et de réunir avec tout le soin dont il est capable et dont il a déjà donné des preuves, des documents authentiques sur tout ce qui mérite, pour la ville et l'arrondissement de Dinan, d'être conservé par le burin de l'histoire. ALIX.

— *Morale conjugale et style épistolaire des femmes ; appréciation des lettres de Mme la duchesse de Praslin*, par M. Cellier Dufayel, professeur d'improvisation oratoire, etc. (1) ; avec cette épigraphe empruntée à Mme de Saussure :

> Et l'on croyait assister au plus auguste des spectacles, celui de la divinité accomplissant son œuvre régénératrice sur la créature, par le moyen terrible et pourtant salutaire de la douleur.

En ouvrant cette brochure, après avoir lu son titre, je m'attendais à trouver des principes de morale et de convenance pour les époux, ou du moins à lire des exemples de la *morale conjugale* des femmes aussi bien que de leur style épistolaire ; mon attente a été trompée ou j'avais mal compris. M. Cellier Dufayel ne veut montrer leur morale conjugale que dans les sentiments qu'expriment leurs lettres, dont il présente quelques exemples qui me semblent bien choisis.

Je suis loin de partager sa manière de voir et l'enthousiasme généralement répandu relativement à ces recueils de lettres si prônés et si souvent reproduits.

M. Cellier dit que l'*improvisation pour les femmes, c'est leur correspondance*, comment peut-il se faire cette illusion ? Ces lettres, pour avoir le mérite qu'on leur prête, devraient être le résultat d'une première impression, alors elles auraient réellément ce naturel dont on croit qu'elles nous offrent le modèle. Mais ne sait-on pas que ces petits chefs-d'œuvre sont le fruit d'une étude, souvent assez prolongée, quelquefois pénible, où la tête avait plus de part que le cœur et le sentiment. Toutes ces dames savaient bien que leurs lettres passaient de main en main, et les faisaient de façon à en retirer le compliment qu'elles recherchaient toujours, qu'elles recevaient quelquefois. Les aveux naïfs que ces lettres même en font quelquefois en sont une preuve réelle qui passe trop inaperçue. Le reproche, au reste, qu'on ferait ici aux femmes, pourrait aussi s'adresser aux hommes, s'il était question d'eux ; qu'on se rappelle l'affectation qui règne dans la correspondance de Racine avec son ami, lors du séjour à Usez, où les charmantes lettres venues de Paris couraient la ville, non pas à l'insu de celui qui les envoyait.

Cet opuscule de M. Cellier, quoique divisé en deux parties, n'est pourtant que

(1) Brochure in-8°. Paris, Galliot, 1850.

la suite d'un autre, où il avait donné le texte des lettres de la duchesse de Praslin, dont il fait ici l'appréciation et l'analyse. Ces deux ouvrages sont le résultat ou le résumé d'un cours d'improvisation oratoire que fait l'auteur, et dans lequel il a eu pour objet spécial de parler du style épistolaire. B.-D. E.

— Le cardinal de Retz est assurément un des personnages historiques du XVIIe siècle les plus importants et les plus connus. Comment se fait-il que les biographes, que les *Mémoires* qu'il nous a laissés lui-même sur sa vie ne nous instruisent point de l'époque de sa naissance? La notice qui précède les éditions récentes de ses mémoires autographes nous induit en erreur, en le faisant trop jeune d'une année; mais ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que M. Musset-Pathay, qui a mis un soin tout particulier à *des recherches historiques sur le cardinal de Retz*, et qui, en 1808, publia un gros volume sous ce titre, dise qu'il soit né au mois d'octobre 1614. Il était tout naturel alors que la *Biographie universelle*, qui évidemment a puisé à ces deux sources, tombât dans la même erreur. Grâces à notre collègue, M. Carra de Vaux, nous pouvons redresser cette erreur, en insérant dans l'*Investigateur* la pièce qu'il nous a communiquée. Cette pièce, qui servira la curiosité de tous nos lecteurs, est l'extrait de baptême du cardinal, tiré des registres de l'église de Montmirail, qu'autrefois on prononçait avec raison, et qu'on écrivait même Montmirel.

Extrait des registres de l'état civil de la ville de Montmirail en Brie (Marne).

« Le vingtième jour de septembre seize cent treize, fut baptisé François-Paul, fils de très-haut et très-puissant seigneur messire Philippe-Emmanuel de Gondi, lieutenant général des galères de France, comte de Joigny, seigneur et baron de cette ville de Montmirail, et de Honorée dame, madame Françoise-Marguerite de Silly, sa femme, le parrain, vénérable prêtre (1) en Dieu, messire François de Gondi, doyen de Notre-Dame de Paris et abbé de Saint-Aubin d'Angers, la marraine madame Marie de Balaham, dame de Rupereux et de Tigecourt.

» *Signé :* Fr. de GONDY, *doyen de Paris.*

» M. BALAHAM.

» DELSITRE (*le prieur de Montmirail*). »

On a, jusqu'à ce jour, souvent confondu cet acte avec celui du baptême de François de Paule d'Angennes, cousin du cardinal par sa mère Madeleine de Silly, et qui fut, comme lui, baptisé à Montmirail 17 mois auparavant (le 16 avril 1612), par un religieux Minime de Château-Thierry, lequel religieux était en grande vénération, en présence de madame la comtesse de Ligny, de M. de Tigecourt, de madame de Rupereux, sa mère, avec madame sa fille, de plusieurs autres personnes, dames et demoiselles, et qui fut tenu sur les fonts du baptême par trois pauvres de la ville.

A l'intérêt que cette pièce présente d'elle-même, s'en joint un autre qui nous renseigne sur un usage aujourd'hui presque inconnu.

(1) Je suis persuadé qu'il faut lire ici : *vénérable* PÈRE *en Dieu*. ...

Autrefois et à dater de l'époque où l'on commença à ne baptiser, pour ainsi dire, que des enfants, et à donner le baptême par infusion, on donna des parrains et marraines aux nouveaux baptisés, de quelque sexe qu'ils fussent, pour leur imposer des noms et être témoins de leurs baptêmes. Le nombre des parrains et marraines n'était point fixé, dit le Dictionnaire des sciences ecclesiastiques, on en prenait tant qu'on voulait. En France, on prenait communément deux parrains et une marraine pour les garçons, et deux marraines et un parrain pour les filles. Aujourd'hui on ne prend plus pour tous qu'un parrain et qu'une marraine. Mais au commencement du XVIIe siècle, on voit encore usitée l'habitude contraire, comme dans le XVIe siècle. La vie de la bienheureuse Marie de l'Incarnation, contemporaine du cardinal de Retz, mais plus âgée que lui, en fournit la preuve, et nous venons de voir que François de Paule d'Angennes fut tenu sur les fonts baptismaux par trois pauvres de Montmirail, et ces trois pauvres auront été, il n'y a pas de doute, deux garçons et une fille. Nous voyons, en même temps, que cet usage commençait à s'abolir, puisque le cardinal de Retz n'eut qu'un parrain et une marraine. L'abbé BADICHE, prêtre, *membre de la* 3e *classe*.

RÉUNION DE TROIS CONGRÈS.

— Le congrès scientifique de la Grande-Bretagne, dont l'ouverture a eu lieu à Edimbourg, le 1er août. Le congrès des amis de la paix, qu'on a tenu cette année à Francfort-sur-le-Mein, les 22, 23 et 24 août, et le congrès scientifique de France, qui s'est ouvert cette année à Nancy, le 1er septembre. Le premier de ces congrès a réuni à Edimbourg plus de 1,000 membres (voyez notre compte rendu dans la 188e livraison de juillet, p. 157). Le second a donné à peu près le même résultat; l'Angleterre y a envoyé 500 membres souscripteurs; l'Allemagne a fait le reste, mais il y a eu peu de Français. Quant à celui de Nancy, si nous devons nous en rapporter au bulletin de ses séances et à la liste de ses membres, il a été assez nombreux. La renommée de l'ancienne capitale de la Lorraine, ses souvenirs historiques, l'installation toute récente du musée lorrain, a attiré beaucoup de monde à ce congrès. On nous a assuré que rien n'a été épargné pour rendre agréable aux membres du congrès et aux visiteurs de cette belle contrée le séjour de Nancy. Il y a eu à cette occasion l'érection de la statue de Dombasle, l'agriculteur, sur une des places de Nancy, celle de la statue du duc Antoine au portail du palais Ducal, où sera le musée lorrain; la séance séculaire de l'académie de Stanislas (fondée en 1750), différentes fêtes musicales, horticoles, etc., ont complété le programme des jouissances que la ville de Nancy a offertes aux savants voyageurs. Nous rendrons compte des objets qu'on a discutés dans les séances du congrès, où nos collègues MM. Dummas et Simonnin père ont représenté l'Institut historique.

— Notre honorable collègue, M. Ernest Breton, vice-président de la 4e classe de l'Institut historique, n'est pas la même personne que M. Eugène Breton, homme de lettres, secrétaire du comité socialiste des négociants, propriétaires et ouvriers.

—Sa Hautesse le bey de Tunis, prince éclairé et ami des lettres, que nous avons vu à Paris, sous la monarchie, étudier les formes et les progrès de notre civilisation pour les transporter dans ses États, vient, sur la proposition de son consul général, M. de Lesseps, et de son ministre qui visite en ce moment la France, d'accorder la décoration du Vichem, portant grade d'officier, à notre secrétaire général, M. Achille Jubinal.

— Notre honorable collègue, M. Corblet, a lu dernièrement dans une séance publique de la société des antiquaires de Picardie, à Amiens, un mémoire fort remarquable sur les dictons populaires de la Picardie. Nous nous bornons à reproduire la partie du compte rendu de cette séance qui le concerne; c'est le plus bel éloge qu'on puisse en faire. «Elégance de style, dit l'auteur du compte rendu, grâce de détail, habileté d'ensemble, de l'esprit partout, et avec tout cela un admirable talent de lecture, c'est ce qui a valu à M. Corblet des applaudissements qui, pour s'être longuement prolongés, n'ont pas dit encore suffisamment combien son travail avait été goûté par un public d'élite.»

— L'Institut historique vient de recevoir de Mme la comtesse de Montblin un don de 200 fr. à titre d'encouragement à ses travaux et aux sciences. Elle a bien voulu cette année, comme les années précédentes, et quoique absente de Paris, donner à notre institution une nouvelle preuve de son affection et de sa générosité. En signalant à nos collègues ce nouveau bienfait de Mme la comtesse de Montblin, le conseil d'administration lui exprime au nom de la société ses sentiments de reconnaissance.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Projet de réorganisation de l'armée de la Toscane, par M. le chevalier capitaine Oreste Brizzi. Brochure in-8°.

La renaissance illustrée, chronique des Beaux-Arts et de la littérature, par une société de gens de lettres, à Bruxelles. Cahier in-4°. Bruxelles 1850.

Bulletin de l'Athénée du Beauvaisis. Premier semestre de 1850.

Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie, tome X, avec 12 planches. Amiens et Paris, 1850. Vol. in-8°.

Journal de la société d'instruction et d'éducation (Giornale della società d'istruzione e d'educazione). 24 cahiers de janvier à décembre 1849, offerts à l'Institut historique par notre collègue M. Bona de Turin.

Bulletin spécial de l'institutrice, par M. Lévi. Livraisons de juillet, août et septembre 1850.

Revue des Beaux-Arts, par M. Pigeory. 6 livraisons, du 1er juillet au 31 août 1850.

L'Album, journal de Rome, par M. de Angelis. Plusieurs numéros de juillet et août 1850.

Loi sur l'enseignement avec commentaires, par M. de Champeaux. Brochure.

Lettres touchant l'origine des Carliens et des Capétiens, adressées au directeur du journal *l'Opinion publique,* par M. le ci-devant prince de Ponts, marquis de la Chataigneraye.

Retour de Pie IX à Rome, 1850, par le marquis Cuneo d'Ornano. Brochure. Rome, 4 juin 1850.

Pétition à l'Assemblée nationale contre l'immixtion des fonctionnaires publics dans les jeux de la Bourse, par M. Hallez, avocat. Brochure.

Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique; 3e série, tom. 1er. Livraison 1re, août 1850.

Bulletins de la Société libre d'émulation de Rouen; 1 vol. in-8°.

Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure (2e série). Tome huitième, années 1848, 1849, 1 vol. in-8°.

Bulletin du dix-septième congrès scientifique de France, tenu à Nancy, en septembre 1850. 9 numéros in-4°.

Discours de M. Galimard sur la chapelle Saint-Paul, peintures murales exécutées à la cire dans l'église Saint-Sulpice de Paris, par M. Drolling.

Rapport fait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au nom de la commission des antiquaires de la France, par M. Lenormant. Broch. in-4°.

Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie, tome 8, 1849, 1850. Vol. in-8°.

Nouvelle restitution et explication d'une inscription gréco-latine du IVe siècle tracée sur un vase de terre cuite trouvé près de Bourges, en 1848. Broch. par M. *Eloi Joanneau.* Paris, 1850

Instruction pour le peuple; cent traités sur les connaissances les plus indispensables, ouvrage entièrement neuf avec des gravures intercalées dans le texte; traité d'architecture et d'archéologie par M. Albert Lenoir, architecte. Brochure in-8° contenant texte et gravures. Paris 1850.

ERRATA.

DE LA 183e LIVRAISON, FÉVRIER 1850.

Pag. 40, ligne 24, *au lieu de* Païsiello et Guglielmi, *lisez :* Païsiello, Cimarosa et Gaglielmi.

LIVRAISON 188e, JUILLET 1850.

Pag. 158, ligne 6, *au lieu de* en l'applaudissant, *lisez :* en s'applaudissant.
— ligne 19, *au lieu de* Hygée, *lisez :* Hygie.
— ligne 27, *au lieu de* rotation, *lisez :* rélation.
Pag. 159, ligne 1 et 5, *au lieu de* Nieple, *lisez :* Niepce.

A. RENZI,
Administrateur.

ACHILLE JUBINAL,
Secrétaire général.



MÉMOIRES.

ORIGINALITÉ ET CARACTÈRES ARGENTINS.

Ainsi que l'Océan, les steppes remplissent l'esprit du sentiment de l'infini.
HUMBOLDT.

Si des conditions de la vie pastorale, telle qu'elle a été constituée par la nature et l'incurie, naissent de graves difficultés pour une organisation politique quelconque et surtout pour le triomphe de la civilisation européenne, de ses institutions, et de la richesse et de la liberté qui en sont les conséquences, on ne peut nier, d'autre part, que cette situation a son côté poétique, des phases dignes de la plume du romancier. Si un rayon de littérature peut briller momentanément dans les nouvelles sociétés américaines, il sera le résultat de la description des grandes scènes de la nature et principalement de la lutte de la barbarie indigène contre la civilisation, de la matière contre l'intelligence; lutte imposante en Amérique et qui donne lieu à des scènes si étranges, si caractéristiques et tellement en dehors du cercle des idées dans lequel a été formé l'esprit humain, car les ressorts dramatiques sont méconnus hors du pays où on les fait jouer, parce que les usages deviennent surprenants et les caractères originaux.

Fenimore Cooper est le seul romancier de l'Amérique du Nord qui soit parvenu à se faire un nom européen, et cela, parce qu'il transporta la scène de ses descriptions hors du cercle occupé par les planteurs, aux limites qui séparent la vie barbare de la vie civilisée, sur le théâtre de la guerre où les races indigènes et la race saxonne combattent pour la possession du terrain.

C'est ainsi que notre jeune poète Echavarria est parvenu à captiver l'attention du monde littéraire espagnol avec son poème intitulé *La Caution*. Ce barde argentin laissa de côté Didon et Argée, que les Varelas, ses devanciers, traitèrent avec une supériorité classique mais sans succès, parce qu'ils n'ajoutaient rien aux richesses des connaissances européennes, et il tourna ses regards vers le désert, et là, dans l'immensité sans bornes, dans les solitudes que parcourt le sauvage, dans la lointaine zone de feu que le voyageur voit approcher lorsque les champs s'enflamment, là il trouva les inspirations que procure à l'imagination le spectacle d'une nature solennelle, grandiose, incommensurable, silencieuse ; et alors ses vers purent se faire répéter par l'écho de la Péninsule espagnole.

Il faut faire remarquer en passant un fait qui explique on ne peut mieux les phénomènes de la vie sociale des peuples. Dans tous les pays où des accidents de

la nature se reproduisent d'une manière identique, les usages et les coutumes se ressemblent, parce que les peuples, quoique divers, finissent par inventer les mêmes moyens pour surmonter les mêmes obstacles. Ceci m'explique comment l'arc et la flèche se trouvent chez tous les peuples sauvages, quelles que soient leur race, leur origine et leur position géographique. Lorsque je lus, dans *Le dernier des Moïcans* de Cooper, qu'Œil de Faucon et Uncas avaient perdu la trace des Mingos dans un ruisseau, je me dis : « Ils vont intercepter le cours du ruisseau pour la retrouver. » Dans *La Prairie*, lorsque le Trampero prolonge l'incertitude et l'agonie pendant que le feu menace, un Argentin aurait donné le même conseil que suggère enfin le Trampero, celui de disposer un lieu pour s'y réfugier et de l'incendier à son tour afin de pouvoir se retirer du feu qui envahit sur les cendres de celui qui a été incendié d'abord. Telle est la pratique de ceux qui traversent la Pampa pour se soustraire aux incendies des pâturages. Lorsque les fugitifs de *La Prairie* remontent une rivière, Cooper décrit la mystérieuse opération du Pawnie ; « avec la peau de buffle qu'il recueille, » il va faire une *pelota*, me dis-je à moi-même ; c'est un malheur qu'il n'y ait pas une femme pour la conduire, car, chez nous, ce sont les femmes qui traversent les fleuves au moyen de la *pelota*, attachée à une courroie qu'elles tiennent entre les dents. Le procédé pour faire rôtir une tête de buffle dans le désert est le même auquel nous recourons pour *batear* une tête de bœuf ou un filet de veau. Enfin, mille autres accidents que j'omets prouvent que des modifications analogues du sol naissent des coutumes, des ressources et des expédients analogues. C'est là la raison pour laquelle on trouve dans Fenimore Cooper des descriptions d'usage qui paraissent empruntées à la Pampa ; ainsi nous retrouvons chez les peuples pasteurs de l'Amérique jusqu'aux vêtements des Arabes, leur air grave et leur hospitalité.

Il existe donc un fond de poésie qui naît des accidents naturels du pays et des usages exceptionnels auxquels il donne naissance. La poésie pour s'éveiller (car la poésie est, comme le sentiment religieux, une faculté de l'esprit humain) a besoin du spectacle du beau, de la puissance terrible, de l'immensité de l'étendue, du vague, de l'incompréhensible ; ce n'est que là où finit le tangible et le vulgaire que commencent les mensonges de l'imagination, le monde idéal. Maintenant, je le demande, quelles impressions laissera dans l'habitant de la République argentine le simple acte de fixer les yeux sur l'horizon et de voir... ne rien voir ; car plus il enfonce le regard dans cet horizon incertain, vaporeux, indéfini, plus il s'éloigne de lui, plus il le fascine, le confond, le plonge dans la contemplation et le doute ? Où finit ce monde qu'il veut en vain pénétrer ? Il l'ignore. Qu'y a-t-il au-delà de ce qu'il voit ? la solitude, le danger, le sauvage, la mort !!! C'est là la poésie ; l'homme qui se meut au milieu de ces scènes se sent assailli de craintes et d'incertitudes fantastiques, de songes qui le préoccupent bien qu'éveillé.

De là, il résulte que le peuple argentin est poète par caractère, par nature.

Comment en serait-il autrement lorsque, dans une soirée sereine et paisible, une nuée épouvantable s'amoncelle sans qu'il sache d'où elle vient, s'étend en un instant sur le ciel et que tout-à-coup le bruit du tonnerre annonce la tourmente et laisse le voyageur effrayé, retenant son haleine, dans la crainte de s'attirer un des mille éclats de la foudre qui tombe autour de lui? L'obscurité succède ensuite à la lumière; la mort est partout; un pouvoir terrible, invincible, l'a fait subitement entrer en lui-même et lui a fait sentir son néant au milieu de cette nature irritée; il lui a fait sentir Dieu, pour le dire en un mot, dans l'éclatante magnificence de ses œuvres. Où trouver plus de couleurs pour la palette de la fantaisie? Ce sont des masses de ténèbres qui obscurcissent le jour, des masses d'une lumière livide, tremblante, qui illumine en un instant les ténèbres et laisse voir, à des distances infinies, la Pampa parcourue par la foudre rapide, symbole de la puissance. Ces images ont été faites pour rester profondément gravées. Aussi, quand la tourmente passe, le Gaucho reste triste, pensif, sérieux, et la succession de lumière et de ténèbres continue dans son imagination, de même que lorsque nous regardons fixement le soleil, son disque nous reste longtemps dans la rétine.

Demandez au Gaucho qui la foudre frappe de préférence, et il vous introduira dans un monde d'idées religieuses et morales mêlées de faits naturels, mais mal compris, de traditions superstitieuses et grossières. Ajoutez à cela que, s'il est certain que le fluide électrique entre dans l'économie de la vie animale, et que ce soit même celui qu'on appelle fluide nerveux, dont l'agitation soulève les passions et enflamme l'enthousiasme, le peuple qui habite sous une atmosphère chargée d'électricité à tel point que le vêtement frotté étincelle comme le poil d'un chat que l'on rebrousse.

Le peuple qui assiste à ces scènes imposantes, comment ne serait-il pas poète?

La vue tourne en vain :
Elle concentre son immensité
Et ne rencontre dans sa vive ardeur
Où fixer son vol fugitif,
Comme l'oiseau sur la mer.
Partout sont des champs,
Asile de l'oiseau et du quadrupède;
Partout le ciel et des solitudes
Connues de Dieu seul,
Que lui seul peut sonder. »

(Echavarria.)

Comment ne serait-il pas poète celui qui a sous les yeux cette nature enchanteresse?

Deux torrents s'échappent
Des entrailles de l'Amérique;
Le Parana, à la surface de perles,
Et l'Urugueri, surface de nacre.
Tous les deux coulent entre des forêts
Ou entre des ravins fleuris,

Comme deux grands miroirs
Encadrés d'émeraudes.
La poule d'Inde mélancolique,
Le colibri et le chardonneret,
La grive et le ramier
Les saluent en passant.
Les seibos et les palmiers devant eux
S'inclinent comme devant des rois,
Et font pleuvoir sur eux
Des aromes et des fleurs d'oranger.
Bientôt ils se rencontrent dans le Guazu
Et, confondant leurs eaux,
Réunissant la nacre aux perles,
Ils se jettent dans la Plata.

(DOMINGUES.)

Mais c'est là de la poésie élevée, c'est la poésie de la cité; il en est une autre qui se fait entendre dans les champs solitaires : c'est la poésie populaire, naïve négligée du Gaucho.

Notre peuple est aussi musicien. C'est là une prédisposition nationale que tous ses voisins lui reconnaissent. Au Chili, lorsqu'on annonce pour la première fois un Argentin dans une maison, on l'invite aussitôt à toucher du piano ou on lui passe une *vinela;* et s'il s'excuse en disant qu'il ne connait pas cet instrument, on en est surpris, on ne le croit pas, «car étant Argentin, il doit être musicien.» C'est une préoccupation populaire qui révèle nos habitudes nationales. En effet, le jeune homme bien élevé des villes touche du piano, joue de la flûte et du violon et pince de la guitare ; les métis se livrent presque exclusivement à la musique, et beaucoup d'entre eux deviennent des compositeurs et des instrumentistes habiles. Pendant les nuits d'été, on entend continuellement la guitare aux portes des boutiques; et, fort avant dans la nuit, le sommeil est doucement interrompu par les sérénades et les concerts ambulants.

Le peuple de la campagne a ses chants particuliers.

Le *triste*, qui domine chez les peuples du Nord, est un chant froid, plaintif, naturel à l'homme dans l'état primitif de barbarie, suivant Rousseau.

La *vidalita* est un chant populaire qui se répète en chœur avec accompagnement de guitare et de tambourin; la foule se réunit à ses sons redoublés et le bruit des voix augmente avec le cortége. Ce chant me paraît un héritage des indigènes, car je l'ai entendu dans une fête d'Indiens, à Copiapo, en l'honneur de la Chandeleur; comme chant religieux, il doit être fort ancien, et les Indiens du Chili ne peuvent pas l'avoir adopté des Espagnols argentins. La *vidalita* est le mètre populaire dans lequel on chante les événements du jour, les hymnes guerriers. Le Gaucho compose les vers qu'il chante, et il les fait connaître par l'association que son chant exige.

Ainsi, malgré la rudesse des coutumes nationales, la musique et la poésie, ces deux arts qui embellissent la vie civilisée et donnent l'essor à tant de passions généreuses, sont honorées et favorisées par les masses qui essaient elles-mêmes

leur muse agreste à des compositions lyriques. En 1840, le jeune Echavarria résida quelques mois à la campagne, et la renommée de ses vers sur la Pampa l'avait déjà précédé ; les Gauchos l'entouraient de respect et d'affection, et lorsqu'un nouveau venu donnait des marques de dédain pour le *cajetiya*, quelqu'un lui disait à l'oreille : « C'est un poète ! » et toute prévention hostile se dissipait en entendant ce titre privilégié.

On sait, du reste, que la guitare est l'instrument favori des Espagnols et qu'il est commun en Amérique. Le type populaire espagnol, le *majo* est encore très-vivant, à Buénos-Ayres surtout. On le reconnaît dans le compadrito de la cité et dans le Gaucho de la campagne. La danse du *jaleo* espagnol revit dans celle du *cielito* argentin. Tout dans le compadrito révèle le majo : ses doigts, qui lui servent de castagnettes, le mouvement des épaules, ses gestes, sa manière de placer son chapeau et jusqu'à sa manière de cracher entre ses dents, tout est encore de l'andalous pur sang.

De ces coutumes et de ces goûts généraux surgissent des types notables qui embelliront un jour le drame et le roman national et leur donneront une teinte originale. Je me contenterai d'en signaler ici quelques-uns, qui me serviront à compléter l'esquisse de nos mœurs, avant de tracer le caractère et de raconter les causes et les effets de la guerre civile.

LE RASTREADOR.

Le plus remarquable, le plus extraordinaire de tous, c'est le *Rastreador*. Tous les Gauchos de l'intérieur sont rastreadors. Dans de vastes plaines où les sentiers et les chemins se croisent dans toutes les directions ; où les champs que parcourent les troupeaux sont ouverts, il faut savoir suivre la piste d'un animal et la distinguer d'entre mille ; reconnaître s'il va lourdement ou légèrement, libre ou prisonnier, chargé ou non chargé, c'est là une science commune et populaire. Un jour que j'arrivais par un chemin de carrefour à celui de Buénos-Ayres, le *péon* qui me conduisait jeta, comme de coutume, les yeux sur la terre : « Il y a par ici, dit-il bientôt, une jeune mule noire excellente.... C'est la troupe de D. N. Zapata ... C'est une monture très-agréable.... elle est montée.... elle a passé hier. » Cet homme venait de la Sierra de San-Luis; la troupe revenait de Buénos-Aires et il y avait un an qu'il n'avait vu la petite mule dont la trace était confondue avec celle de toute une troupe dans un sentier de deux pieds de large. Ceci paraît incroyable ; c'est cependant la science vulgaire ; encore l'homme que je viens de citer n'était-il qu'un péon conducteur de bétail et non un rastreador de profession.

Le Rastreador est un personnage grave, circonspect, dont les assertions font foi dans les tribunaux inférieurs. La conscience qu'il a de son savoir lui donne une certaine dignité réservée et mystérieuse. Tous le traitent avec égards ; le pauvre, parce qu'il pourrait lui nuire en le calomniant ou en le dénonçant ; le proprié-

taire, parce que son témoignage peut le faire condamner. Un vol a-t-il été commis pendant la nuit; la trace du voleur ne se voit pas bien, on la cherche, et une fois trouvée on la recouvre avec quelque chose pour que le vent ne l'efface point. On appelle ensuite le Rastreador; il la voit et la suit, sans la regarder, si ce n'est de temps en temps, comme s'il voyait en relief cette trace imperceptible pour un autre. Il parcourt les rues, traverse les jardins, entre dans une maison et montrant une personne qu'il y rencontre : « C'est cet homme! » dit-il. Le délit est prouvé, et il est rare que le coupable repousse l'accusation. La déposition du Rastreador est l'évidence même pour lui plus que pour le juge; il serait ridicule et absurde de la nier. Il se soumet donc à ce témoin, qu'il regarde comme le doigt de Dieu qui le signale. J'ai connu personnellement Calibar, qui a exercé son métier dans une province pendant quarante années consécutives. Il a maintenant environ quatre-vingts ans; quoique courbé par l'âge, il conserve un aspect vénérable et plein de dignité. Lorsqu'on lui parle de sa réputation fabuleuse, il répond : « Je ne vaux plus rien; voici les enfants. » Les enfants sont ses fils qui ont appris à l'école d'un maître si célèbre. On raconte qu'un jour sa monture de fête lui fut volée pendant un voyage à Buénos-Ayres. Sa femme couvrit la trace avec une huche. Calibar revint deux mois après; il vit l'empreinte déjà effacée et imperceptible pour d'autres yeux, et il ne fut plus question de l'aventure. Un long temps s'était écoulé; Calibar marchait la tête inclinée par une rue des faubourgs; il entre dans une maison et trouve son harnais déjà méconnaissable et presque usé. Il avait découvert la trace du voleur deux ans après le vol. En 1830, un condamné à mort s'était échappé de la prison. Calibar fut chargé de le chercher. Le coupable, prévoyant qu'on interrogerait sa piste, avait pris toutes les précautions que peut suggérer la peur de l'échafaud. Précautions inutiles! qui ne servirent peut-être qu'à le perdre; car Calibar voyant sa réputation compromise, son amour-propre offensé lui fit remplir avec ardeur une tâche qui perdait un homme, mais qui prouvait combien sa vue était merveilleuse. Le fugitif profitait de tous les accidents du terrain pour ne pas laisser de traces; il avait traversé de longs espaces sur la pointe du pied; il grimpait ensuite sur les murs peu élevés, traversait un endroit et revenait sur ses pas. Calibar le suivait sans perdre la piste; s'il lui arrivait par moment de s'égarer, il s'écriait, en la retrouvant : « Comment pourrais-tu m'échapper? » Il arriva enfin dans les faubourgs à un canal dont le fugitif avait suivi le cours pour tromper le rastreador... mais en vain! Calibar côtoyait les bords, sans inquiétude, sans hésitation. Enfin il s'arrête, examine l'herbe : « Il est sorti par ici, dit-il; il n'y a point de traces, mais ces gouttes d'eau indiquent son passage! » Il entre dans un vignoble; Calibar reconnaît le terrain qui l'entoure et s'écrie : « Il est dedans. » Les soldats se fatiguent et viennent rendre compte de l'inutilité de leurs recherches : « Il n'est pas sorti, » répondit brièvement le rastreador sans s'émouvoir, sans procéder à un nouvel examen. En effet, il n'était point sorti; il fut exécuté le jour suivant. En 1831, quelques prisonniers politiques tentaient une évasion; tout était pré-

paré; les auxiliaires du dehors étaient prévenus. Au moment de l'effectuer : « Et Calibar! » dit l'un d'entre eux! « En effet! » répondirent les autres, anéantis, « Calibar!....» Leurs familles purent obtenir de Calibar qu'il serait malade pendant quatre jours, à partir de celui de l'évasion, et ainsi les prisonniers purent s'enfuir sans inconvénient.

Quel est donc le secret du Rastreador? quelle puissance microscopique se développe dans l'organe de la vue de ces hommes? Quelle est sublime la créature que Dieu fit à son image et à sa ressemblance!

LE BAQUEANO.

Après le Rastreador, vient le *Baqueano*, personnage éminent qui tient en ses mains le sort des particuliers et celui des provinces. Le Baqueano est un Gaucho grave et réservé, qui connaît, dans ses moindres recoins, vingt mille lieues carrées de plaines, de forêts et de montagnes. C'est la géographie la plus complète, la seule carte qu'un général emporte pour diriger les mouvements de sa campagne : le Baqueano ne le quitte pas. Réservé et discret comme un mur, il est initié à tous les secrets; le sort de l'armée, l'issue d'une bataille, la conquête d'une province : tout dépend de lui. Le Baqueano est presque toujours fidèle à son devoir, mais le général n'a pas toujours pleine confiance en lui. Imaginez-vous la position d'un chef condamné à avoir un traître à son côté, et à lui demander des renseignements indispensables pour triompher! Un Baqueano rencontre un petit chemin qui traverse celui qu'il suit; il sait à quelle source lointaine il conduit; s'il en rencontre mille, ce qui arrive dans un espace de cent lieues, il les connaît tous; il sait d'où ils partent et où ils aboutissent. Il connaît les cent gués secrets de cent fleuves ou de cent ruisseaux différents; il connaît, dans cent marais fangeux, un sentier par où l'on peut traverser sans inconvénient.

Dans la plus grande obscurité de la nuit, au milieu des forêts ou dans des plaines sans limites, si ses compagnons sont perdus hors de la route, il fait quelques pas autour d'eux et observe les arbres; s'il n'y en pas, il descend de sa monture, s'incline vers la terre, examine quelques bruyères et s'oriente selon la hauteur où il se trouve, puis il remonte à cheval et leur dit, pour les rassurer : « Nous sommes droit en face de tel endroit, à tant de lieues des habitations : le chemin doit conduire au Sud. » Et il se dirige vers la route qu'il indique, tranquillement, sans se presser pour la rencontrer, et sans répondre aux objections que la crainte suggère aux autres.

Si cela même ne suffit pas, ou s'il se trouve dans la Pampa et que l'obscurité soit impénétrable, alors il arrache des herbes en divers points, en flaire la racine et la terre, les mâche, et après avoir répété plusieurs fois ce procédé, il s'assure de la proximité de quelque lac ou ruisseau d'eau salée ou d'eau douce, et se met à leur recherche pour s'orienter définitivement. Le général Rosas connaît, pour les avoir goûtés, tous les pâturages de chaque campagne du sud de Buénos-Ayres.

Si le Baqueano exerce dans la Pampa, là où il n'y a point de chemins pour la traverser, et qu'un voyageur lui demande qu'il le conduise directement à un endroit éloigné de cinquante lieues, le Baqueano s'arrête un moment, reconnaît l'horizon, examine le sol, fixe la vue sur un point, et se met à galoper avec la rectitude d'une flèche, jusqu'à ce qu'il change de direction par des motifs que lui seul connaît ; et, galopant jour et nuit, il arrive au lieu désigné.

Le Baqueano annonce aussi l'approche de l'ennemi et la direction par laquelle il s'avance, à dix lieues de distance, par le mouvement des autruches, des daims et des chameaux qui fuient en certaines directions. Lorsque l'ennemi est près, il observe la poussière, et, à son épaisseur, il juge de la force : « Ils sont deux mille hommes, dit-il, cinq cents, deux cents; » et le chef opère sur cette donnée, qui est presque toujours infaillible. Si les condors et les corbeaux voltigent sur un point du ciel, il saura dire s'il y a des gens cachés, un campement récemment abandonné ou simplement un animal mort. Le Baqueano connaît la distance d'un lieu à un autre, la quantité de jours et d'heures nécessaires pour y arriver, et, qui plus est, un sentier détourné et ignoré par où l'on peut arriver à l'improviste et en moitié moins de temps. C'est ainsi que des bandes de partisans tentent des surprises contre des villages qui sont à cinquante lieues de distance, et elles leur réussissent presque toujours : il n'y a là aucune exagération. Le général Ribera, de la Benda orientale, est un simple Baqueano qui connaît chaque arbre de tous ceux qu'il y a dans l'étendue de la République de l'Uruguay. Les Brésiliens ne s'en seraient pas emparés sans son secours ; sans lui, les Argentins ne l'auraient pas délivrée. Oribe, soutenu par Rosas, succomba après trois années de luttes avec le général Baqueano, et toute la puissance de Buénos-Ayres, dont les armées nombreuses couvrent la campagne de l'Uruguay, peut être anéantie en détail, aujourd'hui par une surprise, demain par une fuerza cortada, par une victoire que Ribera saura mettre à profit, grâce à sa connaissance de quelque petit chemin qui conduit sur l'arrière-garde de l'ennemi, ou à tout autre accident inaperçu et insignifiant. Ribera commença ses études de terrain en 1804, et en faisant la guerre aux autorités, alors comme contrebandier; depuis aux contrebandiers, comme employé; au roi ensuite, comme patriote; plus tard aux patriotes, comme partisan ; aux Argentins, comme chef Brésilien ; aux Brésiliens, comme chef Argentin ; à Lavalleja, comme président ; au président Oribe, comme chef proscrit; enfin à Rosas, allié d'Oribe, comme général oriental : il a eu assez de temps pour apprendre un peu la science du Baqueano.

LE GAUCHO-MALO.

Le Gaucho-Malo est un type de certaines localités, un *outlaw*, un misanthrope particulier. C'est *l'Ojo d'Alarcon* (l'œil de faucon), le *Trampero* de Cooper, avec toute sa science du désert, toute son aversion pour la population blanche ; mais

sans sa morale naturelle et sans ses rapports avec les sauvages. On l'appelle le *Gaucho-Malo* sans que cette épithète lui soit entièrement défavorable. La justice le poursuit depuis de longues années; son nom est redouté, prononcé à voix basse, mais sans haine et presque avec respect. C'est un personnage mystérieux; il habite la Pampa, sa demeure se dérobe dans l'épaisseur des broussailles; il vit de perdrix et de *mulitas*; si quelquefois il veut se régaler d'une langue, il enlace une vache, la renverse seul, la tue, prend son morceau de prédilection et abandonne le reste aux oiseaux de proie. Le Gaucho-Malo se présente subitement dans un canton d'où la ronde vient de sortir, il converse pacifiquement avec les bons Gauchos qui l'entourent et l'admirent; mais il a l'œil attentif, et s'il aperçoit la ronde, il monte tranquillement sur son cheval et le dirige vers le désert sans hâte et sans forfanterie, dédaignant de retourner la tête. La ronde le suit rarement; il tuerait inutilement ses chevaux, parce que celui que monte le Gaucho-Malo est un *paresero pangare* non moins célèbre que son maître. Si le hasard le jette quelquefois à l'improviste entre les mains de la justice, il attaque le gros de la ronde, et grâce à trois ou quatre entailles qu'il a faites avec son couteau sur le visage ou sur le corps des soldats, il s'ouvre un passage parmi eux, et se couchant sur le dos de son cheval pour éviter les balles qui le menacent, il se dirige ainsi vers le désert, jusqu'à ce qu'ayant mis un espace convenable entre lui et ceux qui le poursuivent, il ralentit sa monture et marche tranquillement. Les poètes des alentours ajoutent cette nouvelle prouesse à la biographie du héros du désert et sa renommée vole dans l'immense campagne. Parfois, il se présente à la porte d'un bal champêtre avec une jeune fille enlevée par lui; il se mêle à la danse, avec elle suit les figures et disparaît, sans que personne s'en aperçoive. Un autre jour, il se présente à la maison de la famille offensée, fait descendre de la croupe de son cheval la jeune fille qu'il a séduite, et, méprisant les malédictions des parents qui le suivent, il s'achemine tranquillement vers sa demeure sans limites.

Cet homme divorcé d'avec la société, proscrit par les lois; ce sauvage de couleur blanche, n'est pas au fond un être plus dépravé que ceux qui habitent les populations. Le hardi fugitif qui attaque une ronde entière est inoffensif avec les voyageurs; le Gaucho-Malo n'est pas un bandit, un brigand, il n'entre pas dans ses idées d'attenter à la vie, de même que le vol n'entre pas dans l'idée du *Churriador;* il vole, il est vrai, mais c'est là sa profession et sa science. Il vole des chevaux. Parfois il vient au camp d'une troupe de l'intérieur, le chef propose de lui acheter un cheval de telle couleur extraordinaire, de telle forme, ayant telles qualités, avec une étoile blanche sur l'omoplate. Le Gaucho se recueille, médite, et répond après un moment de silence: « Il n'y a pas pour l'instant de cheval de cette sorte. » A quoi a pensé le Gaucho? Pendant ce court moment il a parcouru en esprit dix mille propriétés de la Pampa, il a vu, a examiné tous les chevaux de la province, avec leur couleur, leurs marques particulières, et s'est convaincu qu'il n'en est pas un seul qui ait une étoile sur

l'omoplate; seulement quelques-uns en ont une sur le front, d'autres, sur la croupe. Cette mémoire est-elle surprenante? Non. Napoléon connaissait par leurs noms deux cent mille soldats, et, en les voyant, il rappelait tous les faits qui avaient rapport à chacun d'eux. Si donc on ne lui demande pas l'impossible au jour et au lieu fixé, le Gaucho livrera un cheval tel qu'on le lui a demandé, eût-il été payé d'avance, ce qui ne l'empêche pas d'être exact au rendez-vous. Il a sur ce point tout l'honneur des joueurs en ce qui concerne les dettes.

Il voyage quelquefois dans la campagne de Cordova, de Santa-Fé. Alors, on le voit traverser la Pampa précédé d'une petite troupe de chevaux; s'il rencontre quelqu'un, il suit sa marche sans s'approcher de cette personne, à moins qu'il n'y soit invité.

LE CANTOR.

Le chanteur est l'idéalisation de cette vie de révoltes, de civilisation, de barbarie et de danger. Le Gaucho chanteur est le barde, le poète, le troubadour du moyen âge, se mouvant sur une scène semblable, entre les luttes des cités et de la féodalité des champs, entre la vie qui s'en va et celle qui vient. Le chanteur erre de canton en canton, *de tapera en galpon*, chantant les héros de la Pampa, poursuivis par la justice ; les pleurs de la veuve à laquelle les Indiens ont volé les fils dans une *malon* (1) récente ; la déroute et la mort du vaillant Rauch ; la catastrophe de Facundo Quiroga et le sort qu'il éprouva à Pantos Perez. Le chanteur se livre naïvement au même travail de chronique, de coutumes, d'histoire, de biographie, que le barde du moyen âge ; et ses vers seraient recueillis comme les documents sur lesquels devrait plus tard s'appuyer l'historien futur, s'il n'y avait pas à côté de lui une autre société éclairée, douée d'une intelligence des événements supérieure à celle qu'il déploie dans ses rapsodies ingénues. Dans la République argentine, on voit en même temps deux civilisations distinctes sur le même sol; l'une naissante, qui, sans connaissance de ce qui est au-dessus d'elle, imite les efforts naïfs et populaires du moyen âge ; l'autre qui, sans s'occuper de ce qu'elle a à ses pieds, tente de réaliser les derniers résultats de la civilisation européenne; le XII[e] et le XIX[e] siècle vivent ensemble, l'un au sein des cités, l'autre dans les campagnes.

Le chanteur n'a pas de résidence fixe, sa demeure est là où la nuit le surprend, sa fortune est dans ses vers et dans sa voix. Partout où le *ciclito* entrelace et confond ses couples dansants; partout où on vide une coupe de vin, le chanteur a sa place réservée, sa part de choix dans le festin. Le Gaucho argentin ne boit pas, s'il n'y est excité par la musique et par les vers, et chaque taverne a sa guitare en réserve pour la mettre dans les mains du chanteur auquel le groupe de chevaux stationnés à la porte annonce de loin où l'on a besoin du concours de sa gaie science.

(1) Razzia des Indiens.

Le chanteur mêle à ses chants héroïques le récit de ses propres prouesses. Malheuseusement, le chanteur, bien qu'il soit le barde argentin, n'est pas exempt de rapports avec la justice. Il a à lui rendre compte de chaque coup de poignard qu'il a distribué ; de deux ou trois *disgrâces* (morts) dont il a été cause ; du vol de quelque cheval ou de l'enlèvement de quelque jeune fille. En 1840, un chanteur était assis par terre, les pieds croisés, sur la rive du majestueux Parana, parmi un groupe de Gauchos qu'il avait captivés et égayés par la longue et dramatique histoire de ses travaux et de ses aventures. Il avait déjà raconté l'enlèvement de sa maîtresse et les difficultés de l'entreprise, la *disgrâce* et la querelle qui en fut la cause, il en était à sa rencontre avec la ronde et aux coups de poignards qu'il avait distribués pour se défendre, lorsque le bruit et les cris des soldats lui firent savoir qu'il était entouré. La ronde, en effet, s'était formée en un demi-cercle, il n'y avait d'ouverture que sur le Parana qui coulait au-dessous de lui bordé par une berge de vingt pieds de hauteur. Le chanteur entendit le bruit sans se troubler, il sauta sur son cheval et, jetant un regard scrutateur sur le cercle de soldats dont les carabines étaient préparées, il fait tourner son cheval du côté du fleuve, lui voile les yeux et le pique de l'éperon. Peu après, on voyait sortir des profondeurs du Parana le cheval sans frein, afin qu'il put nager plus librement, et le chanteur, qui l'avait saisi par la queue, tournant tranquillement la tête comme s'il était dans une barque à huit rames, vers les spectateurs qu'il avait laissés sur la berge. Quelques balles lancées par la ronde ne l'empêchèrent pas d'arriver sain et sauf au premier îlot que ses yeux aperçurent.

Du reste, la poésie originale du chanteur est lourde, monotone, irrégulière, lorsqu'il s'abandonne à l'inspiration du moment. Plus narrative que sentimentale, elle abonde en images tirées de la vie champêtre, de celle du cheval, et des scènes du désert, ce qui la rend métaphorique et pompeuse. Lorsqu'il raconte ses prouesses ou celles de quelque bandit renommé, il ressemble à l'improvisateur napolitain; il est désordonné, prosaïque, commun; et s'il s'élève par moment à la hauteur poétique, c'est pour redescendre bientôt après à un récit insipide et presque sans mesure. Hors de là, le chanteur possède son répertoire de poésie populaire, ses stances, ses huitains et ses dizains et divers genres de vers de huit syllabes. Parmi ses compositions, il en est beaucoup qui ne manquent pas de mérite et qui décèlent l'inspiration et le sentiment.

On pourrait à ces types originaux en ajouter bon nombre d'autres également curieux, également locaux, s'ils avaient comme les précédents la propriété de révéler les coutumes nationales, sans la connaissance desquelles il est impossible de comprendre nos personnages politiques, ni le caractère primitif américain de la sanglante lutte qui déchire la République argentine. En suivant le cours de cette histoire, le lecteur découvrira par lui-même où se rencontre le Rastreador, le Baqueano, le Gaucho-Malo ou le chanteur. Il verra dans les chefs dont la réputation a franchi les frontières argentines, et même dans ceux qui

remplissent le monde de l'horreur de leur nom, le reflet vivant de la situation intérieure du pays, de ses mœurs et de son organisation.

ASSOCIATION.

La Pulperia.

> Le Gaucho vit de privations, mais son luxe est la liberté. Fier d'une indépendance sans bornes, ses sentiments, sauvages comme sa vie, sont pourtant nobles et bons.
>
> HEAD.

Nous avons laissé, dans le premier chapitre de cette histoire, le campagnard argentin au moment où il est parvenu à l'âge viril, tel que l'ont formé la nature et le manque de véritable société dans lequel il vit. Nous l'avons vu homme, exempt de toute nécessité, libre de toute sujétion, sans idées de gouvernement, parce que tout ordre régulier et systématique lui est tout-à-fait impossible. Avec ces habitudes d'incurie, d'indépendance, il va entrer dans une autre phase de la vie champêtre qui, quoique vulgaire, est le point de départ de tous les grands événements que nous verrons bientôt se dérouler.

Que l'on n'oublie pas que je parle des peuples essentiellement pasteurs ; que je ne trace que les traits principaux de la physionomie, laissant les modifications fortuites qu'ils éprouvent, pour indiquer en leur temps ces effets partiels. Je parle de la réunion des Estancias, fermes à bétail, qui sont distribuées sur la superficie d'une province et séparées les unes des autres par une distance de quatre lieues plus ou moins.

Dans les campagnes agricoles la société est aussi subdivisée et disséminée, mais sur une échelle très-étroite ; un cultivateur est limitrophe avec un autre ; la multitude d'instruments de labour, d'appareils, de bestiaux ; la variété de ses produits et les différents arts que l'agriculture appelle à son aide, établissent des relations nécessaires entre les habitants d'une vallée et rendent indispensable le village qui leur sert de centre; d'autre côté, les soins et les travaux exigés par la culture demandent un tel nombre de bras que l'oisiveté devient impossible et que les jeunes hommes se voient forcés de rester dans l'enceinte de l'héritage. Tout le contraire a lieu dans cette singulière association. Les limites de la propriété ne sont pas marquées; plus les troupeaux sont nombreux, moins ils occupent de bras; la femme se charge de tous les travaux d'intérieur et d'art, l'homme reste inoccupé, sans jouissances, sans idées, sans application forcée, le foyer domestique lui déplaît et le repousse pour ainsi dire. Il y a donc nécessité d'une société factice pour remédier à cette désassociation normale; l'habitude du cheval contractée dès l'enfance est un nouveau stimulant pour laisser la maison. Le devoir des enfants est de mettre (1) les chevaux dehors aussitôt le lever du soleil, et

(1) Echa los caballos al corral.

depuis les jeunes gens jusqu'aux petits garçons, tous sellent leurs chevaux, sans même avoir de but. Le cheval est une partie intégrante de l'Argentin des champs; c'est pour lui ce que la cravate est pour ceux qui vivent au sein des villes. En 1841, Chacho, chef de la plaine, émigra au Chili. — Comment va, ami? lui demanda une personne. — Comment puis-je aller! répondit-il avec l'accent de la douleur et de la mélancolie. Au Chili! et à pied!!! Il n'y a qu'un Gaucho argentin qui puisse apprécier tout ce que ces deux phrases expriment de regret et d'angoisses.

Ici se reproduit la vie arabe et tartare. Les lignes suivantes, que nous empruntons aux lettres sur le Rhin, de M. Victor Hugo, paraissent écrites dans la Savanne.

« Il ne pourrait combattre à pied, il ne fait qu'un avec son cheval. Il vit à » cheval, il traite, achète, vend à cheval; il boit, mange, dort et rêve à » cheval. »

Les jeunes garçons sortent donc sans savoir positivement où ils vont. Une excursion du côté des troupeaux, une visite aux élèves de l'année ou aux lieux où paît le cheval de prédilection, ne demande qu'une petite partie du jour; le reste est absorbé par une réunion dans quelque taverne ou *pulperia*. Là se rendent les habitants des alentours; là on apprend les nouvelles concernant les animaux égarés; on empreint sur le sol les traces du bétail, on sait où chasse le tigre, où l'on a vu les vestiges du lion; là se préparent les courses, l'on juge les meilleurs chevaux; là enfin est le chanteur, là on fraternise en faisant circuler la coupe, et grâce aux prodigalités de ceux qui possèdent.

Dans cette vie si peu remplie d'émotions, le jeu réveille les esprits énervés, la liqueur allume les imaginations endormies. Cette association accidentelle de tous les jours vient, à force de se répéter, à former une société plus étroite que celle d'où chacun de ces hommes est parti, et dans cette assemblée sans but public, sans intérêt social, on commence à jeter les bases des réputations qui plus tard, suivant le cours du temps, vont paraître sur la scène politique. Voici comment.

Le Gaucho estime par-dessus tout les forces physiques, l'adresse dans le maniement du cheval, et, de plus, la bravoure. Cette réunion, ce *club* de chaque jour, est un véritable cirque olympique où l'on juge le mérite de chacun.

Le Gaucho marche armé du couteau qu'il a hérité des Espagnols; cette particularité de la Péninsule, ce cri caractéristique de Saragosse : *Guerre au couteau*, est plus réel ici qu'en Espagne.

Le couteau lui sert non-seulement d'armes, mais encore d'instrument dans toutes ses occupations; il ne peut vivre sans lui; c'est comme la trompe de l'éléphant, son bras, sa main, son doigt, son tout. Le Gaucho est cavalier, et il se targue de bravoure; aussi fait-il briller à chaque instant son couteau en décrivant des cercles dans l'air, à la moindre provocation, sans provocation aucune, sans autre motif que le désir de se mesurer avec un inconnu; il joue à

coups de couteau, comme il jouerait aux dés. Ces habitudes de ferrailleurs entrent si profondément dans la vie intime du Gaucho argentin que les coutumes ont créé des sentiments d'honneur et une escrime qui garantit la vie. L'homme du peuple des autres pays prend le couteau pour tuer, et il tue; le Gaucho argentin le tire pour combattre, et il blesse seulement. Il faut qu'il soit bien ivre, qu'il ait des instincts bien pervers ou des haines bien profondes pour qu'il attente à la vie de son adversaire. Son but unique est de le *marquer*, de lui donner une entaille dans le visage, de lui laisser un signe indélébile. Aussi voit-on ces Gauchos couverts de cicatrices qui sont rarement profondes. La dispute s'engage donc pour briller, pour la gloire de vaincre, pour l'amour de la renommée. Un grand cercle se forme autour des combattants, et les yeux suivent avec passion et avidité le scintillement des couteaux sans cesse agités. Lorsque le sang coule à torrent, les spectateurs se croient obligés en conscience à séparer les lutteurs. S'il arrive une *disgrâce*, les sympathies sont acquises à celui qui s'est disgracié; le meilleur cheval lui sert pour se sauver dans des parages lointains, où il est accueilli par le respect et la compassion. Si la justice le poursuit, il n'est pas rare qu'il tienne tête, et s'il *fond sur la ronde*, dès-lors sa réputation s'étend sur une large circonférence. Le temps s'écoule; le juge a été changé, et le Gaucho peut revenir dans son canton sans craindre d'être exposé à de nouvelles poursuites, il est absous. Tuer est une disgrâce, à moins que le fait ne se répéte assez souvent pour que le contact de l'assassin inspire de l'horreur. L'estanciero Don Juan Manuel Rosas, avant d'être un homme public, avait fait de sa résidence une espèce d'asile pour les homicides; mais il n'avait jamais admis de voleurs à son service; ces préférences s'expliqueraient facilement par son caractère de Gaucho propriétaire, si sa conduite postérieure n'eût pas révélé des tendances qui ont rempli le monde d'épouvante.

Quant aux jeux d'équitation, il suffirait d'indiquer un seul de tous ceux auxquels ils s'exercent pour juger de l'audace qu'ils y déploient. Un Gaucho passe au galop devant ses compagnons. L'un d'eux lui lance un lac armé de balles qui embarrasse les pieds du cheval au milieu de sa course. On voit sortir, du tourbillon de poussière que celui-ci fait voler en tombant, le cavalier courant suivi de sa monture que l'impulsion de sa course interrompue fait avancer, obéissant aux lois de la physique. On joue la vie à ce passe-temps, et quelquefois on l'y perd. Rosas, même aujourd'hui, ne peut s'abstenir de ces plaisirs : il court sur deux chevaux, et enlève du sol un lourd fardeau, malgré la rapidité de sa course.

Croira-t-on que ces prouesses, que l'adresse et l'audace dans le maniement du cheval sont la base des grandes illustrations qui ont rempli de leur nom la République argentine et changé la face du pays? Cependant, rien n'est plus certain. Je n'ai pas l'intention de faire croire que l'assassinat et le crime ont toujours été un échelon pour monter; il est des milliers de braves qui sont restés d'obscurs bandits, mais il en est beaucoup qui ont dû leur position à ces faits.

Chez tous les peuples tyrannisés, les grandes qualités naturelles vont se perdre dans le crime; le génie de Rome qui conquit le monde est aujourd'hui la terreur des Marais-Pontins, et les Zumalacarregui, les Mina espagnols se trouvent par centaine dans Sierra-Leona. Il y a nécessité pour l'homme à développer ses forces, sa capacité, son ambition, et, lorsque les moyens légitimes lui manquent, il se forme un monde avec sa morale et ses lois à part, et se plaît à montrer qu'il y avait en lui un Napoléon ou un César.

Dans cette société donc, où la culture de l'esprit est inutile et impossible, où les affaires municipales n'existent pas, où le bien public est un mot dépourvu de sens, parce qu'il n'y a pas de public, l'homme doué de qualités éminentes cherche à se produire et il recourt pour cela aux moyens et aux voies qu'il rencontre. Le Gaucho sera un malfaiteur ou un chef, suivant le cours des choses, au moment où il est parvenu à se faire remarquer.

Des habitudes de ce genre requièrent de vigoureuses mesures de répression, et pour comprimer des gens barbares il faut des juges plus barbares encore. Ce que j'ai dit au commencement du conducteur de charrettes s'applique exactement au juge de campagne. Avant tout, il a besoin de courage. La terreur de son nom est plus puissante que les châtiments qu'il applique. Le juge est naturellement quelque fameux *personnage* du temps passé que l'âge et la famille ont appelé à une vie réglée. Assurément la justice qu'il administre est en tous points arbitraire; il est guidé par sa conscience ou par ses passions, et ses sentences sont sans appel. Il y a parfois de ces juges qui le sont à vie, et qui laissent une mémoire respectée. Mais la conscience de ces moyens exécutifs et l'arbitraire des peines forment dans le peuple sur le pouvoir de l'*autorité* des idées qui produisent plus tard leur effet. Le juge se fait obéir par sa réputation d'audace redoutable, son autorité, son jugement sans formes, sa sentence, un *je l'ordonne*, et ses châtiments inventés par lui-même. Il résulte de ce désordre, longtemps peut-être inévitable, que le chef qui parvient à s'élever dans les troubles possède sans opposition, et sans que ses partisans en doutent, le pouvoir grand et terrible que l'on ne retrouve aujourd'hui que chez les peuples de l'Asie. Le chef argentin est un Mahomet qui pourrait selon son plaisir changer la religion dominante et en inventer une nouvelle. Il a tous les pouvoirs; son injustice est un malheur pour sa victime, mais ce n'est pas un abus de sa part, car il peut être injuste; il y a plus, il doit l'être nécessairement, il l'a toujours été.

Ce que je dis du juge est applicable au commandant de la campagne. Celui-ci est un personnage plus élevé que le premier, en qui doivent se réunir au plus haut point les qualités qui font la réputation et les antécédents du magistrat. Une circonstance nouvelle aggrave encore le mal, loin de le diminuer. C'est le Gouvernement des cités qui confère le titre de commandant de la campagne; mais comme la ville est faible au champ, sans influence et sans partisans, le Gouvernement jette les yeux sur les hommes qui lui inspirent le plus de crainte pour leur confier cet emploi, afin de les avoir sous son obéissance, manière de

procéder commune à tous les Gouvernements faibles, qui éloigne le mal présent pour qu'il se reproduise plus tard avec des dimensions colossales. C'est ainsi que la Turquie accordant à Méhémet-Ali l'investiture de pacha d'Egypte devait se voir forcée par la suite à le reconnaître comme roi héréditaire, à condition qu'il ne la détrônerait pas. Il est à remarquer que tous les chefs de la révolution argentine ont été commandants de la campagne : Lopez et Ibarra, Antigas et Güemes, Facundo et Rosas. C'est le point de départ de toutes les ambitions. Lorsque Rosas se fut emparé de la ville, il extermina tous les commandants auxquels il devait son élévation, et confia cette charge importante à des hommes vulgaires, incapables de l'imiter. Pajarito, Cellarrayan, Arbolito, Pancho et Nato, étaient autant de bandits commandants, dont Rosas purgea le pays.

Je ne donne tant d'importance à ces détails que parce qu'ils serviront à expliquer tous nos phénomènes sociaux et la révolution qui s'est opérée dans la République argentine, révolution défigurée par les mots du dictionnaire civil qui la déguisent et la font mal connaître en créant des idées erronées, de même que les Espagnols, en débarquant en Amérique, donnaient un nom européen connu à un animal nouveau pour eux, en saluant du nom terrible de lion, qui rappelle la magnanimité et la force du roi des déserts, le misérable chat appelé puma, le jaguar de nos forêts, qui fuit à la vue des chiens et du tigre. Si méprisables et si faibles que paraissent les fondements que je donne à la guerre civile, l'évidence viendra bientôt démontrer combien ils sont solides et indestructibles. La vie des champs argentins, telle que je l'ai décrite, n'est pas un accident vulgaire, c'est un ordre de choses, un système d'association, caractéristique, normal, unique, à mon avis, dans le monde, et lui seul suffit pour expliquer toute notre révolution. Avant 1810, il y avait, dans la république argentine, deux sociétés distinctes, rivales et incompatibles; deux civilisations diverses, l'une espagnole européenne civilisée, et l'autre, barbare américaine, presque indigène; la révolution des cités allait servir de cause, de mobile à ces deux différentes manières d'être d'un peuple, pour qu'elles se missent en présence, pour qu'elles s'attaquassent, et que l'une absorbât l'autre, après de longues années de lutte. J'ai indiqué l'association normale de la campagne, la désassociation, pire mille fois que la tribu nomade; j'ai montré l'association fictive dans le désœuvrement, la formation des réputations des Gauchos, la valeur, l'audace, l'adresse, les violences et l'opposition à la justice régulière, à la justice civile de la cité. Ce phénomène d'organisation sociale existait en 1810; il existe encore modifié sur beaucoup de points, se modifiant lentement sur d'autres, encore intact sur plusieurs. Ces foyers de réunion du Gaucho vaillant, ignorant, libre et inoccupé, étaient disséminés par milliers dans la campagne. La révolution de 1810 porta partout le mouvement et le cliquetis des armes. La vie publique qui avait manqué jusque là à cette association Arabe-Romaine, pénétra dans toutes les hôtelleries et le mouvement révolutionnaire fit pénétrer enfin l'association guerrière dans la *Montonera* provinciale, fille légitime de l'hôtellerie et de la

ferme, ennemie de la cité et de l'armée patriote révolutionnaire. Suivant que les événements se développeront, nous verrons les *Montoneras* provinciales leurs chefs en tête, puis Facundo Quiroga; la campagne triomphant partout sur les villes, et celles-ci dominées dans leur esprit, leur gouvernement et leur civilisation; nous verrons enfin se former le gouvernement central unitaire despotique de l'*estanciero* don Juan Emmanuel Rosas qui enfonce le couteau du toréador dans le cœur de l'élégante Buénos-Ayres et détruit l'œuvre de toute civilisation, les lois et la liberté.

Domingo SARMIENTO *(du Chili), membre correspondant de la 2e classe.*

NOTICE SUR L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE,

LUE DANS LA SÉANCE ANNUELLE DE L'INSTITUT HISTORIQUE, TENUE AU PALAIS DU LUXEMBOURG, LE 23 JUIN 1850.

Un homme, dont le nom est fort connu, dont les écrits le sont fort peu; dont la vie fut très-longue et très-répandue, et dont les faits et gestes, de la nature de ceux que note ordinairement l'histoire, sont plus que rares, quoiqu'il eût participé aux affaires publiques, en sous-ordre, il est vrai, et peu de temps; *Charles-Irénée* CASTÉL, désigné dans le monde savant sous le nom d'*Abbé de Saint-Pierre*, m'a paru mériter un souvenir et l'attention, pour quelques instants, d'une assemblée amie de la paix autant que des progrès de la civilisation.

Je n'ai point dessein de donner la biographie de cet homme de bien, d'intelligence et de labeur; elle est partout, dans les dictionnaires spéciaux, dans le nécrologe officiel des académiciens. Sur quoi j'observerai tout de suite que son éloge funèbre par le secrétaire de l'Académie française, qui était alors d'Alembert, subit un retard de sept années, dans une circonstance qui sera expliquée plus loin.

Je me propose seulement de considérer sa conduite dans la vie privée, sous l'aspect le plus propre à nous édifier et à nous instruire. Les singularités ou les petitesses des hommes que la postérité se plaît à vénérer, et de qui, à cause de cela, elle a besoin de garder la mémoire, ne sauraient être rappelées que pour satisfaire une frivole érudition ou une jalousie curieuse d'occasions de ravaler à soi la dignité humaine.

Avant de configurer, si je puis dire, la tournure de son esprit, je dessinerai quelques traits de son cœur.

Ce ne fut point un grand homme; il eût été, en quelque sorte, honteux de l'être, au moins dans l'acception vulgaire du mot. On a de lui une dissertation sur la différence entre le grand homme et l'homme illustre. Sa modestie ne prétendait pas même à ce genre secondaire de célébrité, qui suppose, quoi qu'on dise, l'envie de paraître, et vous demande aussi de prendre un peu vous-même la

peine d'élever à votre mérite, si réel qu'il soit, un autel où la multitude le voie et l'adore.

Il eut de ces vertus et de ces talents qui sont à la portée de tout le monde, fruits, les uns, de l'amour sincère de ses semblables et de la patrie, les autres, d'ingrats et silencieux travaux; peu recherchés parce qu'ils coûtent, peu prisés parce qu'ils sont utiles sans briller ; seules choses rares dont le vulgaire ne fasse point de cas.

Il vécut 85 ans, de 1658 à 1743, et cependant il était d'un assez frêle tempérament.

Dirai-je qu'il était cousin-germain du maréchal de Villars, cet habile et heureux guerrier qui, à Denain, sauva l'indépendance du pays?

Les amis de sa jeunesse le furent de sa vieillesse : de Sacy (1), Fontenelle. L'un d'eux, Varignon, qui devint un grand géomètre, était un étudiant très-mal accommodé des biens de fortune. L'abbé, lui, était riche et l'aidait; il avait un patrimoine, 1,800 liv. de rente, dit-on. Finalement, il lui en donna 300, par un contrat en bonne forme, ne voulant pas que son ami dépendît de lui : un cœur généreux veut d'une amitié libre. Y a-t-il beaucoup d'hommes célèbres dont l'histoire fournisse un pareil trait?

Sa *bienfaisance,* mot qu'il inventa à l'usage de ceux qui n'ont pas de charité, surpassait de beaucoup ses facultés. Il était entouré d'ingrats et ne le savait pas. La charité ne compte point sur la reconnaissance ; elle la redoute même.

Il était versé dans le grand monde, où il se tenait aussi simplement qu'ailleurs sans morgue et sans bassesse, non pour s'y montrer comme un être singulier, non pour insulter (la mode, il est vrai, n'en vint que plus tard) aux préjugés et aux mœurs de ses hôtes, mais parce qu'il s'y sentait aimé, et surtout pour y propager son grand principe, qui était d'amener les améliorations sociales par des moyens lents, éprouvés et pacifiques; c'était sa mission.

Une disgrâce, je ne dis pas assez, un affront qu'il essuya, et que je vais raconter, ne diminua point en lui cette humeur sociable. Il en éprouva du chagrin sans doute, mais il n'en sentit pas, ce semble, la honte; il n'en fut point embarrassé, pas plus du moins qu'on ne l'est d'une éclaboussure qu'on reçoit dans la rue pour s'être mal rangé. Voici le fait.

Il était de l'Académie française : des connaissances, alors assez peu répandues, sur la grammaire générale avaient été son titre d'admission. Reçu dans cette compagnie, à 37 ans, il en fut exclu à 60, après 23 ans d'assiduité, et cela, par le suffrage de ses confrères, de tous, à deux ou trois voix près, exemple unique peut-être. Il n'est rien tel que les gens de bien pour se compromettre. Eux seuls savent faire avec simplicité, avec une parfaite imprévoyance, des choses qu'ils croient bonnes, et qui nuisent à leur fortune, quelquefois même à leur réputation. Les vicieux sont plus sages et mieux avisés.

(1) Louis de Sacy, avocat au parlement de Paris, né à Paris en 1654, mort en 1727, reçu à l'Académie française en 1701, traducteur de Pline le jeune, auteur de Traités de l'amitié, de la gloire; de Mémoires et Factums.

Qu'avait-il donc fait, ce bon abbé de Saint-Pierre, de si grave qui méritât qu'un vieillard, qu'un des membres les plus anciens d'une société savante où devait régner une extrême politesse, en fût brutalement chassé?

Il ne concédait point à Louis XIV, mort depuis quelques années, le titre de *Grand*. La suite de ses idées l'amenait systématiquement à refuser ce nom à celui qui, de son propre aveu au lit de la mort, *avait trop aimé la guerre*.

L'abbé voulut se défendre; l'Académie ne le permit point; c'eût été en effet établir une dispute interminable sur un sujet sacré, la royauté; c'eût été ouvrir une porte à l'ingratitude, dans le lieu même où les convenances exigent une louange unanime et perpétuelle du Régénérateur d'un corps illustre; y fonder une sorte de parti d'opposition contre la mémoire de celui qui, ne voulût-on point l'appeler Grand homme, fut, après tout, un grand roi, un grand roi de France, plus grand que tout ce qu'on y a pu voir depuis.

Le grand homme est bon pour lui, le grand roi est celui qui agrandit la puissance de sa patrie.

Assurément cette manière d'envisager les choses n'est pas choquante pour un esprit sérieux qu'une conscience droite éclaire, comme cela se rencontrait dans notre bon abbé; et je ne doute pas que la question, posée dans ces termes, élevée à cette hauteur, n'eût été résolue à la satisfaction de tous, et principalement de cette pauvre victime d'une dispute de mots, qui aimait tant la conciliation!

Du reste, il souffrit l'affront sans murmure, sans rancune; j'ai dit plus haut sans honte; j'ajoute, sans *gloriole*, mot encore de son invention à l'adresse des amateurs de gloire bruyante. Ce qui lui arriva lui parut une conséquence naturelle des circonstances, une chose hors de lui, un accident qu'il ne pouvait empêcher, dont il n'avait ni à se vanter, ni à rougir, ni à se plaindre. On ne voit pas en effet qu'il s'en soit souvenu, qu'à ce propos il ait rien écrit d'acrimonieux, ou se soit posé en martyr.

S'il demandait à se défendre, c'était devant ses pairs et non pas en public; c'était pour avoir l'occasion de développer, devant des hommes de paix et de savoir, son système de paix perpétuelle, pour y combattre en thèse réglée la fameuse maxime *si vis pacem, para bellum*, qui n'est pas, il faut de jour en jour le reconnaître, une vérité absolue, à beaucoup près.

Car il n'avait pas besoin de réhabiliter son honneur même, auprès de ses anciens confrères qui l'avaient condamné; et il reçut d'eux et de la cour un témoignage authentique de considération : son fauteuil resta vacant pendant le reste de sa vie, qui fut encore de 25 ans.

Montrons maintenant l'homme de lettres. Ce sera encore l'homme de bien qu'on verra.

Secrétaire d'ambassade au congrès d'Utrecht (1712), il se désolait de voir par combien de mauvaises raisons, l'accord entre les princes était retardé. Dès-lors il chercha un système général de pacification perpétuelle pour l'Europe. Il en attribuait la première idée à Henri IV ; elle était digne de ce roi ; il le

dit notamment dans la dédicace de son *Mémoire pour la diminution des procès* adressée au jeune roi Louis XV.

Je ne veux point juger le système. Un homme d'Etat de la plus mauvaise réputation en disait : « C'est le rêve d'un homme de bien.» Un sophiste fameux en a fait l'examen critique. Je ne m'en rapporterais ni à l'un ni à l'autre si j'avais à m'en former une opinion : la droiture, la candeur n'étaient pas de leur compétence. L'auteur croyait que les hommes qui ont la conduite des peuples ou de leurs propres affaires, seraient assez clairvoyants (car c'est toujours du côté de l'utile qu'il a soin de leur présenter l'honnête) pour préférer leurs vrais intérêts à l'avantage du moment. Et dans tous ses ouvrages, il s'amuse à démontrer mathématiquement les raisons de préférence : ici, la paix assurée et tous ses bienfaits ; là, un lien fragile, des représailles. Ce n'est pas qu'il ne sache quelle est la malice humaine et sa pénétrante influence; il s'imagine la conjurer en confiant à des compagnies permanentes dénuées de pouvoir, pourvues seulement de savoir, d'expérience et de probité, l'étude des lois civiles à publier, des statuts à réformer, des institutions à fonder, même des sentences à rendre dans les conflits entre souverains. Pour contenir le fleuve dans ses rives, il a tout prévu..... du moins il l'espère.

Le livre sur le *Projet de paix perpétuelle entre les princes de l'Europe*, parut en 1713 ; il a trois volumes. Il est le fruit de longues méditations ; on peut le croire ; l'auteur avait alors 55 ans.

Avant que la *philanthropie* ne devint une profession lucrative autant qu'honorable ; longtemps même avant que le mot n'en fût inventé, l'abbé de Saint-Pierre était philanthrope. Toute sa vie littéraire, à l'exception de ses premières études, se passe à imaginer des changements, à formuler des règles propres à entretenir la paix non-seulement entre les nations, mais encore dans les cités, dans les familles.

En 1715, il publie son *Mémoire pour perfectionner la police des duels.*

En 1724, un autre sur *la mendicité.*

En 1725, un livre sur les *Moyens d'arriver à la diminution progressive des procès civils.*

En 1728, un *Plan de perfectionnement de l'éducation publique.*

En 1736, son discours sur la *Différence entre le grand homme et l'homme illustre.*

Quinze autres sujets d'utilité publique avaient exercé sa plume.

Après sa mort, parurent de lui deux volumes d'annales politiques.

On voit quel intervalle salutaire il mettait entre ses publications.

« Perfectionner la police des duels.» Le duel ne serait-il donc pas absolument un assassinat, un suicide, la plus haute contravention aux lois divines, humaines, sociales ! Un chrétien, un philosophe, un philanthrope avait-il vu, dans la vie, des cas où, après les éclaircissements demandés, les conciliations proposées, le combat, entouré de solennités graves, serait, quoi qu'il arrivât, une satisfaction

due à l'offensé qui le réclame, dût-il y périr? Cependant la triture des armes, la force, l'adresse, l'habitude du sang humain versé, le mépris d'une vie sans valeur et sans liens, laissent à qui les a une présence d'esprit fort différente du courage, et qui promet la victoire le plus souvent à l'offenseur. N'est-ce pas faire injure à la vindicte publique? Ou bien est-il de certains torts qu'elle est impuissante à réparer quoique vigilante à les punir? Peut-être. Mais aussi qu'il ne suffise pas à quelqu'un de se dire offensé ou d'offrir le choix des armes pour réparation de son insulte, et qu'un tribunal d'honneur avoué des lois, pèse les griefs et impose les satisfactions!

Il ne faut pas croire que tous ces ouvrages ne restèrent qu'à l'état de vaines théories. C'est qu'au contraire, on pourrait montrer que le peu de progrès faits depuis 100 ans dans l'art social, est dû en bonne partie à ses conceptions, et que si on les avait mieux suivies on serait plus avancé. Mais à quel prix, grand Dieu! ont-ils dû être achetés, dès qu'on n'a pas su se tenir dans les conditions qu'il posait!

Il eut toutefois, de son vivant, la satisfaction de voir un de ses projets adopté dans quelques provinces : la taille tarifée à la place de la taille arbitraire, et plusieurs autres améliorations qu'il avait signalées. Les belles ordonnances de D'Aguesseau lui doivent aussi quelques idées fondamentales.

Notre auteur prévoit, dans ses divers ouvrages, l'objection de *nouveauté :* ce n'est pas nouveauté que d'éclaircir ce qui est obscur, fixer ce qui est douteux, remplir ce qui manque, rendre commun partout ce qui est bon quelque part, supprimer l'abus, assujettir l'arbitraire à la règle; ce n'est pas nouveauté que d'ouvrir les yeux sur les besoins nouveaux et d'y pourvoir; c'est proprement l'office d'un roi. Mais je vais donner une idée de sa manière de concevoir ses plans par une analyse très-brève ou plutôt par un aperçu de l'un de ses livres, le Mémoire pour la diminution des procès; « car les procès ne sont, dit-il, que des guerres entre particuliers.»

Il déclare avoir médité son projet pendant six années, et en avoir conféré avec plusieurs magistrats et jurisconsultes; il en nomme quelques-uns. « Il ne fait qu'expliquer leurs idées avec les siennes. » Cette modestie d'inventeur n'est guère de mise aujourd'hui.

Il commence par faire voir la nécessité et l'utilité des lois et des juges; il trace les conditions essentielles des uns et des autres. Remonter aussi haut, paraît assez superflu; mais raisonnant toujours géométriquement, il veut arriver à ceci, qu'il vaut mieux que les lois statuent sur tous les cas que de laisser aux juges l'application de maximes générales de droit peu constantes et insuffisamment autorisées; d'où, nécessité d'amplifier les textes et surtout de les éclaircir.

Or, comme les relations sociales s'étendent et se modifient sans cesse, il faut (et c'est ici le point capital) une compagnie de docteurs et de praticiens instituée à perpétuité, une académie de droit, qui propose incessamment au lé-

gislateur des projets médités et éprouvés. Ceci amènera peu à peu à l'uniformité des mille coutumes générales et locales dont le nombre, d'une part, dont l'insuffisance respective, de l'autre, sont autant de sources où puise la chicane.

Quant aux juridictions, il faudrait les circonscrire par territoires, comme les paroisses, au lieu qu'elles le sont par fiefs, dont les limites ne sont pas toujours bien certaines. Il n'arriverait pas que de deux habitants du même endroit, l'un va plaider à deux lieues, l'autre à douze.

« *Uniformiser* la législation n'est pas un projet nouveau ; nos rois y travaillent depuis 300 ans. » La rédaction des coutumes par leur autorité et sous la surveillance de leurs magistrats en a fait de vraies lois. Leur rectification et amplification, 70 ans après, a montré qu'il était possible et aisé de faire admettre dans la loi coutumière les perfectionnements que l'expérience indique. Cent quarante ans et plus sont maintenant écoulés (c'est toujours l'auteur qui raisonne) depuis ce second travail. Il est évident que des raisons analogues demandent une nouvelle révision.

Au surplus, les coutumes ne touchent guère qu'à l'un des trois objets du droit civil, les biens.

« Mais il y a vingt matières de droit privé, même vingt-quatre (et l'auteur les énumère) sur lesquelles tout le monde convient que le roi peut donner autant d'ordonnances. »

Écoutez ! la puissance absolue et suprême, le roi, peut faire des lois sur les tutelles et curatelles, sur les hypothèques, les prescriptions et péremptions ; mais il NE PEUT pas (notre intrépide novateur l'avoue) statuer seul sur la propriété, sur la possession, ses modifications, sa transmission : le roi montre à ses peuples les améliorations désirables, il leur facilite les moyens d'y travailler, il sanctionne leur vœu : c'est là tout ce que peut son souverain pouvoir législatif.

L'auteur continue : « Je ne demande pas qu'un seul roi rende ces vingt-quatre ordonnances : QU'ON EN DONNE UNE EN DEUX ANS, CELA SUFFIT. Il est à regretter qu'on n'ait pas commencé, il y a soixante ans, lorsqu'on faisait les belles ordonnances de procédure civile, de procédure criminelle, de commerce, de marine, des eaux et forêts et plusieurs autres sur des matières administratives, lesquelles *uniformisent* ces parties de la législation dans tout le royaume, et qui ont été reçues partout sans difficulté, quoique dérogeant, dans plusieurs provinces, à la coutume.

» L'opération ne se ferait pas tout d'un coup. Ainsi (car notre bon abbé n'est pas à la hauteur de la doctrine qui permet de ruiner un particulier pour l'utilité générale), la diminution qui arrivera dans le revenu des officiers actuellement employés dans la procédure ne sera presque pas sensible d'ici à vingt ans... Elle se ferait en 60 années, et il y aurait des compensations... L'ouvrage commencé s'achèverait AVEC LE TEMPS, sans incommoder personne... IL EST A PROPOS DE N'AMENER LES MEILLEURES LOIS QUE PAR DEGRÉS. »

Ces phrases, que je cite textuellement, montrent ce que fut l'abbé de Saint-Pierre, un ardent ami du progrès, mais en même temps un homme de paix et d'ordre.

Toute réforme, toute innovation, tout établissement rival affecte des intérêts qui sont respectables par cela seul qu'ils ont une possession ancienne, publique, paisible, intérêts liés à une infinité d'autres qu'ils protégent et qui en vivent. Avec le temps, les heurts s'adoucissent, les nouvelles institutions forment de nouveaux rapports entre les hommes, ouvrent de nouvelles ressources : la famille, serrée autour de la table domestique, trouve encore à faire place à l'hôte inattendu qui survient. Commencer par la destruction est d'abord un mal positif : êtes-vous certains de pouvoir rebâtir ? En attendant, vous posez une tente, vous construisez une baraque de planches et vous exhortez vos populations à y souffrir héroïquement les intempéries des saisons. — Les novateurs n'ont ni prévoyance, ni pitié. Leur génie s'emporte impétueux comme un vent d'orage ; il allume des éclairs qui montrent des horizons changeants ou lointains, et cependant il lance la foudre sur les clochers et les châteaux, dont les débris enflammés écrasent et incendient les habitations assises à l'entour. La violence ne saurait rien fonder ; car de sa nature elle va perdant toujours de ses forces, au lieu que le temps est favorable à la justice et à la raison, qui croissent lentement et durent comme le chêne.

Encore deux mots sur l'œuvre de notre auteur.

Une compagnie permanente et consultative, voilà, si je puis ainsi parler, l'engin principal de son système d'amélioration progressive et de paix perpétuelle entre les Etats aussi bien qu'entre les particuliers.

Il jette, comme par occasion, les yeux sur le droit des gens. Les traités entre souverains n'ont qu'une autorité morale ; il n'y a pas proprement un droit des gens, faute de sanction ; chaque partie contractante a toujours une excuse pour manquer de parole quand cela lui convient. « Il en serait autrement, s'il y avait une société européenne comme il y a entre les princes allemands un tribunal formé de leurs députés, qui juge à la pluralité des voix ; et dont le jugement doit être exécuté par la force totale de l'Empire. »

« Il arrivera un jour, continue-t-il, et peut-être dans ce siècle, que les souverains d'Europe, pour leur mutuel intérêt, formeront un corps politique européen. C'est cet intérêt réciproque que j'ai démontré dans les trois tomes du *Projet de paix perpétuelle et dans le discours sur le vrai intérêt des princes*. Alors, cette assemblée formera un corps de droit public européen... Il y aura même dans la *Ville de paix* un bureau perpétuel de *jurisconsultes observateurs*... pour remarquer perpétuellement les réglements et les décisions qu'il est à propos d'ajouter aux anciennes, les corrections et modifications à introduire, et pour préparer les nouvelles éditions qu'il sera bon de donner de temps en temps de ce corps de droit. »

Je m'arrête et me garde d'entrer dans le détail, même de rapporter les excel-

lentes réflexions de l'auteur. On a plaisir à les faire avec lui : elles sont nettes, simples de style, exactement déduites, parfaitement applicables entre hommes de bonne volonté. Ce n'est pas, loin de là, l'emphase de ces soi-disant philosophes, publicistes, économistes, qui, pleins d'eux-mêmes, ne sont attentifs qu'à paraître ; peu soucieux si leurs discours poussent la foule, où, dès qu'on crie à l'abus, elle veut toujours aller tout droit : de l'exécration au renversement de ce qui est ; et où elle ne se doute pas qu'elle va : du brisement des liens sociaux à la misère et à l'asservissement dans la cité, à la risée et à l'horreur d'elle parmi les nations.

P. Masson, *membre de la* 3me *classe.*

ABNÉGATION D'UN CITOYEN AMÉRICAIN.

Le Congrès de la République argentine reproduit tous les ans à l'occasion de son ouverture la mention honorable suivante, que le Gouvernement argentin, de son côté, n'oublie pas de consigner dans le message qu'il lui adresse :

« Le général don José de San-Martin, d'un renom immortel dans l'histoire » américaine, mérite hautement l'estime la plus distinguée du Gouvernement de » la République et de l'Amérique. »

C'est du général San-Martin, comme on le voit, que nous voulons parler. Nous nous proposons de reproduire par une courte analyse d'abord les actions d'éclat qui lui ont mérité la mention dont il s'agit ; nous tenons à constater ensuite l'acte d'abnégation qu'il a accompli et qui serait digne, suivant nous, d'être gravé en caractères d'or, dans l'histoire américaine, pour le conserver à l'admiration de la postérité.

José de San-Martin, né le 25 février 1778, à Yapeyu, petite ville située sur le confluent de la rivière Ubicuy, avec l'Uruguay, province des missions, fut envoyé à l'âge de 8 ans, par son père, gouverneur de la province, au collége des nobles de Madrid.

Il se distingua dans les sciences mathématiques et il obtint une place d'officier dans l'armée espagnole. Dans la guerre de l'Indépendance, de 1808 à 1811, contre les Français, il fut élevé successivement jusqu'au grade de colonel à la bataille d'Albuféra (15 mai 1811). Dès l'année 1810, les colonies espagnoles de l'Amérique du Sud s'étaient insurgées ; San-Martin, à la nouvelle de l'insurrection, quitte l'Espagne et accourt au cri de liberté qu'avait jeté son pays natal, pour lui apporter le secours de son bras. Aidé d'un passe-port que lui obtint sir Charles Stuart, chef de l'armée anglaise dans la péninsule, il se rendit à Londres avec ses lettres de recommandation pour lord Mac-Duft, comte de Fife, qui lui procura les moyens de passer à Buénos-Ayres. San-Martin apporta dans la guerre de l'indépendance, à laquelle il prit la part la plus active et la plus utile, la connaissance pratique de l'emploi des troupes régulières et des guérillas, pour vaincre l'armée espagnole et délivrer son pays d'une domination devenue la plus odieuse. De grandes difficultés se présentaient pour organiser une armée régu-

lière. Les *Gauchos*, d'une nature sauvage, indépendante et indomptable, n'étaient pas des éléments propres à seconder les projets de San-Martin. Cependant il s'appliqua avec persévérance, pendant deux ans, à cette organisation ; toutes les résistances furent vaincues par son énergie et son courage personnel ; son œuvre fut couronnée d'un plein succès (1).

Il prit hardiment l'offensive en marchant à la tête de cette armée nouvelle, vers l'ennemi qu'il rencontra à San-Lorenzo, où il le défit le 5 février 1813.

Par cette victoire l'indépendance de la Confédération argentine était assurée ; mais les Espagnols dominaient encore au Chili, sur le grand Océan austral, que la grande chaine des Andes sépare de la Confédération argentine. Le congrès de cette République ordonna à San-Martin de se porter sur le Chili et de lui rendre son indépendance. Il fallait traverser des montagnes couvertes de neiges éternelles, se frayer un chemin au milieu de précipices affreux, pour le passage de l'armée et pour le transport d'un matériel considérable qui la suivait ; mais San-Martin se rappela qu'Annibal et Napoléon avaient traversé les Alpes, et ces exemples lui inspirèrent de l'hardiesse et de la confiance dans son entreprise difficile. Au bout de 25 jours d'une marche la plus pénible qu'on puisse s'imaginer, l'armée argentine tomba tout-à-coup sur les Espagnols qui se croyaient en pleine sûreté à l'abri de ces remparts impénétrables. Ce fut d'abord dans les vallées de *Chacabuco*, le 12 février 1817, qu'il les battit.

Après cette victoire, San-Martin marcha droit sur San-Yago, capitale du Chili, où il proclama l'indépendance de ce pays. Il refusa le titre de Directeur suprême que cette nouvelle république lui donna, en disant qu'un chef militaire doit se donner tout entier à la guerre ; en attendant, l'armée espagnole démoralisée par la surprise et plus encore par la défaite, avait pu se refaire, en concentrant toutes ses forces à *Maypo*, où elle s'attendait à être attaquée de nouveau ; en effet, le 5 avril 1818, San-Martin alla à sa rencontre et lui livra un dernier combat qui fut couronné d'un nouveau succès.

Le Chili était ainsi complétement délivré de la domination de l'Espagne ; cette puissance venait de faire des pertes considérables ; au nord de l'Amérique, c'était le général Bolivar qui avait remporté sur les Espagnols les plus belles victoires ; c'était par le général San-Martin que le midi avait acquis son indépendance ; mais ces rivaux n'avaient pas achevé leur tâche : ils devaient marcher l'un vers l'autre des deux extrémités de leur pays, pour se rencontrer dans le centre, que des forces imposantes espagnoles occupaient encore. Cependant San-Martin n'aurait pas pu se rendre dans le Pérou sans un secours providentiel qui lui

(1) Un régiment de quinze cents grenadiers à cheval de cette armée, qui conserva une exacte discipline pendant douze ans de guerre (de 1814 à 1826), se signala pour avoir pris part à cent combats livrés à l'ennemi sur une étendue de terrain de quatre mille lieues qu'il dut traverser, et pour avoir franchi les montagnes les plus élevées du globe. Ce régiment seul donna à la guerre de l'Indépendance dix-neuf généraux et plusieurs centaines d'officiers ; aussi, de retour à Buénos-Ayres, il ne comptait plus que cent-vingt-six hommes, tout le reste avait péri. Le drapeau du régiment et les armes de ces vétérans couverts de gloire furent déposés à l'arsenal.

permit de franchir avec son armée une distance énorme ; d'ailleurs, il n'y avait d'autre probabilité d'y parvenir que par mer ; ce fut de lord Cochrane, commandant l'escadre anglaise, que ce secours arriva à propos à San-Martin. Embarqué au commencement de 1820 avec l'armée, à Valparaiso, il alla aborder sur les côtes du Pérou, d'où il ne tarda pas à arriver jusque sous les murs de Lima, capitale et résidence du vice-roi d'Espagne. Les Espagnols, surpris, déconcertés, se retirèrent à la hâte dans les provinces, en exposant la ville à une insurrection sanglante de la part de la masse des esclaves contre leurs maîtres oppresseurs.

Une députation de cette ville se présenta à San-Martin, pour le prier de l'occuper immédiatement. Les citoyens qui composaient la députation ne pensaient qu'à changer de maître, sans se douter de la noble mission que devait accomplir le général. « Je combats pour l'indépendance du pays, répondit-il à » la députation ; je mettrai le peuple à même de se donner la liberté qu'il lui » conviendra ; gouvernez-vous par vos propres lois : ne subissez plus d'influence » étrangère. »

Les habitants de Lima comprirent enfin ce noble langage. Le général San-Martin, entré dans la ville, y proclama, le 28 juillet 1821, l'indépendance du Pérou, dont il fut déclaré protecteur. Ce fut en cette qualité qu'il accorda la liberté aux enfants qui naîtraient des esclaves après la proclamation de l'indépendance, et abolit la *mita* ou service personnel que les Espagnols avaient fait endurer aux Péruviens pendant les trois siècles de leur conquête.

L'armée espagnole qui avait battu en retraite devant celle de San-Martin avait été concentrée par son habile chef ; elle pouvait reprendre l'offensive ; elle avait déjà fait quelques essais infructueux ; on évitait de se livrer de part et d'autre une bataille décisive, lorsque San-Martin tourna ses regards vers Bolivar, qui arrivait du Nord avec une armée victorieuse ; il pensa pouvoir s'entendre avec lui pour prendre l'armée Espagnole entre deux feux et délivrer ainsi pour toujours la patrie de l'ennemi commun. San-Martin partit donc pour Guayaquil, où se trouvait Bolivar. Une entrevue solennelle eut lieu entre les deux héros de l'Amérique ; mais ils ne purent pas s'entendre ; il semble que Bolivar avait l'intention d'annexer le Pérou à la Colombie ; San-Martin lui offrit son armée et lui promit de servir sous ses ordres ; Bolivar refusa, et San-Martin comprit que son *abnégation* seule pouvait sauver la liberté et l'indépendance de la patrie ; il n'hésita donc pas un instant à prendre ce parti.

En effet, San-Martin adressa à Bolivar une lettre (29 août 1823), dans laquelle il s'exprimait ainsi ; « J'ai convoqué, pour le 20 septembre, le premier congrès » du Pérou ; le lendemain de son installation, je m'embarquerai pour le Chili, » certain que ma présence est le *seul obstacle* qui vous empêche de venir au » Pérou avec l'armée que vous commandez... Je ne doute pas qu'après mon dé- » part le Gouvernement qui s'établira ne réclame votre active coopération, et » je pense que vous ne refuserez pas de vous rendre à une si juste demande. »

Si, d'un côté, l'on peut résumer, dans ces quelques lignes, l'expression de

toutes les vertus du cœur humain, on peut y lire aussi le testament par lequel San-Martin légua, avec un désintéressement vraiment antique, la gloire et le pouvoir à son rival, en prenant toutes les précautions pour que l'héritier pût tirer le plus grand parti de son legs. Dès que le congrès se fut réuni à Lima, San-Martin tint sa promesse; il quitta le pouvoir le 22 septembre, et s'embarqua à Collao pour le Chili, et peu après pour l'Europe. Le congrès lui décerna le titre de fondateur de la liberté du Pérou; à ce témoignage de reconnaissance, le congrès en ajouta un autre, qui est pour l'histoire un événement singulier et utile à constater; il remit entre les mains de celui qui avait fondé la liberté du Pérou le même drapeau espagnol, symbole de l'asservissement du peuple des Incas, que Pizarre avait arboré sur cette terre trois siècles auparavant.

San-Martin, avant de s'embarquer, adressa aux Péruviens la proclamation suivante :

« Péruviens, j'ai proclamé l'indépendance du Chili et du Pérou; j'ai dans » mes mains l'étendard que Pizarre apporta pour asservir l'empire des Incas, et » j'ai cessé d'être homme public : c'est ainsi que sont payées avec usure dix an» nées que j'ai passées au milieu de la révolution et de la guerre.

» J'ai rempli mes engagements envers les peuples chez qui j'ai porté mes armes; » je leur ai donné leur indépendance et leur laisse le choix de leur mode de gou» vernement.

» La présence d'un soldat heureux, quoique désintéressé, a des dangers pour » les États nouvellement constitués; d'un autre côté, je suis fatigué d'entendre » dire que j'aspire à mettre la couronne sur ma tête; je serai toujours prêt à me » sacrifier pour la liberté du pays, mais comme homme privé seulement. Quant » à ma conduite politique, mes compatriotes la jugeront diversement; j'en appelle » à l'opinion de leurs descendants! Péruviens, je vous laisse la représentation » nationale que vous avez établie; si vous lui donnez votre confiance entière, » vous êtes assurés du triomphe, sinon l'anarchie vous engloutira.

» Que Dieu vous fasse réussir dans toutes vos entreprises, et qu'il vous élève » au plus haut degré de paix et de prospérité! »

Après la retraite de San-Martin, Bolivar fut appelé en effet par le congrès du Pérou; il se rendit à cet appel, et par ces deux armées réunies, qu'il commandait en personne, il remporta, l'année suivante (1824), sur les Espagnols, une victoire complète et décisive dans la célèbre bataille d'*Ayacucho*; c'est ainsi que l'indépendance de l'Amérique fut assurée; toujours est-il que San-Martin fit taire en lui, dans cette circonstance, tout ce que le cœur humain peut avoir de noblement égoïste pour livrer à son rival une armée qu'il avait recrutée lui-même avec tant de peine, et qu'il avait conduite pendant dix ans à la victoire. « Cet acte d'abdi» cation libre et préméditée, dit M. Sarmiento, est la dernière manifestation des » vertus antiques qui brillèrent à l'aurore de la révolution de l'indépendance » américaine. »

San-Martin, arrivé en Europe, passa les premières années à voyager en Angle-

terre, en Belgique et en Italie; il fixa sa demeure en France, en 1830, à Evry-sur-Seine, où il a vécu dans une modeste retraite, entouré de l'estime de ses amis et des visiteurs; il est mort le 17 août 1850 à Boulogne-sur-Mer, à l'âge de 72 ans, entre les bras de sa fille unique, femme de M. Belcarce, consul de son pays.

En reproduisant les actions vertueuses du vénérable citoyen américain, tout en rendant hommage à sa mémoire, nous croyons avoir justifié le titre que nous avons donné à cette notice.

A. Renzi, *membre de la 1re classe.*

REVUE D'OUVRAGES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

SOUVENIRS DU CHATEAU D'ÉDIMBOURG,

PAR M. JAMES GRANT,

Traduit du journal anglais l'*Athenæum*.

Ces souvenirs de la plus célèbre forteresse de l'Ecosse sont aussi curieux qu'ils sont agréables à lire, et les soins qui ont été apportés à la composition de ce petit livre peuvent faire honte aux auteurs de plusieurs gros in-folio. Le sujet est d'ailleurs fort intéressant, surtout, pour les habitants de la pittoresque cité que cette forteresse domine avec tant d'orgueil. Le récit acquiert une nouvelle importance de ce fait, que de même que notre tour de Londres pour l'Angleterre, l'histoire de cette forteresse est liée avec celle de presque tous les événements historiques de l'Ecosse.

L'origine de l'un et de l'autre de ces deux châteaux est environnée de beaucoup d'obscurité. Les premiers noms qu'on avait donnés à la forteresse d'Edimbourg, tels que le château de *Sainte-Agnès*, le *Wingedfort*, le *Maiden-Castle*, ou *Castellum Puellarum*, ont donné lieu à diverses traditions fabuleuses. Toutefois ce château, bien que peu éloigné de la chaussée militaire, paraît n'avoir jamais été une station romaine; on pense qu'il avait été occupé probablement par une tribu des *Pictes*, comme un fort, ou lieu de refuge. Le plus ancien nom qui puisse être attribué avec certitude à ce château est *May-Dyn*, d'où vient sans doute cette autre tradition, que ce fort était la résidence des filles du sang royal, et ce conte cité par *Leland*, qu'il était habité par sept méchants chevaliers qui dévoraient toutes les filles dont ils pouvaient s'emparer. Mais l'histoire authentique nous présente le célèbre *Edwin*, roi de Northumbrie, comme ayant résidé dans ce lieu et lui ayant donné le nom d'*Edwinburg*. Il est par conséquent très-probable que la forteresse lui doit son origine. On connaît peu de chose sur Edimbourg et son fort depuis cette époque jusqu'au règne du roi Malcolm III, qui a acquis quelque célébrité comme ayant été le père de notre bonne reine *Maude* et l'époux de sainte *Margaret*. C'est là que Margaret demeura

plusieurs années et qu'elle mourut. Elle établit au sommet du château un petit oratoire qui existe encore dans l'intérieur de la citadelle; sa longueur est de 26 pieds sur 10 de largeur; il est élégamment orné d'une voûte en arceaux dont les moulures sont en zigzag. Les monarques écossais qui se sont succédé depuis, ont résidé assez souvent dans ce château, et peu à peu des habitations se sont groupées sous sa protection. C'est là qu'en 1292, Edouard Ier reçut le serment de foi et hommage comme souverain de l'Ecosse. Ayant été repris ensuite par *Bruce*, le fort fut démantelé. Pendant le XIVe siècle, il éprouva diverses vicissitudes; en 1385 la population de la ville n'était encore que de 2000 âmes. Mais pendant le siècle suivant Edimbourg étant devenu la capitale du royaume, le château fut choisi pour la résidence des rois d'Ecosse. Le jeune comte de Douglas et son frère y furent assassinés sous des formes judiciaires; c'est là que Jacques III fut emprisonné; là que Margaret, la fille de Henri VII, fut mariée, et qu'après la bataille désastreuse de Flodden, se défiant du régent et du parlement, elle mit en sûreté son fils, le royal enfant. C'est encore là que la belle lady Glammis, dont le sort fatal n'est pas encore effacé de la mémoire du peuple écossais, fut emprisonnée et ne sortit de captivité que pour être brûlée comme sorcière. En 1542 Edimbourg fut assiégé par le comte de Hereford qui ne put prendre la forteresse. Quand Marie Stuart revint de France, elle résida souvent dans ce château où naquit son fils Jacques. L'inventaire de son ameublement, dit notre auteur, prouve la splendeur avec laquelle ses appartements étaient décorés. La description de ses tapisseries constate qu'elles représentaient le triomphe de la vertu, le jugement de Pâris, l'histoire du roi Roboam, celle d'Enée, et que ces tentures étaient fort belles. « Les planchers, poursuit-il, étaient en chêne bien poli et couverts de riches tapis. Les tables aussi en chêne massif, ciselé avec art. Les siéges en cuir doré avec coussins en brocard et damas; sur leurs dossiers étaient sculptés la couronne royale et le chiffre de la reine. La quantité d'étoffes d'or employée en rideaux de lit et en garnitures des salles et des chambres était véritablement étonnante. Là Marie avait aussi sa bibliothèque qui consistait en cent cinquante-trois volumes dont quelques manuscrits sur vélin; elle contenait Lucain, Salluste, Tite-Live, Valère Maxime, Virgile, les œuvres de saint Augustin, la Vie du Christ, Isaïe en grec et en hébreu; Ronsard, Amadis de Gaule, Lancelot du Lac, Roland furieux et plusieurs autres ouvrages de romans et poésie. La composition de cette bibliothèque, bien que de nature assez hétérogène, constate néanmoins que son esprit était bien supérieur à celui des nobles et des prêtres qui l'entouraient. Elle avait aussi quelques livres de théologie, une œuvre de musique et enfin un ouvrage mystérieux de diableries sur lequel il n'existe aucun détail dans l'inventaire.

Pendant le siége de 1573, Edimbourg fut vigoureusement défendu par Kirkaldy de Grange, qui se vit toutefois contraint de se rendre; le siége fut poussé avec tant de vigueur que, d'après ce qui nous a été rapporté, plus de trois mille boulets ont été trouvés parmi les ruines. Le siége suivant fut soutenu par le régent Morton, qui bientôt se rendit si coupable qu'il fut déposé en 1578

et envoyé au supplice deux ans après. La tradition suivante est curieuse : des prophéties, qui se sont réalisées d'une manière inattendue, jettent un coloris poétique sur plusieurs des événements de cette période. Morton, accusé du meurtre de Darnley par le capitaine Jacques Stewart, le jeune favori du roi, fut mis en prison ; l'ex-régent paraissait toutefois s'inquiéter peu du sort qui l'attendait, car il avait été ensuite provisoirement élargi ; mais « le 29 mai, après un délai de 5 mois, il fut ramené à son ancienne prison, escorté par le capitaine Stewart (alors créé comte) avec des gardes du roi à cheval. Lorsqu'on lui fit connaître la commission formée pour son jugement, il remarqua le nom de *Jacques comte d'Arrau :* qu'est celui-ci, quel est cet homme? dit-il au gouverneur. — C'est le capitaine Jacques Stewart, de Bothwell Muir, répondit-il. Le comte Morton changea de couleur ; il frappa sa longue barbe qui tombait jusqu'à sa ceinture. — S'il en est ainsi, dit-il, je sais à présent ce que je dois attendre, car une ancienne prophétie annonce que *the red heart schal fall in the mouth of Arrau* (le cœur rouge doit tomber dans la bouche d'Arrau). En effet, reconnu coupable du crime pour lequel il en avait envoyé tant d'autres au supplice, il fut décapité le 2 juin par le *maiden* (1), un instrument de son invention. Il mourut chargé du mépris et de l'exécration de la foule assemblée autour de l'échafaud. »

Le château d'Edimbourg remplit un rôle important pendant les guerres civiles qui ont éclaté dans le siècle suivant. Il fut emporté par Leslie en 1638 ; rendu au roi après la pacification de Berwick et assiégé de nouveau par Leslie deux ans après. Il soutint encore un siége en 1650. Divers présages, un spectre surtout battant du tambour, jeta une vive alarme parmi la garnison. Toutefois sa mission n'était pas bien claire, car après avoir commencé par battre l'ancienne marche des Ecossais, il battit ensuite la marche anglaise, puis la marche française. Le gouverneur conclut que le plus grand danger viendrait du côté de la France ; mais Cromwell leur fit voir bientôt qu'il venait de l'Angleterre.

La Restauration paraît avoir été célébrée à Edimbourg avec des démonstrations d'un enthousiasme tenant de la folie. Bien que les verres à boire fussent alors un objet d'assez grand prix en Europe et très-rare en Ecosse, cependant nous voyons, dans les récits du temps, que trois cents douzaines de verres furent brisés à la santé de la *Majesté sacrée* et à la damnation de Cromwell dont l'effigie fut exposée sur la hauteur du château, suivie du diable qui la poursuivait.

De cette période jusqu'à la révolution de 1688, le château servit principalement de prison ; c'est de là que les deux *Argyles*, père et fils, furent conduits au lieu de leur exécution. Après une défense vigoureuse faite par le duc de Gordon, il se soumit en 1689 à l'autorité du gouvernement et depuis lors, et même pendant la révolte de 1745, il demeura en son pouvoir.

L'ouvrage se termine par la description de l'état actuel du château. On y trouve des documents détaillés à cet égard, la liste de ses Gouverneurs et des principaux prisonniers qui ont été détenus dans ses murs. Parmi les descriptions

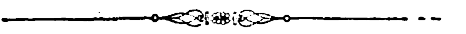
(1) Sorte de guillotine.

particulières nous citerons celle de la célèbre pièce d'artillerie si vantée par les habitants d'Edimbourg, nommée *Mons-Meg* : « elle pèse six tonnes et demie (13,506 kil.); elle est formée de barres de fer malléable réunies par des cercles du même métal; les boulets en granit ont vingt-deux pouces de diamètre. Dès 1459 nous voyons Meg mentionné dans l'histoire d'Ecosse, quand Jacques IV le transporta du château au siége de Dumbarton. Ce canon paraît avoir été fondu par des artisans écossais par l'ordre de Jacques II.

Dans toutes les occasions solennelles, Meg était traité avec respect; nous trouvons que les ménestrels qui ont joué devant lui ont toujours été récompensés de leurs sérénades. Ce canon creva en 1681, et il resta démonté jusqu'en 1751; alors on l'envoya à la tour de Londres avec d'autres pièces hors de service. C'est à Walter Scott que les habitants d'Edimbourg sont redevables de la restauration de leur vieux Lion, et en 1829 il a été renvoyé à Edimbourg escorté par le 73e régiment et par trois escadrons de cavalerie, précédés d'une troupe de musiciens comme jadis.

Nous avons trouvé ce petit ouvrage intéressant et nous le recommandons comme un modèle d'histoire locale.

ALIX, *membre de la deuxième classe.*



CORRESPONDANCE.

Nous croyons devoir donner place, dans les colonnes de *l'Investigateur*, à la lettre suivante, qui a été adressée à notre secrétaire général, à propos d'un passage du spirituel discours qu'il a prononcé sur *la littérature nationale de la Belgique*, dans notre séance publique. Cette lettre, émanée d'un des écrivains les plus distingués de la Hollande, M. Van-Vliet, auteur de plusieurs brochures, dont quelques-unes sont écrites en français (comme, par exemple, son *Coup d'œil sur le budget des Pays-Bas*), cette lettre, disons-nous, témoigne d'une trop juste susceptibilité nationale pour que nous hésitions à lui donner les honneurs de la publicité; peut-être l'auteur, en reprochant à M. Jubinal, ou pour mieux dire à Mme de Staël, d'avoir été trop sévère, ne l'est-il pas assez; — peut-être s'exagère-t-il un peu, soit pour ces temps modernes, soit pour une époque plus reculée, la valeur de la langue et de la littérature de son pays; mais s'il se trompe, c'est à coup sûr une des erreurs les plus honorables et les plus pardonnables que nous sachions.

Nous profitons de cette occasion pour remercier ici les nombreux journaux belges (l'*Observateur*, la *Gazette de Mons, l'Europe monarchique*, etc.), qui, en reproduisant le discours qui a donné lieu à la lettre de M. Van-Vliet, ou en lui accordant les éloges dont il était digne, ont bien voulu parler aussi d'une manière favorable des travaux de l'*Institut historique*.

Fondée depuis 16 ans. notre société s'efforcera toujours, dans l'avenir, comme dans le passé, de mériter l'assentiment du public érudit et lettré. L'obtenir sera la plus douce récompense de ses travaux.

Voici maintenant la lettre de M. Van-Vliet :

La Haye, septembre 1850.

« Cher Monsieur,

» Au moment où le congrès de la paix, qui siégeait à Francfort, vient de faire entendre de si nobles paroles, non-seulement dans le but d'éteindre les brandons des guerres étrangères ou civiles qui tiennent en leurs mains quatre millions de soldats, mais aussi de détruire toutes les petites rivalités de nation qui morcellent en phalanges hostiles les peuples civilisés de l'Europe et même du Nouveau Monde; j'ai regretté de trouver dans votre intéressant discours *sur la littérature nationale de la Belgique*, prononcé au palais du Luxembourg, et que j'ai lu dans l'*Investigateur*, quelques-unes de ces critiques amères qui tendent à irriter la susceptibilité des nations voisines. Par exemple, n'êtes-vous pas bien injustes envers la Hollande, et l'autorité de Mme de Staël elle-même peut-elle atténuer l'expression sévère que vous lui empruntez à propos d'une langue à laquelle Cats a confié les trésors de son érudition variée et qu'il n'a jamais trouvée rebelle, soit qu'il se livrât à cette plaisanterie gracieuse que des littérateurs distingués ont quelquefois comparée à celle qui caractérise la polémique de Voltaire, soit que, marchant sur les traces d'Erasme, il ait revêtu ses pensées de tout le charme que ce grand écrivain croyait devoir chercher dans l'idiome latin? Ne vous êtes-vous pas rappelé que Hooft a prouvé, en écrivant les annales de sa patrie, que notre langue est propre à tous les genres de composition? De nos jours même, Belderdyk, homme de génie, pouvant écrire l'allemand avec la même facilité que sa propre langue, n'a-t-il pas préféré celle-ci, dans laquelle il ne pouvait parler qu'à trois millions d'habitants, à celle qui lui aurait donné pour lecteurs les trente-six millions d'hommes qui peuplent les États germaniques? — Certes, si au lieu d'améliorer l'idiome de nos ancêtres, nos poètes, comme les Belges ont fait, avaient écrit en français, il me serait facile de choisir, parmi les productions même de nos poètes vivants, des morceaux qui ne perdraient point à être mis en regard de ceux des poètes que vous avez cités? Au reste, je ne dois pas trop me plaindre, puisque vous ne traitez pas avec moins de sévérité la langue de Klopstock et celle de Shakespeare et de Byron, ce barde immortel dont les muses ont tressé la couronne avec les palmes de Pindare, les lauriers de Virgile et les pampres d'Anacréon.

» Vous pardonnerez, je l'espère, cette susceptibilité à un Hollandais; mais c'est précisément à cause du mérite de votre discours et de l'effet qu'il doit produire dans l'opinion, que j'ai cru ne pas devoir laisser passer sans réplique votre jugement sur une langue qui, certes, a contribué pour sa part aux progrès intellectuels d'un pays qui, pour me servir des expressions de Hallam, dans son Histoire de la littérature de l'Europe, pendant le XVIe et le XVIIe siècle, nourrissait alors *un peuple de héros et de poètes*.

» Agréez, mon cher Monsieur, l'assurance, etc. « Van-Vliet. »

A. RENZI,
Administrateur.

Achille JUBINAL,
Secrétaire général.



MÉMOIRES.

NOTICE SUR LE GIOTTO (1).

ÉCOLE FLORENTINE.

Giotto (2) Bondone, né en 1276 au village de Vespignano, à 14 milles de Florence, était fils d'un simple laboureur. La nature l'avait fait sculpteur, architecte, peintre, la société gardeur de troupeaux. Un jour qu'à l'âge de dix ans il dessinait sur une ardoise quelques-unes des brebis confiées à ses soins, Cimabué remarqua ces premiers essais, et bientôt le Giotto fut installé dans son atelier et ne tarda pas à surpasser son maître.

Credette Cimabuè nella pittura
Tener lo campo; ed ora ha Giotto il grido
Si che la fama di colui s'oscura.
DANTE. *Purg.* XI, 94.

Dante ne fut pas le seul de ses contemporains qui lui rendit une éclatante justice; Boccace dit de lui, dans la *Vision amoureuse :....... al qual la bella natura parte di se somigliante non occultò....* Et dans le *Décamerone, Giorn. VI nov.* 5 : *Ebbe un ingegno di tanta eccellenza che niuna cosa della natura madre di tutte le cose e operatrice, col continuo girar de' cieli, fù che egli con la stile e con la penna, o col penello non dipignesse si simile a quella, che non simile, anzi piutosto dessa paresse, in tanto che molte volte nelle cose da lui fatte si truova che il visivo senso degli uomini vi prese errore.*

« Il eut un génie d'une telle excellence, qu'il n'y eut sous les cieux aucune chose de la nature, mère et auteur de toutes choses, qu'avec le style, la plume ou le pinceau, il ne peignît si semblable qu'elle paraissait plutôt la chose même que sa représentation; si bien que plusieurs fois la vue même de l'homme fut abusée par ses ouvrages. »

Pétrarque en laissant à François de Carrare, seigneur de Padoue, par son testament une madone de Giotto, ajoute : *Operis Jocti pictoris egregii in cujus pulchritudinem magistri artis stupent.*

L'acte du conseil de la République de Florence qui, en 1334, chargea le *Giotto* de la direction des travaux de la cathédrale, des murailles de la ville, et autres ouvrages de la commune, s'exprime ainsi : *Cum in universo orbe non reperiri*

(1) Ce fragment est extrait d'une histoire complète de la peinture à fresque en Italie, à laquelle l'auteur travaille depuis plus de dix ans.

(2) Giotto est une abréviation d'*Ambrogiotto*, diminutif d'*Ambrogio, Ambroise.*

dicatur quemquam qui sufficientior in his et aliis multis magistro Giotto Bondonis de Florentia pictore, et accipiendus sit in patriâ suâ velut magnus magister....

« Comme on dit que dan tout l'univers il serait impossible de trouver un artiste plus capable pour ces travaux, et beaucoup d'autres, que maître Giotto Bondone, peintre de Florence, et qu'on doit le regarder dans sa patrie comme un grand maître....... »

Vers 1340, l'historien Giovanni Villani, liv. XI, 692, dit en parlant de lui : *Maestro Giotto nostro cittadino, il più sovrano maestro stato in dipintura che si trovasse al suo tempo, quelli che più trasse ogni figura e atti al naturale.*

« Maître Giotto, notre concitoyen, le plus souverain maître en peinture qui existât de son temps, et celui qui plus qu'aucun autre retraçât les figures et les mouvements au naturel. »

En 1420, Leonardo Bruni Aretino, secrétaire de la République florentine dans le VIe livre de son histoire s'exprime ainsi : *Joctus insignis per eam tempestatem pingendi magister.*

Nous lisons dans Flavio Biondi de Forli, qui écrivait en 1435 : *Paulò post Florentia Joctum habuit Apelli æquiparandum.*

En 1440, Pietro Boninsegni, dans ses *Istorie fiorentine*, livre II, le nomme *dipintore maraviglioso supra tutti gli altri*, etc.

Nous lisons dans un manuscrit de Matteo Palmieri de 1448 (bibliothèque Laurent.) : *Joctus vir præclarissimi in picturâ ingenii, qui antiquatam jam longo tempore pingendi artem nobilissimam reddidit.*

Enfin Enea Silvio Piccolomini, depuis Pie II, dit dans sa CXIX lettre à Nicolas de Ulme en 1450 : *Post Petrarchum emerserunt litteræ; post Joctum surrexere pictorum manus.* « Après Pétrarque, les lettres sortirent du chaos; après Giotto, il s'éleva une foule de peintres. »

« Si l'on convient, dit Lanzi, que le Cimabué fut le Michel-Ange de cette époque, il faut ajouter que Giotto en fut le Raphaël. » Pour la première fois, la peinture reçut de lui la grâce et la noblesse, et ses premiers ouvrages, bien que conservant une partie de la roideur de ceux des maîtres grecs et du Cimabué, accusent déjà dans leur auteur une volonté ferme de rompre irrémissiblement avec les traditions byzantines (1). Pour la première fois, l'art chercha l'imitation réelle, et le Giotto fut surnommé l'élève de la nature, qui en effet lui avait donné les premières leçons; il est probable qu'il reçut aussi celles de l'antiquité et qu'il étudia les beaux marbres que Florence et Pise possédaient déjà, et auxquels on avait dû, dans le siècle précédent, les sculptures de Jean et Nicolas Pisano. On sait d'ailleurs positivement que dans sa jeunesse il s'appliqua à modeler.

Malvasia l'accuse d'avoir une manière tenant un peu trop du statuaire, du *statuino*, et Baldinucci trouve une grande ressemblance entre son style et celui de Giov. Pisano.

(1) Il Giotto rimutò l'arte del dipignere di greco in latino, e ridusse al moderno, ed ebbe l'arte più compiuta, che avessi mai più nessuno.

CENNINO CENNINI, *Trattato della pittura*, 1437.

La manière simple et vraie de dessiner qu'il adopta devait l'amener à trouver l'expression dont ses ouvrages présentent les premiers exemples. Quant au coloris, sans y exceller, Giotto surpassa ses contemporains ; il sut éviter les teintes noirâtres et crues des maîtres grecs, et il se rapprocha de la nature par des teintes plus vraies, par des touches plus vives et plus variées.

On a dit que Giotto était l'inventeur de l'art de faire des portraits ; ce qui est vrai, c'est qu'il réussit le premier dans cette entreprise que d'autres avaient tentée avant lui.

Les premières fresques de ce maître dont l'histoire fasse mention furent exécutées par lui à la Badia de Florence ; elles n'existent plus. Celles qu'il fit ensuite à Sainte-Croix avaient disparu depuis longtemps, quand, en 1842, celles de la chapelle Peruzzi ont été retrouvées par les soins de M. Vincenzo Peruzzi, amateur éclairé des arts ; cette chapelle est dédiée à saint Jean-Baptiste. Une grande et belle fresque bien conservée représente une scène double ; à gauche on voit la tête de saint Jean offerte à Salomé, en présence d'Hérode et de deux personnages assis à table avec lui ; derrière celui qui porte la tête, est un joueur de violon ; à droite, on voit Salomé à genoux devant sa mère, et lui présentant la tête. La voûte de la chapelle que l'on sait avoir été également peinte par Giotto, a été défoncée il y a environ cent ans par la chute d'un battant de cloche.

Sur un des piliers de la même église, l'architecte Veneziani a également retrouvé, sous une couche de badigeon, une madone de la plus ancienne manière du Giotto, et qui dut faire partie des fresques dont, selon Vasari, il avait décoré les tombeaux de Carlo Marzuppini et de Léonardo Aretino. Quant à celles dont ce maître avait décoré trois autres chapelles de Sainte-Croix, fresques dont Vasari nous a laissé la description, elles n'existent plus (1).

Au couvent de Sainte-Croix, dans l'ancien réfectoire converti en une manufacture de tapis, est une grande fresque, l'un des plus beaux et des mieux conservés parmi les ouvrages du Giotto ; elle occupe tout le fond de la salle, et représente la Cène, quatre sujets de saint François, deux de saint Louis, et l'arbre de l'Ordre des Franciscains (2).

Si Florence a vu disparaître les peintures dont Giotto avait orné une chapelle de l'église d'Ognisanti, la salle du Podestat, et le monastère aujourd'hui détruit des Dames de Faenza, elle a conservé un assez grand nombre d'autres ouvrages de ce maître, dont le plus précieux a été découvert de nos jours dans la chapelle du palais dit *del Bargello*.

Les peintures du Giotto étaient recouvertes depuis plus d'un siècle par une couche de badigeon, qui, en 1841, a été enlevée par les soins du peintre Antonio Marini. La possibilité de retrouver et de restaurer ces peintures, citées par Vasari, par Filippo Villani, et par Giannozzo Manetti dans ses notes sur le Dante,

(1) Dans une chapelle de Santa-Croce, voisine de la sacristie, sont d'anciennes fresques de l'école du Giotto, mais dont l'auteur est inconnu ; elles représentent des traits de l'histoire de saint Michel

(2) La Cène a été gravée par Carlo Lasinio.



fut indiquée par le chanoine Moreni, et ensuite l'exécution de ce projet fut proposée par un artiste distingué, M. Luigi Scotti; mais cette proposition n'eut pas de suite. Le professeur Misserini, dans ses *Memorie del Dante,* revint à la charge, et eut la satisfaction de voir couronner ses patriotiques désirs par un Anglais, grand admirateur du Dante, sir Seymour Kirkup, qui, après avoir en vain recherché le portrait d'Alighieri, peint par Giotto dans Sainte-Croix, dirigea ses investigations sur la chapelle du Bargello. Sir Seymour communiqua ses projets à M. A. Bezzi, littérateur piémontais, et à M. Henri Wilde, américain, qui recueillait de nouveaux matériaux pour la vie du grand poète, et ils résolurent d'exécuter les travaux à leurs frais. Alors le Gouvernement toscan comprit enfin combien il serait honteux d'abandonner à des étrangers une semblable recherche; et il décida qu'elle serait exécutée aux frais de l'État. C'est ainsi que nous avons vu renaître à la lumière une des plus précieuses pages de l'histoire de la peinture au XIVe siècle.

Giotto avait peint les quatre parois de la chapelle. Sur celle qui fait face à l'entrée, et qui est percée d'une lunette, il avait représenté le Paradis, dans le haut le Père éternel, et au-dessous une immense quantité de saints, et plus bas encore divers personnages, ses contemporains; c'est parmi eux, à droite, qu'on a reconnu les portraits de Brunetto Latini, de Corso Donati et du Dante. Alighieri est représenté de profil et à la fleur de l'âge; sa tête qui est belle est, par un heureux hasard, la mieux conservée de toutes. De la partie supérieure de la composition, il ne reste presque plus rien.

La peinture de la muraille de droite est divisée en huit sujets, disposés sur deux rangs : 1° en haut, en commençant par la gauche, la Madeleine aux pieds de Jésus-Christ; 2° Le Christ instruisant le peuple, en partie détruit; 3° entièrement effacé; 4° les saintes Femmes allant au tombeau du Christ, et le trouvant gardé par un ange. Ce sujet a beaucoup souffert. Rangée inférieure : 1° Dans ce compartiment on ne voit guère qu'une figure de femme agenouillée, dont la partie supérieure est seule conservée, mais admirablement belle. Devant elle existe encore le bas de la robe du Christ; ce doit être la Madeleine à laquelle sont consacrés les trois autres compartiments.

2° La Madeleine pénitente agenouillée et couverte de ses longs cheveux. On ne distingue plus guère que le corps; la tête est détruite comme tout le reste.

3° Communion de la Madeleine à la porte de la Sainte-Baume; composition de trois figures.

4° Autre sujet de l'histoire de la Madeleine, mais méconnaissable.

La paroi de gauche de la chapelle est partagée par deux fenêtres; elle renfermait six sujets dont trois seulement sont reconnaissables; le repas d'Hérode, un miracle, et une grande figure de saint.

Enfin, le 4° côté, faisant face au Paradis, représentait l'Enfer. La partie inférieure est seule conservée, et ne paraît pas avoir été terminée. On y distingue le dessin, mais on n'y retrouve presqu'aucun vestige de couleur. La composition res-

semble assez à celle d'Orcagna au Campo Santo de Pise, mais il y règne plus de noblesse.

La partie inférieure de la chapelle était aussi ornée de peintures; mais elles sont entièrement détruites, aussi bien que des têtes de saints dont la voûte était parsemée.

On trouve encore à Florence, au couvent de Sainte-Marie-des-Anges, dans une petite salle de bains, un Christ entre la Vierge et saint Jean, grisaille sur fond noir, avec auréole dorée; le Christ est tout-à-fait grec, et cette peinture, une des plus faibles du Giotto, doit être l'ouvrage de sa jeunesse. Enfin, à Saint-Ambroise est une belle Descente de Croix du Giotto, qu'on a aussi attribuée au Giottino. Le Christ est soutenu par le Père éternel, et deux petits anges volent aux côtés de la croix.

Avant de quitter la Toscane, indiquons encore deux figures de saint François et saint Dominique, seul reste des fresques dont Giotto avait décoré l'église paroissiale d'Arezzo. Il nous tarde d'arriver à Assises, car c'est là, dans l'église de Saint-François, où il fut appelé par Fr. Giovanni di Muro della Marca, alors général des Franciscains, qu'il faut étudier le Giotto et suivre ses immenses et rapides progrès.

Dans l'église supérieure, notre maître a peint trente-deux sujets de la vie de saint François, dont le dessin devient plus correct, les figures plus variées, les formes des mains et des pieds plus exactes, les physionomies plus animées, les mouvements plus vrais, les paysages plus naturels, le coloris plus brillant à mesure que le travail approche de sa fin. C'est dans l'une de ces fresques que se trouve cette figure de paysan altéré, si vantée et avec raison par Vasari, d'Agincourt et Lauzi.

Si l'on descend dans l'église inférieure, on y retrouvera encore le Giotto et ses chefs-d'œuvre; on y verra le premier exemple de la peinture allégorique dans un *saint François s'éloignant du vice pour suivre la vertu*. Enfin, les quatre poétiques compartiments de la voûte de la croisée, représentant l'apothéose de saint François et ses principales vertus, la pauvreté, la chasteté et l'obéissance, montrent à quel point le Giotto était devenu supérieur à son maître, et combien est inexact le nom d'époque de la Renaissance que tant de gens donnent encore au XVIe siècle, tandis qu'il appartient à si juste titre aux XIIIe et XIVe. On voit aussi à Assise, près d'une croisée de l'église du monastère de Sainte-Claire, quelques autres fresques du Giotto qui ont survécu seules à toutes celles dont il avait décoré l'église entière.

Au Campo Santo de Pise, le Giotto avait peint dans six compartiments l'*Histoire de Job*. On ne saurait regretter trop amèrement la perte de quatre de ces chefs-d'œuvre, perte dont ne peuvent nous consoler les deux qui nous restent, défigurés par de fréquentes et maladroites restaurations. On y reconnaît pourtant encore le cachet du grand maître. Le premier, *les Infortunes de Job*, offre une scène double : à gauche, Satan demandant au Seigneur de remettre Job en son

pouvoir; à droite l'enlèvement des troupeaux du patriarche, la mort de leurs gardiens et l'incendie des bergeries. La partie droite de la fresque est fort endommagée, surtout dans le haut. Il y a dans cette peinture, comme dans les autres du même maître, absence totale de perpective; mais le démon paraît une inspiration du Dante, et l'ange n'eût pas été désavoué par Raphaël. La seconde composition, *les Amis de Job*, est admirable de calme et de naturel. La scène est également double; on voit à gauche Job sur son fumier, entouré de ses amis qui l'accusent de s'être attiré ces malheurs par sa faute; à droite, la peinture aujourd'hui presque détruite, offrait l'apparition du Seigneur aux trois amis qui avaient essayé vainement d'ébranler la résignation de Job.

C'est après ce magnifique travail qu'en 1304 le pape Benoît XI (1) selon Vasari, ou un peu plus tôt son prédécesseur Boniface VIII, selon Baldinucci, eut l'heureuse idée d'appeler le Giotto à Rome pour concourir à l'embellissement de la basilique et du palais du Vatican. Vasari nous apprend qu'en effet il peignit dans la tribune de Saint-Pierre cinq sujets de la *Vie de Jésus-Christ*, qui ont disparu depuis longtemps, et qui furent alors regardés comme son chef-d'œuvre. Maintenant on ne connaît à Rome qu'un petit nombre de fresques de ce maître, telles que celles de Saint-Jean-de-Latran et de Saint-Georges *in Velabro*.

Giotto avait peint l'intérieur de l'ancien portique de Saint-Jean-de-Latran; lorsque ce portique fut démoli pour construire celui que nous voyons aujourd'hui, les peintures furent détruites; une seule fut sauvée et transportée dans un cloître et de là sur l'un des piliers intérieurs de la basilique; elle représente le pape Boniface VIII entre deux assistants, publiant du haut d'un balcon le jubilé de l'an 1300 (2). Les figures parfaitement conservées sont environ deux tiers de nature (3).

Les fresques de la tribune Saint-Georges *in Velabro*, exécutées par ordre du cardinal Jacques Stefaneschi, offrent le Christ ayant à sa droite la Vierge et saint Georges, à sa gauche saint Pierre et saint Paul. Cette peinture a été retouchée.

Le séjour de Giotto à Rome fut d'environ six années. Benoît XI était mort en 1305; son successeur Clément V, ayant en 1309 transféré le Saint-Siége à Avi-

(1) Ce pape est appelé Benoît IX par Vasari, parce qu'on a prétendu retrancher du nombre des papes ses deux prédécesseurs comme indignes d'y figurer. J'ai pensé devoir conserver la véritable chronologie, d'autant plus que le premier Benoît qui occupa ensuite le trône pontifical, en 1334, est désigné partout sous le nom de Benoît XII.

(2) Au-dessous on lit cette inscription : Imago iconica Bonifazii VIII, pontificis maximi, Jobelæum primum in annum 1300 indicantis, pictura Giotti nulli æqualis eorum temporum, quam e veteri podio in claustra, inde in templum translatam gens Gaietana ne avitum monumentum vetustate deleretur anno MDCCLXXXVI crystallo obtegendam curavit.

(3) D'Agincourt, qui le premier a publié cette peinture, remarque qu'elle peut servir à fixer le moment précis où s'introduisit l'usage des deux couronnes sur la tiare des papes, car ici le pontife n'en a qu'une seule à sa tiare, tandis qu'il est notoire qu'avant sa mort arrivée en 1303, il en portait deux.

gnon, y appela le Giotto qui était retourné depuis peu à Florence, voulant l'employer à l'embellissement de sa nouvelle résidence.

A Avignon, où il arriva en 1311, le Giotto peignit un assez grand nombre de fresques, dont quelques-unes seulement sont parvenues jusqu'à nous.

Sous le porche de la métropole et dans la lunette qui surmonte la porte, est une madonne entre deux anges; au-dessus, dans le tympan du fronton, on voit le Père éternel entre six anges; toutes ces peintures sont fort endommagées, et de deux anges qui étaient couchés sur les archivoltes, il reste à peine quelques traces.

Dans le vestibule de la même église sont des vestiges de peinture qui paraissent de la même main; il n'y a plus de reconnaissable qu'un baptême de Jésus-Christ sur la muraille de gauche.

C'est au palais des Papes qu'il faut chercher les chefs-d'œuvre exécutés par Giotto dans la capitale du Comtat venaissain. Les peintures dont il avait décoré la tribune de la chapelle du conclave ont échappé à la destruction; longtemps masquées par une épaisse couche de badigeon, elles ont été découvertes depuis peu d'années, et à cette ignoble enveloppe elles ont dû leur parfaite conservation. C'est sans doute une des plus belles et des plus intactes de toutes les fresques du Giotto.

Sur la voussure de l'arc de la tribune sont vingt figures de prophètes et de sybilles, de 1m,30 environ de proportion. On ne peut surtout se lasser d'admirer les têtes subilmes de Jérémie et de Michée. Les vêtements sont fort singuliers; les étoffes sont couvertes des ornements les plus bizarres. La chapelle entière était décorée de peintures du même maître, qui toutes ont été détruites à la Révolution.

Dans la chapelle du Saint-Office, au-dessus de la porte, est un Christ sur la croix fort endommagé. A la voûte, dans chacun de ses quatre compartiments, sont des saints ou saintes dont la plupart des têtes sont malheureusement détruites. Sur le mur de gauche sont deux sujets assez bien conservés, séparés par une fenêtre. L'un est *la tête de saint Jean présentée à Hérodiade*, l'autre *la décollation du saint*. Dans ce dernier, il est difficile d'imaginer une pose plus fausse et plus maladroite que celle du bourreau. Aux côtés de la fenêtre qui fait face à la porte, on voit à gauche le Christ entouré de saints et d'anges, et à droite un sujet fort endommagé, qu'il m'a été impossible de reconnaître, mais qui conserve plusieurs têtes magnifiques, entr'autres celle du Père éternel et celle d'un jeune homme coiffé d'un capuchon.

Au-dessus de cette chapelle, dans la même tour, est celle de l'inquisition également peinte par le Giotto. On voit sur les tableaux de la fenêtre un condamné conduit au supplice. Sur le mur de gauche est une grande fresque fort endommagée représentant Jérusalem; elle est intéressante par les détails d'architecture qui s'y trouvent; au-dessus est une autre fresque plus curieuse encore au même titre; on y voit un pape se rendant processionnellement à une église, dont la façade est décorée de mosaïques. La fresque qui occupe le dessus de la porte, se

compose de plusieurs sujets réunis dans un seul cadre, tels que le *Crucifiement de saint Pierre*, l'*Ascension*, le *Baiser de Judas*, etc.

Sur le mur qui fait face à la porte est un pape aux pieds du Christ dont la tête est admirable de douceur et de dignité. La voûte est la partie la mieux conservée de cette chapelle; les couleurs ont encore tout leur éclat. On y remarque surtout *Jésus-Christ entouré de ses disciples*, et le *Sacre de David*.

De retour à Florence en 1816, Giotto y resta peu de temps; il fut appelé à Padoue par les seigneurs de la Scala pour décorer la grande salle du palais du Podestat. Dans la partie supérieure des murailles divisées en 39 compartiments, il a retracé divers sujets de la *vie de la Vierge*, et de l'*histoire sainte*, et de nombreuses figures astrologiques imaginées par le fameux médecin philosophe et hérétique, Pierre d'Abano. Ces peintures ont été plusieurs fois restaurées, et en dernier lieu, en 1767, par François Zannoni, artiste incomparable dans ce genre de travail, et capable de désarmer les plus opiniâtres ennemis de restaurations. Plusieurs historiens de l'art, Morelli, Campagnuola, Lanzi, croient que ces peintures ne doivent point être attribuées au Giotto, mais à deux de ses imitateurs, un peintre ferrarais, et Giov. Miretto de Padoue. Cette opinion ne me semble pas appuyée de témoignages suffisants pour la préférer à tant d'opinions contraires; nous croyons donc devoir restituer à Giotto ces ouvrages qu'on s'est efforcé de lui ravir.

Pendant son séjour à Padoue, Giotto peignit aussi à Saint-Antoine la chapelle du saint dont les fresques sont encore fort remarquables, et surtout très-curieuses malgré leur état de dégradation; il fut chargé également de décorer de vastes fresques les murailles de l'*Annunziata*. Là sont les bizarres figures des *vertus* et des *vices*, et surtout le célèbre *Jugement dernier*, exécuté, dit-on, d'après les inspirations du Dante, son ami. Malgré cinq siècles, cette grande composition est encore bien conservée, et sa partie supérieure surtout montre tout ce que le Giotto savait imprimer à ses ouvrages de goût, de grâce, d'élégance et de vérité.

Le Dante ayant appris que le Giotto était dans son voisinage, parvint à l'attirer à Ravenne, lieu de son exil, et Giotto y décora l'église de Saint-François de fresques qui ont disparu; mais nous avons encore celles dont il couvrit, dans un second voyage à Ravenne, la voûte d'une chapelle, dans l'église de Saint-Jean l'évangéliste.

Vasari attribue aussi au Giotto une série de belles fresques qu'il avait vues dans le cloître de Saint-François à Rimini; trompé sans doute par l'aspect de de ces peintures qui durent être l'ouvrage de quelqu'un des meilleurs élèves du Giotto, il oublie que sainte Micheline dont elles retracent l'histoire mourut vingt ans après le maître florentin. Avec cette assertion de Vasari, tombent les éloges qu'il donne à Giotto comme ayant le premier dans ces fresques osé attaquer des raccourcis. Ces fresques sont détruites aussi bien qu'un saint Thomas d'Aquin que Giotto avait peint dans la même ville au-dessus de la porte de l'église de Saint-Cataldo.

De retour à Florence, Giotto en partit presque aussitôt pour Naples à la sollicitation du roi Robert. En 1310, ce prince avait fait ériger l'église de Sainte-Claire, attenante à un monastère de filles nobles ; en 1337, d'après le conseil de Boccace, il chargea le duc de Calabre, son fils, alors seigneur de Florence, de lui envoyer le Giotto auquel il confia la décoration de la nouvelle église. L'artiste l'enrichit d'une prodigieuse quantité de fresques, qu'un stupide magistrat espagnol, Bario Nuovo, régent de l'église, eut l'infamie de faire blanchir pour donner du jour. Une petite vierge allaitant l'enfant peinte sur un pilier a seule échappé à cette profanation, pour en subir une presque aussi fatale ; car elle est entièrement cachée sous les ridicules oripeaux dont l'a chargée la dévotion napolitaine.

Je ne ferai que signaler en passant un saint Antoine abbé sur fond d'or à Saint-Dominique-Majeur ; la petite église de l'Incoronata nous réclame.

Il s'est élevé de nos jours une sérieuse controverse sur les peintures qui la décorent, et sur le nom de leur auteur. Citons d'abord les textes qui servent de point de départ.

« Giotto, dit Vasari, fit dans le château de l'OEuf beaucoup d'ouvrages, et particulièrement la chapelle qui plut beaucoup au roi, dont l'artiste fut si aimé que bien des fois en travaillant il fut entretenu par ce prince.... Il fit aussi dans l'Incoronata bon nombre de peintures (1). »

« Dans la vallée voisine, dit Pétrarque dans son *Itinéraire de Syrie*, est située Naples, l'une des villes peu nombreuses du littoral; là aussi le port est fait de main d'homme, et sur le port est le palais du roi où, si vous descendez à terre, il ne faudra pas oublier de visiter la chapelle, dans laquelle mon compatriote, le premier peintre de notre temps, a laissé de grands monuments de sa main et de son génie (2). »

M. Minieri Riccio (3) fait remarquer que l'église de l'Incoronata ne peut être désignée par ces mots, *chapelle du roi;* qu'évidemment la chapelle du roi dut exister dans l'enceinte du Castel Nuovo, résidence des rois de la dynastie angevine; et à l'appui de cette opinion, il cite un passage de 1309 du vieux chroniqueur Thomas de Catane qui dit positivement que le roi Robert construisit une chapelle dans le Castel Nuovo (4).

(1) Fece Giotto nel castello dell' Uovo molte opere, e particolarmente la capella che molto piacque a quel re dal quale fù tanto amato che Giotto molte volte lavorando si trovò essere trattenuto da esso Re..... Fece nell' Incoronata buon numero di pitture. Vasari. *Vita di Giotto.*

(2) Proximà in valle sedet ipsa Neapolis, inter urbes littoreas una quidem ex paucis, portus hic etiam manu factus, suprà portum regia, ubi, si in terrà exeas, capellam regis intrare non obmiseris, in quà conterraneus olim meus pictor, nostri ævi princeps, magna reliquit manus et ingenii monumenta. Petrarcha. *Itinerarium Syriacum.*

(3) Saggio storico critico intorno alla chiesa della Incoronata di Napoli e suoi affreschi per Camillo Minieri Riccio. *Napoli* 1845.

(4) Fo incoronato de lo reame di Nap. in lo mese austo per mano di Papa Chiumento il re Ruberto, qual fece la ecclesia di S. Chiara, e la capella dentro lo castiello nuovo, etc.

Tommaso di Catania. *Chroniche antiquissime.*

Il fait remarquer ensuite que beaucoup d'anciens historiens, tels que Tristan Carracciolo, Costanzo, Chioccarello, etc., nous apprennent que l'église de l'Incoronata ne fut bâtie que par la reine Jeanne Ire après son mariage avec Louis de Tarente, en 1347, et son couronnement en 1352, c'est-à-dire seize ans au moins après la mort de Giotto, qui par conséquent ne put décorer une église qui n'existait pas encore.

D'un autre côté, MM. Stanislas Aloé (1) et Domenico Ventimiglia (2) croient pouvoir conserver au Giotto les fresques de l'Incoronata que lui attribue Vasari. On sait que Charles II d'Anjou bâtit un palais de justice sur l'emplacement duquel fut érigée par Jeanne Ire l'église de l'Incoronata. MM. Aloè et Vintimiglia supposent que ce palais de justice avait une chapelle du roi désignée par Pétrarque et que cette chapelle fut conservée et incorporée à la nouvelle église. Cette dernière supposition nous semble d'autant plus vraisemblable que les peintures même de Giotto durent être une raison déterminante pour ne pas démolir la chapelle. L'autre hypothèse me semble moins admissible; je ne puis croire que *la chapelle du roi* ait été entièrement séparée de l'habitation royale. Je pense que toute l'incertitude provient d'une erreur de Vasari, qui écrivit *Castel dell' Uovo*, au lieu de *Castel Nuovo;* je pense encore que Giotto ne peignit point au château de l'Œuf, mais bien dans une chapelle construite par le roi Robert dans le Château neuf, ce qui s'accorde infiniment mieux avec les paroles de Pétrarque, et même celles de Vasari qui dit que le roi venait souvent s'entretenir avec Giotto pendant son travail, ce qu'il n'eût pas fait sans doute s'il eût fallu pour cela sortir de son palais.

Notre conjecture d'ailleurs est d'autant plus permise qu'on ne trouve pas plus de traces de peintures du Giotto dans l'une que dans l'autre des forteresses. Examinons donc celles de l'Incoronata, dont le style, indépendamment des témoignages historiques, ne me semble pas permettre de méconnaître l'auteur.

C'est sur une voûte du chœur que se trouvent les huit compartiments où le Giotto a représenté la religion et les sept sacrements, peintures qui sont au nombre des ouvrages les mieux conservés du maître.

Dans la première de ces fresques on voit le Rédempteur dans toute sa majesté tenant dans ses bras la Religion, jeune vierge ayant dans la main le calice de la foi. D'un côté sont quelques saints, de l'autre Charles l'*Illustre* et son père Robert, habillés de brocart bleu semé de lys d'or. A la seconde fresque on voit sous un temple de figure octogone, les fonts baptismaux près desquels se tient un prêtre administrant le baptême. Sur le premier plan sont quelques femmes ôtant les bandes d'un enfant, et deux demi-figures dans lesquelles on croit reconnaître les traits de Laure et de Pétrarque.

(1) Les peintures du Giotto de l'église de l'Incoronata de Naples, publiées et expliquées. Berlin 1843, avec 8 pl. — Napoli e i luoghi celebri delle sue vicinanze. *Napoli* 1845, in-4°.

(2) Domenico Ventimiglia. Sugli affreschi di Giotto nella chiesa dell' incoronata in Napoli lettere tre. *Napoli* 1844.

Nous trouvons ensuite sous une chapelle gothique un évêque couvert de ses ornements pontificaux, tenant de la main gauche l'Évangile et de la main droite faisant le signe de la croix sur le front d'un enfant que la mère lui présente, pendant que trois femmes attendent que leurs enfants reçoivent à leur tour le sacrement de la Confirmation.

La fresque représentant la Pénitence n'est pas composée moins simplement. Un prêtre est assis écoutant la confession d'une femme, tandis que trois hommes se flagellent; les vices s'envolent sous la forme de démons qui se voient dans le haut du tableau.

Les paroles nous manquent pour décrire les fresques qui représentent l'Eucharistie, l'Extrême-Onction, l'Ordination et le Mariage, tant on y trouve de pompe dans la composition, de foi religieuse dans l'expression de toutes les figures. Giotto n'eût-il laissé que ces seuls ouvrages, ils suffiraient pour justifier le rang que lui a accordé la postérité.

C'est sans doute pendant son voyage à Naples que Giotto peignit dans l'église de la Nunziata de Gaëte, des sujets du Nouveau Testament qui ont disparu.

Les dernières années de la vie du Giotto furent occupées par la construction de cet admirable *campanile* de Florence que Charles-Quint aurait voulu mettre dans un étui : « Une si belle chose, disait-il, ne devait pas être vue par tout le monde et tous les jours. »

La première pierre en fut posée en 1334, et nous avons peine à croire aux voyages que Vasari fait encore faire au Giotto à Milan et à Padoue avant sa mort. Les travaux du campanile, bien qu'ils n'aient pas été terminés de son vivant et qu'ils ne l'aient été que par son élève Taddeo Gaddi, dûrent occuper tous les instants du peu de jours qui lui restaient à vivre.

Comblé d'honneurs et de richesses par les Florentins, le Giotto mourut en 1335; il fut enterré dans la cathédrale de Florence, où l'on voit son tombeau orné d'un buste par Benoit da Majano et d'une épitaphe par Ange Politien :

Ille ego sum per quem pictura extincta revixit,
  Cui quam recta manus, tam fuit et facilis.
Naturæ deerat, nostræ quod defuit arti;
  Plus licuit nulli pingere nec meliùs.
Miraris turrem egregiam sacro ære sonantem :
  Hæc quoque de modulo crevit ad astra meo.
Denique sum Jottus : quid opus fuit illa referre?
  Hoc nomen longi carminis instar erit.

Ce monument fut élevé par ordre de Laurent de Médicis.

Non moins habile architecte que peintre, le Giotto eut part à tous les grands travaux de son époque; il forma un grand nombre d'élèves par ses préceptes et ses exemples; c'est donc avec raison qu'on peut le regarder comme le véritable chef de l'Ecole florentine.

Ernest Breton.

REVUE D'OUVRAGES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

HISTOIRE DE PIERRE LE CRUEL,

ROI DE CASTILLE ET DE LÉON.

Par Prosper MÉRIMÉE, avec des notes additionnelles.

(Article traduit du journal anglais l'*Athenæum*.)

Nous avons remarqué dans l'un des derniers numéro de l'*Athenæum*, de Londres, un article dans lequel il est rendu compte, après un examen détaillé et consciencieux, de l'ouvrage que M. Mérimée a publié depuis peu et qui a pour titre : *Histoire de Pierre le Cruel,* roi *de Castille* et *de Léon*. D'après l'importance de ce livre, où se trouvent élucidés les principaux événements qui se sont passés en Espagne pendant une partie du XIVe siècle, événements auxquels la France, l'Angleterre, le Portugal ont pris une grande part, il nous a paru qu'il serait intéressant d'exposer l'appréciation qui a été faite de cette œuvre historique en Angleterre. Nous avons traduit avec d'autant plus de plaisir cet article du journal anglais, qu'on y rend pleine justice au mérite du travail de l'un de nos écrivains les plus distingués, et qu'il doit contribuer à en assurer le succès chez nos voisins d'outre-mer, où M. Mérimée a trouvé un habile traducteur. C'est un bonheur que nous souhaitons à tous les Français, nos compatriotes, qui ont publié ou qui publieront par la suite des ouvrages remarquables, non-seulement sur l'histoire, mais en quelque genre que ce soit; car, lorsqu'un livre étranger fait du bruit en Angleterre, on peut compter qu'il aura du retentissement, non-seulement en Europe, mais sur les autres points du globe où la civilisation a fait des progrès. Voici l'article :

« Il nous est agréable de saluer l'arrivée d'un ouvrage français qui ne présente aucune trace, aucun symptôme des controverses du temps. M. Mérimée, précédemment connu comme poète par des pièces portant le nom de Clara Gazul, apparaît maintenant sur un théâtre plus grave, celui de l'histoire. Toutefois, le sujet qu'il a choisi le cède à peine pour la variété romanesque, pour les nombreux revers et retours de fortune, pour les caractères d'une forte expression, pour les catastrophes du plus grand pathétique, à nul autre que l'imagination puisse inventer. Dans la période de temps et dans le pays qui ont été signalés par les fortunes diverses de Pierre de Castille, la scène est remplie de figures sur lesquelles l'histoire et les chants poétiques ont jeté l'intérêt le plus vif et le plus durable. Les noms de Blanche de France, d'Inez de Castro de Portugal, de Duguesclin, du Prince noir, de la blanche Compagnie, conviennent au roman, comme elles appartiennent à la réalité. Le vrai don Juan de Mozart et de Byron joue un moment son rôle à la cour de Castille, comme nos galants imaginaires : Maures et chrétiens se rassemblent en conseil et se présentent sur les champs de

bataille comme dans les chants du Romancero ; et la lutte désespérée soutenue pour une couronne par les frères rivaux a été accompagnée, plus encore que la querelle antique de la Thébaïde, d'objets dignes de pitié, d'admiration et de terreur, et ne manque, depuis le commencement jusqu'à la catastrophe, d'aucun des incidents nécessaires pour composer une tragédie régulière. Un sujet plus capable d'étonner et de frapper l'imagination pourrait difficilement être demandé par un poète, et cependant M. Mérimée l'a traité avec le jugement et l'exactitude d'un historien.

Il a eu aussi le bonheur de rencontrer un traducteur habile et bien informé. La connaissance familière qu'il possède des autorités sur lesquelles s'appuie l'original, a permis au traducteur, non-seulement d'ajouter au texte d'utiles explications, mais encore de l'accompagner de commentaires et de développements qui étendent l'aspect du sujet, de détails curieux et intéressants ; enfin, de corriger quelques légères erreurs échappées à l'auteur. Ces corrections prouvent à la fois la compétence, l'exactitude du traducteur, et la valeur du texte original dans lequel il n'a relevé aucunes erreurs graves, qu'il n'aurait pas manqué de découvrir si elles eussent existé. Ce livre, ainsi examiné et remanié, peut être présenté comme un bon et consciencieux ouvrage, fait avec ce soin et cette habileté qu'on rencontre rarement de nos jours, où l'on traite les sujets historiques avec légèreté, et pour l'effet pittoresque.

Au premier coup d'œil jeté sur le sujet, connaissant le penchant de certains écrivains français, même éminents, de biaiser et de faire des concessions aux jalousies internationales sur le terrain de l'histoire, nous aurions pu avoir quelques préventions à l'égard de M. Mérimée ; mais nous sommes heureux de déclarer n'avoir trouvé aucune trace de partialité dans son œuvre.

Dans la querelle de ces frères, Henri, comme on sait, était soutenu par la France, tandis que ce sont les armes anglaises qui ont donné à son rival cette victoire dont sa violence ne lui a pas permis de goûter les fruits ; toutefois, cette circonstance n'a point affecté l'auteur dans sa manière de voir à l'égard de ce différend et des combattants des deux partis. Loin d'avoir maltraité don Pedro, il cherche plutôt et avec fondement, suivant nous, de montrer son caractère et sa conduite sous un meilleur aspect qu'il n'est présenté communément par l'histoire et par la tradition, non pas en niant ses actes, qui sont hors de doute, ou en dissimulant la nature vindicative, sauvage et perfide de ce prince, mais en faisant voir dans quelles limites et sous quel aspect ces vices doivent être considérés.

A cette époque, d'après les hommes qui l'entouraient et ceux auxquels il avait affaire, l'objet constant de ses efforts et de ses rigueurs (portant principalement sur une noblesse mutine qui voulait se constituer de petites souverainetés) tendait cependant, tout en excitant la haine de cette classe, à augmenter les forces de l'Etat. Ses actes de sévérité étaient plutôt approuvés que blâmés par la masse de la population, opprimée par ces petits tyrans locaux, les *Ricos hombres*. Le tableau qui en est présenté dans cet ouvrage ne satisfera pas les imaginations

romanesques, qui se plaisent à orner les cavaliers espagnols du moyen âge de toutes les brillantes couleurs de la chevalerie. En effet, le sévère pinceau de l'histoire est loin de tracer leur portrait sous des couleurs favorables. A de rares exceptions près, la bravoure dans les combats est la seule qualité que l'on puisse réellement reconnaître dans la noblesse féodale de l'Espagne au XIV[e] siècle. Mais de loyauté envers le souverain, de respect pour leur parole, de véritable fraternité entre alliés, entre compagnons d'armes, de générosité, d'humanité même à l'égard des prisonniers qui tombaient entre leurs mains, il n'en est nullement question. C'est à peine si les Annales de la Péninsule pendant cette époque en offrent un seul exemple. Ils ne montrent aucune répugnance à exercer les traitements les plus cruels, sans égard pour le sexe ni pour l'âge. Les nobles Castillans et Aragonais, ne cherchant que leur agrandissement et leur indépendance, étaient toujours prêts à rompre le serment d'allégeance qu'ils avaient prêté, lors même que la faveur et la haute confiance du souverain auraient dû le consolider. A la première secousse qui ébranlait le sol de l'Espagne, divisé comme il l'était alors, entre l'Aragon, la Castille, le Portugal et les Maures de Grenade, les *Ricos hombres* étaient toujours prêts à trahir la cause qui succombait pour reporter leurs hommages à un nouveau suzerain. Ils entraient en guerre et commençaient les hostilités de la manière la plus déloyale contre leur ancien seigneur, fût-il même leur bienfaiteur ou leur parent, s'il y avait quelque apparence d'avantage à tirer de la trahison. La plus légère blessure faite à leur orgueil irritable, leur jalousie à l'égard d'un rival, le refus d'une dignité à laquelle on prétendait, suffisaient pour briser le faible lien qui les attachait à la couronne. Tant qu'ils croyaient avoir intérêt à obéir, il n'y avait pas d'acte patent de cruauté ou de pratique secrète de la part du monarque dont ils ne devinssent le complaisant instrument. Dans la période que cette histoire embrasse, la rivalité intestine des maisons d'Aragon et de Portugal, ainsi que la querelle des frères au sujet de la couronne, amenaient des occasions et des motifs continuels de se livrer à cet indigne jeu, pour cette noblesse avide, ardente et sans foi. L'esprit est fatigué, dégoûté de ces défections, de ces parjures et de la sanguinaire insensibilité de ces hommes, qui prétendaient représenter la chevalerie et l'honneur en Espagne, pendant les vicissitudes de ce fatal différend entre don Pedro et les fils bâtards de son père Alphonse. Une parfaite connaissance de leur caractère et de leurs habitudes est néanmoins indispensable pour apprécier avec justice les princes qui ont figuré dans cette tragédie. La chevalerie de France et celle d'Augleterre, à cette époque, l'emportaient certainement de beaucoup sur celle d'Espagne pour les qualités qui constituent le vrai chevalier, telles que la bonne foi, l'honneur et la générosité. Ce contraste frappant, qui est en leur faveur, n'est pas seulement attesté par les esquisses souvent partiales de Froissard, mais il ressort aussi du simple récit des faits dans Ayala et autres chroniqueurs espagnols contemporains. Néanmoins nous devons borner ce caractère défavorable des *Ricos hombres* au temps dont il s'agit. Il n'entre pas dans notre cadre d'insister sur les traits plus

honorables sous lesquels se présentent les *hidalgos* espagnols dans les siècles antérieurs, ainsi qu'aux époques plus récentes. Le XIVe siècle, en effet, est peut-être la période la plus sombre des annales de l'Espagne pendant le moyen âge, relativement à la réputation de sa noblesse. M. Mérimée pense que leur caractère dominant est entièrement opposé à nos idées sur l'ancienne chevalerie.

Si tels étaient alors les *Ricos hombres* les monarques, dans le même temps, n'étaient guère meilleurs que leurs grands vassaux sous le rapport de la bonne foi. Les récits que les auteurs de chroniques font des nombreuses ruptures des traités les plus formels, ne permettent de s'arrêter qu'à une seule idée. On est étonné surtout que des hommes qui connaissaient, par leur propre expérience et par leur conscience si peu délicate en fait d'engagements, la fragilité des serments les plus solennels et la duplicité des parties contractantes, lesquelles, au moment même où elles signaient un traité, préparaient les moyens de le rompre dès qu'elles le croiraient profitable; que ces hommes, disons-nous, aient cependant continué de s'occuper de négociations pénibles et minutieuses, pour reproduire ce qu'ils devaient savoir n'être jamais qu'une cérémonie ridicule et vaine. Cependant, on voit que sitôt qu'un engagement conclu était rompu de manière à prouver les perfides desseins qui avaient présidé dès l'origine aux négociations, qu'ils en mettent un autre sur le tapis avec la même instance et les mêmes formalités, comme si l'on ne devait pas douter que les conditions en fussent observées; aucune réflexion sur les précédentes perfidies de la nature la plus évidente ne vient empêcher les parties contractantes de procéder à de nouveaux engagements. Ils recommencent la trame de leurs intrigues comme si le terrain était vierge de souillures et de déceptions. On peut dire que c'est là l'aspect singulier de l'histoire des intrigues, dans tous les temps de ce qu'on appelle la diplomatie machiavélique. Mais, à aucune époque et dans aucun pays, cet aspect n'a été aussi étrange, aussi saillant, que dans les traités qui ont eu lieu au XIVe siècle entre les prétendants et les occupants des trônes d'Espagne, de Portugal et de Navarre. Des promesses, qu'on sait être considérées comme de nulle valeur, étaient cependant échangées avec la même solennité que si elles étaient garanties par un signe respecté, par un sceau reconnu pour sacré par tous les contractants. Parmi celles-là, peut-être, n'en est-il aucunes qui aient été prodiguées aussi souvent et rompues avec autant d'effronterie que les engagements ou promesses de mariage que contiennent la plupart des traités entre les princes espagnols, traités qui devaient changer des relations hostiles en alliances fermes et constantes. Par exemple, à une époque de cette histoire, nous voyons le roi d'Aragon (Pedro V) promettre son infante à un jeune fils du roi de Navarre, qui avait déjà été engagé à différentes princesses par autant de traités, dont plusieurs tout récents et sans qu'il y eût aucune renonciation de la part des fiancées. Dans la négociation dont cette promesse était une des clauses, le roi d'Aragon, au moment même où le traité avec la Navarre était sur le point de se conclure, traité dont l'objet déclaré était d'empêcher une invasion des Français, il dépêchait des

ambassadeurs à Paris pour convenir d'une alliance offensive et défensive avec la France, dont le but était d'opérer la ruine du Navarrais et le partage de ses Etats. Le Navarrais, comme le plus faible, était, s'il est possible, plus actif, *plus* empressé dans sa bassesse que ses voisins. Vers le temps de la descente du Prince noir en Espagne, nous le trouvons prenant l'argent des deux frères rivaux, et méditant de les vendre l'un et l'autre.

Tous ces nobles factieux et ces monarques sans foi, avec lesquels le roi de Castille, outre ses ennemis domestiques, avait à traiter et à contenir, lui faisaient une position qui doit être bien comprise et dont il faut tenir compte pour apprécier et juger sa conduite. Pedro était encore enfant lorsqu'il succéda à la couronne. Longtemps avant qu'il fût en âge d'exprimer ses volontés et de montrer les véritables dispositions de son âme, il savait qu'il ne devait compter sur la fidélité de ses grands vassaux qu'autant qu'ils auraient à craindre les résultats de leur révolte ou d'espérer la récompense de leur loyauté; que ses frères bâtards et son cousin d'Aragon étaient sans cesse occupés à comploter contre lui, afin, sinon de le détrôner d'abord, de lui arracher des provinces et des dignités ; que ses voisins les rois de Portugal et d'Aragon étaient toujours prêts à protéger les rebelles, et d'assister les ennemis de sa couronne qui se trouvaient assurés de trouver un asile, où, à l'abri de ses lois, ils seraient trop voisins de ses États pour n'être pas dangereux. Leur conduite, pendant la maladie et encore pendant la captivité du roi à Toro, montrait assez ce qu'ils étaient capables de faire. En de telles circonstances l'emploi de la dissimulation et de la cruauté ne saurait être entièrement attribué à une propension naturelle à ces vices. Ils ont paru dans la conduite de don Pedro être en grande partie des actes nécessaires de propre défense. La bonne foi et la clémence ne pouvaient être considérées par lui que comme des qualités d'une dupe. Bien des choses, d'ailleurs, auraient pu rendre perfide et vindicatif un caractère plus calme et moins violent que le sien. Il avait été traité par son père avec mépris et dégoût; toute l'affection d'Alphonse s'était portée sur les enfants de sa concubine, la belle Léonore de Gusman. Tandis que les honneurs et les titres s'accumulaient sur ces princes bâtards, tandis qu'ils accompagnaient le roi dans les camps, partageant les périls de la guerre et la gloire qui en résulte, l'infant héritier légitime de la couronne était retenu à Séville comme prisonnier, loin des honneurs de la cour et des armes; chaque jour, témoin des humiliations dont on accablait sa mère, il était entièrement négligé des courtisans. Quelques années après son avénement au trône, il fut gouverné par son ministre don Juan d'Albuquerque, et il faut remarquer que les actes de cruauté accomplis pendant que ce seigneur était maître absolu dans le palais, ont été, sinon aussi nombreux, du moins aussi atroces que ceux qui depuis appartiennent à la propre volonté de don Pedro, et le premier n'avait pas l'excuse de l'irritation et de la colère causées par la provocation ; ses déterminations étaient méditées, et le résultat de sa seule politique et de son ambition; le meurtre de l'infortunée Léonore, mère des bâtards de Castille, l'assassinat d'Alonzo

Coronel sont des crimes dont l'horreur a été rarement dépassée par ceux qui sont le résultat de la volonté propre de don Pedro quand les soupçons et l'infortune l'ont rendu tout-à-fait barbare. Dans le traitement qu'a subi la malheureuse Blanche de France, quoique ce soit peut-être la plus grande tache imprimée à son nom, il n'y a rien de prouvé contre lui, que de l'avoir négligée et reléguée comme une femme qu'il ne voulait ni voir ni aimer. Que dira-t-on du ministre qui conclut ce mariage mal assorti, lorsque don Pedro à peine sorti de l'enfance était sous sa domination? Dans l'instant même où Albuquerque hâtait l'arrivée de la princesse, il mit sous les pas du jeune roi, dans le but de lui donner une maîtresse qu'il espérait gouverner, une des filles d'honneur de sa femme, la célèbre Marie de Padilla; et c'est au sortir de ses bras où il l'avait attirée, que Albuquerque entraîna le prince, malgré sa répugnance, à la cérémonie nuptiale qui l'unit à Blanche. Les malheurs de cette princesse et enfin sa mort ont été imputés, celle-ci, sans preuve certaine, à son mari qui n'a jamais dissimulé sa répugnance envers elle, et dont l'aversion a pu facilement se changer en véritable haine lorsque cette femme infortunée a été érigée en signe de révolte par les nobles en rébellion. Sa conduite à l'égard de Blanche a noirci la mémoire de don Pedro plus encore que les autres actions odieuses qu'il a commises. Mais le ministre qui l'a forcé de prendre une épouse, lorsqu'il était sous l'influence d'une passion qu'il avait lui-même provoquée, doit être chargé de la plus lourde part dans les misères et les crimes qui ont suivi cette honteuse transaction; et cependant, parmi les grandes figures de ce temps, il n'en est aucune que l'on ait représentée avec des qualités plus brillantes et dont le caractère ait été moins terni par les historiens que celle de ce même Juan de Albuquerque.

Parmi cette foule d'acteurs égoïstes et faux qui se repoussaient mutuellement dans l'espoir d'un bénéfice et dans la haine d'une orgueilleuse rivalité, la douce figure de Marie de Padilla est la seule que l'œil puisse contempler avec un bienveillant intérêt. Toutes les relations, tous les documents tracés par des plumes soit amies soit hostiles, constatent qu'elle devait le pouvoir qu'elle acquit sur don Pedro, et qu'elle conserva même après la mort, à des qualité qui méritaient l'amour de ce prince. Sa beauté, pleine de grâces, était animée par un esprit juste et par un noble cœur. Nous la voyons partout compatissante, généreuse, tendre. Nul écrivain, hormis quelques romanciers, n'ont prétendu lui imputer une partie des cruautés de son royal amant; tandis qu'il en est plusieurs qu'il méditait et qu'elle a su prévenir par son intercession, et elle déplora toujours celles qu'elle n'a pu empêcher. On l'accuse de sorcellerie dans quelques ballades; les charmes de sa personne, tout éclatante de grâces et de beautés, suffisent pour expliquer son empire sur le cœur de don Pedro. Il lui donna des rivales d'un jour, mais il revenait toujours à elle avec une vive affection. Les parents qu'elle a produits et élevés à la cour sont, à tout prendre, le petit nombre de courtisans que cette histoire ait notés comme estimables. Juan de Hinestrosa, en effet, ne trahit jamais son maître, et Diego de Padilla demeura fidèle jusqu'au moment où don Pedro,

furieux de voir sa fortune renversée, se montra terrible et dangereux pour tous ceux qui se trouvaient encore près de lui.

Si la haine de Henri de Transtamare et de ses frères bâtards comme lui envers don Pedro avait eu pour principe le meurtre de leur mère, Léonore de Gusman, et le désir de la venger, on pourrait excuser leur rébellion et leurs intrigues. Mais il n'y a aucune raison de croire que ce soit là le motif de leur conduite. Ils commencèrent de conspirer contre le roi de Castille, lorsqu'il paraissait désireux de vivre avec eux en frère, et qu'ils étaient occupés eux-mêmes à saisir avidement tous les avantages, toutes les faveurs qu'ils pouvaient obtenir de lui. Le sort de leur mère ne pouvait trouver place dans la mémoire de tels fils : les odieuses perfidies qui furent suivies de leur révolte ouverte ont eu pour causes des motifs tout personnels. Henri était astucieux, souple et prudent autant que brave. Populaire en ses manières, sa politique était plus dissimulée et son tempérament moins emporté que celui de don Pedro. Mais en égoïsme, en perfidie, en ingratitude, il eût été difficile de lui trouver un supérieur, même parmi les plus habiles de cette époque de déloyauté. Nous regrettons peu la chute de don Pedro; mais nous aurions éprouvé peu de satisfaction au triomphe de Henri, n'eût-il pas été souillé par un fratricide. Les autres bâtards, Tello, Sanche, Fadrique, étaient d'un caractère plus faible, mais aussi insidieux et dépourvus d'âme que leur aîné, Henri de Transtamare.

Parmi tous ces contendants, M. Mérimée en trouve un et le met en relief, afin de pouvoir présenter un caractère franc et loyal. Tel était notre Prince noir. Duguesclin, malgré son trait de perfidie envers don Pedro, lors de la scène fatale de Montiel, se montre avec droiture et générosité à côté des enfants de leurs courtisans et suivants. Mais nous détournons nos regards avec dégoût de toutes ces intrigues, et nous commençons à respirer plus à l'aise en repassant les Pyrénées.

Au total, et en considérant à distance le théâtre de ces luttes, on pourra reconnaître que don Pedro tomba, non pas tant parce qu'il était un tyran cruel, que parce qu'il entreprit avant le temps d'affranchir la couronne de la dépendance de la haute noblesse. Mais le peuple ne le haïssait pas. Pour lui il était le défenseur des opprimés, le redresseur des torts, et l'ennemi de toutes les iniquités du régime féodal. La justice de don Pedro, qui était comme celle des rois maures, prompte, sévère, souvent passionnée et capricieuse dans la forme, mais réellement fondée en droit. Par les nobles il fut nommé le cruel; mais le peuple le qualifia de justicier.

Dans le cours de son ouvrage, M. Mérimée a suivi principalement la chronique d'Ayala, dont il considère l'autorité comme généralement irréprochable, et nous pensons que c'est avec juste raison. Toutefois, pour certaines parties accessoires de cette histoire, il a puisé de nouvelles lumières dans les archives de l'Aragon, lesquelles sont conservées à Barcelonne avec un soin et dans un ordre qui attestent le prix qu'on y attache. La narration de l'auteur est claire, animée, exempte de clinquant, d'exagération. Nous avons seulement remarqué quelques passages

dans lesquels son désir de rendre justice à la mémoire de don Pedro l'a engagé à atténuer, sans les nier toutefois, les charges qui pèsent sur elle. L'exemple le plus saillant à cet égard se trouve dans ses commentaires sur la liste des crimes qui lui sont imputés dans la proclamation de Henri. Là il est inexact de dire que le plus grand nombre de ces actes est dépourvu d'authenticité ; car réellement, à l'exception de deux ou trois au plus, ils sont positivement mis sur le compte du roi dans les précédents chapitres de son récit. Au total, néanmoins, nous reconnaissons à cet écrivain le mérite d'avoir accompli sa tache avec des soins et une bonne foi qu'on ne rencontre pas toujours dans les essais historiques de notre temps, et dans un style aussi facile qu'élégant et correct, ce qui recommande toujours les œuvres littéraires à la plupart des lecteurs.

Nous avons aussi apprécié comme il le mérite le travail du traducteur. Les fautes dans lesquelles il est tombé dans quelques endroits, par suite de la différence des idiomes, sont amplement compensées par la valeur des notes qu'il a ajoutées à l'ouvrage, et dont quelques-unes touchent à des matières qui méritent une étude sérieuse. Parmi celles-ci, nous en mentionnerons une qui a donné lieu chez nous à un spectacle sauvage qui vient d'être aboli, et dont l'origine est plus romanesque qu'on ne le supposait. Les courses ou combats de taureaux à Tutbury ont été importés en Angleterre, à l'imitation de *la Corrida de Toros* de Séville, par la fille de don Pedro, Constance, qui devint l'épouse de *Jean de Gaunt*. Suivant le goût de ses compatriotes, elle établit ce divertissement dans son domaine de Tutbury, dans le Staffordshire.

Nous étant bornés à toucher sommairement à quelques-unes des parties principales de cet ouvrage intéressant, nous devons renvoyer nos lecteurs au livre lui-même, pour qu'ils apprécient les détails variés et les événements pathétiques ou curieux qu'il renferme, en les assurant que, soit dans le but de s'instruire ou de faire une lecture agréable, ils ne seront pas trompés dans leur attente.

ALIX, *membre de la deuxième classe.*

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

DES CLASSES DU MOIS DE NOVEMBRE 1850.

∴ La première classe (*histoire générale, histoire de France*) s'est assemblée le 6 novembre 1850, sous la présidence de M. de Montaigu, président. M. le secrétaire lit le procès-verbal, qui est adopté. Plusieurs livres sont offerts à la classe ; leurs titres sont annoncés dans le bulletin bibliographique publié dans le journal. L'élection de M. le prince Callimaki, ambassadeur de Turquie, en qualité de membre résidant, est approuvée par la classe, au scrutin secret. M. l'abbé Auger est appelé à la tribune pour y lire son rapport sur l'ouvrage de géographie de M. le vicomte de Santarem. Après la lecture de ce rapport on passe à la discussion, à laquelle prennent part MM. Renzi, de Montaigu et Jubinal. Le rapport est renvoyé au comité du journal.

∴ La deuxième classe (*histoire des langues et des littératures*) s'est assemblée le 13 novembre 1850, sous la présidence de M. Alix, vice-président. Le procès-verbal est lu et adopté. L'admission de deux candidats, MM. Amaral (Angelo-Thomas), homme de lettres, du Brésil, et Herrig (Louis), professeur des langues modernes à l'Ecole polytechnique d'Elberfod (Prusse rhénane), est approuvée par la classe, au scrutin secret. M. l'abbé Corblet donne lecture d'un mémoire intitulé : *Hypothèse sur l'origine des noms de lieu en Picardie ;* ce mémoire est renvoyé au comité du journal. M. Alix lit ensuite un rapport traduit de l'*Athenæum*, journal anglais, sur l'ouvrage de M. Mérimée, intitulé : *Histoire de Pierre le Cruel*, roi de Castille et de Léon ; renvoyé au comité du journal.

∴ Le 20 novembre la troisième classe (*histoire des sciences physiques, mathématiques, sociales et philosophiques*) s'est assemblée sous la présidence de M. de Berty, président. Le procès-verbal est lu et adopté. Plusieurs livres sont offerts à la classe; on a publié leurs titres dans le bulletin de l'*Investigateur*. M. Carra de Vaux donne lecture d'un mémoire intitulé : *Des définitions de l'homme, ou étude philosophique critique sur le droit naturel.* M. l'abbé Badiche présente quelques observations sur la définition donnée de l'homme par l'auteur, parce qu'en attribuant tout à l'âme par cette définition, il est trop exclusif. C'est l'âme et le corps, dit-il, qui constituent l'homme. M. de Berty fait d'abord des remarques sur la forme de l'ouvrage, et il ajoute qu'il préfère la définition qu'a donnée de l'homme M. de Bonald ; elle lui paraît plus explicite. M. Auger fait des observations sur l'introduction de l'ouvrage, dans laquelle l'auteur passe en revue les définitions données par les philosophes antérieurs. M. Carra de Vaux répond à toutes les observations que les précédents orateurs viennent de lui faire.

∴ Le 27 novembre 1850 la quatrième classe (*histoire des beaux-arts*) s'est assemblée sous la présidence de M. E. Breton, vice-président. M. Jumelin, secrétaire, donne lecture du procès-verbal, qui est adopté. Sur le rapport de la commission, la candidature de M. Hardouin est admise au scrutin secret, sauf l'approbation de l'assemblée générale. La classe a reçu plusieurs ouvrages, dont les titres sont publiés dans le bulletin du journal. M. E. Breton lit un mémoire intitulé : *Le Giotto, peintre italien.* La lecture de ce travail a été écoutée avec plaisir par les nombreux membres qui assistaient à cette séance ; le mémoire a été renvoyé au comité du journal. MM. E. Breton et Foyatier rendent compte de cinq grandes cartes, lithographiées par M. Fanoli, représentant toutes les œuvres de sculpture de Canova ; ce rapport est renvoyé au comité du journal.

∴ L'assemblée générale (*les quatre classes réunies*) s'est assemblée le 29 novembre sous la présidence de M. Auger, vice-président. M. le secrétaire général donne lecture du procès-verbal, qui est adopté. M. Auger lit une lettre de M. de Pastoret, qui regrette de ne pouvoir pas venir présider la séance, pour cause d'indisposition. On lit ensuite une lettre de M. le ministre de la jus-

tice, qui envoie à l'Institut historique un exemplaire des deux derniers comptes généraux de l'administration de la justice criminelle et de la justice civile et commerciale en France. M. Hardouin est chargé d'en faire un rapport à la prochaine séance. La Société philotechnique de Paris envoie, comme d'habitude, à l'Institut historique, par l'organe de son secrétaire perpétuel, M. Berville, des billets pour assister à la séance publique du 1er décembre. M. Jubinal lit la liste des livres offerts à notre Société. Des remercîments sont votés aux donateurs. Sont admis définitivement, par le scrutin secret, comme membres de l'Institut historique, MM. le prince Callimaki, ambassadeur de Turquie à Paris, reçu à la première classe; Amarral et Herrig, reçus comme membres correspondants par la deuxième classe; et Hardouin, avocat à la Cour de cassation et au conseil d'Etat, reçu comme membre résidant à la quatrième classe. Sur l'avis du conseil, l'assemblée générale décide qu'à sa prochaine réunion, elle s'abstiendra de procéder pour cette année aux nouvelles élections, et qu'en conséquence tous les bureaux sont confirmés dans leurs fonctions pour l'année prochaine. M. l'administrateur lit un rapport sur la question de publications futures à faire par l'Institut historique. Ce rapport est renvoyé à la commission nommée à ce sujet. Il est dix heures. La séance est levée. B.

BIOGRAPHIE DE DESTOUCHES,

Architecte du Gouvernement, Membre de l'Institut historique et du Jury d'Architecture de l'École nationale des Beaux-Arts, Chevalier de la Légion-d'Honneur.

Louis-Nicolas-Marie Destouches naquit à Paris, le 8 mai 1788, d'une famille qui occupait un rang distingué dans les arts et la magistrature. Trois de ses aïeux avaient été successivement maîtres généraux des bâtiments de la ville de Paris et des ponts-et-chaussées de France (1). Le dernier, Laurent Destouches, revêtu en outre de la charge de secrétaire du roi, s'était fort distingué en 1753 par un projet pour la reconstruction de l'église Sainte-Geneviève.

Le père de Louis Destouches, conseiller au Châtelet, regrettant de ne pas être architecte, développa de bonne heure chez son fils le goût des arts. Il le fit d'abord entrer dans l'atelier de François Gère, son parent, d'où étaient déjà sortis les chefs d'école les plus distingués de cette époque; puis dans celui de Vaudoyer, où il fut en 1805 admis à l'école d'architecture; enfin, un an après, dans celui de Percier. C'est de cette époque que datent les premiers succès de Destouches. En 1813, le prix départemental lui fut décerné, comme à l'élève qui avait réuni le plus de médailles; l'année suivante, il remporta le grand prix sur un projet de bibliothèque. Ce prix est sans contredit l'un des plus remarquables; l'idée qui y avait présidé, comme toutes celles qui remplissent entièrement une convenance, fut très-

(1) La première de ces charges avait été créée par Louis XIV pour reconnaître les services de son trisaïeul comme architecte de la ville de Paris.

appréciée et s'est trouvée depuis souvent reproduite dans les concours, où elle a valu plus d'une fois la couronne à celui qui s'en était inspiré.

Les cinq années qu'il passa en Italie, comme pensionnaire de l'Académie de France, furent employées à des études sérieuses sur les monuments antiques et sur ceux de la Renaissance. Pendant les deux dernières, il entreprit la restauration du Cirque de Caracalla.

A son retour d'Italie, après avoir dirigé comme inspecteur les travaux de l'église Saint-Pierre, au Gros-Caillou, il fut nommé, en 1822, architecte de l'école vétérinaire d'Alfort, où il exécuta plusieurs parties du projet qu'il avait tracé pour la reconstruction générale de cet établissement.

Nommé en 1823 architecte du Muséum d'histoire naturelle, il construisit la nouvelle faisanderie et plusieurs bâtiments de services.

D'après le programme de Cuvier, il dressa un projet pour l'agrandissement des galeries. Il avait pour but de réunir avec ordre toutes les collections dans une même construction, et de faire disparaître le manque de parallélisme qui existe entre le bâtiment actuel et le parterre du jardin.

Destouches avait déjà été admis à plusieurs concours de la ville de Paris, lorsqu'en 1828 il fût compris au nombre des 10 architectes appelés à concourir à l'étude du projet d'embellissement de la place Louis XVI. Vingt autres artistes avaient ensuite obtenu la faveur d'exposer leur travail à ce concours. La commission d'examen décida que parmi les nombreux projets celui de Destouches remplissait le mieux les conditions du programme.

Un monument en l'honneur de Louis XVI y occupait le centre de la place; quatre fontaines placées sur des terre-pleins dallés s'y trouvaient dans les axes des garde-meubles et des fossés, des trottoirs continuaient les lignes de communication les plus fréquentées, particulièrement celles des contre-allées des Champs Elysées, qui servent aux piétons. La simplicité et le grandiose dans la disposition, la facilité des abords, l'agencement des motifs principaux, leur concordance avec les axes, qu'on ne pouvait négliger, et surtout leur parfait accord avec l'architecture des monuments qui entourent la place, furent les principales qualités de ce projet, qui valurent à Destouches l'honneur d'être choisi.

Ce succès semblait lui présager l'exécution de travaux qui eussent grandi sa réputation. Il ne fut pour lui qu'une source d'ennuis et de déboires. Au moment où le conseil des bâtiments civils, appelé à juger la cause, lui rendait pleine justice, la Révolution de Juillet vint renverser ses espérances en changeant les conditions du programme. Destouches, appelé d'ailleurs à la direction des travaux du Panthéon, dut abandonner l'idée de profiter des avantages de son succès qui lui valut, du reste, l'estime de tous les artistes.

Il avait été nommé, en 1831, architecte du Panthéon. C'était un bien singulier effet du hasard de voir le petit-fils appelé à entretenir et terminer le monument qu'avait dû construire son grand-père. Laurent Destouches, auquel l'idée primitive en appartenait, s'était vu, par des intrigues de boudoir, enlever cette occasion de s'im-

mortaliser. Le marquis de Marigny, frère de Mme de Pompadour, ayant exigé la communication de son projet, avait commis l'infidélité d'en donner verbalement une idée à Soufflot qu'il favorisait, et qui, sur ses notions, commença son plan (1).

Louis Destouches pensait qu'un architecte, appelé à terminer un monument, devait avant tout s'attacher à lui conserver l'unité dans le caractère et faire abnégation de son propre sentiment en architecture. C'est à ce principe qu'il avait suivi antérieurement, dans son projet de la place Louis XVI, qu'il se rattacha dans la composition des trois portes en bronze du péristyle et de la décoration architecturale qui les surmonte. Les principaux travaux qu'il fit en plus au Panthéon sur le crédit de 1833 sont : le dégagement des abords du monument, sa mise sur un plateau, la grille qui l'environne, les candélabres de bronze qui décorent la place, l'assainissement des caveaux par des soupiraux qui ne nuisent pas à sa solidité. Ces modifications et embellissements se raccordent si bien avec le reste du monument qu'ils paraissent en avoir toujours fait partie, et c'est le plus grand éloge qu'on puisse en faire.

M. Thiers ayant voulu réaliser l'idée de l'inscription que le Panthéon porte à son fronton demanda à l'architecte un projet pour son entier achèvement.

Dans ce projet, les quatre branches de la croix étaient appropriées chacune à un ordre de mérite : aux sciences, aux lettres et aux arts, au courage civique, à la valeur militaire. Les voûtes sphéraïdes sur pendantifs, qui sont au centre des ailes, offraient de larges pages à la peinture, qui aurait célébré, par l'allégorie qui convient à tous les âges, les grands hommes de tous les temps. La coupole si belle aurait servi à relier le tout et laissé à la religion consolatrice une place qu'elle doit occuper au milieu des sépultures.

Une statue de l'immortalité, faite par Cortot, devait couronner le monument à l'extérieur, les deux dômes être enrichis, enfin la ligne de bas-reliefs existant dans le Pronaos continuée autour du monument. Aux entrées latérales qui sont aux extrémités du transept devait se trouver un grand trophée accompagné des deux perrons et des deux petites portes en bronze ; il eût été surmonté par un bas-relief représentant des sujets appropriés à la dédicace du monument.

Une mort prématurée est venue, le 24 janvier 1850, enlever Louis Destouches au corps des architectes dont il était l'honneur, comme homme et comme artiste. Quoique épuisé par une longue maladie, il consacrait tous ses soins au Panthéon qu'il faisait réparer des dégâts qu'y avaient causés les journées de juin. Toujours passionné pour son art, il avait réuni beaucoup de richesses artistiques, tant en livres qu'en dessins et tableaux, et se plaisait à en jouir avec les amis que lui avaient attirés ses qualités essentielles et l'affabilité de son caractère.

Indépendamment des travaux qu'il a faits pour le Gouvernement, il a exécuté un grand nombre de constructions particulières, tant à Paris que dans les départements et a eu plusieurs élèves qui sont des artistes distingués.

DESTOUCHES fils, *membre de la 4e classe de l'Institut historique.*

(1) Bachaumont, 4 octobre 1772.

CHRONIQUE.

ANTIQUITÉS DE L'AMÉRIQUE CENTRALE. — DÉCOUVERTE D'ANCIENS MONUMENTS DANS LES ÎLES DU LAC DE NICARAGUA, PAR M. G.-C. SQUIER.

Nous reproduisons, dans l'intérêt des arts, une découverte archéologique du plus haut intérêt que vient de faire dans l'Amérique du Centre un savant antiquaire, M. Squier, dont le rapport a été lu devant la Société ethnologique de New-York, qui en a ordonné l'impression. Ce rapport, qui est d'une certaine étendue, a été publié par extrait par plusieurs organes de la presse; nous en rapportons ce qui nous a paru de nature à exciter le plus vivement l'attention :

« Divers renseignements m'avaient fait soupçonner, dit M. Squier, que des pierres antiques d'une immense grandeur se trouvaient ensevelies sous terre dans quelques-unes des îles du lac Nicaragua ; je me fis transporter, en conséquence, à Pensacola, l'une de ces îles, qui m'avait été plus particulièrement désignée. M. Squier fait ici une description toute nouvelle et très-intéressante de ces îles dont on s'est si peu occupé jusqu'à ce jour. Elles forment, dit-il, un labyrinthe assez compliqué et doivent, sans nul doute, leur origine aux feux volcaniques qui les ont soulevées autour du volcan Momobacho, du fond du lac dont les bords garnis d'immenses rochers noirs, montrent encore les traces d'anciennes irruptions.

» Ces rochers sont parfois accumulés en masses informes, dont l'aspect désolant est à peine dissimulé par les vignes gracieuses qui serpentent autour de leurs crevasses. Dans l'île de Pensacola, ces rochers forment une espèce d'amphithéâtre (dont l'arène est une plaine fertile) tourné vers l'occident, et dont la vue s'étend jusqu'aux pics de Monaga, bien au-delà des côtes de Grenade. Sur une petite élévation, au milieu de ce temple de la nature, nous trouvâmes une espèce de hutte à moitié ensevelie sous une forêt de platanes, et où le soleil ne laissait pénétrer, par-ci par-là, que de minces filets de lumière qui tombaient comme de l'or fondu à travers ce plafond de verdure. Tout près de cet asile, abandonné depuis longtemps déjà, les Indiens qui nous servaient de guides nous montrèrent deux grands blocs de pierre aux trois quarts enterrés. Les parties visibles, quoique dégradées par les siècles, avaient conservé les traces de leur antique sculpture. Nous nous mîmes à l'œuvre, Indiens et Européens, et, au fur et à mesure que nous avancions, les blocs se transformaient en statues immenses, bien proportionnées, parfaitement conservées et d'un travail bien supérieur à tout ce que nous avions rencontré jusqu'alors. La découverte nous excitait à un haut degré, et les Indiens paraissaient s'y intéresser autant que nous ; leurs discussions animées sur l'origine de ces statues m'intéressaient vivement ; c'est sans

doute Montézuma, disaient-ils naïvement. Leurs conjectures ne remontaient pas plus loin (1).

» Nous parvînmes enfin, avec bien de la peine, à dégager entièrement la plus petite des statues ; un de ses bras était cassé et la figure se trouvait mutilée d'un côté. Il nous restait à la placer debout dans sa fosse, ce qui nous demanda encore beaucoup de temps et l'emploi de toutes nos forces. Nous pûmes enfin l'admirer tout entière. Elle représente, dans des proportions colossales, mais en harmonie parfaite, un homme assis sur un siége carré, la tête un peu en avant et les mains sur les cuisses. Au-dessus de sa tête, se trouve sculptée celle d'un animal fantastique, autour de laquelle s'enroulent les plis d'un serpent, dont la tête menaçante vient s'appuyer sur le front de la statue.

» La combinaison entière est empreinte d'une sauvage beauté; mais, ce qu'il y a de plus intéressant pour les archéologues, c'est que la tête de l'animal qui surmonte celle de la statue est le symbole sacré du dieu Jochli, d'après le vieux calendrier mexicain et les antiques manuscrits qui ont été récemment trouvés dans ces tombeaux. La pierre dont cette statue a été tirée est une espèce de basalte très-dure. Le style de la statue est hardi, les membres sont bien détachés du corps et exécutés avec beaucoup d'art dans leurs moindres détails.

» Encouragé par le succès de ma première expédition, je retournai deux jours après avec une compagnie plus nombreuse à Pensacola, résolu cette fois à déterrer entièrement la plus grande des statues; mais je ne tardai pas à reconnaître que cette tâche était au-dessus des moyens dont je disposais; je dispersai alors mes Indiens dans l'île, après avoir promis une récompense à ceux qui découvriraient d'autres traces de monuments antiques.

» Après avoir parcouru moi-même la petite île dans tous les sens, je commençai à croire que les autres monuments qu'elle pouvait contenir étaient parfaitement cachés et qu'il devenait impossible pour le moment d'en découvrir les traces, lorsque mes regards distraits se portèrent sur une armée de fourmis qui se dirigeait dans un ordre parfait vers un point que je n'apercevais pas; la colonne pouvait avoir de sept à huit pouces de largeur; je regardai une demi-heure environ ce défilé d'un nouveau genre dont je n'avais pas vu le commencement et dont je n'apercevais pas la fin. La curiosité d'en connaître la destination me prit enfin, et je suivis la colonne jusqu'à une grande pierre, sous laquelle elle pénétra. Je me convainquis qu'elle ne ressortait pas de l'autre côté, et, machinalement, je me mis à examiner cette pierre, sur laquelle je finis par découvrir quelques traces de sculptures. J'appelai alors mon monde, et, après deux heures de travail, nous réussîmes à soulever du lit, où elle avait reposé pendant des siècles, une statue un peu plus grande que la première, bien différente de

(1) Il est à remarquer que le nom et la renommée de ce dernier empereur du Mexique se conservent dans les traditions de tout ce qui reste des tribus indiennes comme l'expression de leur religion et de leur prospérité d'autrefois. Ils espèrent toujours que Montézuma reviendra un jour foudroyer les Espagnols et rétablir son ancien empire.



celle-ci sous tous les rapports, et présentant à la fois un aspect bizarre et repoussant. La partie inférieure manquait et il me fut impossible d'en trouver nulle trace; ce qui restait était le buste. La tête était d'une grosseur énorme, les yeux presque ronds et ouverts, les traits contractés, les oreilles larges et surtout très-longues. De la bouche, démesurément ouverte, et dont la mâchoire inférieure avançait, tirée par les deux mains qui semblaient vouloir l'arracher, pendait une langue qui s'étendait jusque sur la poitrine.

» Impossible de bien rendre l'impression étrange et horrible de cette tête et de cette langue qui semblait vouloir lécher du sang. Je fus un moment fasciné par ce regard fixe de pierre, et je compris la terreur qu'une pareille divinité devait inspirer à ceux qui l'adoraient.

» Quant aux fourmis, je dus renoncer à découvrir leur retraite, qui, dans ma pensée, pouvait bien être un souterrain où j'aurais pu trouver le reste de ma statue; mais toutes mes recherches n'aboutirent qu'à me montrer leur route qui s'enfonçait profondément sous terre.

» La nuit étant venue, chacun se coucha sur le lieu même avec ses impressions, et, le lendemain matin, le renfort d'hommes et d'outils que j'avais demandé étant arrivé, nous entreprîmes résolument de soulever la plus grande des statues, que nous parvînmes enfin à dresser dans sa large fosse. Elle représentait un homme à membres énormes, mais bien développés, à poitrine large et saillante, aux muscles bien dessinés, accroupi sur un immmense piédestal carré. La tête était surmontée de celle d'un alligator ayant les mâchoires ouvertes. Le corps de l'animal adhérait au dos de la statue, ses pattes de devant reposaient sur les épaules, et celles de derrière se cramponnâient aux mains, qui paraissaient aussi supporter tout le poids du monstre. Jamais je n'ai vu une statue qui exprimât mieux l'idée de la force. C'est ainsi qu'on doit se représenter Samson soulevant les portes de Gaza, ou Atlas soulevant le monde. Sa figure, quoique détériorée, semblait respirer la sécurité de la force.

» Le lendemain, une longue pirogue me conduisit avec tout mon monde à Gatapéra, une autre des îles du Nicaragua, placée au centre du groupe que le fleuve sillonne avec la rapidité d'un torrent.

» C'est quelque chose d'étrange que de passer avec la rapidité d'une flèche entre ces îles, dont quelques-unes sont habitées par des Indiens, dont on aperçoit les femmes, couvertes seulement de leurs longs cheveux, et les enfants qui jouent dans les petites criques, au milieu des fleurs de la *glaria*, cette plante odorante du Nicaragua (1). Un peu plus loin, des perroquets se disputent au milieu des arbres, comme nos représentants dans une séance du congrès, tandis qu'au-dessous d'eux d'énormes iguanas dorment tranquillement au soleil; et, au milieu de tout cela, l'immense volcan Momobacho qui projette l'ombre de ses

(1) Dans la saison pluvieuse, hommes, femmes et enfants portent une espèce de jupon teint de vraie pourpre tyrienne, car l'antique murex se trouve aussi sur les bords du Nicaragua.

flancs brûlés, comme pour faire contraste avec la beauté du ciel et la végétation luxuriante de tout ce qui l'environne.

» Nous abordâmes enfin près de ce terrible Momobacho, dans une île en forme de cône, au milieu de laquelle se trouve un ancien cratère dont le fond, d'une immense profondeur, est devenu, avec le temps, un lac aux émanations sulfureuses. Tout autour de ce cratère, de grands arbres protégent de nombreux monticules en pierres sèches. Un des Indiens me dit qu'entre ces monticules, au milieu de buissons très-épais, se trouvaient de nombreux débris sculptés. Nous nous mîmes donc, de tous côtés, en mesure de nous frayer un passage, à l'aide de nos outils, parmi ces buissons, et, au bout de quelque temps, je me trouvai moi-même en présence d'une grande et belle statue, égale à peu près, pour les proportions, à la plus petite de Pensacola, mais droite, portant sur sa figure, parfaitement conservée, une expression douce et triste. Un peu plus loin, une autre statue, également droite et paraissant sourire, était couchée sous les broussailles qui l'entrelaçaient.

» Mon étonnement grandissait; c'était de l'art antique dans toute sa perfection!

» Un Indien me tira de ma rêverie pour me montrer un monument d'un autre genre qu'il avait découvert: celui-ci représentait un homme assis au sommet d'une colonne dont le piédestal était chargé de ciselures d'un travail précieux. Les mains étaient croisées comme pour prier, et les yeux ouverts semblaient chercher quelque chose devant eux. Il avait sur la tête une pierre conique pour tout ornement.

» Un peu plus loin, une immense pierre, semblable pour la forme à un canon, attira mon attention. Sa longueur avait deux fois celle du célèbre canon qui repose dans le Brookbyn-Yard. Il était entouré de dessins dont je ne pus m'expliquer la signification, et, à la partie supérieure, se trouvait sculptée une tête d'homme.

» Nous trouvâmes ainsi quinze statues plus ou moins bien conservées, indépendamment d'une multitude de débris dont il me fut impossible de deviner la nature.

» Tout le monde se reposa, excepté moi; je m'assis sur une grosse pierre oblongue, creusée par la main des hommes et couverte de mousse; puis je cherchai à me figurer les scènes qui avaient dû se passer dans ce lieu autrefois si animé et maintenant si désert. Pendant que je rêvais ainsi, la fatigue me fit étendre sur la pierre où je m'étais assis; il me sembla que mes bras et mes jambes avaient trouvé des creux préparés pour les recevoir; une pensée me vint. C'est la pierre des sacrifices! Je me levai aussitôt et l'examinai, à moitié dominé par la terreur. En enlevant la mousse qui dissimulait son ancienne et affreuse destination, je découvris deux trous qui avaient servi sans doute à l'écoulement du sang.

» Tous ces monuments diffèrent, par leur style élevé, de ceux trouvés derniè-

rement à Copau par M. Stephens. Les ornements qu'on voit sur ceux-ci sont grossiers et compliqués; ceux qu'on remarque sur les monuments du Nicaragua sont, au contraire, aussi simples que sévères. L'une des statues pourrait représenter un buveur de Hogarth pétrifié; il se jette en arrière sur son siége, avec un air de gourmand satisfait qui est inimitable.

» Une chose digne de remarque, c'est que toutes ces statues semblent se rapporter à un type dont on ne trouve aujourd'hui nulle trace chez les anciennes tribus américaines, ce qui semblerait confirmer la tradition d'après laquelle, bien des siècles avant l'arrivée des Espagnols, les peuples détruits par ces derniers avaient conquis le pays sur une race qu'ils avaient massacrée ensuite. »

Nous avons remarqué, dans le n° 81 du Bulletin de la Société de Géographie du mois de septembre qui reproduit le rapport de M. Squier, les dessins des trois principales statues de cette intéressante collection. Le premier dessin est un croquis d'un colosse représentant un *tigre* assis sur son train de derrière. C'est une sculpture très-hardie; le piédestal est décoré; la hauteur du monument est de huit pieds. Le deuxième dessin, c'est une idole, dont la hauteur au-dessus du sol est de 9 pieds; son piédestal carré a environ 20 pouces de côté. Le troisième, c'est la statue la plus remarquable de toute la série; elle a plus de 10 pieds de hauteur, et elle représente un personnage bien proportionné, assis sur une espèce de trône carré élevé de 5 pieds au-dessus du sol; une monstrueuse tête symbolique couronne la statue.

M. Squier, l'auteur de cette intéressante description, termine en donnant des détails sur des débris de porcelaine ornés de brillants dessins. Il serait à regretter si des objets aussi précieux restaient ainsi abandonnés aux ravages que le temps et la main des hommes pourraient à l'avenir exercer sur eux. Mais les deux plus petites statues étant déjà arrivées à New-York, nous avons tout espoir que le Gouvernement éclairé des États-Unis sauvera tous les autres monuments dans l'intérêt de l'histoire et des arts.

— APERÇU HISTORIQUE DU PALAIS DU DUC D'ANJOU, *connu sous le nom de* PRISON DE L'ANCIENNE FORCE *dont la démolition a été ordonnée.* — Nous nous empressons de reproduire les changements qu'a subis un monument de Paris qui fut d'abord palais d'un prince et d'un roi, qui a fini par devenir maison de correction, et qui vient de disparaître du sol où il fut bâti.

Ce fut vers le milieu du treizième siècle qu'un frère de saint Louis, Charles, duc d'Anjou et comte de Provence, acquit, de l'établissement du Val-des-Ecoliers, rue Culture-Sainte-Catherine, de vastes terrains compris aujourd'hui dans le périmètre formé par les rues Neuve-Sainte-Catherine, Culture, Saint-Antoine et Pavée. Le palais qu'il y fit bâtir avait sa façade principale sur la rue Saint-Antoine, et le surplus fut consacré à des jardins et aux dépendances du palais. Il l'habitait encore au commencement de 1266, lorsque le pape Urbin IV offrit à Louis IX, pour un des fils de France, le trône des Deux-Siciles, occupé par l'usurpateur Mainfroy. Le saint roi refusa par un principe d'équité; mais Charles, comte

de Provence et duc d'Anjou, son frère, moins délicat, ne craignit pas d'accepter cette offre pour lui-même, et, merveilleusement secondé par sa femme Béatrix, il gagna la bataille de Bénévent, où périt Mainfroy.

C'est alors que pour monter sur le trône de Naples, il abandonna cette résidence. En 1292 son fils la donna au comte de Valois et d'Alençon, fils de Philippe le Hardi. Les comtes d'Alençon la possédèrent jusqu'en 1390, où elle passa aux mains des rois de Navarre, puis au comte de Tancarville. Un siècle et demi plus tard, cette belle propriété tombait en ruines, lorsqu'en 1559, le cardinal de Meudon en fit l'acquisition, et la fit rebâtir en partie; mais elle ne fut achevée que par René de Biragnes aussi cardinal, et chancelier de France. A la mort de René, en 1353, elle fut acquise par le marquis de Roquelaure, puis revendue peu de temps après à François d'Orléans-Longueville, comte de Saint-Paul, dont elle prit le nom. Elle le conserva jusqu'au milieu du siècle dernier. Quelque temps après, l'hôtel Saint-Paul appartint à M. de Chavigni, ministre et secrétaire d'Etat; passa ensuite à M. de Laforce, par son mariage avec la petite-fille de Chavigny, et prit son nom qu'il conserva jusqu'à nos jours.

Vers la fin du siècle de Louis XIV, l'hôtel de la Force fut divisé en deux parties, dont l'une, l'hôtel de Brienne, rue Pavée, et l'autre rue du Roi-de-Sicile. En 1715, 1731 et 1754, l'hôtel avait subi encore divers morcellements, lorsque, en 1760 le comte d'Argenson en fit l'acquisition pour le compte de l'Ecole militaire. Sous Louis XVI, l'hôtel fut converti en prison, et possédait encore huit cours, dont quatre très-spacieuses. Six d'entre elles furent destinées aux détenus pour mois de nourrice, à des débiteurs civils de toute espèce, à des gens arrêtés par ordre du roi ou de la police, et les deux autres aux femmes, aux mendiants et aux vagabonds.

C'est à cette époque, que sur l'emplacement de l'hôtel de Brienne, dont nous avons parlé plus haut, on construisit, rue Pavée, la prison dite *Petite force*, pour y renfermer les femmes débauchées. L'aspect général de cette dernière prison a un caractère d'âpreté, parfaitement approprié à sa destination. Le rez-de-chaussée est appareillé en bossages vermiculés. A son milieu est pratiquée une arcade surbaissée qui sert d'entrée et que surmonte une clef en grain d'orges. Au-dessus de la plinte qui renferme cette portion du bâtiment, s'élève un massif formant deux étages couronnés d'une corniche dorique et bordé dans ses angles par des appuis en pierres et bossages également vermiculés. Lorsqu'après 1789 les femmes furent transférées à Saint-Lazare, cette partie de la prison avait été spécialement réservée aux enfants qui se trouvaient ainsi complétement séparés des autres détenus, et à l'abri de la contagion de gens, déjà pour la plupart pervertis.

Tel est le rapide historique de cette maison, qui, dans cette longue succession de siècles, fut tour-à-tour palais de princes, où se donnèrent des fêtes splendides, résidence de prélats mondains, puis, enfin, triste séjour de prévenus et de condamnés pour crimes ou délits, séjour dont beaucoup d'habitants ne sortirent que pour le bagne ou l'échafaud.

Bientôt, à ce même lieu, on verra s'élever de nouvelles constructions destinées au commerce et à l'industrie, et qui vont complétement changer l'aspect de ce quartier.

Les matériaux à provenir des démolitions ont été vendus 90,000 francs, à MM. Dard et Demoutier fils.

— ANTIQUITÉS NINIVITES. — La collection des antiquités ninivites de M. Layard vient d'arriver au Musée britannique de Londres.

« Les deux plus remarquables spécimens de cette collection sont le taureau gigantesque dont on a déjà entendu parler, et un lion à peu près des mêmes dimensions. Ces deux animaux sont faits d'après le même principe. Ils portent des têtes humaines, surmontées de coiffures, avec des barbes soigneusement frisées, et ils sont munis de ces larges ailes ouvertes, que l'on rencontre si fréquemment dans les antiquités assyriennes. La vue de côté que présentent ces animaux est en bas-relief, de telle sorte qu'ils paraissent être en mouvement, les jambes en saillie étant inclinées en arrière. La tête cependant, et une des jambes de devant, arrivent sur le bordement de la pierre, où elles sont taillées de manière à présenter une vue complète de face, une cinquième jambe, se trouvant ajoutée dans une position stationnaire, de manière à correspondre avec les autres. Ces figures ont de neuf à dix pieds carrés.

» On distingue dans la collection de M. Layard un autre objet fort curieux. Il s'agit d'un groupe de deux figures humaines, en relief, très en saillie, ornées chacune d'une coiffure surmontée de cornes. Pour le moment, ce dernier objet est en pièces séparées, et il a été probablement scié en morceaux pour en faciliter le transport. Nous avons remarqué en outre, parmi les objets qui n'ont pas été déballés, une grande quantité de ces figures de guerriers et de monarques, dont on trouve tant de modèles dans le style assyrien.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Journal de medecine et de chirurgie, par M. Lucas Championnière. Collection de 1850.

Bulletins de la Société libre d'émulation de Rouen. Vol. in-8°.

Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure. Deuxième série, tome VIII. Année 1848-49.

Journal de la Société d'instruction et d'éducation, en italien. Turin, 1850. Collection de l'année.

Moïse, poëme en 24 chants, par M. Anatole de Montesquiou. 2 vol in-8°.

Bulletin de l'Institutrice, par M. Lévi Alvarès. Mois de septembre et octobre 1850.

A. RENZI, *Administrateur*. ACHILLE JUBINAL, *Secrétaire général*.



TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE Xe TOME
DE LA IIe SÉRIE.

Livraisons 182 à 192-193. — Janvier à Décembre 1850.

MÉMOIRES.

INSTITUT HISTORIQUE.

REVUE D'OUVRAGES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

